4775
185

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE.

La vérité... rien que la vérité.

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE

SOUVENIRS HISTORIQUES

DE

M. le baron de Meneval

ANCIEN SECRÉTAIRE DE PORTEFEUILLE DE NAPOLÉON PREMIER CONSUL ET EMPEREUR, ANCIEN SECRÉTAIRE DES COMMANDEMENTS DE L'IMPÉRATRICE RÉGENTE.

—

TOME I.

Bruxelles et Leipzig.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIBRAIRIE, IMPRIMERIE ET FONDERIE.

—

1845

DC
216
.2
M45
1843
t. 1

AVERTISSEMENT.

L'empereur me dit un jour : « Dans l'ordre de la « nature, je dois mourir avant vous ; quand je ne « serai plus, que ferez-vous ? Vous écrirez. » Et comme je répondais par un geste négatif, il ajouta : « Vous ne résisterez pas au désir d'écrire des mé- « moires. » Je rejetai bien loin l'idée que je pusse lui survivre. Je ne pouvais prévoir que le chêne vigoureux serait, peu d'années après, abattu par une horrible tempête, et que l'humble plante qui s'élevait sous son abri végéterait encore après lui. Napoléon, à ses derniers moments à Sainte-Hélène, entre autres recommandations contenues dans les instructions qu'il laissa à ses exécuteurs testamen-

taires, exprima le désir que des personnes, au nombre desquelles il voulut bien me nommer, s'occupassent du soin de *redresser les idées de son fils sur les faits et sur les choses,* et portassent à sa connaissance des communications qui *pourraient être d'un grand intérêt pour lui.* La mort prématurée de l'héritier direct de ce grand nom ne m'a pas permis de remplir, en ce qui me concerne, cette honorable mission. Aussi longtemps que le fils de l'empereur a vécu, la réserve m'était imposée. Depuis que j'ai eu à déplorer la perte de ce jeune prince, en rapprochant les paroles que son père m'avait adressées dans un autre temps du vœu échappé de ses lèvres mourantes à Sainte-Hélène, j'ai souvent pensé que je ne devais point garder le silence. Je crois donc accomplir un devoir en publiant ces notes, quelque incomplètes qu'elles soient. J'ai longtemps hésité devant une tâche que mon peu de confiance dans mes forces m'a fait craindre de ne pouvoir remplir dignement. Cependant l'âge s'avance; quelque inhabile que soit ma plume, je ne puis tarder davantage à mettre au jour, non des mémoires (le temps n'est pas encore arrivé), mais quelques souvenirs dont la publication, si elle n'accomplit pas dès à présent

toute la recommandation qui m'a été faite, déposera du moins de mon respect pour une mémoire qui me sera toujours chère et sacrée, et que je ne puis mieux servir qu'en restant scrupuleusement fidèle à la vérité.

Depuis le mois d'avril 1802 j'ai été attaché à la personne de Napoléon. Des fatigues multipliées et l'état d'épuisement dans lequel je revins à Paris après les désastres de la retraite de Moscou, me rendaient le repos nécessaire. L'empereur, dont le cœur a toujours été plein de la religion des souvenirs, chargea le général Duroc de m'écrire que, comprenant le besoin que j'avais de repos, mais ne voulant pas m'éloigner de lui, il avait résolu de me placer en convalescence, selon son expression, auprès de l'impératrice, en qualité de secrétaire de ses commandements, emploi auquel il avait refusé jusqu'alors de nommer. Je fus donc attaché sous ce titre à l'impératrice Marie-Louise, qui était dans le même temps *désignée régente*. Lorsque je revis l'empereur, il me dit qu'il exigeait de moi la promesse de revenir à lui quand le rétablissement de ma santé le permettrait, et chaque fois que j'avais l'honneur de le voir il ne manquait pas de me rappeler cet engagement. Pendant le temps qu'il passa à Paris ou à Saint-Cloud,

durant le cours des années 1813 et 1814, il me recevait presque journellement dans une audience particulière du soir, et, pendant les absences auxquelles la guerre l'obligeait, je lui écrivais tous les jours.

Pour me conformer autant qu'il est en moi au désir de l'empereur, que je considère comme un ordre, j'ai cru devoir choisir les temps qui ont suivi son second mariage. Le récit que je publie est destiné à rappeler quelques traits épars de son histoire privée pendant cette époque, non à peindre le conquérant et le législateur, mais à faire connaître Napoléon dans son intimité, surtout comme époux et comme père. Mais dans une vie aussi largement remplie, la politique et les affaires du gouvernement tiennent une très-grande place; l'homme historique est presque toujours le personnage principal : sous ce point de vue, les aperçus sur Napoléon ne sont pas les moins dignes d'intérêt. J'ai été ainsi reporté souvent à des souvenirs qui datent du commencement de ce siècle. Initié, quoique bien jeune alors, en qualité de secrétaire du principal négociateur, aux importantes transactions de Lunéville, du concordat et de la paix d'Amiens, appelé après la paix d'Amiens dans le cabinet du

premier consul, cette situation a été un nouveau motif pour moi de jeter un coup d'œil rétrospectif sur des époques déjà anciennes et sur les premières années de l'empire. Mon but n'est pas de raconter les événements généraux qui sont de notoriété publique; je n'en citerai que ce qui sera nécessaire à l'intelligence de mon récit; les faits connus seront rappelés seulement pour servir de lien aux autres. Je n'ai pas l'intention de fournir un aliment à la malignité en rappelant l'attention publique sur la conduite de personnages alors en évidence qui ont été entraînés par des circonstances extraordinaires que Napoléon lui-même a reconnu avoir été plus fortes que les hommes; que ceux qui se sentent purs de tout alliage leur jettent la première pierre!

Pour ne point sortir du cercle dans lequel je m'étais d'abord renfermé, j'ai consigné dans des notes biographiques, en forme d'*introduction*, quelques-uns des faits les moins connus, antérieurs à l'année 1810. Le principal motif qui m'a porté à faire précéder cette faible esquisse de notes qui me sont personnelles, est l'opinion où je suis que celui qui entreprend de fournir des matériaux à l'histoire doit faire connaître à quel titre il se charge de cette

mission. Soit qu'il obéisse à une dernière volonté, soit qu'il s'impose l'obligation d'apporter son témoignage dans les débats de la cause solennelle que jugera la postérité, soit qu'il cède aux sollicitations de ses amis, il faut qu'on sache par quels moyens il a été instruit des choses qu'il raconte, comment il a connu les personnages qu'il met en scène, et quelle position, occupée par lui, justifie la confiance qu'il réclame. Il m'a donc paru nécessaire de raconter avec simplicité les circonstances qui m'ont amené auprès de Napoléon et la part que j'ai eue dans sa confiance. Quelque gêne que j'éprouve à entretenir les autres de moi, je parlerai de ce qui m'est personnel, non pour le vain plaisir de me mettre en scène (car, comme on l'a fort bien dit, avec quelque modestie qu'on parle de soi, il y a quelque chose de plus modeste encore, c'est de n'en point parler du tout), mais je me dois de mettre le lecteur à portée de juger du degré de foi qu'il peut ajouter à mes récits. Je n'ai pas été assez en évidence pour offrir mon caractère en garantie de ma véracité. Tout ce que je puis dire, c'est que je ne rapporterai rien dont je n'aie été le témoin oculaire ou le dépositaire immédiat.

La nature de cet écrit ne m'a pas permis d'observer un classement méthodique. Lorsqu'une circonstance me rappellera un fait ayant quelque rapport avec le sujet du récit, je reproduirai ce fait quoiqu'il n'arrive pas dans l'ordre chronologique.

J'ai à me justifier de parler de l'ex-impératrice Marie-Louise sans son aveu. L'interruption totale des rares communications qui, jusqu'en 1830, avaient existé entre Parme et Paris, le silence opiniâtre qui y a succédé, la distance qui nous sépare du temps où la duchesse de Parme partageait avec Napoléon le glorieux trône de France, m'absoudront de la publicité donnée à ces souvenirs. Il y a vingt-deux ans que la tombe s'est refermée sur le fondateur de l'empire. Les merveilles qui ont illustré cette époque sont aujourd'hui du domaine de l'histoire; à peine reste-t-il quelques acteurs de ce grand drame. Les réactions et la faux du temps ont moissonné ceux qui y ont joué le rôle le plus important; ceux qui survivent, ou sont perdus pour la génération présente, ou ont subi une complète métamorphose, et sont enlevés à ces imposants souvenirs par des intérêts nouveaux. La compagne du grand homme est devenue tout à fait étrangère à notre patrie; la

brièveté de son séjour en France, l'oubli total des liens qu'elle y a autrefois contractés, la mort de l'unique rejeton de son union avec Napoléon, l'abandon de sa patrie adoptive, ont à peine laissé des traces de son passage parmi nous. Son avénement à une souveraineté tout autrichienne, dont les formes de gouvernement ont pour objet d'éteindre toute réminiscence de l'Italie impériale, l'union nouvelle qu'elle a formée, ont achevé de rompre tous les nœuds qui l'attachaient à la France. Nous pouvons parler d'elle et du temps où une destinée commune l'unissait à l'empereur, comme si elle fût descendue dans la tombe avec lui.

Je me crois donc suffisamment autorisé à m'expliquer dès à présent sur le compte de cette princesse. J'ai cherché à me défendre de toute préoccupation à son égard; je ne serai ni son apologiste ni son détracteur. Je n'ai été dirigé dans la composition de cet écrit par aucun autre sentiment que celui de la vérité. Je parlerai des espérances que l'apparition en France de l'impératrice Marie-Louise avait fait naître; elles semblaient devoir être réalisées par l'alliance d'un empire nouveau, à la vérité, mais que le génie et la gloire avaient élevé au plus haut degré

de prospérité, avec un des plus anciens et des plus puissants empires de l'Europe. Je dirai aussi tout ce que renfermait d'éléments funestes ce gage d'une réconciliation apparente entre les deux États, et comment les bénédictions qui avaient d'abord salué l'arrivée de la nouvelle impératrice se sont changées en cris de réprobation.

Je désire que mes récits, quelque imparfaits qu'ils soient, donnent du grand homme qui en est le sujet une idée exacte et conforme à la vérité, sans le rapetisser, selon les préventions des uns, ou sans lui donner, selon les autres, des proportions surnaturelles. C'est un juste milieu difficile à garder. Rien n'est plus propre à frapper l'imagination que le prestige qu'a exercé un homme à qui l'histoire n'en a peut-être pas un autre à opposer, et dans la personne duquel la Providence s'est complu à réunir un génie incomparable, une fortune sans limites et l'excès de l'adversité. A cette imposante mémoire se rattachent des souvenirs impérissables de gloire, en même temps que de deuil. Toutes les opinions se réunissent dans un sentiment d'admiration, que cette mémoire excite au plus haut point : mais les sympathies populaires lui sont particulièrement acquises ;

elles s'adressent au chef animé d'un amour sincère de la patrie, qui a conçu ces hautes pensées d'administration dont la réalisation a fait la grandeur et la prospérité de la France, et qui, survivant à leur auteur, ont été la règle et la sauvegarde des gouvernements qui ont succédé à l'empire. C'est à lui que sont dus ces exemples de vertus civiques et militaires, d'héroïsme, d'abnégation, de constance, et surtout cette haine vigoureuse de la domination étrangère, qui entretient parmi nous le sentiment salutaire de la nationalité.

Le nombre incalculable des écrits publiés sur Napoléon n'a pu contenter toute la curiosité des lecteurs. A l'annonce de chaque publication nouvelle, on s'attend à y trouver quelque chose de nouveau et de révélateur. On a cru longtemps que Napoléon n'a marché qu'enveloppé d'ombres épaisses, qu'il cachait de sinistres secrets, enfin qu'il ne s'est élevé que par des manœuvres d'une hypocrisie raffinée. On a oublié que la conscience qu'il avait de sa force le dispensait de recourir à des voies obliques et mystérieuses ; que, dans les actes de sa politique extérieure et du gouvernement de l'État, il a toujours procédé avec une franchise poussée quelquefois jus-

qu'à la rudesse, et que sa probité naturelle et le sentiment de sa propre dignité ne lui ont jamais permis de recourir au mensonge et à la corruption. S'il a été seul son conseil, toutefois ses ministres ont été les exécuteurs de tous ses desseins; rien n'a été fait sans leur concours, et, à cet égard, ils n'ont rien à cacher. C'est dans le secret des cabinets de nos ennemis qu'il faut aller chercher les lumières qui nous manquent encore. Un coin du voile a été levé par les écrivains de la coalition, mais ils n'ont pas tout dit. Ce que les souverains étrangers n'auraient pu ni peut-être voulu tenter contre ce grand adversaire, a été tramé et accompli sans scrupule par leurs ministres, qui ont eu l'initiative et la conduite de leur politique, et qui n'ont pas toujours mis leurs maîtres dans leur secret. Il se sont couverts aux yeux des peuples de la responsabilité qui, dans les gouvernements absolus, pèse sur les souverains. Tous les moyens leur ont été bons; le succès les a justifiés.

Malgré la brièveté de cette esquisse, j'ai cherché, dans le peu de détails que j'ai donnés, à faire connaître Napoléon sous son véritable jour. Je n'ai voulu que fournir quelques matériaux à son historien futur,

s'il juge à propos de les consulter. En ce qui concerne les détails des événements et les causes secrètes des importantes résolutions qui ont signalé son règne, c'est à une main plus habile que la mienne qu'il appartiendra d'en tracer le récit; c'est d'ailleurs, comme je l'ai dit, l'affaire du temps. L'époque que les travaux et le génie de Napoléon ont immortalisée ne peut manquer d'être bien connue. Les documents abondent, et, à mesure qu'ils paraissent au jour, les nuages se dissipent. Les révélations que le temps amènera montreront Napoléon élevé au sommet des grandeurs par des moyens que la morale avoue; elles le représenteront pur de tous crimes, droit, magnanime, désintéressé pour lui-même, exempt de petites passions, doué de tous les genres de courage, constamment occupé du soin d'améliorer la condition humaine, enfin irréprochable et mû par la seule ambition d'avoir voulu faire de la France la nation la plus glorieuse et la plus prospère, trop grand peut-être pour une société vieillie!

INTRODUCTION.

I

Ma sortie de collége. — Palissot. — Détails qui lui sont relatifs. — Hommes de lettres et artistes qui le fréquentaient. — Mademoiselle Bourgoin et M. Antoine. — Urbain Domergue. — Je fais, chez lui, la connaissance de Louis Bonaparte. — Retour du général Bonaparte de l'Égypte. — Lettres du Directoire qui le rappellent. — Louis Bonaparte. — Sur le discours du lieutenant d'artillerie Bonaparte, destiné au concours ouvert par l'Académie de Lyon. — La conscription m'atteint. — Séjour de six mois au 5e régiment de dragons. — Prise et exécution de Frotté à Verneuil. — Retour à Paris. — Ma présentation à Joseph Bonaparte. — Mon emploi auprès de ce ministre. — Fête donnée à Morfontaine à l'occasion de la paix avec les États-Unis d'Amérique. — Description de cette terre. — J'y vois Napoléon pour la première fois. — M. de la Fayette. — Réflexions à son sujet.

Je n'avais pas entièrement achevé mes études au collége Mazarin, dans lequel j'étais pensionnaire, lorsque les événements de la révolution, devenant

chaque jour plus orageux, et menaçant de détruire tous les anciens établissements, atteignirent enfin les colléges. Je sortis de Mazarin, comme les religieux auxquels les portes de leurs couvents étaient violemment ouvertes. Je n'avais pas de but déterminé. J'étais tourmenté par un désir vague de profiter de mes réminiscences de collége, pour m'exercer dans plusieurs genres de littérature à la fois, sans vocation, et *invitâ Minervâ*. J'éprouvai, comme on le dit trivialement, mais justement, des jeunes gens échappés du collége, le besoin de jeter ma gourme. Quelques essais d'écolier me rapprochèrent d'un homme qui était alors à peu près le doyen des littérateurs. Je fus accueilli par le respectable Palissot avec la bienveillance qu'il montrait aux jeunes gens que la pureté de son goût engageait à recourir à ses conseils. M. Palissot, naturellement bon et obligeant, dont une femme d'esprit a dit avec justesse qu'il avait l'esprit malin et le cœur bête, avait été entraîné à embrasser le genre de littérature le plus hérissé d'épines, celui de la satire. Sa comédie des *Philosophes* lui avait fait de mortels ennemis. Il avait écrit cette comédie à l'instigation du duc de Choiseul. Ce ministre, alarmé du progrès de la secte philosophique qui comptait à sa tête Voltaire, ennemi secret, Diderot et d'Alembert, adversaires déclarés, voulut ajouter à ses moyens de répression l'arme si puissante du ridicule. Les mordantes hyperboles de Palissot devaient lui attirer l'inimitié des philosophes,

qui se déchaînèrent contre lui d'une manière furieuse. Le désir de se venger inspira à l'auteur de la comédie des *Philosophes* une imitation de *la Dunciade* de Pope. Les traits acérés dont il perça ses ennemis allumèrent dans leurs cœurs une haine inextinguible. Leur rancune, qu'ils léguèrent à leurs héritiers, le poursuivit jusque dans son extrême vieillesse. M. Palissot m'a souvent raconté que, pour toute récompense des heures chagrines que cette lutte avait semée sur sa vie, il n'avait obtenu de la marquise de Pompadour qu'un sourire dont elle crut l'avoir suffisamment payé. Rencontrant un jour la favorite, accompagnée du duc de Choiseul, qui conduisait sa calèche, l'auteur de la comédie des *Philosophes* lui fut présenté par le ministre. Madame de Pompadour daigna s'arrêter un moment, et, sans lui adresser la parole, elle le remercia par un signe de tête et un sourire des plus gracieux, devant lesquels le bon Palissot se confondait en révérences.

Palissot s'était mis trois fois sur les rangs, comme aspirant au fauteuil académique. Trois fois une ligue ourdie par Naigeon, exécuteur testamentaire de Diderot, et par Lalande, le Diogène de la philosophie, réussit à l'écarter. A sa dernière présentation, le général Bonaparte, à la prière de Chénier, vint à l'Institut pour lui donner sa voix. L'intrigue fit tourner au désavantage de Palissot une démarche qui devait être décisive pour lui. Le bruit se répandit que le général Bonaparte apportait un suffrage favorable

aux prétentions de l'abbé Leblanc, concurrent de Palissot, auteur oublié d'une traduction en vers de Lucrèce, et d'une tragédie de *Manco-Capac*, dont la chute fut décidée par ce vers, devenu proverbe :

Crois-tu d'un tel forfait Manco-Capac capable?

L'abbé Leblanc, poëte inoffensif, qui n'avait blessé aucun amour-propre, fut élu. Chénier dit à ce sujet au général Bonaparte, surpris de ce choix : « Général, il fallait que vous vinssiez ici pour être battu. »

Découragé par l'inutilité de ses tentatives, Palissot renonça aux honneurs de l'Institut. Il se consola de ses mésaventures académiques dans le sein de sa famille et de l'amitié, et en ajoutant quelques vers à sa *Dunciade*. La place d'administrateur perpétuel de la bibliothèque Mazarine, qu'il dut à l'amitié de François de Neufchâteau, et les pensions qu'il obtint sous le consulat et sous l'empire, lui permirent d'achever honorablement une carrière illustrée par des écrits qui auraient dû lui ouvrir les portes de l'Institut, si les vieilles rancunes des philosophes, comme celles de la Sorbonne, avaient pu être désarmées.

Je rencontrais chez Palissot plusieurs littérateurs d'un mérite plus ou moins distingué. C'était Chénier (Marie-Joseph), dont il avait encouragé les débuts, et dont le talent s'élevait à la plus grande

hauteur, quand la mort vint l'enlever, encore dans la vigueur de l'âge ; c'étaient Lebrun, le poëte lyrique, et Saint-Ange, auteur d'une traduction en vers des *Métamorphoses d'Ovide*, qui avaient changé leurs noms d'*Écouchard* et de *Fariau* contre des noms qu'ils trouvaient plus poétiques ; c'était Félix Nogaret, l'Aristénète français, qui affectait du cynisme, mais qui professait une véritable amitié pour Palissot. Legouvé, Talma, mademoiselle Contat, venaient visiter quelquefois le doyen des auteurs du Théâtre-Français. Les visites de ses amis et une modeste partie de whist occupaient ses soirées. Il allait rarement au théâtre, dont il déplorait la décadence, comme les vieillards, chez lesquels les imperfections du présent s'augmentent encore des illusions et des regrets du passé. Talma et mademoiselle Contat avaient seuls le privilége de l'y ramener. A ces talents hors ligne s'adjoignit un talent naissant que Palissot, qui aimait à exercer une sorte de patronage, protégeait avec la chaleur qu'il mettait à servir ses nouvelles connaissances. Mademoiselle Bourgoin se destinait à l'emploi des jeunes premières au Théâtre-Français. Elle lui avait été présentée par M. Antoine, architecte de la Monnaie, dont elle était l'élève. Elle avait alors seize ans, était très-jolie, étourdie et piquante, avec des manières ingénues. Elle n'eut pas de peine à mettre dans ses intérêts un vieillard tout disposé à se laisser séduire par ses manières affectueuses et caressantes. M. An-

toine, son maître, avait pris autrefois pour vocation décidée une passion irrésistible pour le théâtre. Lekain, son ami, avait combattu de toutes ses forces cette théâtromanie, et l'avait empêché d'abandonner un état utile et honorable pour une carrière incertaine et précaire, dans laquelle il n'avait à espérer que la médiocrité. M. Antoine en savait gré à son ami; mais il ne pouvait s'empêcher de regretter de n'avoir pas débuté par le rôle de don Sanche, dans la tragi-comédie de *Don Sanche d'Aragon*, de Corneille. Les débuts de mademoiselle Bourgoin étaient l'unique objet de sa sollicitude, et il était venu chercher, chez son voisin Palissot, un protecteur auprès des comédiens pour son élève favorite. Mademoiselle Bourgoin venait presque tous les soirs, avec son maître, répéter devant Palissot différents passages des rôles qu'elle avait choisis pour ses débuts, et elle recevait du poëte des encouragements et des conseils.

Entre autres gens de lettres que j'eus occasion de rencontrer chez Palissot, Urbain Domergue, membre de l'Institut et grammairien distingué, se faisait remarquer par une simplicité et une bonhomie qui lui faisaient des amis de tout le monde. Il n'avait qu'une passion, celle de la grammaire. C'était une espèce de culte. Son zèle pour la propagation de cet art et de profondes études l'avaient conduit à introduire dans le système grammatical de nouveaux termes et des innovations qui ne furent pas accueillis

avec faveur. Des démêlés qu'il eut avec Lebrun, le plus irascible des poëtes, et sa manie d'écrire en vers lui attirèrent de mordantes épigrammes. Son heureuse insouciance n'en fut pas troublée. Ennemi de tout ce qui pouvait déranger sa paresse, il avait abandonné le soin exclusif de ses affaires à une jeune servante qui n'y mettait pas beaucoup d'ordre ni d'économie ; mais il ne s'en inquiéta jamais. C'était un philosophe épicurien, à l'élégance près. Je fis chez Urbain Domergue la connaissance d'un des frères du général Bonaparte, récemment arrivé d'Égypte, d'où il avait été envoyé en mission auprès du Directoire. Louis Bonaparte employait les loisirs de son séjour à Paris à suivre des cours. Il fréquentait des amis de la littérature, des artistes et des professeurs. Il préludait à la culture des lettres, pour lesquelles il avait un goût inné, et qui ont fait sa consolation dans le rang suprême et dans la retraite à laquelle il s'est condamné. Il était bon et d'une droiture de cœur qui lui avait fait adopter la devise : *Fais ce que dois, avienne que pourra*, devise à laquelle il a été constamment fidèle. Il me traitait avec bienveillance. Quoiqu'on ne pût pas présager alors la haute fortune à laquelle il est parvenu, son mérite personnel et sa qualité de frère de l'illustre général Bonaparte lui donnaient déjà une supériorité, derrière laquelle la modestie de ma position trouva un généreux abri.

Il y avait peu de mois que Louis Bonaparte était

revenu d'Égypte, lorsque le général Bonaparte débarqua inopinément à Fréjus. Je n'entreprendrai pas de décrire l'enthousiasme que cette nouvelle excita dans Paris, comme dans toute la France, où elle fut accueillie avec le pressentiment que le libérateur qu'elle attendait était arrivé. Je m'arrêterai sur un fait qui n'a pas été éclairci ; une correspondance ignorée et qui était restée inédite, jusqu'au moment où je l'ai consignée dans le numéro du *Spectateur militaire* du 15 mai 1840, fixera les idées du lecteur sur le mérite de l'assertion généralement accréditée, que le général Bonaparte est revenu d'Égypte contre le gré du Directoire. Ces lettres sont au nombre des pièces justificatives réunies à la fin du troisième volume.

On trouvera également, à la suite, une note relative à un discours composé en 1787 par Napoléon, alors lieutenant d'artillerie, sur le sujet suivant, proposé par l'Académie de Lyon : « Quels sont les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur? » Il y a, sur cette production de la première jeunesse de Napoléon, plusieurs versions que cette note a pour but de concilier. L'intérêt en serait bien minime aujourd'hui, si elle ne servait à prouver par quelles sérieuses études se développaient les facultés dont la nature avait doué l'homme appelé à opérer de si grandes choses.

La conscription de l'an VII vint m'atteindre. Je

ne me sentais pas de vocation pour l'état militaire. Une constitution peu robuste et une santé qui, sans être faible, me rendait inhabile aux fatigues de la guerre, m'éloignaient de la carrière des armes. Cependant chaque citoyen devait payer son tribut à la patrie; aucun n'en était exempt. Les diverses démarches auxquelles je me livrai, pour obtenir une exemption de service, eurent pour effet de retarder pendant plus d'une année toute décision à mon égard. Ces démarches, qui me mirent en relation avec des personnes de divers états, m'amenèrent enfin jusqu'au premier consul. La Providence guide ainsi l'homme vers le but qu'elle lui a marqué, par des voies qu'il ne peut soupçonner. Mes efforts pour me soustraire à l'application de la loi sur la conscription, furent la route obscure et ignorée qui me conduisit à la protection de l'homme qui passe pour avoir été inflexible dans l'exécution de cette loi, et en avoir poussé la rigueur jusqu'à ses dernières limites.

Louis Bonaparte avait été fait colonel du 5e régiment de dragons. Son régiment fut envoyé dans la Vendée. Il m'engagea à le rejoindre à Verneuil, dans le Perche, où il était cantonné; je m'y rendis dans les derniers jours de juin. La pacification de la Vendée était sur le point de s'accomplir. A peine arrivé au gouvernement, le premier consul avait tourné ses regards vers ce malheureux pays, et s'était occupé des moyens de mettre un terme aux

discordes qui le déchiraient. Tous les efforts faits par les gouvernements qui l'avaient précédé, pour arriver à ce but, avaient été à peu près infructueux. Il était réservé au premier consul de terminer cette guerre cruelle, où le vainqueur avait toujours à pleurer sa victoire. Il y parvint par un mélange habile de rigueur et d'indulgence, et par une volonté ferme. Les chefs de chouans, divisés entre eux, découragés par leurs revers, et incapables de résister au déploiement de forces dirigées contre eux, finirent par se soumettre. Un seul, Frotté, résistait encore. Surpris, il voulut parlementer, mais en encourageant en même temps ses lieutenants à attendre des temps meilleurs. Les lettres qu'il leur adressait furent interceptées, et servirent à prouver son manque de foi. Il fut traduit devant une commission militaire, et fusillé avec quelques-uns de ses compagnons. La mort de Frotté fut le dernier acte de cette guerre sanglante. L'excitation des esprits était encore telle à cette époque, que le jour où Frotté et ses complices furent exécutés, les habitants de Verneuil se renfermèrent dans leurs maisons, et les rues de cette ville furent désertes. Frotté fut saisi dans la maison du général commandant à Alençon, chez lequel il s'était réfugié, et qui le livra. C'était le même Guidal qui fut depuis impliqué dans une trame révolutionnaire dans le Midi, et qui finit malheureusement dans l'affaire Mallet.

Après six mois passés au 5e de dragons, où je

comptais pour la forme sur les rôles, je pus quitter, sans être recherché, ce semblant de service militaire. Le colonel Louis Bonaparte, qui connaissait mon peu de goût pour le noviciat de maréchal de France, me présenta à son frère Joseph Bonaparte, récemment arrivé de son ambassade de Rome, après l'attentat qui le força de quitter cette ville, au mois de décembre 1797. Son caractère d'ambassadeur ne l'avait pas mis à l'abri de la violation du droit des gens, commise en sa personne. Des partisans de la révolution s'étaient réfugiés sous la juridiction du palais de France. Ils y avaient été poursuivis par les troupes papales, qui massacrèrent plusieurs des révolutionnaires. Dans cette sédition, sa vie avait été menacée, et il avait vu tuer à ses côtés le général Duphot, qui était destiné à épouser la sœur de sa femme, devenue depuis madame Bernadotte, et aujourd'hui reine de Suède. Victime de son généreux dévouement, ce général fut atteint d'un coup mortel, pendant qu'il secondait les efforts de Joseph Bonaparte pour engager les mécontents à se retirer, et les troupes du pape à cesser le feu. L'ambassadeur ne dut la vie qu'à l'intrépidité et au sang-froid qu'il déploya dans cet affreux événement. Plus heureux que l'envoyé français Basseville, cruellement égorgé par la populace romaine quatre ans auparavant, il put échapper au danger qu'il courut. Il trouva un refuge dans la maison de l'ambassadeur d'Espagne, le chevalier d'Azzara.

Joseph Bonaparte écrivait alors sa nouvelle de *Moïna*, production légère, mais qui se recommande par la simplicité du sujet, par la douceur des sentiments et par les grâces du style. Cette circonstance me mit en relations avec ce digne Mécène qui m'accueillit avec la plus grande bienveillance, et me voua depuis ce temps un intérêt qui ne s'est jamais démenti, et dont je conserverai toute ma vie la plus vive reconnaissance.

Lorsqu'il fut chargé de négocier la paix avec les envoyés américains, il voulut bien m'attacher à sa personne en qualité de secrétaire. Les négociations de la paix avec les États-Unis furent heureusement terminées par un traité qui fut signé le 1er octobre 1802 par les conseillers d'État Joseph Bonaparte, Rœderer et Fleurieu pour la France, et par MM. Ellsworth, Davie et Murray pour les États-Unis. Par cette convention, dont la durée fut fixée à huit ans, les droits des neutres furent solennellement établis. C'était une victoire remportée sur l'Angleterre. Le grand principe que *le pavillon couvre la marchandise*, principe soutenu et défendu depuis avec tant de vigueur, fut expressément reconnu. Les objets de contrebande furent réduits aux seules munitions de guerre : le droit de visite des navires neutres fut régularisé, et le droit de blocus restreint aux places réellement bloquées.

Ce traité fut célébré par une fête qui fut donnée à Morfontaine deux jours après. Le premier consul s'y

rendit avec sa famille. Les deuxième et troisième consuls avec les ministres, les présidents et plusieurs membres du conseil d'État, du sénat, du corps législatif et du tribunat, y assistèrent. Le corps diplomatique y fut aussi invité. Plusieurs personnes qui avaient autrefois servi en Amérique, sous différents titres, s'y trouvaient réunies. M. de la Fayette et M. de Larochefoucaud-Liancourt assistèrent à la fête, et voulurent bien se charger d'inviter les Américains qui se trouvaient à Paris, et servir d'interprètes entre Joseph Bonaparte et ceux qui ne parlaient pas français. Ce furent eux qui indiquèrent les sujets des emblèmes et des inscriptions qui rappelaient les faits les plus marquants de la guerre de l'indépendance de l'Amérique. Il y avait un grand nombre de jolies femmes, à la tête desquelles figuraient les deux plus jeunes sœurs du premier consul, mesdames Leclerc et Murat.

La fête de Morfontaine fut très-brillante. La beauté du lieu seconda le goût et la magnificence qui y furent déployés. Morfontaine était déjà dans ce temps une des plus belles terres de France. Elle est devenue presque sans rivale, grâce aux améliorations et aux embellissements qu'y a ajoutés le goût éclairé de son illustre propriétaire. Le château et le parc n'ont rien de particulièrement remarquable; mais les étangs parsemés d'îles plantées, animés par le mouvement de barques et de navires à voiles d'une coupe élégante, entourés de bosquets et d'allées im-

pénétrables au soleil, offrent un aspect ravissant. Ces étangs forment d'immenses nappes d'eau, séparées par des chaussées, et communiquant par des écluses sur une longueur de près de deux lieues. Les coteaux sont couverts d'une grande quantité d'arbres verts, et couronnés par de beaux bois. Sur leurs pentes s'élèvent des roches de grès dont quelques-unes sont colossales. L'une d'elles justifie l'inscription qu'elle porte :

Sa masse indestructible a fatigué le Temps.
(DELILLE.)

Tous les sites se trouvent réunis dans cette petite vallée des étangs ; la nature vivante y contraste avec la nature morte. Des hameaux et des moulins, groupés d'une manière pittoresque, y entretiennent la vie et le mouvement, tandis qu'à l'extrémité règne une étendue de sables arides, dignes du désert, et où l'illusion est entretenue par des ruines dans le style moresque.

Le premier jour de la fête, un concert fut donné, dans lequel on entendit Garat et les artistes les plus distingués de Paris. Il y eut, le lendemain, une grande chasse à courre. Le soir, deux petites comédies furent jouées par Fleury, Dazincourt, mesdemoiselles Contât, Devienne et Mézerai, sur un théâtre dont le fond s'ouvrait sur le parc. Cette échappée découvrait un petit bois qu'éclairaient des feux qui, par le mélange habilement ménagé d'om

bre et de lumière, produisaient un effet magique. Les acteurs du Théâtre-Français jouèrent avec leur talent accoutumé. Fleury et mademoiselle Contat, invités à la fête, se firent remarquer par leur bonne tenue et par leur amabilité. Les propriétaires de Morfontaine goûtèrent beaucoup ces deux artistes qu'ils invitèrent plusieurs fois à dîner, pendant l'hiver suivant, dans leur jolie maison de la rue du Rocher.

Après le spectacle, il fut tiré un feu d'artifice qui termina la fête. Il avait été dressé sur le premier étang, en face du château. Il laissait voir, à la lueur des artifices, l'emblème de l'alliance de la France et de l'Amérique.

Ce fut là que je vis Napoléon pour la première fois. Je n'eus pas occasion d'en être remarqué. En le voyant entouré de ce prestige de grandeur qui imprimait le respect à tous ceux qui l'approchaient, je ne soupçonnais pas que je serais appelé un jour à vivre dans sa familiarité. Il fut très-affable avec tout le monde. Il renonça aux affaires pour se livrer aux plaisirs de la fête. La bibliothèque du château, dans laquelle son cabinet avait été établi, fut presque toujours déserte. Il s'entretint avec chacun de sa spécialité. Il parla même de musique à Garat.

Pendant le court séjour que le premier consul fit à Morfontaine, il lui fut présenté par M. Cambry, préfet du département de l'Oise, des médailles d'or du temps des empereurs romains. Ces médailles avaient été trouvées sur les confins du département,

dans une petite plaine entourée de montagnes, où l'on a cru reconnaître des restes de retranchements. Le premier consul les donna aux ministres américains, en les invitant à les porter en Amérique.

Le premier consul causa beaucoup avec M. de la Fayette. Il avait de l'estime pour ce général. Si sa conduite, pendant les terribles crises de la révolution, où tant d'hommes ont laissé leur vie ou leur honneur, ne paraissait pas au premier consul avoir toujours été à la hauteur de ces circonstances, il la trouvait honorable; et il lui tenait compte de ses bonnes intentions. Toute la renommée de M. de la Fayette reposait sur une persévérance opiniâtre dans les mêmes idées. Il en était resté à la prise de la Bastille. Il n'avait pas fait un pas depuis 1789, ni descendu du cheval blanc sur lequel il se voyait toujours à la tête de la garde nationale. Il avait rêvé pour la France la forme du gouvernement américain; et, plein de cette utopie, il n'avait jamais voulu admettre ni la différence des deux pays, ni les nécessités des temps, ni la disposition des esprits. Les résultats du 18 brumaire bouleversaient tout son passé. Immobile, quand tout changeait autour de lui, soit par conviction, soit par calcul, il resta fidèle à ses maximes, quand chacun faisait bon marché de ses croyances, et que les serments étaient une monnaie dont le type changeait sans cesse. La situation de M. de la Fayette était une nouveauté qui avait quelque chose d'original et de piquant pour les uns,

et de respectable pour les autres. Quelle que fût la manière de penser de Napoléon sur son compte, un tel homme avait pour lui une valeur réelle. Il dut songer à en tirer parti, car c'était un instrument dont il ne devait pas négliger l'emploi. Il désira donc le placer au sénat. M. de la Fayette remercia le premier consul de ses bonnes dispositions, et le pria de les reporter sur son fils, alléguant son goût pour la retraite, et l'éloignement qu'il éprouvait à rentrer dans la vie publique. Napoléon le comprit. Il avait besoin du père, mais non du fils; il ne le pressa pas. Cependant il continua à le recevoir, et resta avec lui dans des rapports d'estime. Jusque-là, M. de la Fayette était conséquent avec lui-même; et ses scrupules, quelle qu'en fût la cause, étaient respectables. Depuis, soit qu'il ne trouvât pas son compte dans l'indifférence avec laquelle sa résistance était accueillie, et qu'il se lassât de l'obscurité où il était rentré, soit que la force de ses convictions l'emportât, l'ouverture des votes sur la question du consulat à vie lui parut une circonstance favorable pour rappeler sur lui l'attention. Il pouvait s'abstenir de voter; non-seulement il vota, mais encore il adressa son vote au premier consul, avec une lettre qui est trop connue pour que je la rapporte ici. Cette action ne produisit pas l'effet que son auteur en attendait. Elle eut pour résultat naturel d'éloigner M. de la Fayette du premier consul, qui cessa de s'occuper de lui.

II

Joseph Bonaparte est nommé plénipotentiaire au congrès de Lunéville. — Refus du plénipotentiaire autrichien de traiter sans le concours d'un ministre anglais. — Renouvellement des hostilités. — Passage de Moreau et de Lahorie à Lunéville. — Victoire de Hohenlinden. — Signature de la paix. — Personnel de la légation française à Lunéville. — Le général Clarke. — Anecdote. — Le général Hugo et ses fils Abel et Victor. — Anatole de Lawoestyne.—Retour à Paris. — Premières conférences pour le partage des indemnités. — Été passé à Morfontaine. — Le comte de Cobenzl et M. Hoppé. — Hôtes divers du château. — Le poète Casti. — Andrieux. — Le Plessis-Chamant. — Lucien Bonaparte.

Moins d'un mois après, le frère du premier consul fut nommé ministre plénipotentiaire au congrès de Lunéville. Le plénipotentiaire autrichien fut le comte Louis de Cobenzl, ancien ambassadeur à Pétersbourg, le même qui avait signé le traité de Campo-Formio avec le général Bonaparte. Le télégraphe ayant annoncé l'arrivée de ce ministre à Strasbourg, Joseph Bonaparte partit à l'instant de Paris sans emmener madame Joseph, qui dut le rejoindre plus

tard. Mais le comte de Cobenzl ne s'était arrêté qu'un moment à Strasbourg ; apprenant à Lunéville que le ministre de France n'y était pas encore arrivé, il avait continué sa route sur Paris. Les plénipotentiaires français et autrichien se rencontrèrent à moitié chemin. M. de Cobenzl désira venir jusqu'à Paris. Je lui cédai ma place dans la voiture de Joseph Bonaparte : je pris la sienne dans sa voiture avec M. Hoppé, son secrétaire d'ambassade, et nous rétrogradâmes sur Paris.

M. de Talleyrand céda sa maison de la rue d'Anjou au ministre autrichien, qu'il connaissait déjà, ayant étudié le droit avec lui et avec M. de Choiseul-Gouffier, à Strasbourg, sous le professeur Koch, devenu membre du tribunat. Le lendemain de son arrivée, M. de Cobenzl fut présenté au premier consul. Il eut avec lui plusieurs entretiens. Après huit jours passés à Paris, les deux négociateurs en repartirent pour Lunéville, où ils arrivèrent dans les premiers jours de novembre.

Les négociations traînèrent en longueur. Après le refus de l'Autriche de ratifier les préliminaires de paix signés Paris par M. de Saint-Julien, envoyé autrichien, une convention avait été signée à Hohenlinden le 20 septembre, pour prolonger de six semaines l'armistice existant entre les deux armées, à la condition, de la part de l'Autriche, de remettre à l'armée française les trois places d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philipsbourg. On avait lieu d'espérer, surtout

après que l'Autriche eut acheté la prolongation de l'armistice par la cession de trois places importantes, que la paix pourrait se conclure avant son expiration; mais le cabinet de Vienne ne pouvait s'y résoudre. Son ministre, à Lunéville, allégua, dès l'ouverture des conférences, qu'il ne pouvait traiter sans le concours d'un ministre anglais, sa cour étant liée par un traité avec l'Angleterre. Des négociations infructueuses s'étaient ouvertes à Londres par l'intermédiaire de M. Otto, agent français, pour l'échange des prisonniers, dans le but d'arriver à la signature d'un armistice naval, sur les mêmes bases que celui qui avait été conclu avec l'Autriche. (Voir, au n° 1 des notes additionnelles, le détail de ces négociations.)

L'Angleterre se refusant à toute proposition, et de son côté le comte de Cobenzl persistant dans sa déclaration de ne pas traiter sans le concours d'un envoyé anglais, les hostilités recommencèrent, malgré la présence à Lunéville des plénipotentiaires français et autrichien. Le général Moreau, qui était à Paris, où il s'était rendu après la prolongation de l'armistice, en partit le 19 novembre pour se remettre à la tête de l'armée du Rhin. Le général Lahorie, son chef d'état-major, qui l'avait précédé, passa à Lunéville. Au lieu de descendre chez le ministre de France, il alla directement chez le ministre d'Autriche. Moreau arriva à Lunéville quelques jours après. Sans attendre sa visite, le ministre de France

alla le voir à l'auberge où il était descendu. J'accompagnai Joseph Bonaparte chez Moreau, qui le reçut dans une salle basse éclairée par une lampe. Il était vêtu d'une redingote bleue sans marques distinctives de son grade, et fumait sa pipe. La visite fut courte et assez insignifiante. Le peu d'empressement de Moreau et l'incartade de Lahorie laissaient soupçonner des dispositions peu amicales de la part du premier et de son entourage. Avant de continuer sa route, le général Moreau rendit sa visite à Joseph Bonaparte, chez lequel il trouva le comte de Cobenzl. Après une conversation générale, qui ne dura pas plus d'une demi-heure, il remonta dans sa voiture de voyage, qui l'attendait à la porte.

La bataille de Hohenlinden et une suite de victoires qui conduisirent nos armées jusqu'aux portes de Vienne, mirent fin aux irrésolutions de l'Autriche. Un nouvel armistice avait été conclu pour trente jours, à Steyer, entre Moreau et l'archiduc Charles, un mois après le renouvellement des hostilités. Le comte de Cobenzl se résigna alors à traiter sans la coopération de l'Angleterre; le 9 février 1801 la paix fut signée. Le traité de Lunéville assurait à la France la Belgique, et lui donnait la limite du Rhin, Mantoue et la ligne de l'Adige en Italie. Il renversait l'édifice gothique de l'empire d'Allemagne, en supprimant les souverainetés ecclésiastiques, en réduisant à un petit nombre de souverainetés réelles cette foule de petites principautés féodales sans con-

sistance, et incapables de se faire respecter, et il jetait les fondements de la confédération du Rhin. (Voir, au n° 2 des notes additionnelles, quelques explications sur ce traité.)

Un fait notable marqua le cours des négociations de Lunéville. Une suspension d'armes avait été conclue à Trévise, le 9 janvier, entre les généraux Brune et Bellegarde, commandant les armées belligérantes en Italie. Par cette convention, l'importante place de Mantoue restait aux Autrichiens, bloquée seulement à 800 toises par les troupes françaises. Par une convention signée à Lunéville, huit jours après, Mantoue nous était cédée avec les places de Peschiera, Sermione, Ferrare, Ancône, et avec les châteaux de Vérone et de Legnago. Notre diplomatie pouvait être fière de l'avoir emporté sur nos armes.

La conduite habile, ferme et désintéressée de Joseph Bonaparte seconda le génie et la puissance du premier consul : aussi le tribunat émit-il le vœu qu'un témoignage de la satisfaction nationale fût offert au plénipotentiaire français.

Pendant la stagnation des négociations, arriva à Lunéville le courrier Moustache apportant la nouvelle de l'explosion de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise. On se figure aisément la stupeur dans laquelle cet exécrable attentat jeta toute la ville. Le comte de Cobenzl s'empressa de venir en témoigner son horreur au ministre de France, et de le

féliciter sur le bonheur qu'avait eu son frère d'échapper à un si grand péril. Les autorités civiles et militaires vinrent exprimer les mêmes sentiments.

Les fils des conseillers d'État Portalis, Siméon et Rœderer, furent attachés à la légation française. Les deux premiers, après la chute du gouvernement impérial, ont passé au service du gouvernement qui lui a succédé. Le troisième, fidèle à la cause qu'il avait embrassée, après avoir servi honorablement l'État dans les préfectures, se retira volontairement. Il reporta dans l'exploitation des verreries, qui ont fondé la fortune de sa famille, une partie de son activité et de ses talents, et charma par la culture des lettres les loisirs qu'il s'était acquis.

M. Laforêt, secrétaire de la légation, amena à Lunéville M. de Moustier, fils d'un ancien ministre de Louis XVI, sous lequel il avait été consul aux États-Unis. Il servait de père à ce jeune homme, auquel il maria depuis sa fille. De Moustier fut nommé, à l'issue du congrès, secrétaire de légation en Saxe. Il servit alors et depuis dans les légations avec un grand zèle. Son père, l'un des agents les plus dévoués du comte de Lille, chercha en vain à l'attirer dans le camp ennemi. La restauration arriva; mais alors de Moustier, dont une menace d'exhérédation n'avait pu ébranler la fidélité, ne résista pas à la voix d'un père qui revenait fort de son crédit auprès du nouveau souverain. Il ne se servit au reste de sa faveur que pour obliger ses

anciens amis. Il a terminé sa carrière diplomatique par la mission qu'il a remplie en 1826 près la cour d'Espagne.

Le général Clarke fut envoyé à Lunéville comme gouverneur de la ville et commandant du département. Il fêta l'anniversaire du 18 brumaire, jour de l'ouverture des conférences, par un dîner splendide auquel succéda un grand bal. Pendant la durée du congrès, on dansait chez lui à peu près toutes les semaines. Les plénipotentiaires dînaient alternativement l'un chez l'autre. Les autorités et les principaux de la ville y étaient ordinairement invités. On jouait un jeu très-modéré, ou l'on allait passer une heure au théâtre, dont la troupe était passable. Pendant les intervalles des négociations, nous fîmes plusieurs excursions dans les environs de Lunéville; nous visitâmes les verreries, les papeteries et les différentes usines des Vosges, et le haras de Rosières, et les salines de Dieuze et de Moyenvic.

L'ancien château du roi Stanislas avait été désigné pour recevoir les plénipotentiaires; mais comme on reconnut qu'il fallait beaucoup d'argent et de temps pour l'approprier à une destination temporaire, on loua pour eux des maisons particulières. Le ministre de France logea chez un M. de Fresnel, dont le fils était général au service d'Autriche, comme la plupart des officiers lorrains, dont les armées autrichiennes se sont recrutées à l'époque de l'émigration.

Il y avait à Lunéville plusieurs anciens généraux retirés du service, qui étaient fréquemment invités chez les plénipotentiaires. Pendant notre séjour, il y vint un général que le désir d'étaler le luxe de ses broderies y avait sans doute attiré. Il paraissait avoir été porté aux premiers grades par l'erreur de quelque représentant du peuple. La naïveté de ses fanfaronnades fit pendant un moment l'amusement de la petite ville. On lui faisait raconter que dans une bataille sa bravoure et sa bonne mine l'avaient fait remarquer de Suwaroff, qui s'était écrié : «Quel est ce jeune Français qui porte la terreur et la mort dans nos rangs ? — Maréchal, c'est le général Liébaut ! — Je m'en *avais* douté. »

M. Hugo, chef de bataillon de la 20e demi-brigade, jeune officier plein de feu et d'activité, qui avait servi pendant la dernière campagne à l'état-major du général Moreau, était chargé du commandement de la place de Lunéville, sous les ordres du général Clarke. Lorsque Joseph Bonaparte devint roi de Naples, il appela dans son armée cet officier, qu'il avait eu occasion de connaître et d'apprécier pendant le congrès. Le général Hugo suivit ce prince en Espagne, où il lui rendit d'importants services, et rentra en France avec lui en 1813. Il a publié sur ses campagnes, et principalement sur les événements militaires d'Espagne, des mémoires que précède une notice très-intéressante écrite par l'aîné de ses fils, Abel Hugo, auteur de plusieurs ouvrages

estimés. Le plus jeune des fils du général s'est acquis une réputation européenne. Victor Hugo est auteur d'un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose, où l'on remarque les beautés et les défauts d'une imagination brillante, à laquelle l'étude des bons modèles n'a pas manqué, mais qui s'est affranchie des voies communes pour s'ouvrir une route nouvelle. Élevés par une mère ennemie des principes de la révolution, Victor et ses deux frères puisèrent dans l'éducation qu'elle leur donna des préjugés qui ne tardèrent pas à céder à la maturité de leur jugement. Depuis la mort de sa mère, Victor Hugo est revenu à une plus juste appréciation du génie de l'empereur Napoléon. Il est aujourd'hui l'un des plus grands admirateurs des bienfaits de son administration, et de la gloire militaire de la France, à laquelle le général Hugo a participé.

Je ne dois point passer sous silence l'arrivée à Lunéville du jeune Anatole de Lawoestyne, que son père y avait amené au comte de Cobenzl, son oncle. A l'époque où il vint à Lunéville, Anatole avait douze à treize ans. C'était un enfant charmant. Le comte de Cobenzl parut s'affectionner à lui. Il désirait le conduire en Autriche, pour qu'il y achevât son éducation et y prît du service. Des instincts français, et le goût que montrait Anatole pour un uniforme sur lequel la victoire répandait tant d'éclat, découragèrent les bonnes dispositions du diplomate autrichien. Lawoestyne nous resta. Cet

enfant, auquel je m'attachai, me devint de plus en plus cher; il fut un frère pour moi. Il entra de bonne heure à l'école militaire de Fontainebleau. A sa sortie, il fut placé dans un régiment de cavalerie; sa bravoure et ses brillantes qualités lui procurèrent un avancement rapide. A vingt-six ans, il était colonel, et commandait, à la désastreuse affaire de Waterloo, le 5e régiment de chasseurs. La chute du gouvernement impérial vint interrompre une carrière qu'il parcourait avec tant de succès. Toutes les idées grandes et héroïques marquaient cette époque à jamais mémorable. Quelle impression dut produire dans l'âme ardente et généreuse de Lawoestyne le renversement de tant d'espérances! A une ère de grandeur et de gloire succédaient le retour des idées gothiques et le règne d'un prince affermi, par les malheurs de sa famille, dans la haine de nos institutions. L'indignation et le mépris de Lawoestyne éclatèrent par une scène concertée avec ses amis Jacqueminot et Duchand, à laquelle la tournure gaie et originale de leur esprit donna une physionomie piquante. Ils se présentèrent successivement et se réunirent au café Tortoni, affublés du costume grotesque de ces vieilles caricatures de l'ancien régime, qu'ils nommèrent plaisamment voltigeurs de Louis XIV, esprits obtus que les grands événements qui s'étaient passés n'avaient pu éclairer, et qui, comme Épiménide, semblaient s'être endormis en 1788, pour ne se réveiller qu'en 1814.

Anatole et ses amis jouèrent dans ce café une scène si vraie, qu'elle eut un succès prodigieux. La sensation qu'elle fit dans Paris fut telle, que l'autorité crut devoir sévir contre le principal auteur. Anatole se retira en Belgique, d'où sa famille est originaire. Il alla s'établir à la campagne, auprès de Bruxelles, et y vécut fidèle à ses souvenirs jusqu'à l'époque de la révolution de juillet. Il revint alors en France, et rentra au service. Il a, pendant quelques années, commandé le département de Seine-et-Oise en qualité de maréchal de camp ; il est aujourd'hui lieutenant général.

Après la signature de la paix, les plénipotentiaires quittèrent Lunéville pour revenir à Paris. Je me souviens que Siméon et moi voulûmes célébrer ce grand événement par quelques scènes, destinées à être jouées par la troupe des comédiens de Lunéville. Nous nous enfermâmes, à cet effet, pendant une partie de la nuit qui suivit la signature de la paix ; mais Thalie fut rebelle à nos efforts. Nous n'accouchâmes que de quelques couplets, à l'enfantement desquels mon confrère en Apollon eut la principale part.

Le comte de Cobenzl et Joseph Bonaparte revinrent ensemble à Paris. Des conférences eurent lieu pour l'exécution de l'article du traité relatif au partage des indemnités entre les princes, privés, par la cession qui en était faite à la France, de leurs possessions sur la rive gauche du Rhin. Ces négocia-

tions préliminaires, faisant présager des lenteurs et des difficultés interminables de la part du cabinet autrichien, furent transportées à Ratisbonne, où elles furent heureusement conclues par l'intervention de la France et de la Russie. (Voir le n° 3 des notes additionnelles.)

Joseph Bonaparte passa dans sa belle terre de Mortfontaine presque tout l'été de 1801. Là se trouvait réuni ce que Paris renfermait alors de plus distingué dans plus d'un genre. Mesdames Bacciochi, Leclerc et Murat, sœurs du premier consul; Lucien Bonaparte; le comte de Cobenzl, qui s'y établit pendant la plus grande partie de l'été; le poëte Casti, auteur du poëme des *Animaux parlants*, et de tant de productions spirituelles, naïf et malin, et le plus indépendant des hommes; madame de Staël, qui se faisait alors la protectrice de M. de Chateaubriand, et charmait les soirées par la lecture d'*Atala* et de *René;* Stanislas Girardin, propriétaire de la terre d'Ermenonville, enlevé, en 1827, à l'estime des gens de bien et des amis d'une sage liberté; M. Miot, distingué par la variété de ses connaissances et par ses talents administratifs; Rœderer, publiciste, écrivain et parleur spirituel, ces trois derniers, amis constants et dévoués de Joseph Bonaparte; Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, qu'une prodigieuse facilité et une tête heureusement organisée rendaient propre à tout; M. de Jaucourt, modèle d'urbanité, qui avait porté les affections du

cœur jusqu'à l'héroïsme, dont l'attachement à l'ancienne famille des Bourbons s'est réveillé en 1814, et qui paraissait lié à ses hôtes par un dévouement sincère; les poëtes Arnault, Andrieux, Boufflers, Fontanes; madame de Boufflers, ci-devant madame de Sabran, aimable et spirituelle; Marmont, Chauvelin, Mathieu de Montmorency, qu'une ancienne liaison avec madame de Staël ramenait assez fréquemment à Mortfontaine, et plusieurs autres hommes d'État et littérateurs français et étrangers, faisaient de cette belle terre un séjour de délices. Les journées se partageaient entre la chasse, la pêche, la promenade et le jeu; le soir on faisait des lectures ou de la musique, on jouait des proverbes. M. de Cobenzl savait par cœur nos poëtes, et principalement nos auteurs dramatiques; il répétait des scènes comiques avec une verve qui approchait de la bouffonnerie; il organisait de petits jeux, des charades, ou des tableaux en action où il avait toujours un rôle, et dont les sœurs du premier consul étaient les premiers personnages. M. de Cobenzl parlait le français sans accent; il n'avait d'allemand que le nom. Quoique louche, gros, gras et court, ses manières étaient aisées et gracieuses. Sa conversation était en général superficielle et abondait en saillies, son esprit était plus ingénieux que profond. Il affectait une vivacité et une égalité d'humeur que trahissait souvent une préoccupation soudaine. Il n'avait pas achevé le récit d'une anecdote très-gaie,

genre qu'il affectionnait, que ses traits devenaient immobiles, le sérieux remplaçait le rire, son regard indécis s'arrêtait comme une machine dont les mouvements capricieux cessent tout à coup, sans cause apparente d'interruption. Son affectation de paraître enchanté de tout, et de trouver que ce qu'on lui proposait était justement ce qu'il avait désiré, faisait le tourment de l'excellente madame Joseph Bonaparte, qui ne put jamais surprendre en lui le soupçon d'une préférence.

M. Hoppé, son unique secrétaire d'ambassade, était le type des employés de la chancellerie allemande. C'était un petit homme déjà sur le retour, avec de gros yeux plissés, fatigués par l'application donnée au déchiffrement des vieilles chartes et à la rédaction des notes diplomatiques. Il avait la vue si basse, que son nez prenait autant de part à son travail que ses yeux. Minutieux observateur des formes, il aimait à étaler sa science en fait de petites particularités du métier, dont il ne cessait de signaler la haute importance, et à citer à cette occasion sa vieille expérience. Il avait longtemps résidé à Paris, comme attaché à l'ambassade du comte de Mercy d'Argenteau. C'était d'ailleurs un fort bon homme, dévoué au comte de Cobenzl, qui en retour lui témoignait beaucoup d'amitié.

Madame de Staël, roulant dans ses doigts une fleur ou un brin de bruyère, soutenait avec nos beaux esprits une conversation tantôt enjouée, tantôt sé-

rieuse, mais toujours étincelante de traits d'esprit.

Joseph Bonaparte avait bien voulu inviter mon vieil ami Palissot à Mortfontaine. Je l'y amenai pour quelques jours. Ce vétéran des beaux esprits du siècle de Louis XV, dont la vie s'était passée dans des salons témoins de ses succès, ne se trouvait plus dans sa sphère. Chaque époque a ses idées, ses goûts, son caractère, qui lui sont propres. Palissot était accueilli avec distinction; on avait pour lui la déférence due à son âge. Il était sensible aux égards qu'on lui témoignait, et cherchait à se montrer au diapason d'une société qui était nouvelle pour lui; mais il se sentait dépaysé. Il regagna avec plaisir la solitude qu'il avait quittée pour un monde qui n'était pas dans ses habitudes, et qui ne répondait pas à ses souvenirs.

Le poëte Casti répétait le soir ce qu'il avait composé dans la journée. Il a fait à Mortfontaine une partie de son poëme des *Animaux parlants*. On le rencontrait assis au pied d'un des arbres séculaires qui ombrageaient les roches éparses sur les coteaux des étangs, cherchant l'inspiration, qui n'était jamais rebelle à son génie facile. Casti était *poëte lauréat* de Vienne. Il avait succédé à Métastase dans cette charge de poëte impérial qui s'est éteinte avec lui. C'est M. de Cobenzl qui l'avait présenté à Mortfontaine. Il avait alors près de quatre-vingts ans; mais il avait la verdeur et la vivacité de la jeunesse. Doué d'une constitution de fer, il avait passé victorieusement

par les plus violents remèdes. Il ne lui en était resté qu'un nasonnement qui gênait un peu sa prononciation. Il était en continuelle hostilité avec mesdames Leclerc et Murat, qui l'avaient choisi pour victime. Tantôt elles lui enlevaient sa perruque, pendant qu'il méditait gravement dans son fauteuil, tantôt elles venaient brouiller l'échiquier au moment où il était absorbé par un coup difficile. Aussi leur gardait-il rancune, et refusait-il de leur adresser des vers qui lui coûtaient si peu. Il était plus complaisant pour madame Bacciochi, sur le nom de laquelle il fit un madrigal qu'on trouva un matin collé sur la glace de la cheminée du salon. Ce madrigal roulait sur les mots *baccio* et *occhi*, en l'honneur des yeux de madame Élisa, qui les avait très-beaux. Le bon et spirituel Andrieux, auteur de charmantes comédies, et de poésies que n'eût pas désavouées Voltaire, était un des habitués de Mortfontaine. La carrière législative l'avait enlevé aux lettres, auxquelles le rendit la suppression du tribunat. Il avait eu envie de traduire en vers les *Animaux parlants* de Casti; il n'a pas exécuté ce projet. Il s'est borné à traduire la nouvelle de ce poëte, qui a pour titre la *Bulle d'Alexandre VI*.

Il y avait assez souvent à Mortfontaine de grandes chasses à courre et à tir, dirigées par le général Berthier et par M. d'Hancucourt, qui s'essayaient, le premier à la charge de grand veneur, et l'autre à celle de capitaine des chasses.

L'hospitalité des propriétaires de Mortfontaine était noble et honorable. Ils charmaient leurs hôtes par une politesse naturelle et par des manières simples et affectueuses.

Le voisinage de la terre de Plessis-Chamant dont Lucien Bonaparte était propriétaire, rendait fréquentes les communications avec Mortfontaine et contribuait à l'agrément des deux résidences. Elles n'avaient rien de fastueux, mais elles étaient le rendez-vous d'hommes de mérites divers. Sous ce rapport, le Plessis était l'émule de Mortfontaine. Le goût dominant au Plessis était celui des représentations tragiques ; l'acteur Lafond les dirigeait. Lucien était veuf de sa première femme Christine Boyer, qui lui avait laissé deux filles. L'une a épousé le prince romain Gabrieli ; l'autre s'est remariée en secondes noces à lord Dudley Stuart. Madame Bacciochi, tendrement attachée à son frère, passait l'été au Plessis ; elle protégeait hautement le poëte Fontanes. La marquise de Santa-Cruz, Espagnole que Lucien avait connue dans son ambassade de Madrid, aidait madame Bacciochi à faire les honneurs de sa maison ; elle passait pour exercer sur son esprit une grande influence.

III

Excursions de Mortfontaine à la Malmaison. — Énumération des événements politiques de 1800 à 1802. — Négociations et signature du concordat. — Préliminaires de Londres. — Coup d'œil jeté sur les résultats de l'administration du premier consul. — Arrivée de lord Cornwallis à Paris. — Conférences préliminaires. — Ouverture du congrès d'Amiens. — Négociations. — M. Merry. — Lord Cornwallis. — Loyauté de ce ministre. — Signature de la paix à l'hôtel de ville. — Insinuation au premier consul de se faire roi. — Aveu du général Sébastiani à la chambre des députés. — État de maison des ministres plénipotentiaires. — Accueil des principales autorités. — Un chant inédit du poëme de *Verl-Verl*. — Mariage de Louis Bonaparte.

De Mortfontaine, Joseph Bonaparte faisait d'assez fréquentes excursions à la Malmaison, où j'avais l'honneur de l'accompagner. Nous y passions une partie de la journée, et nous revenions à Mortfontaine après le dîner. Il n'y avait alors qu'une seule table, qui offrait une réunion de famille. Le premier consul occupait un des côtés, ayant auprès de lui madame Louis Bonaparte, et madame Bonaparte occupait le côté opposé. Les aides de camp du pre-

mier consul et sa maison étaient admis à sa table ; habituellement un des consuls, un ministre, une ou deux dames étaient au nombre des convives, rarement des étrangers.

Je n'entrerai pas dans le détail des événements qui se passèrent dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre la signature du traité de Lunéville et le concordat, et que fit éclore l'apparition au pouvoir du puissant génie qui exerçait déjà une si grande influence sur les destinées de l'Europe. Je me contenterai de mentionner le rapprochement qui s'opéra entre l'empereur Paul et le premier consul ; la mort violente de ce prince ; le renvoi de sept mille prisonniers russes qui se trouvaient en France, armés et habillés aux frais de l'État ; le changement de système de l'empereur Alexandre, qui succéda à son père ; le rétablissement de la pension de deux cent mille roubles faite au comte de Lille à Mittau ; la mission infructueuse du général Duroc à Pétersbourg ; la paix qui s'ensuivit entre l'Angleterre et la Russie ; la présence à Paris d'un Bourbon créé roi par la toute-puissance du premier consul, qui *faisait des rois et n'avait point voulu l'être*, et la reddition du Caire, signal de l'évacuation de l'Égypte, qui eut lieu bientôt après.

Aux négociations du congrès de Lunéville succédèrent des conférences pour le concordat. Les articles préliminaires réglés avec monsignor Spina, archevêque de Corinthe, furent convertis en traité

définitif. Les signataires furent le cardinal Consalvi, l'archevêque de Corinthe, et le père Caselli, théologien consultant de Sa Sainteté; et de la part de la France, Joseph Bonaparte, auquel le premier consul adjoignit le conseiller d'État Cretet et l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud d'Angers, qui avait été l'âme des conseils de la Vendée.

Un bref du pape, qui parut en même temps que la ratification du concordat, exhorta les évêques français à donner la démission de leurs siéges, en leur assignant un terme de trois mois pour se prononcer. Presque tous les anciens titulaires s'empressèrent de répondre à l'invitation pressante du saint-père, et de lui renvoyer leurs titres. Un très-petit nombre d'anciens prélats qui s'étaient retirés en Angleterre se montrèrent récalcitrants, et formèrent un centre d'opposition qu'on appela la petite Église; leur résistance passa inaperçue. La bulle qui supprimait les archevêchés et les évêchés, existant à l'époque de la révolution, n'en reçut pas moins son exécution. Aux vingt-trois archevêchés et aux cent trente-quatre évêchés supprimés succédèrent dix archevêchés seulement et cinquante évêchés. (Voir le n° 4 des notes additionnelles.)

Aucune publicité ne fut donnée aux articles du concordat. La communication de cet acte ne fut point faite au tribunat ni au corps législatif, après sa conclusion. Le motif apparent de cet ajournement fut d'attendre la démission des prélats titulaires des

anciens siéges; parmi ceux qui étaient émigrés, il s'en trouvait dont on était fondé à prévoir le refus. Mais la raison principale fut la crainte de livrer brusquement aux discussions des esprits ombrageux et spéculatifs qui dominaient la tribune nationale, des matières qui touchaient au repos des consciences. La publication du concordat fut remise à l'époque de l'ouverture de la seconde session du corps législatif. Cet intervalle de temps fut employé à préparer, au sein du conseil d'État, les divers règlements nécessaires pour coordonner le système religieux de l'État avec les besoins de la nation et avec les progrès des lumières.

La première mesure fut la création d'un ministère des cultes. La direction en fut confiée à Portalis, qui prit le titre de conseiller d'État chargé des affaires concernant les cultes, et peu après celui de ministre. C'était un savant jurisconsulte et un orateur fleuri, d'un caractère doux et conciliant. On lui a reproché trop de flexibilité, peut-être avec raison. Mais dans les fonctions qu'il avait à remplir, cette facilité était un avantage plus qu'un inconvénient; c'était l'homme de bien que Cicéron définit : *Vir bonus et dicendi peritus*. Sa philanthropie égalait son savoir et son éloquence.

Monsignor Spina, créé cardinal après la signature du concordat, resta à Paris comme chargé d'affaires. Il y fut remplacé par le cardinal Caprara qui avait été nommé légat *a latere*. Ce cardinal, quoique ar-

rivé dans le courant de septembre à Paris, ne fut présenté au premier consul que le 9 avril suivant.

L'évacuation de l'Égypte fut un coup très-sensible pour le premier consul. La mort tragique de Kléber fut un malheur; peut-être, s'il eût vécu, la France aurait-elle conservé cette importante conquête. La signature des préliminaires de Londres fut une puissante diversion à ce fâcheux dénoûment de l'expédition d'Égypte. Le but que poursuivait le premier consul, depuis son avénement au pouvoir, était rempli. Sa première démarche avait été un appel au roi d'Angleterre, pour arriver à une pacification qui satisfît les intérêts des deux pays; cet appel ne fut pas entendu. Une autre négociation fut tentée; mais le ministre britannique ne jugea pas le nouveau gouvernement assez bien établi; et les négociations n'amenèrent aucun résultat.

Il est impossible de ne pas s'arrêter un moment sur cette époque si brillante. Il y avait à peine deux ans que Napoléon était à la tête du gouvernement, et déjà la république avait vu se fermer toutes ses plaies. Les finances étaient restaurées; l'instruction publique réorganisée; le code civil préparé; la Vendée pacifiée; l'union ramenée dans l'Église; de vastes projets conçus pour l'amélioration et l'embellissement de Paris et des provinces, et pour l'ouverture des routes et des canaux, déjà en voie d'exécution; la paix rétablie avec les États-Unis, avec l'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Russie, la Porte

et les Régences barbaresques, avec Naples, avec l'Espagne et le Portugal ; et tous ces traités étaient couronnés par les préliminaires signés avec l'Angleterre. (Voir le n° 5 des notes additionnelles.) Aussi une fête solennelle fut-elle indiquée dans toute l'étendue de la république, pour être célébrée le 18 brumaire suivant, époque mémorable d'où dataient ces prodiges.

Dans les huit premiers jours qui suivirent la signature des articles préliminaires de paix avec l'Angleterre, les plénipotentiaires respectifs furent nommés : Joseph Bonaparte, négociateur du traité de Lunéville et du concordat, pour la France, et lord Cornwallis pour l'Angleterre. Le plénipotentiaire anglais arriva un mois après à Paris. Des conférences préalables eurent lieu. On put juger, d'après ces premiers pourparlers, que la question la plus épineuse, celle qui devait, un an après, servir de prétexte à une rupture, était celle de Malte. Le seul point qui paraissait devoir être agité était la désignation de la puissance tierce qui serait garante de l'indépendance de l'île ; cette question changea souvent de face pendant les conférences d'Amiens.

Les premières conférences s'ouvrirent au commencement de décembre 1801. L'Espagne et la république batave intervinrent dans les négociations. L'Espagne fut représentée par le chevalier d'Azzara, ambassadeur de cette puissance à Paris, et la république batave par M. Schimmelpenninck, ministre

plénipotentiaire de cette république à Paris. Ces deux ministres furent plutôt témoins que parties actives; le chevalier d'Azzara n'arriva même à Amiens, et ne prit part aux négociations, que dans les derniers jours de janvier 1802. Le cabinet anglais, qui avait voulu faire admettre un plénipotentiaire au congrès de Lunéville, réclama contre l'intervention des ministres hollandais et espagnol dans les négociations d'Amiens, à cause de l'influence qu'il attribuait au cabinet français sur la Hollande et sur l'Espagne. Cette prétention, qui paraissait n'avoir été mise en avant que pour ce qu'elle valait, ne fut pas soutenue par lord Cornwallis. Le protocole des conférences se tenait alternativement chez les ministres de France et d'Angleterre, en langue française. Les premiers pourparlers eurent lieu sur la question de Malte; on eût dit que le ministère anglais se repentait de l'avoir trop simplifiée. Le plénipotentiaire britannique parut vivement préoccupé du sort futur de cette île. Il voulait que la protection en fût assurée par une nombreuse garnison étrangère. Il demanda que, si l'on conservait à Malte une langue française, il y eût aussi une langue anglaise. Le plénipotentiaire français demanda que l'on convertit l'ordre de Malte en ordre hospitalier, au lieu de le rétablir comme ordre religieux et militaire; qu'on démolit les fortifications de l'île, et qu'elle devint un grand lazaret ouvert aux nations commerçant dans le Levant et

dans la Méditerranée. Le plénipotentiaire anglais refusa de consentir à la démolition des fortifications, parce qu'un article des préliminaires statuait que l'île serait remise dans l'état où elle était. Puisqu'on ne se bornait plus au seul point des articles préliminaires qui avait été laissé à régler, savoir la désignation de la puissance à laquelle la garantie de Malte serait confiée, les scrupules de conscience qu'affectait le ministère britannique et son respect pour la lettre des préliminaires, en ce qui concernait cette île, étaient en contradiction avec les combinaisons de tout genre qu'il imagina pour en dénaturer l'esprit. Mais le cabinet anglais avait des motifs secrets, que la rupture de la paix d'Amiens a dévoilés, pour se refuser à laisser démolir les fortifications de Malte. Cette question fut retournée en tous sens, et discutée avec un soin et un détail qui auraient dû mener à un accord immédiat. Mais au lieu de cela, les difficultés se succédèrent, tant sur cet article que sur quelques autres points du traité à conclure.

Enfin, après une longue et laborieuse négociation, dans laquelle la sagacité et la modération du plénipotentiaire français furent mises à l'épreuve, le traité fut signé. La même main qui avait si habilement dirigé les conférences de la paix de Lunéville, signa dans Amiens la pacification maritime.

Le traité définitif confirma les stipulations dont les préliminaires avaient posé les bases. Il y eut une dérogation en faveur de la république batave,

qui obtint la restitution du cap de Bonne-Espérance.

La question de Malte, si opiniâtrément discutée, fut moins résolue qu'éludée. — Malte devait être rendue à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — Il n'y aurait ni langue française ni langue anglaise, il y aurait une langue maltaise. — Les troupes britanniques évacueraient l'île dans l'espace de trois mois. — La garnison serait composée, pour moitié, de Maltais. Le roi de Naples serait invité à fournir deux mille hommes pour la compléter. — Malte serait mise sous la protection et sous la garantie de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Russie et de la Prusse. — Sa neutralité serait proclamée.

M. Dupuy, ancien intendant de l'île de France, qui avait administré cette colonie pendant neuf années d'un temps difficile, et avait réussi à la conserver à la France [1], était secrétaire de la légation française. Sa coopération au traité fut récompensée par une place de conseiller d'État, et ensuite par son admission dans le sénat. Sa femme fut une des dames de la reine de Naples; sa fille

[1] Dans l'exposé de la situation de la république, du 1er frimaire an X, il est dit : « Les îles de France et de la Réunion sont « restées fidèles à la métropole, au milieu des factions et sous « une administration faible, incertaine, telle que le hasard « l'a faite, et qui n'a reçu du gouvernement ni impulsion ni « secours. »

aînée fut mariée depuis par l'empereur à M. d'Audenarde, l'un des écuyers de l'impératrice.

Le fils du ministre Portalis fut attaché à la légation d'Amiens, comme il l'avait été à celle de Lunéville. Dans l'intervalle de temps qui s'était écoulé entre les deux traités, il s'était marié avec une demoiselle du Holstein, dans la famille de laquelle son père avait trouvé un asile, pendant la proscription qui le frappa au 18 fructidor.

Lord Cornwallis, ministre d'Angleterre au congrès, était un beau vieillard d'environ soixante-huit ans, grand, d'une figure noble, ayant des manières ouvertes et de la bonhomie. Il a pleinement justifié à Amiens la réputation de loyauté dont il jouissait. Il avait pour principal secrétaire de sa légation un M. Merry, qui paraissait avoir été placé par le bureau de Downing-street auprès de lui, pour atténuer les effets de sa franchise toute militaire. C'était un homme difficile, Anglais exclusif, dont les allures tracassières contrastaient avec la marche franche et conciliante du plénipotentiaire anglais. Malgré les chicanes de mots, les vieilles routines de la diplomatie anglaise, la longueur et l'obscurité des notes, la multiplicité des incidents, les deux ministres s'entendaient fort bien. Ce n'était pas toujours la faute de M. Merry, auquel lord Cornwallis fut quelquefois obligé de déclarer sa volonté. Le trait de loyauté suivant termina dignement la mission de ce respectable ministre. Le protocole de la dernière

séance avait été arrêté, le traité définitif convenu, et les paroles données pour la signature, qui devait se faire le lendemain avec solennité à l'hôtel de ville. Dans la nuit qui précéda le jour de la signature, un courrier de Londres apporta à lord Cornwallis l'ordre de modifier quelques dispositions du traité relatives à la balance, en faveur de l'Angleterre, de sommes dues pour la subsistance et l'entretien des prisonniers. L'article du protocole qui réglait cette prétention avait été convenu entre les deux ministres. Lord Cornwallis avait déclaré à Joseph Bonaparte que, quelque incident qui survînt à ce sujet, il n'empêcherait pas la signature de la paix ; mais au moment de signer, il recevait de son gouvernement l'ordre d'insister sur un solde en faveur de l'Angleterre. Le ministre, jugeant sa parole engagée, déclara qu'il ne pouvait pas revenir sur ce qu'il avait consenti.

Le 15 mars, à onze heures du matin, des détachements de cavalerie et d'infanterie se rendirent au domicile des plénipotentiaires, et escortèrent leurs voitures jusqu'à la maison commune, au son d'une musique militaire, et aux acclamations d'une nombreuse population. Les plénipotentiaires furent reçus par le maire et par les adjoints, et félicités par le préfet accompagné des autorités. On avait décoré de tableaux la salle où la paix fut signée. L'issue de la séance, qui fut employée à la lecture du traité, était attendue avec impatience par la foule des

citoyens assemblés au dedans et au dehors de la maison commune. Enfin, à l'annonce que fit donner le ministre de France que la paix allait être signée, les portes furent ouvertes, et la foule se répandit dans la salle, sans que l'ordre fût troublé. Les plénipotentiaires signèrent alors avec solennité, et s'embrassèrent avec une telle effusion de cordialité, que les salles de la mairie retentirent d'applaudissements, et que l'attendrissement gagna plus d'un spectateur. Le soir, la ville fut illuminée, et un spectacle fut donné au profit des pauvres.

M. Dupuy fut chargé de porter le traité à Paris. Une demi-heure après son arrivée, le canon des Invalides annonça cette nouvelle. La paix fut proclamée dans les places et carrefours avec les solennités d'usage.

C'est pendant les négociations d'Amiens que, dans une des conférences, une proposition de reconnaître le premier consul roi de France, fut jetée en avant par le ministre anglais. Napoléon ne prêta pas l'oreille à cette insinuation : il ne voulait pas régner par la grâce de l'étranger, et il n'avait nullement besoin de son aveu. Lorsque, deux ans après, le trône fut relevé en France, il fut fait empereur et non pas roi ; il ne pouvait pas continuer les Bourbons. Une ère nouvelle s'élevait ; de nouveaux rapports s'étaient établis ; la face de l'Europe était changée. Ce n'était point la monarchie royale que Napoléon entendait restaurer ; c'était une mo-

narchie constitutionnelle qu'il voulait fonder. La paix générale, cette paix dont la coalition avait juré de lui refuser le bienfait, devait amener le complément d'institutions qui ne pouvaient être que provisoires. Les temps présents imposaient une dictature, et ne permettaient que des mesures temporaires qui devaient faire place à un système de gouvernement adapté aux besoins de l'époque, et que personne, mieux que Napoléon, n'était en état de juger et d'établir. J'éprouve un vrai plaisir à mentionner à cette occasion que, dans une séance de la chambre des députés, du 3 mai 1827, le général Sébastiani, parlant sur une pétition relative au rétablissement du jury en Corse, avait rendu cet hommage au gouvernement impérial, qu'il avait *suspendu* et non *détruit* l'institution du jury dans ce département; et *qu'en général il n'avait guère pris que des mesures temporaires qu'il devait faire disparaître un jour.*

Les ministres de France et d'Angleterre tenaient un état de maison splendide. On était alternativement invité chez l'un et chez l'autre. M. Schimmelpenninck donnait des thés dont sa femme et sa fille aînée faisaient les honneurs. Madame Schimmelpenninck avait laissé à Paris une certaine réputation de beauté. Elle savait allier, avec ses succès dans le monde, les vertus domestiques et la pratique des devoirs d'une bonne mère de famille. Sa fille avait alors seize ans; elle était d'une figure charmante, et

attirait les hommages des jeunes gens de la légation par sa candeur et sa modestie. Tout respirait chez M. Schimmelpenninck la simplicité des mœurs patriarcales.

Le besoin de recourir à un supplément d'instructions sur des points importants de la négociation, nécessitait quelquefois l'expédition de courriers à Paris et à Londres. Pendant les courts intervalles qui s'écoulaient entre leur départ et leur retour, nous fîmes plusieurs excursions dans le département de la Somme. Nous allâmes voir la mer à Saint-Valery-en-Caux; nous visitâmes les manufactures de draps et de moquettes d'Abbeville.

Tous les jours, lord Cornwallis se promenait à cheval sur la route de Paris; sa société habituelle était son fils naturel, le capitaine Nightingale, qu'il avait présenté sous ce nom. Son fils lord Brome, et son gendre le colonel Singleton, vinrent passer quelque temps avec lui. Après le dîner, lord Cornwallis et le capitaine Nightingale se retiraient régulièrement dans la chambre du lord, et passaient à boire le reste de la soirée, le plus souvent jusqu'à ce que les fumées du vin leur ôtassent la faculté de regagner seuls leur lit.

Deux jours après la signature du traité, lord Cornwallis retourna à Londres. Avant de quitter Amiens, il voulut faire une galanterie au commerce de cette ville; il fit des emplettes de velours de coton dans les différentes fabriques, pour les porter en Angle-

terre, en preuve de notre supériorité. Il laissa en France la réputation d'un homme digne de toute considération, par sa loyauté et par l'élévation de son caractère. Il regardait sa participation au traité comme le dernier acte de sa longue et honorable carrière, qu'il se félicitait d'avoir terminée par une mission pacifique. Il accepta cependant plus tard le gouvernement de l'Inde, où il mourut peu de temps après son arrivée.

Le ministre de France avait pris son logement dans la maison de M. de Folleville, ancien membre de l'assemblée constituante, où il s'était fait remarquer au côté droit par l'exaltation de ses opinions. Madame de Folleville, qui était alors entre deux âges, avait été remarquablement belle. Elle avait porté le regret de la perte d'un fils qu'elle idolâtrait, au point d'avoir fait placer sous son lit le corps de ce fils qu'elle avait fait embaumer. Sa fille a épousé le général Musnier, qui commandait le département de la Somme. L'éducation de mademoiselle de Folleville avait été celle d'un homme. Elle montait à cheval, faisait des armes et nageait hardiment. Cette éducation masculine ne lui avait pas ôté les qualités distinctives de son sexe, la douceur et la modestie.

M. Quinette, préfet du département, donnait des soirées ou se trouvait une nombreuse et brillante réunion. Le maire, M. Debray, négociant distingué, faisait aussi avec beaucoup de grâce les honneurs de sa maison. Nous fûmes un jour invités à entendre la

lecture d'un chant inédit du poëme de Vert-Vert, intitulé *l'Ouvroir*. Ce chant, trouvé dans les papiers de l'auteur, fut lu par un de ses parents, dont le débit nasillard ne fit point valoir l'ouvrage. Il parut inférieur aux autres chants du poëme de Gresset, quoiqu'on y reconnût son abondance et sa facilité. Sans doute ce chant avait été sacrifié par l'auteur, qui était le meilleur juge et le moins suspect. Je crois qu'il a été depuis imprimé. Cet épisode nous rappelait que nous étions dans la patrie d'un homme auquel la ville d'Amiens se glorifie à juste titre d'avoir donné naissance.

Ce fut pendant la tenue du congrès que nous apprîmes le mariage de mademoiselle Hortense de Beauharnais, fille de madame Bonaparte, avec Louis Bonaparte, depuis roi de Hollande. La malveillance y trouva l'occasion d'une noire calomnie. Madame Louis Bonaparte accoucha d'un fils dix mois après son mariage. La prédilection du premier consul pour cet enfant fortifia les bruits calomnieux qui, malgré leur absurdité démontrée, ont pu contribuer, autant peut-être que le peu de rapports de goûts et d'inclination entre les deux époux, à troubler leur union.

NOTES ADDITIONNELLES.

Pour ne pas interrompre le récit sommaire des transactions diplomatiques dirigées par le plénipotentiaire français (Joseph Bonaparte), on a pris le parti de rejeter dans des notes additionnelles quelques développements puisés aux sources officielles, et qui concernent les négociations relatives :

1° A l'admission d'un plénipotentiaire anglais au congrès de Lunéville ;

2° A la paix conclue entre la France et l'Angleterre au même congrès ;

3° Aux conférences préliminaires tenues à Paris pour la répartition des indemnités entre les princes dépossédés de la rive gauche du Rhin ;

4° Aux conférences du concordat ;

5° Aux préliminaires de Londres.

NOTE I.

De l'admission d'un plénipotentiaire anglais au congrès de Lunéville.

L'Angleterre demandait à être admise au congrès comme

partie contractante ; si elle désirait sincèrement la paix, elle pouvait la négocier séparément, et sans se joindre à l'Autriche. La position relative de la France et de l'Angleterre était bien différente de celle de la France à l'égard de l'Autriche. Tout était sujet de discussion avec l'Angleterre ; il y avait vingt ans qu'aucun traité n'était intervenu entre les deux États. Depuis ce temps, la révolution de 1789, les guerres de la république, avaient changé la face de l'Europe. L'Angleterre avait considérablement accru ses possessions d'outre-mer aux dépens de la France et de ses alliés, et démesurément étendu sa puissance dans l'Inde. Tous les points de négociation devaient être abordés pour la première fois. Avec l'Autriche, on partait de bases déjà posées; c'était un renouvellement de traités. Les négociations pouvaient difficilement être simultanées, et des difficultés devaient les entraver à chaque pas ; le gouvernement français était donc porté à soupçonner le cabinet anglais de manquer de sincérité. Pour s'en assurer, et l'obliger à dévoiler ses desseins secrets, il proposa :

1° D'admettre un négociateur anglais à Lunéville, en convenant que les hostilités seraient suspendues sur mer comme elles l'étaient sur terre, afin que les puissances contractantes fussent, autant que possible, dans les mêmes conditions. Cette demande était juste. La France ne pouvait être en guerre avec une des puissances et en suspension d'hostilités avec l'autre. Si l'armistice naval avait pour la France l'avantage de rétablir les relations de commerce de ses ports avec ses colonies, et de lui permettre de ravitailler et de recruter son armée d'Égypte, l'armistice continental donnait à l'Autriche le moyen de réorganiser ses armées, de fortifier ses places avec l'argent de l'Angleterre, et de se préparer à recommencer la lutte avec

avantage. En réponse, le ministère anglais refusait de laisser entrer dans les ports et dans les places bloqués aucune munition navale ou militaire, mais seulement pour quatorze jours de vivres, quand la plupart des établissements, Malte exceptée, étaient loin d'en manquer. C'était rendre l'armistice illusoire.

2° Le premier consul offrit alors de négocier en continuant les hostilités sur terre ainsi que sur mer, comme cela s'était pratiqué dans maintes négociations. C'était un moyen d'accélérer la conclusion de la paix, parce que les deux puissances alliées, pressées par les succès que la supériorité des armes françaises leur assurerait inévitablement, seraient intéressées à abréger les négociations, pour ne pas rendre la paix tous les jours plus désavantageuse pour elles. Cette proposition ne parut pas acceptable au cabinet anglais.

3° On fit une autre proposition : on offrit d'accepter l'armistice proposé par le ministère britannique, quelque désavantageux qu'il fût, si l'Angleterre voulait entrer en négociation séparée. Dans cette attente, on retarda de huit jours la reprise des hostilités contre l'Autriche. Le ministère britannique refusa.

4° Enfin, pour dernière proposition, le gouvernement français demanda à laisser entrer en parlementaire dans Alexandrie six frégates armées en flûte. C'était rentrer dans le but de l'armistice qu'il avait proposé au cabinet anglais. Le secours d'environ quatre mille hommes, que cette expédition aurait pu porter à l'armée d'Orient, ne pouvait équivaloir aux avantages que retirerait l'Autriche de la prolongation de l'armistice continental par les subsides anglais qui accroîtraient ses ressources et ses moyens militaires. C'était encore un moyen d'obliger les Anglais à

en finir promptement, pour empêcher l'arrivée des frégates en Égypte; car il se serait écoulé plus d'un mois avant qu'elles fussent en état d'appareiller.

Ces différentes propositions furent rejetées. Elles ne pouvaient convenir qu'à un ministère désireux de la paix; car, quand on a réellement la volonté de s'entendre, on est bientôt d'accord. Ces refus successifs décelaient assez l'éloignement qu'avait le cabinet britannique pour la paix. En se présentant au congrès comme liée d'intérêts avec l'Autriche, l'Angleterre n'avait sans doute pas l'intention de se sacrifier pour son alliée, et d'obtenir pour elle des restitutions au prix de ses propres conquêtes. Elle ne voulait donc que gagner du temps, et intervenir dans les négociations de Lunéville pour en entraver la marche, et faire naître quelque cause de rupture. *Admettre un négociateur anglais à Lunéville,* disait Napoléon, *c'était lui mettre entre les mains la navette et les fils pour tramer une nouvelle coalition.*

Au reste, ces subtilités n'aboutirent qu'à retarder d'un an la paix dont l'Angleterre avait rejeté l'offre avec tant de dédain en janvier 1800, après le 18 brumaire, et qu'elle sollicita en 1801 (21 mars).

A la suite de la troisième note, dictée à Sainte-Hélène sur l'ouvrage du général Mathieu Dumas, qui a pour titre : *Précis des événements militaires,* l'empereur fait les réflexions suivantes :

« C'était un spectacle assez satisfaisant pour un vrai « Français que celui des changements qui s'étaient opérés en « si peu de mois. En janvier 1800, la France sollicitait la « paix; lord Grenville répondait par un torrent d'injures, « se permettant les plus étranges insinuations. Il désirait « qu'un prince de cette race des rois qui, durant tant de « siècles, sut maintenir au dedans la prospérité de la nation

« et lui assurer de la considération et du respect au dehors,
« remontât sur le trône de France. Il exhortait le premier
« consul à constater par des preuves la légitimité de son
« gouvernement; et aujourd'hui, c'était le même lord
« Grenville qui demandait comme grâce d'être admis à
« traiter avec la république; il proposait même d'acheter
« cette grâce par des concessions navales.

« Les négociations pour un armistice naval furent rom-
« pues. Les places d'Ingolstadt, d'Ulm et de Philipsbourg fu-
« rent remises par l'Empereur à la France pour prix d'une
« prolongation de trêve de six semaines. Peu de mois après,
« la paix de Lunéville sauva la maison d'Autriche, et ren-
« dit le calme au continent. Et enfin, peu après, le cabinet
« de Saint-James signa les préliminaires de Londres, par
« lesquels l'oligarchie anglaise confondue reconnut la ré-
« publique française, agrandie non-seulement des pro-
« vinces belges, mais encore du Piémont, de Gênes et de
« toute l'Italie. Et de combien de millions ne s'était pas
« accrue la dette de l'Angleterre ! Tel fut le résultat de la
« politique passionnée de Pitt. » (Ce qui suit a été égale-
ment dicté par l'empereur, mais n'a pas été imprimé dans
les Mémoires qui portent son nom.) « Pitt ne voulant la
« paix qu'autant que la Belgique serait cédée à l'Autriche,
« n'était pas sincère en demandant à entrer au congrès de
« Lunéville. Pendant les six semaines qu'ont duré les pour-
« parlers entre M. Otto et lord Grenville sur la question
« de l'armistice naval, si celui-ci eût été disposé à la paix,
« il l'eût insinué et l'eût prouvé dans ses conversations con-
« fidentielles. Il ne dit rien qui pût détruire l'impression
« contraire. Lorsqu'on négocia les préliminaires de Lon-
« dres, dès les premières paroles de lord Hawkesbury, on
« vit que le cabinet anglais était sincère. M. Mathieu

« Dumas montre peu d'habitude des affaires, en s'imagi-
« nant que la rupture de la négociation entre les deux pays
« a tenu à l'admission au ou refus d'admettre six frégates
« dans le port d'Alexandrie. C'eût été aussi fou de la part
« de l'Angleterre que de la part de la France. Il arrive à
« la guerre qu'une armée de cent mille hommes bat en re-
« traite après avoir perdu trente à quarante hussards dans
« une reconnaissance que fait le général en chef; est-ce
« qu'une si légère perte est la cause de la retraite? non,
« mais la retraite est le résultat de la reconnaissance. »

NOTE II.

Du traité de paix de Lunéville.

Les préliminaires d'une paix avantageuse à l'Autriche avaient été signés à Paris le 28 juillet 1800, mais n'avaient pas été ratifiés par l'empereur d'Allemagne. Six semaines après, le cabinet autrichien avait demandé à reprendre les négociations, au prix de la remise de trois de ses places les plus importantes. Après cinq mois de temporisations et d'incertitudes, le traité de paix de Lunéville avait été signé; mais les circonstances avaient changé. Si l'Autriche, renonçant à son système dilatoire, fût entrée franchement dans la négociation, et n'eût pas voulu tenter de nouveau le sort des armes, elle aurait pu sauver Mantoue et la Toscane, et rétablir le roi de Sardaigne en Piémont. L'offre en fut faite au plénipotentiaire autrichien. La modération de la France enhardit l'Autriche à élever ses prétentions, et à

insister sur l'admission d'un plénipotentiaire anglais. Pendant ces débats, l'armistice expirait. L'Autriche préféra courir la chance des combats; mais le retour du général Bonaparte avait ramené la victoire sous nos drapeaux. Les espérances du cabinet de Vienne furent trompées : l'occasion favorable était perdue. Après la victoire d'Hohenlinden, les conditions ne furent plus les mêmes. Ainsi les ennemis de la France conspiraient pour sa grandeur, et conduisaient Napoléon par la main au faîte de la puissance. Déjà ils avaient refusé trois fois la paix à des conditions inespérées. A mesure que le gouvernement français se montrait plus modéré, leurs prétentions grandissaient. L'expérience ne put les éclairer.

Le point de la négociation que le ministre autrichien défendit avec le plus d'opiniâtreté, fut la conservation des États ecclésiastiques allemands. Il aurait voulu que les électeurs et les princes ecclésiastiques obtinssent sur la rive droite l'équivalent de ce qu'ils laissaient sur la rive gauche. L'Autriche sentait que leur suppression était un coup mortel porté à son influence, et plus tard à sa domination en Allemagne. Mais leur conservation eût absorbé la plus grande partie des biens disponibles sur la rive droite. Où donc les autres princes, dont l'héritage appartenait à leurs familles, auraient-ils trouvé le dédommagement de leurs pertes? D'ailleurs l'abus de conserver à l'autorité ecclésiastique des intérêts temporels à défendre, et de laisser l'Allemagne morcelée entre des milliers de petites principautés ou seigneuries exerçant le droit de souveraineté, appelait une réforme attendue depuis longtemps. Un seul des quatre électeurs ecclésiastiques fut conservé; son siége fut transféré de Mayence à Ratisbonne.

La conservation du grand-duc de Toscane en Italie tenait

aussi fort à cœur à l'Autriche. A l'ouverture du congrès, ce prince eût pu conserver ses États. L'Autriche se bornait plus tard à demander pour lui les trois légations qu'elle avait d'abord convoitées pour elle-même ; mais l'Italie devait lui échapper comme l'Allemagne. L'indemnité du grand-duc fut le duché de Salzbourg. L'intérêt maritime de la France, la sûreté des nouveaux États d'Italie, la nécessité d'écarter de ce pays l'influence ennemie de l'Autriche, décidèrent le premier consul à profiter des avantages que la guerre lui avait procurés. Des ouvertures personnelles que fit M. de Cobenzl à Joseph Bonaparte furent pour le plénipotentiaire français un motif de plus pour insister sur la cession de la Toscane, qui fut consentie. Un ultimatum fut notifié au ministre autrichien. Malgré tous ses efforts et la menace de chercher des ressources dans son désespoir, le cabinet de Vienne dut fléchir, en regrettant amèrement de n'avoir pas écouté les premières propositions de la France. La paix fut signée le 9 février.

NOTE III.

De la répartition des indemnités.

L'article 7 du traité de Lunéville avait stipulé que l'Empire serait tenu de donner aux princes héréditaires, dépossédés sur la rive gauche du Rhin, un dédommagement pris dans le sein dudit Empire, suivant des arrangements qui seraient ultérieurement déterminés. Le premier consul, satisfait d'avoir assuré aux princes laïques qui se trouvaient dans ce cas une compensation, en leur donnant l'espérance d'un agrandissement qui devait lui attacher ces princes, ne

pressa pas beaucoup le règlement de ces indemnités. La lenteur germanique et les prétentions de l'Autriche l'entravèrent pendant plus d'un an. Le gouvernement français, déterminé à ne pas y céder, et à profiter de tous les avantages qu'il s'était assurés par le traité de Lunéville, voulut déjouer les intrigues et les sourdes menées suscitées pour l'écarter de toute participation dans le partage des indemnités. Il proposa au cabinet russe de se joindre à lui pour presser la conclusion de ces affaires. En conséquence, M. de Buhler, ministre de Russie à Munich, et M. de la Forêt, qui avait été nommé ministre de France dans la même résidence après la signature de la paix de Lunéville, furent envoyés à Ratisbonne pour y présenter à la diète un plan général d'indemnisation.

Après sept mois de discussions, le règlement et la répartition définitifs des indemnités furent consommés. La suprématie qu'exerça la France dans les nouveaux arrangements commença à établir son influence en Allemagne. Cette affaire fut conduite par le premier consul avec une habileté dont l'école de M. de Talleyrand attribue une grande part à ce ministre; il a été sans contredit un instrument précieux pour l'exécution d'une grande idée politique. Le concours de la Russie dans les opérations de Ratisbonne ne donna à cette puissance que le rôle de témoin; la France y eut toute la prépondérance. Sa haute influence et l'exagération des demandes des parties intéressées la servirent à merveille. Le partage des indemnités réclamées par les petits princes donna lieu à une foule d'abus. La justice distributive fut rarement observée, et il n'y a pas d'exagération à dire que les possessions à répartir furent mises à l'encan. Mais les plaintes timides qui s'élevèrent furent étouffées. Les princes qui profitèrent des abus ne s'en van-

tèrent pas; ceux qui en souffrirent n'osèrent pas élever une voix qui arrivât jusqu'au premier consul. Il eut cependant des soupçons qui ne s'éclaircirent que plusieurs années après. M. Helflinger, ministre de France dans une des cours secondaires d'Allemagne, parvint enfin à se procurer la liste des exactions avec le nom de leurs auteurs. L'empereur l'envoya à M. le comte Mollien, ministre du trésor public, avec ordre de faire verser à la caisse d'amortissement les sommes indûment perçues. Les soins de la guerre et diverses considérations l'empêchèrent de poursuivre rigoureusement l'exécution de cet ordre. La restauration sauva la bourse des coupables, qui eurent le double avantage de rester impunis, et d'obtenir la faveur du nouveau gouvernement, en se montrant ennemis et victimes du gouvernement déchu.

NOTE IV.

Du concordat.

Le rétablissement de la religion était une idée arrêtée dans l'esprit du premier consul. Il était pénétré de l'importance d'une religion. Le catholicisme paraissait détruit. La plupart des hommes influents dans les affaires de l'État étaient portés vers le protestantisme, mais la très-grande majorité des Français tenait au culte catholique. Dans presque tous les départements, cet attachement est indestructible. Malgré la confiance inouïe qu'inspirait le premier consul, il n'était pas en son pouvoir de choisir entre les deux cultes. En adoptant le protestantisme, il fallait s'attendre à des dissensions d'autant plus vives, que la conviction était plus enracinée, rallumer par conséquent des querelles

de religion et créer un schisme, quand les progrès de la civilisation et les sentiments personnels du chef de l'État lui prescrivaient d'éteindre tous les partis. Mais indépendamment du motif que, né dans la religion catholique, il lui répugnait de l'abandonner pour une autre dont les avantages ne lui paraissaient pas décisifs, d'autres motifs le portaient à donner la préférence au catholicisme. La France n'est pas isolée, elle est entourée d'États catholiques; elle avait besoin de tous ses avantages. En renonçant à sa communion, elle réveillait en Europe des inquiétudes sur sa politique et sur ses principes, quand elle avait à calmer par tous les moyens celles qu'avait inspirées la révolution. Dans la situation où la France et son chef se trouvaient placés, il mettait dans ses intérêts le pape, en profitant de son influence, qui n'était point alors à craindre, et qui ne pouvait que servir le gouvernement. L'Italie restait attachée à la France. L'arrière-pensée du premier consul était de ramener le culte catholique à la pureté de l'Évangile, et d'arriver à la séparation du spirituel et du temporel, si propre à assurer la paix religieuse. Cet immense résultat, qui fut sur le point d'être obtenu plus tard, aurait eu une influence incalculable sur la tranquillité de l'Europe; et les discordes religieuses, qui ont causé tant de troubles et de malheurs, auraient cessé de faire craindre leur retour. Le premier consul, en cela comme sur bien d'autres points, avait devancé un ordre de choses qui ne peut manquer de s'établir plus tard. Mais en matière religieuse, il faut procéder lentement et par gradation. Les réformes de ce genre ne se calculent pas dans le cabinet, elles sont l'ouvrage des circonstances. Le tout est de venir à propos; il n'appartient à aucun pouvoir humain de les avancer. Ce qu'il importait d'abord, c'était de

réunir les esprits divisés sur les croyances religieuses, et de satisfaire au vœu presque général des habitants de la France. Une partie de ces considérations a été développée par les conseillers d'État qui ont exposé les motifs des négociations du concordat devant le tribunat et le corps législatif.

Préoccupé de ces grandes idées, le premier consul résolut de tenter un rapprochement avec le pape. Il eut beaucoup de résistance à vaincre dans ses conseils. Monsignor Spina, archevêque de Corinthe, fut envoyé à Paris pour nouer une négociation. Les articles préliminaires proposés par le gouvernement ayant été agréés par le conseil des cardinaux, avec quelques modifications, le pape, pour donner plus de solennité à cet acte, et en assurer le prompt accomplissement, envoya son secrétaire d'État, le cardinal Consalvi, qui arriva à Paris dans les premiers jours de juin. Il eut avec le premier consul plusieurs conférences, à la suite desquelles des négociations s'ouvrirent entre les envoyés du pape, qui furent le cardinal Consalvi, l'archevêque de Corinthe et le père Caselli, théologien consultant de Sa Sainteté, et le plénipotentiaire français Joseph Bonaparte, auquel le premier consul adjoignit le conseiller d'État Cretet, et l'abbé Bernier qu'il avait déjà employé dans la Vendée, à son entière satisfaction, pour seconder la mission conciliatrice du général Hédouville.

Huit jours après l'arrivée à Paris du cardinal Consalvi, un concile national fut convoqué. Quarante-cinq archevêques et évêques et quatre-vingts députés ecclésiastiques du second ordre s'assemblèrent à Notre-Dame. Par une nouvelle déclaration des principes de l'Église gallicane, cette assemblée proclama que l'Église de France avoue le pape pour son chef, mais ne lui reconnaît aucun droit sur le tem-

porel de l'État. Cette déclaration parut destinée à fixer les bases de la convention projetée et à en appuyer les négociations. Elles traînèrent en longueur ; mais la crainte que le premier consul ne prêtât l'oreille aux suggestions des conseillers d'État dont la majorité inclinait au protestantisme, et la menace d'établir une Église gallicane, décidèrent le cardinal Consalvi à en finir. Le 15 juillet, le concordat fut signé. Quand il fut connu, le parti républicain et les idéologues, comme Napoléon les appelait, blâmèrent hautement cet accommodement avec la cour de Rome, prétendant que c'était revenir aux idées gothiques, introduire un pouvoir étranger dans l'État, et accorder un privilége au clergé catholique, dans un pays où l'égalité des cultes était proclamée. D'autres moins passionnés, en convenant que cet accord avait quelques avantages, auraient voulu voir admis le mariage des prêtres. Mais la clause dont l'omission a été d'autant plus regrettable qu'elle fut dans la suite la source de fâcheux démêlés entre le pape et l'empereur, est la fixation d'un délai dans lequel le pape aurait été tenu d'instituer canoniquement les évêques. Il en fut question dans les conférences qui eurent lieu pour la négociation du concordat. Mais on jugea qu'on avait déjà obtenu du pape d'assez grandes concessions, pour ne pas devoir insister sur celle-là. Cette omission est devenue une arme funeste dans les mains du chef de l'Église. Ceux qui ont reproché au gouvernement de n'avoir pas exigé le mariage des prêtres, ou de n'avoir pas établi une Église gallicane, n'ont point réfléchi que ces matières ne s'improvisent pas ; que c'était avoir obtenu beaucoup pour le moment ; qu'il fallait attendre de la marche des événements les améliorations, de la nécessité desquelles la nation et le gouvernement convenaient.

Quoi qu'il en soit, le concordat opéra un grand bien. Il fut un gage de réconciliation pour la très-grande majorité des Français. En faisant disparaître les distinctions de prêtre insermenté et assermenté, il dissipa aussi les scrupules qu'inspiraient les acquisitions de biens nationaux. La morale retrouva la sanction puissante de la religion, et le respect pour les opinions religieuses assura l'empire des lois. D'un autre côté, le concordat prépara les réformes exigées par les progrès des connaissances humaines que méditait Napoléon, mais qui ne pouvaient être que le produit du temps et des événements. Le clergé cessa d'être un corps dans l'État et d'être propriétaire; il fut salarié et soumis à une discipline qu'il observa pendant plusieurs années d'une manière conforme aux lois, en se renfermant dans les limites qui lui étaient tracées. Contenu par la main ferme du chef de l'État, il n'aurait pas tenté de les franchir, si, profitant de toutes les préoccupations du gouvernement, il n'avait pas été encouragé à élever ses prétentions, et à susciter des tracasseries qui croissaient à mesure que les temps devenaient plus difficiles. On ne peut nier que l'esprit d'empiétement de la cour de Rome n'ait mis à de rudes épreuves la patience et la modération de l'empereur, et n'ait rendu souvent vaines les précautions que lui avait suggérées sa prévoyance, pour défendre l'État contre les entreprises sacerdotales. Les troubles occasionnés par la partie influente du clergé, enhardi dans ses hostilités par les revers qu'ont essuyés nos armées, ont donné gain de cause aux détracteurs du concordat, et ont justifié en apparence les censures dont il a été l'objet. Sans doute le gouvernement de la France a retiré des fruits amers d'un acte inspiré par le désir de ramener la paix dans l'Église, et accordé aux vœux du représentant sur la terre d'un Dieu

de paix et de charité. Mais il aurait triomphé des embarras qu'il lui a causés, si la paix de l'Europe lui eût permis d'épurer la puissance spirituelle du pape de l'alliage des intérêts temporels, le plus grand obstacle à toute paix religieuse.

Je dois parler, à propos du concordat, d'une mesure que décida en grande partie la prochaine présentation de cette convention au corps législatif et au tribunat. Une assez vive opposition avait marqué les sessions de ces deux assemblées, et en particulier du tribunat. La plupart des lois présentées avaient été défavorablement accueillies ; deux même avaient été rejetées. Des paroles hostiles avaient été prononcées à la tribune. Elles firent penser au premier consul qu'il ne pouvait pas compter sur une coopération sincère, et que la présence des tribuns qu'il jugeait malveillants ou égarés par un faux zèle pour les libertés publiques, nuirait à l'introduction des améliorations qu'il avait conçues. Le renouvellement des cinquièmes du tribunat et du corps législatif qui, aux termes de la constitution, devait s'opérer annuellement, lui parut une occasion favorable d'éloigner les membres qui s'étaient le plus opposés à l'acceptation des lois proposées par le gouvernement. Le mode de renouvellement annuel des cinquièmes des membres du corps législatif et du tribunat n'ayant pas été déterminé par l'acte constitutionnel, le sénat se trouvait libre d'y procéder ou par l'élection ou par la voie du sort. Il adopta le premier parti. En réélisant les quatre cinquièmes des deux autorités, les vingt tribuns les plus récalcitrants ne furent pas réélus. L'influence du gouvernement fut reconnue dans cet acte du sénat ; on se réfugia dans l'objection que la loi n'était pas matériellement violée. Cette épuration, car il faut l'appeler par son nom, excita alors et excite encore aujourd'hui la réproba-

tion d'hommes honorables, indépendants, plus familiarisés avec les théories qu'éclairés par la pratique, et qui ont pour devise : Périsse l'État plutôt que les principes ! mais cette mesure était impérieusement commandée par la nécessité. Il fallait ou persister dans la volonté ferme de faire de bonnes lois, ou y renoncer, en subissant le joug d'hommes qui, pour la plupart jugeant faible un gouvernement naissant, voulaient se rendre nécessaires en embrassant une opposition systématique. Le choix du premier consul entre ces deux alternatives n'était pas douteux.

Une session extraordinaire fut convoquée le 5 avril. La première loi qui y fut présentée fut le concordat. Il fut adopté à une très-forte majorité.

Le 18 avril, jour de Pâques, un *Te Deum* fut chanté dans l'église de Notre-Dame, pour célébrer le rétablissement du culte et la paix d'Amiens. Le premier consul prit à cette occasion une livrée verte avec galons d'or. La messe fut dite par le cardinal Caprara. Le corps diplomatique y assista. Les évêques nommés prêtèrent serment. Le soir, il y eut illumination générale. L'opposition qu'avait montrée le philosophisme se traduisit, de la part de quelques généraux, par des quolibets qui n'excitèrent que le sourire.

Des trois prélats envoyés de Rome pour négocier le concordat, le cardinal Consalvi et monsignor Spina étaient des hommes très-éclairés. Le père Caselli, qui leur avait été adjoint pour leur servir de conseil dans tout ce qui concernait les formes, les cas de conscience et le protocole pontifical, était un homme simple et de bonne foi, renfermé dans le cercle des questions théologiques, dont il avait fait l'étude de sa vie. Le cardinal Consalvi, sans blâmer ouvertement le décret du concile de Trente qui prescrit le célibat des prêtres, ne repoussait pas, dans la conversation,

l'idée de leur permettre le mariage. Il ne proscrivait pas les jeux de la scène, et ne se serait pas fait scrupule, disait-il, d'assister à la représentation d'une pièce morale sur nos théâtres. Ces discours ne l'engageaient à rien; ils étaient une concession sans conséquence faite à l'esprit philosophique qui l'assiégeait à Paris. Tout en parlant comme un homme affranchi de préjugés, il n'aurait pu se conduire que selon l'esprit de l'Église. Il ne parlait aussi librement du mariage des prêtres, que parce que cette question avait été écartée, soit qu'elle n'entrât pas dans les vues du premier consul, soit qu'il ne voulût pas compliquer des questions déjà assez épineuses.

Le concordat est l'acte le plus important peut-être du gouvernement de Napoléon. Après l'avoir considéré sous ses rapports politiques et dans ses effets généraux, il manquerait quelque chose à l'appréciation de cette grande œuvre, si l'on passait sous silence la part qu'y ont eue les sentiments personnels du chef de l'État. Quelques-uns ont pensé que les croyances religieuses n'étaient, aux yeux de Napoléon, que des superstitions consacrées par le temps, et qu'en rétablissant le culte catholique, il ne s'en servait que comme d'un instrument de son ambition, sans tenir autrement compte de l'influence sociale de la religion. Ceux qui ont parlé ainsi ignoraient que Bonaparte était sincèrement religieux, et j'ajouterai catholique. Il détestait également le cynisme philosophique qui inspire le dédain de la religion, considérée par lui au contraire comme l'appui de la morale et des bonnes mœurs, et la bigoterie qui restreint l'intelligence humaine. Si dans des conversations familières, ou dans des discussions où l'entraînait l'abondance de ses idées, envisageant l'histoire du catholicisme dans ses vicissitudes diverses, il a porté des jugements applicables à certains

lieux ou à certains temps, on serait dans une grande erreur, si l'on en concluait qu'en flétrissant les abus et les excès commis au nom de la religion par ses ministres, il méconnût l'influence civilisatrice du christianisme, et qu'il fût un philosophe sceptique ou incrédule. Son respect pour la doctrine de l'Évangile était le résultat de sa conviction et des impressions de son enfance, qui étaient toujours vivantes dans son âme; témoin les idées religieuses que réveillait en lui la cloche de l'église de Rueil, qu'il entendait du jardin de la Malmaison, et son recours aux consolations et aux secours de la religion dans son heure suprême, à Sainte-Hélène. En rétablissant le culte catholique en France, il comblait le vide que son absence laissait dans l'État, mais il obéissait en même temps à un instinct religieux.

NOTE V.

Des préliminaires de Londres.

En même temps que la paix continentale se signait à Lunéville, MM. Pitt, Dundas et Grenville, fougueux partisans de la guerre, jugeant la paix avec la France inévitable, se retiraient pour faire place à de nouveaux ministres. Ils ne voulaient pas encourir, aux yeux de l'aristocratie et du commerce anglais, la responsabilité d'une épreuve qui ferait voir si l'état de paix était plus avantageux à ces deux classes influentes de la nation, que l'état de guerre.

Les ministres que remplaçaient MM. Addington et Hawkesbury avaient ordonné que les bateaux pêcheurs fussent poursuivis et capturés comme les bâtiments de guerre.

En réponse à la communication qui fut donnée à M. Otto, remplissant à Londres les fonctions de commissaire français pour l'échange des prisonniers, d'un acte qui violait tous les usages et toutes les lois de la guerre, M. Otto avait déclaré qu'il avait reçu l'ordre de quitter l'Angleterre, où son séjour devenait inutile, mais que son gouvernement n'userait pas de représailles, et que les bâtiments français armés en course continueraient à laisser la pêche libre et sans trouble. Pour réponse à la note du commissaire français, le nouveau ministère révoqua l'ordre de traiter en ennemis les bâtiments pêcheurs. Cet abandon d'une mesure qui avait donné à la guerre un caractère de barbarie indigne d'une nation civilisée, annonçait des dispositions moins hostiles. Dans les explications qui eurent lieu à ce sujet, les ministres anglais laissèrent entrevoir une tendance à un rapprochement. En effet, un mois après, M. Otto reçut une note qui contenait l'offre d'envoyer à Paris un plénipotentiaire autorisé à traiter de la paix. Cette ouverture fut accueillie avec empressement par le premier consul, qui accrédita M. Otto pour recevoir les propositions du ministère anglais, et pour traiter préalablement, et de préférence à une négociation d'apparat, des articles préliminaires de la pacification. En conséquence, lord Hawkesbury remit à M. Otto un aperçu, écrit de sa main, des bases de la paix. C'était l'abandon par la France et par ses alliés de leurs plus importantes colonies, de l'Égypte et de Malte. Ces propositions, qui reproduisaient des prétentions jugées inadmissibles à une autre époque, n'ayant pas été agréées par le premier consul, lord Hawkesbury demanda au gouvernement français sur quelles bases il entendait traiter. M. Otto fit les propositions suivantes :

L'Égypte restituée à la Porte;

Malte restituée à l'Ordre, en rasant les fortifications;

L'île de Ceylan cédée à l'Angleterre;

Le cap de Bonne-Espérance et tous les autres établissements restitués à la France et à ses alliés;

Le Portugal conservé dans son intégrité.

Le gouvernement anglais chicana sur ces points, se déclarant toutefois disposé à entrer en composition sur Malte. Il renonçait à la Martinique; mais il voulait, ou retenir la Trinité, possession espagnole, et Tabago, île française, et, dans ce cas, déclarer ports francs Demerari, Essequibo et Berbice, possessions hollandaises; ou abandonner la Trinité, mais garder les îles françaises de Sainte-Lucie et de Tabago, avec Demerari, Essequibo et Berbice. Cette alternative était embarrassante pour le gouvernement français: il fallait sacrifier l'Espagne ou la Hollande. Pour sauver à ces puissances la perte des importantes colonies dont l'Angleterre demandait la cession, le premier consul consentit à abandonner la colonie française de Tabago; mais le gouvernement anglais ne voulut pas se contenter de cette île, quoique M. Otto offrît d'y joindre Curaçao.

Enfin, après six mois de négociations, les préliminaires de la paix furent signés. Les principales conditions furent que toutes les possessions qui avaient appartenu à la France et à ses alliés leur seraient restituées, à l'exception de Ceylan et de la Trinité; que le cap de Bonne-Espérance serait ouvert au commerce des deux nations; que l'Égypte serait remise à la Porte; que la république des Sept Îles serait reconnue; que le Portugal serait maintenu dans son intégrité; enfin que Malte serait évacuée par les troupes anglaises et rendue à l'Ordre, et que la puissance garante de l'indépendance de cette île serait ultérieurement désignée. Un congrès fut indiqué à Amiens pour procéder à la rédaction du

traité définitif, dans lequel seraient résolus quelques points laissés indécis.

Les réflexions suivantes de Napoléon sur le refus de l'Angleterre d'accepter la paix qu'il lui avait offerte en 1800 seront jugées d'un haut intérêt.

« 1° Le ministre anglais a-t-il pu se refuser aux ouvertures que lui a faites le premier consul en 1800, sans se rendre responsable des malheurs de la guerre? 2° Le refus était-il politique et conforme à l'intérêt de l'Angleterre? 3° La guerre était-elle alors à désirer pour la France? 4° Quels étaient dans cette circonstance les intérêts de Napoléon? Pitt se refusa à entrer en négociation, dans l'espérance qu'en continuant la guerre, il obligerait la France à rappeler la maison de Bourbon, et à rétrocéder la Belgique à la maison d'Autriche. Si ces deux prétentions étaient légitimes et justes, il a pu, en justice, se refuser à la paix; mais si l'une et l'autre étaient illégitimes et injustes, il a rendu son pays responsable de tous les malheurs de la guerre. Or la république avait été reconnue par toute l'Europe; l'Angleterre elle-même l'avait reconnue en chargeant, en 1796, lord Malmesbury de ses pleins pouvoirs pour traiter avec le Directoire. Ce plénipotentiaire s'était rendu successivement à Paris et à Lille : il avait négocié avec Charles Lacroix, Letourneur et Maret, ministres du Directoire. D'ailleurs, la guerre n'avait pas pour but le retour des Bourbons. Les provinces de la Belgique avaient été cédées par l'empereur d'Autriche au traité de Campo-Formio en 1797; l'Angleterre avait reconnu leur réunion à la France par les négociations de lord Malmesbury à Lille. Elles faisaient légitimement partie de la république. Vouloir les en séparer, c'était vouloir usurper, déchirer, démembrer un État reconnu. Ces deux prétentions étaient injustes et illégitimes.

« 2° Cette politique du ministre Pitt était-elle bien conforme à l'intérêt de l'Angleterre? Pouvait-il raisonnablement se flatter d'obtenir la Belgique par la continuation de la guerre? N'eût-il pas été plus sage de donner la paix au monde, en s'assurant des avantages réels et durables? Les rois de Sardaigne et de Naples, le grand-duc de Toscane et le pape eussent été rétablis ou consolidés sur leurs trônes. Le Milanais eût été assuré à l'Autriche, la Hollande évacuée par les Français, ainsi que la Suisse et Gênes. L'influence anglaise eût pu s'établir dans ce pays. L'Égypte eût été restituée à la Porte, et Malte à l'Ordre. Ceylan, le cap de Bonne-Espérance et la Trinité eussent assuré la puissance anglaise dans les deux Indes. Quel magnifique résultat de la campagne de 1799 ! Ces avantages étaient certains; les espérances auxquelles on les sacrifiait étaient moins probables. En 1799, la coalition avait été victorieuse en Italie, mais battue en Suisse, en Hollande et en Orient. La France venait de changer son gouvernement. A cinq personnes divisées et peu habiles, succédait un homme dont les talents militaires et les connaissances étaient éprouvés. Il avait été élevé par le vœu de la nation. A son nom seul, la Vendée s'était soumise; les Russes étaient en marche pour repasser la Vistule. Lord Grenville avouait lui-même que si le premier consul voulait céder la Belgique, le peuple français s'y opposerait. L'objet de la guerre était donc reconnu populaire en France. Berlin, Vienne, Londres purent se tromper en 1799, les circonstances étaient si nouvelles ! En 1800, les hommes d'État anglais étaient-ils excusables de tomber dans la même erreur? Il était probable que la campagne de 1800 serait favorable à la France; qu'elle reprendrait l'Italie; que si enfin le succès était douteux, l'Angleterre n'en serait pas moins obligée de payer d'immenses subsides

pendant plusieurs années ; car pour arracher la Belgique à la France, il faudrait la réunion de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, ou au moins d'une de ces puissances à la coalition. Or, ce résultat ne pouvait être obtenu par la campagne de 1800. Il ne fallait donc pas courir les chances de cette campagne.

« 3° L'intérêt de la république française était l'opposé de celui de l'Angleterre. Si elle eût fait la paix alors, elle l'eût faite après avoir perdu l'Italie. Elle eût rétrogradé par l'effet d'une seule campagne douteuse. Cela eût été déshonorant, et eût engagé les rois à se coaliser de nouveau contre elle. Toutes les chances de la campagne de 1800 lui étaient favorables. Les Russes étaient partis, la Vendée pacifiée, les factions de l'intérieur comprimées, et la confiance entière dans le chef de l'État. La république ne pouvait et ne devait faire la paix qu'après avoir rétabli l'équilibre de l'Italie. Elle ne pouvait que manquer à son caractère et compromettre son avenir, en signant une paix moins avantageuse que celle de Campo-Formio. La guerre lui était nécessaire à cette époque pour maintenir l'énergie et l'unité de l'État qui était mal organisé. Le peuple eût exigé une grande réduction dans l'impôt et le licenciement d'une partie de l'armée, de sorte qu'après deux ans de paix, la France se fût présentée avec un grand désavantage sur le champ de bataille.

« 4° Napoléon avait besoin de la guerre. Les campagnes d'Italie, la paix de Campo-Formio, l'expédition d'Égypte, le 18 brumaire, l'opinion unanime du peuple pour l'élever à la suprême magistrature, l'avaient sans doute placé bien haut. Un traité de paix qui eût dérogé à celui de Campo-Formio, qui eût annulé toutes ses créations d'Italie, eût flétri les imaginations françaises, et lui eût ôté la force de

terminer la révolution, avec la possibilité d'établir un système définitif et permanent. Il le sentait; il attendait impatiemment la réponse de Londres. Cette réponse le remplit d'une secrète satisfaction. Plus l'oligarchie anglaise se plaisait à outrager la révolution, plus elle servait les intérêts secrets de Napoléon, qui dit à son ministre : « Cette réponse ne pouvait nous être plus favorable. » Il pressentait dès lors qu'avec des politiques si passionnés, il éprouverait peu d'obstacles à remplir ses destinées. Pitt, si distingué par ses talents parlementaires et ses connaissances dans l'administration intérieure, était dans la plus complète ignorance de ce qu'on appelle politique. En général, les Anglais n'entendent rien aux affaires du continent, surtout à celles de la France. La gloire de la France a été portée au plus haut point, toute l'Europe lui a été soumise; et lord Grenville a été obligé en peu de mois, après ses déclamations injurieuses contre la nation, de signer une paix plus avantageuse pour nous que celle de Campo-Formio, puisque nous y avons gagné le Piémont et la Toscane.

« Il a fallu le poignard d'un assassin pour faire tomber le commandement de l'armée d'Orient dans les mains d'un homme distingué sous plusieurs rapports, mais dépourvu de génie militaire, pour que l'Égypte ne fût pas à jamais réunie à la France; car Français et Anglais conviennent qu'Abercrombie eût été battu si Kléber eût vécu. Déjà la Porte avait montré des dispositions favorables à la France en abandonnant l'Égypte. De quel poids un fanatique de vingt ans n'a-t-il pas pesé dans la balance du monde ! »

IV

Communication de Joseph Bonaparte relative à mon entrée au cabinet du premier consul. — Réception aux Tuileries par madame Bonaparte. — Dîner avec le premier consul. — Audience donnée le soir dans son cabinet. — Première journée. — Description de ce cabinet. — Bureau des cartes et bibliothèque. — Le père Dupuis. — Souvenirs vivants de la jeunesse de Napoléon. — État de la maison du premier consul. — Premiers travaux du cabinet. — M. de Bourrienne. — Sur quel pied il était auprès du premier consul. — Disgrâce de M. de Bourrienne. — Cause de sa disgrâce. — Je reste seul au cabinet. — Détails à ce sujet. — Prise de possession du château de Saint-Cloud. — Portraits de Charles XII et de Gustave-Adolphe. — Arrivée à Paris de Canova et de Paesiello. — Profanation de la statue de Napoléon. — Démarche du cabinet prussien auprès du comte de Lille à Varsovie. — Lettre de ce prince et réponse du premier consul. — Altération d'une lettre de Napoléon au roi Joachim. — Séjour du premier consul à la Malmaison. — Projet de chasser les Barbaresques de la côte d'Afrique. — Retraite de Fouché.

Le lecteur me pardonnera de m'être longtemps arrêté sur ma première initiation à la connaissance d'une histoire dont mon attention n'était distraite alors par aucun autre objet, et dont le magnifique début, marqué par les transactions les plus impor-

tantes de cette ère nouvelle, la paix continentale, le concordat et la paix maritime, intéressait plus particulièrement mes souvenirs. La paix générale a marqué le temps où j'ai été admis dans la confiance de Napoléon, et où mon sort a commencé à être lié à sa destinée. C'est une date fastueuse pour un événement de mince importance ; et ce rapprochement de nos destinées paraîtra sans doute présomptueux. Il y aurait plus de modestie à dire que j'ai subi l'influence magnétique que ce puissant génie a exercée sur ceux qui l'ont approché. Satellite fidèle à l'impulsion que j'en ai reçue, je n'ai cessé de rouler dans la sphère d'attraction de ce soleil pour lequel la devise : *Nec pluribus impar,* cesse d'être adulatrice, et n'est plus que vraie. — J'achèverai rapidement le récit des années que j'ai passées auprès de Napoléon, consul et empereur, avant d'aborder le sujet de l'écrit dans lequel je me propose moins de passer en revue les événements qui remplissent cette grande épopée, que d'essayer d'en faire connaître le héros sous des rapports privés, depuis son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise.

Je revins à Paris dans les derniers jours de mars avec Joseph Bonaparte. Ce ministre me prit un jour à part ; il me dit que le premier consul désirait me voir, et qu'il me recevrait aux Tuileries le lendemain. Il me confia que le premier consul avait résolu de m'attacher à son cabinet ; qu'il avait à se plaindre de Bourrienne ; que lorsque je serais au courant de

ses affaires, il le congédierait, et que j'occuperais sa place. Je reconnus dans cette confidence une nouvelle preuve de la bienveillance attentive de Joseph Bonaparte, qui l'avait porté à s'occuper de mon avenir ; mais je dois dire que l'ouverture qu'il me fit me consterna. Je le priai de détourner le premier consul de ce projet, alléguant que je ne me sentais nullement propre aux fonctions qu'il me destinait, et en lui avouant que je redoutais la perte de mon indépendance. Joseph Bonaparte me dit tout ce que la bienveillance dont il m'honorait lui suggéra, pour me persuader de ne pas repousser une occasion d'avancement et de fortune que son amitié m'avait ménagée. Je me souviens que le général Bernadotte, qui était présent, se joignit à lui pour me déterminer, me vantant le bonheur de vivre auprès d'un si grand homme, d'être le témoin continuel des inspirations de son génie. Enfin les expressions lui manquaient pour rendre l'admiration et le dévouement qu'il paraissait éprouver pour le premier consul.

Dans la matinée du 2 avril, Joseph Bonaparte me remit une lettre du général Duroc, qui m'annonçait que le premier consul me recevrait dans la journée à cinq heures après midi. Je dus me rendre à cette invitation qui était un ordre. Le général Duroc me conduisit chez madame Bonaparte, qui me reçut avec une grâce et une politesse exquises. Elle eut la bonté de causer avec moi du sujet qui m'amenait aux Tuileries. Ses manières affectueuses m'encoura-

gèrent à lui parler de mon éloignement pour les fonctions qui m'étaient destinées ; et elle en vint à me faire convenir que je resterais seulement trois ans auprès du premier consul ; qu'à l'expiration de ce temps, je serais libre de me retirer, m'assurant que le premier consul me récompenserait par un emploi honorable, et qu'elle se chargeait de lui faire agréer cet arrangement. Je cite cette circonstance pour faire voir combien elle était ingénieuse à entrer dans les sentiments des autres, et à paraître adopter leurs illusions. En y réfléchissant, je ne pouvais guère me flatter que le premier consul voulût consentir à cette espèce de transaction, et qu'il pût trouver bon que je lui fisse des conditions. Madame Bonaparte me dit que le premier consul me faisait l'honneur de me retenir à dîner. Madame Louis Bonaparte entra un moment après dans le salon ; la conversation devint générale. Pendant ce temps, les heures s'écoulaient. Enfin, vers sept heures, le bruit de pas pressés qui se faisaient entendre dans un escalier aboutissant à la pièce où nous nous trouvions, annonça l'arrivée du premier consul. Madame Bonaparte me présenta à lui. Il daigna m'accueillir avec une aménité qui dissipa la crainte respectueuse dont j'étais saisi. Il passa rapidement dans la salle à manger ; je suivis madame Bonaparte et sa fille ; madame Bonaparte me fit asseoir auprès d'elle. Pendant le dîner, qui ne dura pas plus de vingt minutes, le premier consul m'adressa souvent la pa-

role. Il me parla de mes études et de Palissot avec une bienveillance et une simplicité qui me mirent fort à l'aise, et me firent juger combien cet homme, qui portait sur le front et dans les yeux un cachet de supériorité si imposant, était doux et facile dans la vie privée.

En rentrant dans le salon, nous trouvâmes le général Davoust, avec lequel le premier consul causa en se promenant; un quart d'heure après, il disparut dans le petit escalier d'où je l'avais vu descendre, sans me parler du sujet pour lequel il m'avait mandé. Je restai jusqu'à onze heures chez madame Bonaparte; je l'avais priée de vouloir bien me dire si je devais me retirer, pensant que j'étais oublié, mais elle m'en dissuada, en m'assurant que le premier consul me ferait appeler. En effet, un valet de chambre vint me chercher, je le suivis dans un long corridor, jusqu'à un escalier qui nous conduisit à une petite porte où il frappa. Cette porte avait un guichet que je regardais avec curiosité. Dans la disposition d'esprit où j'étais, il me sembla que j'arrivais en vue d'un lieu d'éternelle clôture, et je levai involontairement les yeux, pour voir si je ne lirais pas au-dessus de la porte l'inscription de Dante :

« Lasciate ogni speranza, voi che intrate... »

Sur l'interpellation qui lui fut faite, un huissier qui avait approché la tête du guichet, ouvrit la porte

et me fit entrer dans un petit salon faiblement éclairé. Pendant qu'il allait m'annoncer, je jetai un coup d'œil rapide sur l'ameublement de cette pièce ; il consistait en quelques chaises couvertes en maroquin vert, et en un très-riche secrétaire à cylindre chargé d'ornements en bronze doré et plaqué en bois de rose, représentant des instruments de musique. J'appris depuis qu'après avoir appartenu à Louis XVI, ce meuble était devenu vacant ; il fut même relégué quelque temps après dans le Garde-Meuble. Un petit corps de bibliothèque à hauteur d'appui régnait le long d'un côté du salon ; quelques papiers y étaient épars. Je fus annoncé, et aussitôt introduit dans une pièce où je vis le premier consul assis devant un bureau ; un flambeau à trois branches, recouvert d'un réflecteur, répandait dans ce cabinet une clarté douteuse qui luttait avec l'éclat que jetait le feu allumé dans la cheminée. Le premier consul me tournait le dos, et était occupé de la lecture d'un papier qu'il acheva sans faire attention à mon entrée. Il se tourna ensuite de mon côté sans quitter son fauteuil. J'étais resté debout à la porte de son cabinet ; je m'approchai de lui. Après m'avoir regardé un moment d'un œil perçant qui m'aurait beaucoup intimidé, si je ne l'avais déjà connu, il me dit qu'il voulait m'attacher à son cabinet, et me demanda si je me sentais de force à entreprendre la tâche qui me serait imposée ; je lui répondis avec un peu d'embarras, que je me défiais

de mes forces, mais que je ferais tous mes efforts pour justifier sa confiance. Je gardai à part moi mes objections, parce que je savais qu'il ne les aimait pas; d'ailleurs, la manière dont il m'avait reçu à dîner les avait beaucoup affaiblies. Il ne parut pas mécontent de ma réponse; car il se leva, s'approcha de moi d'un air souriant, quoique un peu sardonique, et vint me tirer l'oreille, ce que je savais être une faveur. Ensuite il me dit : « C'est bien, revenez demain à sept heures du matin, et venez directement ici. » Après quoi, il me quitta pour passer dans un salon voisin. Je me retirai par le chemin que j'avais suivi pour venir. Je rentrai à l'hôtel Marbœuf qu'habitait Joseph Bonaparte; il était couché, mais je me fis annoncer chez lui, et je lui dis ce qui s'était passé. Il me donna de nouveaux encouragements, et je gagnai l'appartement que j'occupais chez lui, peu disposé à dormir, et l'âme remplie de sollicitude.

Le lendemain, je retournai aux Tuileries. J'étais préoccupé des nombreuses consignes du palais, de la difficulté de me retrouver dans ce dédale, et de la manière dont je me ferais reconnaître. Je fus étonné de la facilité avec laquelle je parvins jusqu'à la porte par où j'étais entré la veille, et que je reconnus à son guichet. A ma première vue, l'huissier m'introduisit dans le cabinet, où je ne trouvai personne. Le premier consul était dans son salon avec le ministre des finances, M. Gaudin, depuis duc de Gaëte. Je

m'assis auprès d'une table qui était placée dans l'embrasure de la croisée; là, j'attendis pendant près de deux heures que le premier consul rentrât; il arriva enfin tenant à la main un papier. Sans paraître faire attention à mon installation dans son cabinet, comme si j'en eusse été l'hôte habituel et y eusse constamment occupé la même place, il me dicta une note pour le ministre des finances avec une volubilité telle, que je pus à peine le comprendre et écrire la moitié de ce qu'il me dictait. Sans me demander si je l'avais entendu et si j'avais achevé d'écrire, il me prit le papier des mains, et ne me permit pas d'essayer de le relire; comme je lui fis remarquer que c'était un griffonnage illisible, il rentra dans son salon avec ma note, en disant que c'était une matière qui était familière au ministre, et qu'il saurait bien s'y reconnaître. Je n'ai jamais su si M. Gaudin avait pu déchiffrer mon écriture. Je craignais que mon papier ne me revînt avec une demande d'explications que j'aurais été dans l'impossibilité de donner; mais je n'en entendis plus parler.

Le premier consul revint presque aussitôt dans son cabinet. Il fit appeler le général Duroc, lui donna l'ordre de me faire préparer un logement dans le palais, et de m'inviter à la table des dames et des aides de camp de service, qui était tenue par lui. Bourrienne entra dans ce moment et parut surpris de me trouver là. Je ne l'avais pas encore vu dans le cabinet. Le premier consul lui dit de se faire disposer

un bureau dans la pièce qui précédait, et de me céder sa place dans l'embrasure de la croisée, où j'avais écrit la note qui m'avait été dictée. Bourrienne ignorait mon introduction dans le cabinet du premier consul. Il m'observa d'abord avec curiosité, en me faisant un salut assez froid ; mais il parut prendre fort bien son parti. Le général Duroc m'emmena pour déjeuner, et nous nous séparâmes de Bourrienne. Je sus depuis que l'habitude de ce dernier était de manger chez lui.

Après déjeuner, je revins au cabinet. Le premier consul n'y rentra que tard, et passa presque toute sa journée à donner des audiences dans son salon, de sorte que j'eus le temps de réfléchir à ma nouvelle position, et à m'occuper des arrangements de Bourrienne et des miens.

Je ne pouvais me lasser de considérer la pièce où je me trouvais, et de regarder les papiers qui couvraient le bureau du premier consul, auxquels je me faisais une sorte de scrupule de toucher, ne pouvant me figurer qu'il m'eût accordé, dès le premier jour, une confiance dont il ne passait pas pour être prodigue, et qu'il pût deviner si j'en étais digne ou non.

La pièce dont il avait fait son cabinet était d'une médiocre grandeur. Elle était éclairée par une seule fenêtre pratiquée dans un angle, et qui donnait sur le jardin. Le meuble principal était un magnifique bureau, placé au milieu de la pièce, chargé de bronzes

dorés et soutenu par des griffons. La table formait une espèce de boîte carrée dont le couvercle glissait sur une coulisse, de sorte qu'il pouvait se fermer sans déranger les papiers. Le fauteuil était de forme antique, le dossier couvert d'une draperie de casimir vert dont les plis étaient retenus par des cordons de soie; les bras étaient terminés par des têtes de griffons. Le premier consul ne s'asseyait ordinairement à son bureau que pour signer. Il se tenait plus habituellement sur une causeuse recouverte en taffetas vert, près de laquelle était un petit guéridon qui recevait sa correspondance du jour; elle n'en était retirée que pour faire place à celle du lendemain et être déposée sur son bureau. Un écran à plusieurs feuilles le défendait de l'ardeur du feu. Dans le fond du cabinet étaient deux grands corps de bibliothèque placés dans les encoignures en forme d'équerre, et, entre les deux, une grande pendule de l'espèce de celles qu'on appelle régulateurs; une longue armoire vitrée, à hauteur d'appui et à dessus de marbre, contenait quelques cartons; il y avait une statuette équestre en bronze du roi de Prusse Frédéric II; quelques chaises garnissaient la pièce. Tel était, si l'on en excepte le bureau qui avait été acquis à l'exposition des produits de l'industrie, comme le chef-d'œuvre de l'habile fabricant Biennais, l'ameublement sans faste du cabinet consulaire. La simplicité des goûts de Napoléon s'y faisait remarquer, comme dans tout ce qui tenait à sa personne.

La seule dépendance du cabinet était un bureau topographique ou dépôt de cartes, à la tête duquel était un officier anciennement attaché au général Clarke, dont le fils, M. Cuvillier-Fleury, littérateur distingué, après avoir fait de brillantes études et remporté le prix d'honneur au collége Louis-le-Grand, a dirigé l'éducation de S. A. R. le duc d'Aumale, et est aujourd'hui secrétaire de ses commandements.

Le bibliothécaire était M. Ripault, qui avait suivi le général Bonaparte dans l'expédition d'Égypte; c'était un littérateur habile et un bibliophile distingué; il avait été membre de la commission des sciences et des arts du Caire, et secrétaire du général Kléber. Il donna, en 1807, sa démission, sans motif plausible, et par le seul dégoût qu'il éprouva subitement pour cet emploi. L'empereur me chargea de l'engager à retirer cette démission. Je lui écrivis plusieurs lettres pressantes qui restèrent sans réponse. L'empereur dut penser alors à le remplacer. J'attirai son attention sur M. Barbier, qui tenait alors à Paris le sceptre de la bibliographie. J'avais pu juger de l'étendue de ses connaissances dans cette science, ayant été temporairement sous ses ordres à ma sortie du collége, lorsqu'il fut chargé de former les bibliothèques du Directoire et des conseils législatifs. Tous les suffrages se réunirent en faveur du savant bibliographe; il fut nommé bibliothécaire de l'empereur. M. Barbier est auteur du *Dictionnaire des Anonymes*, et de plusieurs ouvrages de biblio-

graphie et de philologie qui sont devenus classiques.

M. Amédée Jaubert, aujourd'hui pair de France, et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, était secrétaire interprète du gouvernement pour les langues orientales. Il était chargé en cette qualité de faire un grand nombre de traductions pour le cabinet. Il avait toute la confiance du premier consul pour ces traductions, au nombre desquelles il y en avait de très-importantes.

Napoléon était entouré de souvenirs vivants de sa jeunesse. Il avait auprès de lui, indépendamment de M. de Bourrienne, le colonel Lauriston, qui avait été son condisciple à l'École militaire. Le père Dupuis, ancien principal du collége de Brienne, jouissait à la Malmaison d'une retraite paisible et honorable. Quoiqu'il n'y eût là que bien peu de livres, et qu'ils fussent dans le cabinet de travail où M. Dupuis n'avait pas accès, il avait le titre de bibliothécaire. C'était un excellent homme, qui rendait à son ancien élève une espèce de culte. Il avait gardé de l'administration de l'école de Brienne des réminiscences de l'économie domestique, plus que le goût des livres et de l'étude. Il s'y était principalement occupé de la récolte des vins. Il n'avait plus à inspecter les précieux vignobles de la Champagne ; mais il achetait, à Garches ou à Suresne, des carrés de vigne sur pied, et, au moyen d'une manipulation qu'il faisait subir au raisin, il avait le secret de lui faire perdre la verdeur et l'acidité qui ont fait au vin de Suresne

une réputation proverbiale, et d'en obtenir un vin de Champagne petillant et sucré.

Le concierge de la Malmaison était un nommé Hauté, ancien concierge de l'école de Brienne. Ce brave homme et sa femme avaient aussi trouvé là une douce retraite.

Les deux frères Desmazis, qui avaient été les condisciples de Napoléon à l'École militaire, ne furent pas oubliés. L'aîné fut nommé, en 1806, administrateur de la loterie. Le plus jeune, avec lequel Napoléon avait été plus particulièrement lié, fut pourvu de la place d'administrateur du mobilier de la couronne ; dans les cent-jours, il remplit les fonctions de chambellan.

Lorsque j'arrivai aux Tuileries en 1802, je trouvai les choses ainsi établies. Le premier consul n'avait plus de table commune ; il dînait avec madame Bonaparte et avec quelques personnes de sa famille. Les mercredis, qui étaient jours de conseil, il retenait à dîner les consuls et les ministres. Il déjeunait seul ; les mets les plus simples, du vin de Chambertin trempé d'eau et une tasse de café, attestaient sa sobriété. Comme tous ses moments étaient employés, il profitait de l'heure de ce repas pour recevoir des personnes avec lesquelles il aimait à causer. C'étaient ordinairement des hommes de lettres ou des artistes.

Il y avait un gouverneur du palais qui était le général Duroc. Ce général avait dans ses attributions l'ordonnance des dépenses, la police et la surveil-

lance du palais. Il tenait table pour les officiers et dames de service et pour les aides de camp. La maison militaire se composait alors de quatre généraux commandant la garde des consuls, les généraux Lannes, Bessières, Davoust et Soult; de huit aides de camp, les colonels Lemarois, Caffarelli, Caulaincourt, Savary, Rapp, Fontanelli, Italien, et le capitaine Lebrun, fils du troisième consul. Il y avait quatre préfets du palais, MM. de Luçay, Rémusat, Didelot et Cramayel; et quatre dames, mesdames de Luçay, Talhouet, Rémusat et Lauriston. Un des généraux de la garde était de service chaque semaine chez le premier consul, ainsi qu'un aide de camp et un préfet du palais.

Les préfets du palais étaient chargés du service intérieur, du règlement de l'étiquette et de la surveillance des spectacles. Les dames étaient chargées d'accompagner madame Bonaparte; les présentations des femmes des ambassadeurs étrangers et autres étaient faites par elles. Une dame était de service chaque semaine auprès de madame Bonaparte. Dans les cérémonies ou dans les circonstances extraordinaires, les préfets du palais et les dames étaient tous présents.

Le général de la garde de service tenait table pour les officiers qui étaient de garde au palais.

Il y avait ainsi déjà à cette époque, dans la maison du premier consul, les éléments d'une cour.

La vie sédentaire et occupée que je commençai à

mener me pesa beaucoup durant les premiers mois, non à cause de l'excès du travail, qui était fort modéré alors, mais parce que je n'étais pas accoutumé à l'extrême assiduité à laquelle j'étais assujetti. Je ne dois pas cependant omettre de parler d'un voyage de trois jours que je fis, peu de jours après mon arrivée, à la suite du premier consul, à Marenil-sur-Ourcq, où le canal dérive de la rivière de ce nom. Le premier consul voulut visiter lui-même le tracé de ce canal. Je fis ce voyage à cheval; il fut une agréable distraction à la vie casanière dont le goût ne m'est venu que lorsque je n'y étais plus obligé.

Les deux projets dont je trouvai le premier consul préoccupé à mon entrée dans son cabinet, étaient une modification à l'article de la constitution qui fixait à sa magistrature une durée de dix ans, et l'institution de la Légion d'honneur. Le premier projet donna lieu à de nombreux pourparlers entre les principaux sénateurs et tribuns et le premier consul, qui ne laissa pas pénétrer sa pensée. La délibération du sénat avait prorogé de dix ans la durée de l'autorité du chef de l'État. Sur un avis du conseil d'État auquel le sénatus-consulte fut renvoyé, la prorogation temporaire fut convertie en nomination à vie. En conséquence, un arrêté des consuls prescrivit que le peuple français serait consulté sur cette question : Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie? Trois millions cinq cent soixante-huit mille huit

cent quatre-vingt-cinq votes sur trois millions cinq cent soixante et dix-sept mille deux cent cinquante-neuf citoyens qui prirent part à l'élection, répondirent par l'affirmative. Je fus chargé de porter au troisième consul (Lebrun) à Paris le projet de message au sénat, pour recevoir de lui les observations qu'une nouvelle lecture de ce projet aurait pu lui suggérer.

Le projet d'institution de la Légion d'honneur fut présenté au corps législatif et adopté vers le même temps. Je ne répéterai pas les arguments pour et contre que cette institution a soulevés. L'émulation qu'elle a inspirée, et le prix qu'attachent à sa décoration les différentes classes de la nation, qui toutes ont un égal droit d'y prétendre, sont la justification de cette grande pensée.

M. de Bourrienne, auquel je succédais de fait, quoique sans titre, avait été condisciple de Napoléon à l'École militaire; il avait commencé sa carrière avec lui, et l'avait suivi en Italie et en Égypte. Ces souvenirs, ces habitudes, la parfaite mesure dans laquelle il se tenait vis-à-vis du premier consul, lui avaient créé une position de confiance et d'intimité qui paraissait ne devoir jamais cesser. Le premier consul avait fait M. de Bourrienne conseiller d'État en service extraordinaire, et lui avait accordé des droits et des prérogatives qui en faisaient un personnage important. Il correspondait directement avec les ministres pour quelques détails de leur ser-

vice. Napoléon traitait familièrement M. de Bourrienne; il sortait assez fréquemment à pied ou en boghei, pour se promener avec lui dans le parc de Saint-Cloud. M. de Bourrienne était à peu près indépendant. Il ne mangeait ni ne logeait au palais. Il venait d'acheter une charmante maison à Saint-Cloud, l'avait meublée richement, et y donnait des dîners auxquels étaient invités des ministres, et particulièrement Fouché, des sénateurs, des conseillers d'État, etc. Il faisait des dépenses et des acquisitions qui n'étaient pas en proportion avec la fortune que le premier consul lui connaissait. Quoique leurs relations réciproques ne parussent pas altérées, cependant la contrariété que le premier consul ne témoignait pas à M. de Bourrienne, se trahissait quelquefois par des réflexions qui lui échappaient devant moi. Il me parut qu'il avait contre lui des griefs particuliers qu'il n'avait pas suffisamment éclaircis. La malheureuse affaire des frères Coulon mit fin à ses irrésolutions; elle fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase Un mercredi, jour du conseil des ministres, j'étais occupé dans le cabinet du premier consul, lorsque je le vis entrer précipitamment. Il me demanda si M. de Bourrienne était à son bureau; sur ma réponse affirmative, il l'appela du seuil de la porte. M. de Bourrienne arriva un peu troublé de l'air animé du premier consul. Celui-ci lui dit d'un ton sévère : « Remettez à Meneval les papiers et les « clefs que vous avez à moi, et retirez-vous. Que je

« ne vous retrouve point ici. » Après ce peu de mots, il retourna au conseil en tirant la porte avec force derrière lui. M. de Bourrienne, qui avait été anéanti de cette sortie subite, se livra alors au plus violent désespoir. Je mis tous mes soins à le calmer. Je tâchai de lui faire accepter des consolations et des espérances sur lesquelles je ne comptais guère, car une décision formulée d'une manière aussi laconique et aussi sévère laissait peu d'espoir. Nous échangeâmes pendant les deux ou trois jours qui suivirent cette fatale scène quelques lettres, après lesquelles toute relation cessa entre nous par ordre du premier consul. Voici ce qui avait amené cette explosion. A peu près vers le même temps où je fus appelé au cabinet du premier consul, M. de Bourrienne avait obtenu, par son crédit au ministère de la guerre, la fourniture des équipements et harnachements militaires. Comme il ne pouvait paraître en nom, ce fut aux frères Coulon que la fourniture fut adjugée. M. de Bourrienne fournit les fonds nécessaires pour monter l'entreprise. Une maison de banque avança jusqu'à concurrence de 800,000 francs sur une hypothèque fournie par les frères Coulon; mais elle exigea que M. de Bourrienne restât caution du prêt. Les frères Coulon ayant peu après fait faillite, la maison de banque exerça son recours contre M. de Bourrienne. Celui-ci repoussa toute solidarité avec les frères Coulon; mais comme la garantie résultait de sous seings privés, de contre-lettres, de

bordereaux, etc., tous de la main de Bourrienne, il s'ensuivit un procès qu'il perdit en première instance, qu'il regagna en appel, et qu'en définitive, il perdit en cassation.

Cette entreprise, à laquelle M. de Bourrienne s'était associé, avait fortement indisposé le premier consul, qui avait une répulsion invincible pour ce qu'on appelle *faire des affaires*. Le motif du procès et le scandale qui en résulta le révoltèrent. Jamais il ne le pardonna à M. de Bourrienne. Il m'en parla longtemps et souvent, avec une véritable douleur qui dégénérait toujours en plainte amère. Il finit par en prendre son parti; il se félicita même d'avoir secoué un joug. Il fit, sans établir de comparaison, ce qu'avait fait Louis XIV à la mort de Mazarin. Il me dit un jour : « J'ai aboli le titre de secrétaire in-« time. Ce titre a trop d'inconvénients; je suis obligé « de le reconnaître. Je désire que vous ne preniez pas « d'autre titre que celui d'attaché au premier con-« sul. Vous êtes jeune, vous avez une longue car-« rière devant vous; plus tard, nous verrons. » Ce titre d'attaché, qui ne me fut imposé par aucun règlement, était le résumé des raisons qui empêchaient le premier consul de m'accorder les priviléges et les préférences personnelles que M. de Bourrienne devait à l'ancienneté de leurs relations, et à l'espèce de familiarité qui avait régné entre eux. Au reste, la routine prévalut. Le titre de secrétaire du premier consul ou de l'empereur, celui même de

secrétaire intime, me furent constamment donnés. Le cours des affaires me conduisit souvent à écrire aux ministres de la part de l'empereur, et à recevoir leurs réponses. Il arrivait même quelquefois qu'il ne signait pas ses lettres, parce que dans ce moment il montait à cheval, ou par quelque autre empêchement. Il m'autorisait alors à les accompagner d'une lettre signée de moi. La modération de mon caractère m'a toujours éloigné des empiétements auxquels un esprit plus entreprenant que le mien aurait été porté. Quand, à l'issue de son travail, le premier consul allait passer une heure dans le salon de madame Bonaparte, il me disait de prendre mon chapeau et de le suivre. J'y allais quelquefois. Souvent je préférais employer pour mon propre compte mes heures si rares de loisir. Plus tard, il arriva que la nécessité d'expédier un travail pressé me retenait au cabinet, et qu'il ne me restait plus que de courts moments à donner à ma famille et à mes amis. Je finis par me contenter de la position, que je pourrais appeler clandestine, de confiance et de familiarité que j'occupais auprès du premier consul et ensuite de l'empereur, sans en faire parade et sans attirer sur moi l'attention. Cette réserve, au reste, ne lui déplaisait pas; non qu'il fût accessible à la méfiance, car je l'ai toujours connu exempt de ce défaut. Il aimait à plaisanter avec moi de ma retenue. Il me disait, ce qui était vrai, que j'étais inconnu à beaucoup de personnes de son service

d'honneur hebdomadaire. Il y avait effectivement des chambellans qui avaient entendu parler de moi, mais qui ne me connaissaient pas. Dans des notes écrites de sa main à Sainte-Hélène sur les Mémoires du règne de Napoléon en 1815, par Fleury de Chaboulon, l'empereur dit : *Meneval et Fain vivaient si retirés, qu'il est des chambellans qui, après avoir servi quatre années au palais, ne les avaient jamais vus.* Du reste, il m'accorda une entière confiance, et ne changea rien à l'usage où était le secrétaire de décacheter toutes ses lettres.

Les six ou huit mois qui suivirent la paix d'Amiens, se partagèrent entre le séjour de la Malmaison et celui de Saint-Cloud, dont le premier consul alla prendre possession au printemps de cette année. Ce palais, sans être vaste, lui offrait une habitation belle, commode, adaptée à ses besoins et à ses habitudes, et pourvue de magnifiques jardins. Son cabinet était une vaste pièce dont les quatre murs étaient tapissés de livres depuis le parquet jusqu'au plafond. Il avait donné le dessin de son bureau qui avait à peu près la forme d'une basse ; sur les ailes étaient étalés ses nombreux papiers. Sa place habituelle était une causeuse recouverte d'une housse en taffetas vert, placée près de la cheminée que décoraient deux beaux bustes en bronze, représentant Scipion et Annibal. Derrière la causeuse, dans l'angle de la pièce, était mon bureau. Son cabinet était précédé d'une chambre à coucher tendue en velours

vert qu'il n'occupait pas. Son appartement était au-dessus et communiquait avec cette chambre par un petit escalier : il se composait de trois pièces simplement meublées. Le seul ornement de la chambre à coucher du rez-de-chaussée du côté des jardins, était un buste antique de César placé sur la cheminée. A la suite du cabinet du premier consul, était un petit salon où il recevait le ministre des relations extérieures qui, à cause de la nature de ses fonctions, ne prenait point part au travail du conseil des ministres. Ce salon servait aussi à des audiences particulières. Un beau portrait de Charles XII le décorait; le premier consul fut mécontent du choix qui avait été fait du portrait de ce prince : il le fit remplacer par celui de Gustave-Adolphe, pour lequel il avait une estime particulière.

Peu de mois après mon entrée au cabinet consulaire, Canova fut mandé à Paris. Il vint s'établir à Saint-Cloud, pour faire le buste de Napoléon, dont il s'occupa pendant plusieurs jours avec une véritable prédilection. Le premier consul allait déjeuner dans un grand salon qui précédait son appartement, afin que le célèbre sculpteur pût travailler plus à son aise pendant ce repas. Ce salon fut depuis orné des portraits des membres de la famille Bonaparte. Napoléon, devenu empereur, recevait à dîner tous les dimanches les personnes d'entre elles qui se trouvaient à Paris, et y passait la soirée avec eux. Un large balcon sur lequel ce salon avait une issue,

servait de communication entre l'appartement privé de Napoléon et celui de Joséphine, et ensuite de Marie-Louise.

Je restais quelquefois avec Canova après la séance, et je l'accompagnais dans les jardins. Il parlait avec amertume des statues qu'il rencontrait, en me signalant la décadence du bon goût qu'il remarquait dans ces sculptures. Il regrettait que les sculpteurs du règne de Louis XV, et surtout le peintre Boucher, eussent employé un beau talent à faire des ouvrages qu'il trouvait pitoyables. Un reproche d'une autre nature pourrait être fait à Canova lui-même. Il emporta en Italie le modèle du buste de Napoléon, de la ressemblance la plus fidèle et la plus noble en même temps, et qui, à cause de cela surtout, avait été généralement admiré. Je ne sais pourquoi, renonçant à cette ressemblance qui doit être le premier mérite d'un buste ou d'un portrait, il en a fait une tête idéale. Quel que soit le caractère grandiose qu'il ait voulu lui donner, il n'a pu faire une figure plus héroïque que ne l'était l'original.

C'est d'après ce buste que Canova exécuta la statue colossale de Napoléon, qu'il envoya à Paris en 1811. Comme objet d'art, cette statue peut être un bel ouvrage, mais le défaut de ressemblance de la tête et sa nudité ne plurent pas à l'empereur ; elle fut déposée au Louvre et ne fut pas exposée. C'est cette même statue qui fut achetée par lord Wellington, ou donnée à ce général par le gouvernement

de 1815. Elle fut emportée comme trophée en Angleterre, où elle a été placée dans un lieu peu digne d'elle, et d'une manière qui fait peu d'honneur à la délicatesse du vainqueur. Un de nos sculpteurs, aussi distingué par son rare talent que par ses sentiments français, revenant un jour de la promenade à Londres, vit quelques personnes arrêtées devant la porte d'un hôtel. La curiosité le porta à s'approcher : quel fut son ébahissement de reconnaître, dans l'objet qui attirait les curieux, la belle statue de Napoléon par Canova, placée au pied d'un escalier et servant de porte-manteau !

Ce fut vers le même temps que Paësiello arriva à Paris. Il y avait été appelé par le premier consul qui avait le dessein de lui confier la direction de l'Opéra et du conservatoire de musique. Napoléon aimait le talent de ce célèbre compositeur. La pastorale de Nina : *Già il sol si cela dietro alla montagna*, le ravissait au point qu'il disait qu'il l'aurait entendue volontiers tous les soirs. Paësiello avait alors plus de soixante ans ; il avait hésité à faire le voyage de Paris, craignant d'exposer ses cheveux gris aux susceptibilités de ses rivaux, et de compromettre sa grande réputation musicale. Il fut accueilli avec distinction par le premier consul, et par les artistes avec une grande déférence. Il ne voulut accepter que la charge de maître de chapelle, et borna sa composition à des messes et à des motets. Le seul opéra qu'il composa à Paris fut *Proserpine*, qui n'eut

qu'un médiocre succès ; ce petit échec le chagrina un peu. Après un séjour d'environ trois ans, le désir de revoir son pays natal, et d'y ramener sa femme, qui sentait le besoin de respirer un air plus doux, le rappelèrent en Italie. Il y retourna avec une pension de l'empereur, et comblé de ses dons. M. Lesueur, dont il faisait cas, lui succéda dans la place de maître de chapelle. Chaque année, Paësiello avait soin d'envoyer de Naples une composition sacrée pour l'anniversaire de la fête de l'empereur. Il paraphrasa aussi le *Stabat mater* de Pergolèse, qui fut exécuté dans la chapelle impériale. J'ai de cet excellent homme une foule de lettres qui accompagnaient l'envoi de ses *componimenti*, et dans lesquelles il m'exprimait sa reconnaissance et son admiration pour l'empereur. Je suis persuadé que ces assurances, malgré l'emphase italienne, étaient sincères de sa part.

Je crois nécessaire de parler d'une démarche qui fut faite par le roi de Prusse, au mois de février 1805, pour amener le chef de la maison de Bourbon réfugié à Varsovie, à une cession de ses droits à la couronne, en échange d'avantages territoriaux et pécuniaires. Les relations amicales qui existaient alors entre le premier consul et le monarque prussien, la réponse qui avait été faite le 20 fructidor an VIII (septembre 1800) par le premier consul au comte de Lille [1], et les termes de l'instruction don-

[1] Presque immédiatement après la révolution du 18 brumaire.

née par le roi au président de la régence de Varsovie, instruction qui n'est connue que par la publication qu'en a faite le gouvernement de la restauration, ont fait supposer que cette démarche avait été provoquée par le chef du gouvernement français. Si une semblable insinuation a été faite au roi de Prusse, je n'en ai jamais eu connaissance. Quelque intérêt que prît Napoléon aux malheurs de la famille déchue, il n'a pas pensé que l'initiative dût venir de lui. On eut en Prusse la première idée d'une proposition de ce genre, parce qu'on sentait que le séjour prolongé du prétendant dans les États prussiens pourrait devenir un jour un sujet d'embarras,

le comte de Lille avait fait parvenir au premier consul de plusieurs côtés des ouvertures tendant à l'engager à se faire l'agent d'une restauration. Environ neuf mois après, ce prince fit une dernière tentative auprès du chef du gouvernement par la lettre suivante :

« Depuis longtemps, général, vous devez savoir que mon « estime vous est acquise. Si vous doutiez que je fusse suscep- « tible de reconnaissance, marquez votre place, fixez le sort de « vos amis. Quant à mes principes, je suis Français; clément « par caractère, je le serai encore par raison. Non, le vain- « queur de Lodi, de Castiglione et d'Arcole, le conquérant de « l'Italie ne peut pas préférer à la gloire une vaine célébrité. « Cependant vous perdez un temps précieux; nous pouvons « assurer la gloire de la France; je dis nous, parce que j'aurai « besoin de Bonaparte pour cela, et qu'il ne le pourrait pas sans « moi. Général, l'Europe vous observe, la gloire vous attend, et « je suis impatient de rendre la paix à mon pays. »

Le premier consul répondit :

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre. Je vous remercie des

et que les dispositions du premier consul à l'égard de la famille des Bourbons étaient connues. Napoléon ne s'était pas opposé à la démarche du roi de Prusse, mais il avait déclaré n'y vouloir participer en rien.

Il est naturel de penser que Louis XVIII ait jugé utile à ses intérêts de mettre cette démarche sur le compte de son adversaire, de la signaler comme une reconnaissance de ses droits, et de profiter de cette occasion pour se rappeler à l'attention de l'Europe par une déclaration qui venait si à propos, et qu'on a qualifiée à tort d'héroïque. Sans être injuste envers ce prince, on peut dire qu'il n'était pas doué d'un

« choses honnêtes que vous m'y dites.—Vous ne devez pas sou-
« haiter votre retour en France; il vous faudrait marcher sur
« cent mille cadavres.—Sacrifiez votre intérêt au repos et au
« bonheur de la France. L'histoire vous en tiendra compte.—
« *Je ne suis pas insensible aux malheurs de votre famille :*
« j'apprendrai avec plaisir et *contribuerai volontiers* à assurer
« la tranquillité de votre retraite. »

La lettre autographe du prétendant, au bas de laquelle la réponse du premier consul était écrite de la main de Bourrienne, a été longtemps sous ma garde dans le portefeuille de l'empereur, avec le fameux billet au crayon de l'empereur Alexandre. Ce prince, séparé des siens après la déroute d'Austerlitz, l'avait écrit au pied d'un arbre, pour persuader au maréchal Davoust qu'une suspension d'armes, qui ne fut consentie que le lendemain, venait d'être conclue entre l'empereur d'Autriche et l'empereur Napoléon, et assurait sa retraite et celle de ses troupes.

Ces pièces ont été détruites à Orcha avec d'autres papiers, pendant la retraite de Moscou.

caractère héroïque. L'héroïsme implique surtout l'idée du péril, et Louis XVIII n'en courait aucun. C'était un homme fin, cauteleux, très-personnel et pénétré du sentiment instinctif de sa légitimité qui l'a toujours empêché de désespérer. Ses seules armes ont été des intrigues ourdies avec assez d'adresse, pour qu'on n'en pût faire remonter la trace jusqu'à lui, et quelques déclarations à effet dans lesquelles il recherchait en même temps une gloriole littéraire. De ces manœuvres sourdes, et de ces déclarations qu'il a lancées du fond de sa retraite, dans des occasions où il ne lui était pas permis de se taire, les premières n'étaient pas dignes de sa cause; mais les autres répondaient mieux aux devoirs que sa position lui imposait.

Je ne suis point en mesure de révoquer en doute l'authenticité du document publié par le gouvernement de la restauration; mais je pourrais m'autoriser de l'exemple des altérations qu'il fit subir à une lettre écrite par l'empereur Napoléon au roi Joachim Murat. M. de Blacas, ayant trouvé la minute de cette lettre dans les archives du cabinet de l'empereur, jugea à propos de la faire imprimer dans le *Moniteur*, en l'accommodant au but qu'il se proposait par sa publication. J'ai vu dans les cent-jours la copie de cette lettre écrite de la main de l'abbé Fleuriel, l'un des secrétaires de M. de Blacas, avec les substitutions notées à l'encre rouge.

Les communications entre Saint-Cloud et la Mal-

maison étaient courtes et faciles. C'était surtout à la Malmaison que se plaisait le premier consul ; il y paraissait heureux et content. Durant les six premiers mois qui suivirent la paix d'Amiens, il vivait presque désœuvré, rêvant aux améliorations qu'il pourrait introduire dans les différentes parties de l'administration, aux encouragements à donner à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, aux travaux d'utilité et d'embellissement que réclamaient Paris et les villes des départements, qu'il voulait aller visiter successivement. Pendant cette halte d'une vie si active et si remplie, il avait projeté une ligue des puissances maritimes pour chasser les Barbaresques de la côte d'Afrique, et naturaliser sous ce ciel méridional le sucre, le café, le coton, et les denrées qu'il fallait aller demander au loin à nos colonies ; cette ligue, si elle avait pu s'accomplir, l'aurait détourné de l'armement destiné à reconquérir Saint-Domingue. L'idée en avait été proposée par Joseph Bonaparte au premier consul, qui l'avait fort approuvée. Ce ministre voulait que les quatre puissances signataires du traité d'Amiens y concourussent. Il était effectivement honteux pour l'Europe qu'elle eût à sa porte ce repaire de pirates qui la rançonnaient avec insolence, qui, chaque année, réduisaient dans un affreux esclavage les victimes qu'ils enlevaient en mer ou sur les côtes, pour qui rien n'était sacré, et qui repoussaient nos arts et notre civilisation. Il fallait désespérer de leur faire adopter les formes,

les relations et les conventions qui régissent entre eux les États civilisés. La perte de l'Égypte rendait plus précieuses encore les ressources qu'aurait offertes aux diverses puissances la colonisation des États barbaresques, dont la proximité rendait les communications faciles, et où les productions des îles d'Amérique auraient pu être naturalisées. La proposition d'entreprendre la conquête de ces vastes pays fut faite à plusieurs puissances continentales par le premier consul ; elle reçut même un commencement d'exécution dans une mission que le gouvernement espagnol confia à Badia, voyageur instruit et très-aventureux, plus connu sous le nom d'Aly-Bey. Le *Moniteur* du 14 thermidor an X annonça le passage par Paris de deux savants espagnols chargés de l'exploration de ces contrées. Le gouvernement espagnol fut le seul qui suivit cette affaire ; mais elle fut brusquement interrompue un an après. Ce projet d'expédition fut peut-être l'une des causes de la rupture de la paix d'Amiens ; le renouvellement des hostilités ne permit pas au premier consul d'y donner suite, car, pour l'exécuter, il croyait ne pouvoir pas se passer de la coopération des autres puissances. Les grands événements dont l'Europe fut le théâtre l'obligèrent d'y renoncer entièrement.

On jouait la comédie en famille à la Malmaison. Il y avait, les dimanches, de petits bals où le premier consul se livrait au plaisir de la danse. Cette vie patriarcale avait de l'attrait pour lui. Quand il

me voyait inoccupé dans nos heures de désœuvrement, il croyait que je rêvais à la poésie. Et sur ce que je lui disais que j'avais reconnu que la vocation me manquait : « Vous avez raison, disait-il, c'est de « la science creuse. » Il parcourait avec moi sa bibliothèque, m'indiquant les livres dont je devais faire ma lecture. Il paraissait vraiment un père au milieu de sa famille. Cette abnégation de sa grandeur, ses formes simples et nobles, les manières séduisantes et la gracieuse familiarité de madame Bonaparte avaient un charme inexprimable. Je mets dans mes souvenirs cette époque de ma vie au rang des plus heureuses.

L'année 1802 amena la retraite de Fouché et la suppression du ministère de la police. M. Régnier, depuis duc de Massa, grand juge, fut mis à la tête des deux ministères de la justice et de la police, qui furent réunis en un seul. Une prévention bien justifiable contre Fouché avait porté le premier consul à l'éloigner. Ce ministre n'a jamais cessé de lui être suspect à plus d'un titre, à cause de sa conduite oblique et de son esprit remuant ; et cependant il le rappela avant que deux ans se fussent écoulés depuis son renvoi. Il l'éconduisit plus tard, en 1810, toujours poussé par le même instinct ; il le reprit encore. La saine raison repousse toute croyance à la fatalité. Quel esprit cependant ne serait pas ébranlé en voyant ce mauvais génie, objet des répugnances et des justes griefs de Napoléon qui n'avait aucun

intérêt à le ménager, deux fois éloigné avec un surcroît d'honneurs, et deux fois revenant s'asseoir audacieusement dans ses conseils, dominant sa destinée par la ruse et l'intrigue, et finissant par le conduire à sa perte !

V

Rupture de la paix d'Amiens. — Réflexions. — Conspiration de George. — Commission donnée à ce sujet à M. de Bourrienne. — Première mesure ordonnée contre l'Angleterre. — Mystification des agents diplomatiques anglais. — Sur le duc d'Enghien. — L'empire. — Protocole du cabinet impérial. — Flottille de Boulogne. — Négociation à la Haye relative au prince d'Orange. — Altération passagère de mes rapports avec Napoléon. — Ce qui s'ensuivit. — Préparatifs de l'expédition de Boulogne. — Anecdotes à l'occasion du couronnement. — Voyage en Italie. — Couronnement. — Revues passées sur les champs de bataille de Marengo et de Castiglione. — Joséphine ne peut se séparer de Napoléon.

La rupture de la paix d'Amiens vint arracher Napoléon aux douceurs d'une vie paisible et exempte d'orages, à laquelle il n'était pas destiné. Si son infatigable activité n'eût pas été détournée vers un autre but, quels prodiges n'auraient pas opérés, pendant la paix, la puissance créatrice de son génie et l'ascendant que lui donnait l'éclat d'une renommée incomparable ! Il avait joint l'olivier de la paix aux lauriers de la guerre ; l'Europe entière était pacifiée. Quelle gloire lui restait-il à acquérir ? Celle de faire

fleurir l'agriculture, l'industrie, les sciences, les arts, et de rendre la France aussi heureuse par la paix qu'il l'avait faite puissante par ses victoires. Mais ces rêves de prospérité pacifique, dont il aimait à se bercer, ont dû s'évanouir devant l'immense et orageuse carrière qu'il était appelé à parcourir. Si quelque illusion avait pu se glisser dans cet esprit ferme et pénétrant, elle en fut, dès ce moment, bannie pour toujours. La conduite déloyale de l'Angleterre pénétra profondément dans cette âme si impressionnable, si sensible à la réciprocité et à la droiture des procédés, toute remplie de sentiments de fierté et d'honneur national. Les odieuses machinations dirigées par le cabinet anglais, ou soudoyées par son or, contre le pouvoir et la vie du premier consul; l'irruption de soixante assassins vomis sur nos côtes, restes impurs de nos guerres civiles, pour consommer un lâche attentat; de sourdes menées pratiquées pour suborner des généraux français illustrés par des victoires; le mensonge et la corruption pénétrant partout, le remplirent d'une indignation exaltée. Il fut forcé de reconnaître qu'il n'y avait désormais ni paix ni trêve à espérer avec cette irréconciliable ennemie, et qu'il n'avait plus rien à attendre que de la supériorité de sa puissance, et de moyens sortant de la ligne commune; car c'était une guerre à mort. Il ne fut plus occupé que du soin de renvoyer à l'Angleterre tout le mal qu'elle voulait nous faire. Ses habitudes changèrent; son génie,

qui paraissait sommeiller, se réveilla plein d'audace ; il s'éleva à la hauteur des terribles circonstances que lui créaient nos éternels ennemis, et même il leur fut supérieur. Son activité fut prodigieuse et put suffire à tout. Dès lors commença pour lui une vie nouvelle, toute d'action, toute militante, vouée à des travaux infatigables, à des dangers de toute espèce, aux conceptions les plus fécondes et les plus hardies, dont aucune distraction ne le détourna plus un seul instant. Il entra, comme un athlète intrépide, dans cette lutte gigantesque qui devait produire tant de merveilles, l'élever si haut, et finir par une déplorable catastrophe. On se ferait difficilement une idée des anxiétés, des agitations, des douloureuses insomnies dont je fus témoin pendant le mois de janvier 1804, où des trames ignorées s'ourdissaient autour de lui sans qu'il pût les atteindre, où il sentait le sol trembler sous ses pieds, où l'air qu'il respirait lui apportait les indices d'un danger inconnu. Son âme n'en fut point abattue. Plus fécond en ressources que sa police, qui se débattait dans ses formes routinières et impuissantes, sa perspicacité le conduisit à d'importantes découvertes, et lui fit saisir les fils cachés de la conspiration.

Ce fut à l'occasion du procès de George devant la cour d'assises de la Seine, qu'il vint à Napoléon une réminiscence de M. de Bourrienne : « Savez-« vous, me dit-il, si Bourrienne est à Paris? Il fau-« drait vous en informer, et lui écrire de se rendre

« aux audiences du tribunal. Tous les soirs il vous « enverra un bulletin de ce qu'il aura observé. Il « est très-bon pour cela. » Les bulletins de M. de Bourrienne m'étaient adressés régulièrement, et remis par moi au premier consul. Cela conduisit M. de Bourrienne à être nommé ministre plénipotentiaire à Hambourg environ un an après. Ce retour de Napoléon vers lui fut une nouvelle preuve du souvenir qu'il a toujours conservé des services rendus et de la générosité avec laquelle il oubliait les torts. Quoique la conduite de M. de Bourrienne à Hambourg fût loin d'être irréprochable, il l'y toléra cependant. L'invasion des villes hanséatiques par l'ennemi en 1813 le trouva dans le même poste. Dans une de nos campagnes en Allemagne, la nécessité d'être instruit de ce qui se passait sur les derrières et sur le front de nos armées, fit désirer à l'empereur de recevoir des bulletins hebdomadaires de ses ministres à Hambourg et à Munich. Ces rapports m'étaient adressés. La croix de la Légion d'honneur était souvent demandée dans les lettres d'envoi de M. de Bourrienne. J'avais ordre de n'y pas répondre. Comme cette demande se renouvelait souvent, j'obtins de l'empereur cette réponse : « Écrivez-lui que comme il sacrifie au veau d'or, il « aura de l'argent, mais que, quant à la Légion « d'honneur, je ne la donne qu'à ceux que... »

La première mesure par laquelle le premier consul signala son ressentiment contre l'Angleterre fut

l'arrestation de tous les Anglais, civils ou militaires, qui se trouvaient en France au moment de la déclaration de la guerre. Ce début annonçait au gouvernement anglais à quel formidable adversaire il allait avoir affaire désormais. Une armée française entrait en même temps en Hanovre, et accomplissait en huit jours la conquête de l'électorat. Un mois après la dénonciation des hostilités, le premier consul partit pour se rendre dans les départements du Nord, dans le but de préparer une expédition destinée à opérer une descente en Angleterre. Il parcourut tous les ports de la côte de l'Océan, séjourna huit jours à Bruxelles, et revint à Saint-Cloud le 10 août par Reims et Soissons. Ce voyage de six semaines fut le premier où je l'accompagnai. Il fut employé à préparer l'organisation d'une flottille capable de porter deux cent mille hommes ; le personnel et le matériel de cette expédition furent l'objet de toute la sollicitude du premier consul. Il fut secondé merveilleusement par les villes de France qui toutes voulurent concourir à la formation de la flottille, tant l'exaspération contre l'Agleterre était grande. Un camp composé des meilleures troupes avait été rassemblé à Boulogne. Une flottille de deux mille quatre cents bâtiments de toute espèce, aguerrie par de fréquentes évolutions et par des engagements suivis de succès contre les croisières anglaises, et exercée par des répétitions d'embarquement et de débarquement, avait été réunie heureusement

dans le port de Boulogne et dans les ports voisins.

Les trames qui s'ourdissaient à l'intérieur étaient favorisées sur nos frontières par des machinations concertées entre le cabinet anglais et les princes français retirés à Londres. Les instigateurs de ces complots étaient des ministres d'Angleterre accrédités, sir Francis Drake, à Munich, et Spencer Smith, frère de l'amiral, à Stuttgard. L'agent anglais Wickham était revenu à Berne, où il recommençait les pratiques de corruption dont il avait été le provocateur auprès de Pichegru dans les années 1795, 1796 et 1797 ; Taylor jouait le même rôle à Cassel. Un homme que ses opinions exaltées sous le régime de la terreur avaient rendu suspect au gouvernement, Méhée de Latouche, s'échappa d'Oléron, où il était exilé, et se rendit par Guernesey en Angleterre. Il se fit reconnaître par le ministre lord Hawkesbury et par les émigrés formant le conseil du comte d'Artois, comme un envoyé des républicains mécontents de Paris, qui voulait expier ses erreurs passées en servant les Bourbons et en travaillant à renverser le premier consul. Il gagna la confiance des uns et des autres, et fut adressé par le ministre anglais à sir Drake, à Munich, comme chargé de l'exécution d'un grand complot contre la France. Ce ministre lui donna des instructions et de l'argent, et l'envoya à Paris, auprès d'un prétendu comité jacobin dont Méhée était parvenu à faire admettre l'existence, pour y concerter les moyens de se défaire de Bona-

parte. Arrivé à Strasbourg, Méhée, voulant se ménager, comme il l'assura, sa rentrée dans sa patrie, s'ouvrit au préfet, qui accueillit ses révélations, et le fit partir pour Paris. Méhée communiqua au gouvernement les instructions et les pouvoirs qu'il tenait de sir Drake, et les renseignements qu'il en avait obtenus. Il fut autorisé à continuer sa correspondance, que la police favorisa par les moyens qu'elle avait en son pouvoir. Il feignit d'avoir mis dans ses intérêts l'huissier du cabinet du premier consul, par l'intermédiaire duquel il parvenait à tirer du cabinet secret de Saint-Cloud des pièces qui auraient été confiées au secrétaire du comité jacobin pour les copier. La vérité est que ces pièces avaient été fabriquées par Méhée; qu'il n'avait aucune intelligence avec l'huissier du cabinet, qui était un homme pur et fidèle, et que le secrétaire du comité était, comme le comité lui-même, un être de raison. Mon nom dut être prononcé pour donner un air de vérité aux rapports de M. Méhée. Mais comme le premier consul ne voulait pas désigner aux soupçons les dépositaires de sa confiance, il fut prescrit au correspondant de sir Drake d'ajouter qu'il ne fallait pas confondre le secrétaire du comité avec moi, qui étais le secrétaire du premier consul; et que ce secrétaire était un ami intime du général Duroc, auquel le premier consul confiait, à ce titre, ce que je n'avais pas le temps de faire. Ce fut la seule part que Napoléon permit qu'on donnât à son cabinet

dans cette mystification qui couvrit de confusion les agents anglais. Méhée et le capitaine Rosey, qui fut envoyé à sa place auprès de sir Drake et de Spencer Smith comme aide de camp d'un général qui n'était autre que Méhée, et qui se disait en mesure de faire insurger plusieurs départements, tirèrent d'eux près de deux cent mille francs, que la libéralité du ministère anglais mit à leur disposition. Le gouvernement français fit communiquer aux membres du corps diplomatique, résidant à Paris, les pièces de la correspondance de Méhée et de Rosey avec les agents de cette œuvre de corruption. Leurs réponses furent la condamnation de la honteuse politique du ministère britannique. Les agents qu'il avait compromis furent renvoyés des cours auprès desquelles ils étaient accrédités, et depuis on n'entendit plus parler d'eux.

Deux mois après, un autre agent anglais à Hambourg, sir Rumbold, continua les manœuvres de ses collègues; mais éclairé par leur disgrâce, il y mit plus de circonspection. Pendant une nuit du mois d'octobre 1804, il fut enlevé avec ses papiers dans sa maison de campagne par un détachement français. Amené à Paris, ses papiers furent examinés, mais cet examen ne procura aucune découverte. L'intervention du roi de Prusse, comme directeur du cercle de basse Saxe, amena son élargissement. Il s'établit à cette occasion, entre ce prince et le premier consul, une correspondance confidentielle

et amicale ; on doit regretter que les lettres du roi de Prusse aient été perdues avec les lettres originales des souverains, qui ont disparu des archives impériales.

La découverte de ces coupables menées et les aveux de quelques-uns des assassins arrêtés à Paris apprirent au premier consul que le duc d'Enghien était à Ettenheim, et que Dumouriez y avait paru. Il en conclut que cette retraite devait être le centre où aboutissaient les fils de la conspiration. Il donna des ordres pour qu'on l'explorât.

Ce fut pendant qu'il était dans la fièvre d'exaltation causée par les odieux moyens dont ses ennemis se servaient contre lui, que le général Moncey, premier inspecteur général de la gendarmerie, lui remit le rapport de l'officier de ce corps qui avait été chargé de reconnaître Ettenheim. Ce rapport annonçait la présence dans cette résidence du duc d'Enghien et de plusieurs officiers, entre autres de Dumouriez. L'officier, trompé par la manière dont les Allemands prononçaient le nom de Thumery, crut que le général qui portait ce nom était Dumouriez. Ce fut un trait de lumière pour le premier consul. L'ordre fut donné immédiatement de faire arrêter le duc d'Enghien et toute sa maison. Des lettres saisies lors de l'arrestation du prince confirmèrent le premier consul dans la conviction où il était que le duc d'Enghien réunissait autour de lui, sur les bords du Rhin, les émigrés de l'armée de

Condé, et qu'il était, à défaut du duc de Berry, qui n'avait pu débarquer à la falaise de Béville, le Bourbon annoncé par les interrogatoires de George et de ses compagnons, comme devant se mettre à la tête du mouvement qui aurait suivi la mort du chef de l'État. Il ordonna la formation d'une commission militaire et l'exécution immédiate du prévenu, s'il était jugé coupable. Après quoi, il se retira à la Malmaison, s'isola de tout le monde, même de sa famille, préoccupé de cette importante capture, et des lumières que la procédure allait jeter sur la conspiration. En même temps, il chargea M. Réal d'aller interroger le prisonnier. Un retard fatal empêcha ce conseiller d'État d'arriver à temps à Vincennes. Napoléon apprit que de la procédure il n'était résulté aucune des révélations qu'il attendait de l'interrogatoire de Réal : il fut douloureusement affecté, et la réflexion vint l'éclairer sur le tort qu'allait lui causer un acte de rigueur inutile.

L'empire sortit de ces orages. Toutes ces combinaisons de corruption, de soulèvements, de meurtres n'aboutirent qu'à l'élévation de celui dont ces indignes moyens semblaient devoir consommer la ruine. Il fut l'Hercule étouffant les serpents dans son berceau. C'était le présage d'une grandeur qui sera le sujet de l'éternel entretien du monde.

Je ne veux pas entrer dans le détail de ce qui s'est passé lors de l'établissement de l'empire. Je ne puis cependant m'empêcher de dire que les grands succès

qu'avait obtenus Napoléon, la gloire et l'influence que ses victoires et sa conduite en Italie et en Égypte lui avaient acquises, le portèrent à penser qu'il était dans les conditions les plus favorables pour accomplir des choses utiles à la France. Il se sentait les inspirations et le pouvoir nécessaires. Il pouvait céder à cette tentation; elle était généreuse et n'était pas vulgaire. Voir de la dissimulation dans la manière dont son plan d'élévation s'est déroulé, c'est méconnaître la tendance de l'esprit humain. S'il s'était placé de prime saut sur le trône, les violences qui auraient nécessairement accompagné et suivi une élévation non préparée, l'auraient exposé à l'accusation de tyrannie. Il a d'abord étudié les penchants de la nation. Quand il a été nommé premier consul à vie, cette mesure a reçu l'approbation générale. Ensuite, on a voulu qu'il désignât son successeur; c'était un autre pas de fait. Mais si ce successeur était un homme formé par lui, il était difficile qu'il fût assez considéré et assez fort pour le continuer; si c'était un général puissant par des victoires, comme Moreau ou tout autre, le premier soin du nouveau venu eût été de détruire l'ouvrage de son devancier. Quand la fermentation qu'avaient excitée dans les esprits les questions de magistrature à vie et de successibilité eût réveillé des idées d'hérédité, il était naturel que les grands corps de l'État cherchassent la solution de ces questions. La nation n'était pas indifférente au rétablissement d'un pou-

voir héréditaire. Les excès du terrorisme, les saturnales du Directoire avaient ramené les esprits, las de s'égarer dans des utopies, vers une forme de gouvernement stable. De cette idée à celle de la monarchie, la route était toute tracée. Le langage de Napoléon sur la question de l'hérédité avait changé avec les circonstances ; il n'y a point de principe absolu en politique. Quand Napoléon parlait contre l'hérédité, nous étions en république ; mais en même temps il considérait comme douteux que le maintien de cette forme de gouvernement en France fût possible. Il avait dit que l'expérience de quelques années en déciderait ; que la république ne pourrait s'établir que par l'harmonie parfaite des autorités ; que cela même ne pourait empêcher qu'avec le temps les priviléges ne revinssent, etc. Cette expérience fut bientôt acquise. L'opposition que Napoléon avait rencontrée dans les assemblées contre ses projets d'amélioration, lui faisait présager une résistance qui, avec le temps, deviendrait systématique. L'opposition du tribunat n'était pas populaire. Les dangers qu'avait courus le premier consul, ceux auxquels il était encore exposé, agitaient les esprits. L'immense majorité de la nation n'avait pas besoin d'être excitée à le prier de calmer les inquiétudes publiques, en mettant le pouvoir à l'abri des chances incertaines, et la personne du chef de l'État hors de l'atteinte du poignard d'un assassin. De là les adresses de l'armée et des princi-

paux fonctionnaires de l'ordre civil ; de là l'adresse du sénat, qui lui demandait le rétablissement de la monarchie. On a dit qu'il les avait sourdement provoquées ; il suffisait qu'il ne parût pas les désapprouver. On a avancé qu'il avait eu la duplicité d'affecter de la surprise. Qu'il ait montré de l'hésitation à la veille de l'accomplissement d'un si grand projet, la chose était naturelle. Il avait eu lieu de reconnaître l'empire que les idées monarchiques avaient conservé sur les esprits ; mais il pouvait s'étonner de la facilité avec laquelle on prenait feu sur un changement vers lequel on le poussait plus vite qu'il ne le voulait. La matière était digne de méditation en effet. Il ne voulait rien improviser dans l'application ; il voulait concilier le nouvel ordre de choses avec la jouissance des avantages acquis par la révolution. Il déclara que, dans tous les cas, il n'accepterait qu'avec l'assentiment du peuple. Il était sûr de l'obtenir ; mais enfin il pouvait s'en passer. La presque unanimité des votes répondit à son appel. Le sénat tenta alors ce qu'il a fait depuis en 1814. La création de l'empire était une révolution ; le sénat voulut en profiter pour stipuler des avantages en sa faveur, entre autres le privilége de l'hérédité et des pouvoirs extraordinaires. Le tribunat et le corps législatif demandèrent des augmentations de traitement. Une ambition vulgaire n'aurait pas cru acheter trop cher la souveraineté au prix de concessions faites au sénat ; Napoléon voyait de plus haut. Il ne

voulut pas livrer l'avenir du pays à la merci d'une autorité qui, par esprit de corps, pourrait, dans un temps de danger, se rendre indépendante, et traiter même avec les Bourbons, si l'occasion s'en présentait. Cet événement devait, malgré sa prévoyance, se réaliser dix ans plus tard.

L'avénement de Napoléon à l'empire rendit nécessaire l'adoption d'un protocole ou formulaire de lettres du cabinet. L'empereur me chargea de rechercher au ministère des relations extérieures et à la bibliothèque nationale, les documents et les traditions à l'aide desquels un protocole fut rédigé et adopté par lui.

Autrefois les lettres *de la main* étaient liées en croix par une double soie, sur les bouts de laquelle le sceau royal était apposé. La couleur de la soie était rouge ou bleue, selon l'objet de la lettre. L'empereur renonça à l'usage d'écrire de la main; les lettres furent mises simplement dans des enveloppes cachetées. La hauteur à laquelle la première ligne devait commencer, le nombre de fois que le mot *Votre Majesté* devait être répété et autres minuties étaient autrefois rigoureusement déterminés. On cessa d'observer cette futile étiquette. Les souverains du premier ordre se traitaient entre eux de monsieur mon frère; on donnait aux autres le titre de *mon frère*, et de *mon frère et cousin*; l'addition du mot *cousin* était un signe d'infériorité. Le cabinet des Tuileries adopta le *monsieur mon*

frère pour toutes les têtes couronnées indistinctement. Le pape continua à être traité de *Très-Saint Père* et de *Votre Sainteté;* les lettres furent terminées, comme jadis, par cette formule : « Dieu vous conserve longues années au régime du gouvernement de notre mère la sainte Église! » Les princes et princesses, les grands dignitaires, les maréchaux et leurs femmes, les cardinaux, furent traités, comme jadis, de *cousins* et de *cousines*. Les lettres se terminaient par ces mots : « Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde, » pour les *cousins* et pour les *cousines*, « et en sa sainte garde » seulement pour tous les autres; cette formule fut conservée. Les lettres adressées par le roi à des personnes qui n'étaient pas dans ces diverses catégories commençaient autrefois à la première ligne par *mons* un tel. Le mot *monsieur*, suivi du nom et du titre, fut attribué à tout le monde. Ces modifications et celles que j'ai indiquées furent les seules concessions faites à l'esprit du siècle.

Dans l'intervalle du temps qui s'écoula entre l'avénement à l'empire et le couronnement, Napoléon alla visiter la flottille et le camp de Boulogne. Il passa six semaines, soit dans cette ville, soit en courses sur les divers points de la côte, soit aux différents camps, soit dans sa baraque de la Tour d'Ordre, point élevé d'où il dominait la mer, la flottille et les croisières anglaises, et où César s'embarqua, dit-on,

pour la conquête des Iles Britanniques, soit à Pont-de-Brique, maison de campagne distante d'une lieue de Boulogne. Il s'occupa avec activité de l'organisation de la flottille et des détails de l'expédition. Pendant qu'il était à Boulogne, sa fête y fut célébrée par une distribution solennelle de décorations de la Légion d'honneur. Il revint à Saint-Cloud, après une absence de trois mois, par Aix-la-Chapelle, Cologne et Mayence.

Pendant qu'il était à Aix-la-Chapelle, il y éclaircit un fait dont la découverte l'indisposa beaucoup contre M. de Talleyrand : ce fut au sujet de quelques avantages territoriaux que l'empereur voulait faire à la maison de Nassau-Orange, à laquelle le roi de Prusse s'intéressait. Il s'était réservé de traiter personnellement cette affaire avec le roi ; il était alors dans les meilleurs termes avec la Prusse ; il apprit qu'une négociation suivie par l'ambassadeur de France avait été entamée à la Haye, dans le but d'obtenir du gouvernement batave une indemnité de douze millions en faveur de cette maison. L'empereur écrivit officiellement au ministre des relations extérieures pour se plaindre de ce que le gouvernement hollandais, qui était en arrière de ses engagements pour l'équipement et l'armement de la flottille, dont les finances étaient obérées, songeât à faire au prince d'Orange une libéralité de cette nature, qu'on n'avait pas le droit d'exiger. Il parla ensuite confidentiellement au ministre de la part attribuée à son

ambassadeur dans la négociation de cette affaire. M. de Talleyrand nia d'en avoir eu connaissance. M. de Semonville fut mandé à Aix-la-Chapelle, pour s'y trouver lors du passage de l'empereur. Sur l'interpellation qui lui fut faite, l'ambassadeur produisit les instructions qu'il avait reçues du ministre. L'empereur fut outré, et ne parla de rien moins que de destituer M. de Talleyrand. Muni des pièces qu'il s'était fait remettre, il attendit le ministre qui devait venir travailler avec lui. Il les avait déposées dans le tiroir d'une petite table, en me prescrivant de les lui donner lorsqu'il les demanderait. Je ne sais ce qui se passa dans l'entretien qui menaçait d'être orageux ; M. de Talleyrand sortit sans que les pièces fussent demandées. Je n'entendis parler de rien de plus, et je ne remarquai point d'altération apparente dans les rapports respectifs du souverain et de son ministre. Sans doute M. de Talleyrand avait été, comme Napoléon disait en parlant de lui, si adroitement évasif, qu'après une longue conversation, il était parti, ayant échappé aux éclaircissements que l'empereur s'était promis d'obtenir de lui après l'avoir vu arriver. Mais ces incidents étaient autant d'atteintes portées à la confiance de Napoléon en M. de Talleyrand.

Il y avait près de trois ans que j'étais attaché à Napoléon. J'avais reçu pendant ce temps des témoignages de sa bienveillance et de sa satisfaction. Aucun nuage n'était venu altérer mes rapports avec

lui ; une circonstance particulière vint en troubler la sérénité. Depuis la rupture de la paix d'Amiens, le travail du cabinet avait pris un grand accroissement. L'assiduité à laquelle j'étais assujetti m'avait créé un besoin irrésistible de distraction. Je n'avais pas assez de maturité ; j'avais trop peu d'ambition et trop peu de souci de l'avenir, pour ne pas profiter de quelques heures de loisir qui s'offraient à moi, dérobées à la vie casanière et monotone que je menais. Le bal masqué de l'Opéra était alors dans sa plus grande vogue. Napoléon lui-même le fréquentait habituellement. J'y allais souvent ; j'y trouvais quelques personnes de connaissance, auxquelles j'avais coutume de me réunir. Cela nous conduisit à organiser des parties de dîner et de spectacle. Nous avions, une ou deux fois par semaine, chez le restaurateur Robert, des dîners qui n'étaient jamais composés de plus de huit ou dix convives. Une ou deux femmes, de celles qu'on appelait des femmes aimables, en faisaient les honneurs. La fatalité voulut que la plupart des hommes qui s'y trouvaient ne fussent point dans les bonnes grâces de l'empereur. C'était un ancien conventionnel modéré, compatriote et ami de toute sa famille, que je connaissais depuis longtemps, homme fin et adroit, mécontent, mais incapable de nuire. J'obtins plus tard qu'il serait employé dans l'administration ; il fut nommé à une sous-préfecture en Piémont. Sa conduite y fut si habile et si dévouée, que l'empereur, jugeant lui-

même que cette place était au-dessous de son mérite, le nota pour une préfecture. Les autres étaient des banquiers, dont quelques-uns avaient été contrariés dans leurs spéculations par des mesures générales du gouvernement ; mais ils ne lui étaient pas hostiles. Quoiqu'ils se crussent en droit de se plaindre, ils avaient la discrétion de ne point m'entretenir de leurs griefs que, dans aucun cas, je n'aurais voulu écouter. Je me livrais avec sécurité à ces innocentes distractions, sans penser à l'orage qui s'amassait derrière moi. Un jour que j'allai voir l'impératrice Joséphine, elle vint à me parler du bal masqué de l'Opéra, des rencontres qu'y faisait l'empereur, et qui excitaient un peu sa jalousie. Elle me dit en plaisantant que j'y voyais une fort aimable personne ; qu'elle me faisait compliment sur mon goût ; qu'elle savait son nom, et qu'elle était sûre que je l'avais distinguée à cause du prénom de Joséphine, qu'elle portait aussi. Je me défendis du crédit qu'elle m'attribuait sur cette dame, et je la priai de me faire la faveur de me dire comment tout cela était venu à sa connaissance. Elle eut la bonté de me répondre sans hésiter que c'était *Bonaparte* qui le lui avait dit. Cela me donna à réfléchir. Le silence que l'empereur, assez porté à la raillerie, gardait avec moi, m'étonna. Puis, par réflexion, je me sentis blessé de ce mystère ; je résolus d'attendre qu'il me parlât. Deux jours après, je le rencontrai se promenant avec le docteur Corvisart, dans une allée couverte

qui était à la suite du salon de famille à Saint-Cloud.

Lorsque je passai devant eux, l'empereur me barra le passage, et, m'arrêtant par le bras, il fixa sur moi des regards un peu moqueurs, et dit à Corvisart : « Voilà pourtant un homme qui fait sa société « habituelle de mes ennemis ! » J'étais préparé à cette sortie par ce que j'avais appris de l'impératrice Joséphine. Je fus rassuré par la rude franchise qu'y mettait l'empereur. Je n'aurais pas dû prendre la chose au sérieux ; mais, intérieurement mécontent du silence qu'il avait gardé avec moi, et qui annonçait une sorte de défiance, je lui répondis très-gravement que je n'avais pas eu occasion de m'apercevoir que son accusation fût fondée ; que si les personnes que je fréquentais étaient réellement ses ennemis cachés, elles étaient bien mal venues avec moi ; qu'il ne pouvait douter de mon dévouement, et que je n'étais pas homme à souffrir que rien de ce qui le concernait fût même agité en ma présence. Il me laissa parler sans m'interrompre. Je me retirai, voyant qu'il n'ajoutait rien à ce qu'il m'avait dit. Corvisart, que l'apostrophe de l'empereur avait d'abord étonné, prit ma défense, et se porta en riant ma caution. La journée se passa sans qu'aucune allusion fût faite à la scène du matin. Jusque-là mes absences avaient été tolérées ; il m'arrivait quelquefois de ne rentrer dans le cabinet que le lendemain : je m'arrangeais pour m'y trouver avant le lever, qui avait lieu à neuf heures. Lorsque l'empereur traver-

sait son cabinet pour se rendre à son lever, j'avais eu soin que ses papiers fussent en ordre ; les lettres arrivées dans la matinée étaient ouvertes et classées sur le guéridon placé près de la causeuse où il s'asseyait ordinairement. Il y jetait un coup d'œil, et passait sans s'arrêter, à moins que je ne le prévinsse qu'il y avait dans sa correspondance du jour quelque chose d'important ou de pressé. Je ne sais si quelques rapports de police présentèrent sous un faux jour les réunions amicales dont je viens de parler, mais à partir du jour où je sus que l'empereur en était instruit, je trouvai qu'il m'avait devancé dans son cabinet. J'appris aussi qu'il m'avait fait demander plusieurs fois après dîner, pendant que j'étais absent. On aurait dit qu'il voulait amasser des sujets de plainte, pour être plus en droit d'éclater. Un paquet que j'avais expédié par un courrier, et qui, je ne sais par quel empêchement, ne fut pas remis ponctuellement à son adresse, amena une explosion à point nommé. Un jour, arrivant au cabinet, l'huissier m'avertit que l'empereur m'avait demandé avec humeur. Au moment où l'huissier se retirait, l'empereur parut ; il m'apostropha d'un ton très-animé, et, avec une colère qui me parut plus feinte que réelle, il me reprocha l'abandon où je laissais son cabinet, me dit que je n'y exerçais aucune surveillance, que je m'en absentais continuellement, que je négligeais absolument ses affaires, et qu'une dépêche importante était perdue par ma

faute. Puis, sans attendre une explication de ma part, il sortit pour appeler le courrier, auquel il dit de loin à ce sujet tout ce que la colère lui inspirait. Revenant ensuite, il décacheta brusquement les paquets qui étaient sur son bureau. Il me dit qu'il ne voulait plus que j'ouvrisse ses lettres, et que, sans concevoir aucun doute sur ma fidélité, il ne pourrait à l'avenir se confier à ma vigilance. Tout cela fut dit et fait avec tant de volubilité et de précipitation, que je ne pus placer un mot. Je ne l'avais jamais vu dans une pareille agitation. Après cette scène, il passa à son lever ; de là, il alla déjeuner, et ne reparut plus. Quelques moments avant dîner, je fus appelé dans le petit salon attenant à son cabinet ; je le trouvai travaillant avec le ministre secrétaire d'État. Il se leva à mon arrivée, et s'approcha de moi d'un air calme et composé. Il m'adressa devant ce ministre un sermon tout à fait paternel ; il me parla de la confiance qu'il avait placée en moi, de mes devoirs, de l'honneur attaché à les bien remplir, de mon avenir, du bien qu'il me voulait, etc., avec tant de bienveillance, que, quoique résolu à l'écouter froidement, je ne pus m'empêcher d'être vivement touché. Il me dit qu'il était nécessaire que je misse un terme à mes absences, parce qu'il aurait à travailler pendant toute la semaine. Effectivement, il vint dans son cabinet le soir même ; il y resta un quart d'heure sans me faire appeler. Lorsque je me rendis à son appel, il m'accueillit de la manière la

plus cordiale, m'appela *son cher Menevalot*, terme d'amitié dont il me gratifiait souvent, ne me reparla pas des griefs de la journée, et chercha à me les faire oublier. Là se termina cette querelle qui ne s'est jamais renouvelée pendant les longues années que la Providence me destinait à passer encore avec lui. Je n'ai jamais cessé de le trouver bon, patient, indulgent. J'eus occasion depuis, je ne sais plus à quel propos, de lui dire un mot de cette scène fâcheuse : « Mon cher Meneval, me dit-il, il y a des « circonstances où j'ai besoin de mettre ma con- « fiance *en quarantaine.* » Cette conduite de l'empereur était peut-être de nature à blesser ma susceptibilité, mais elle était justifiable; et eût-elle été injuste, la réflexion m'aurait fait ressouvenir que s'il s'élève quelquefois des orages dans les âmes les plus paisibles et les moins exposées aux tourmentes de la vie, on ne doit pas s'étonner qu'un esprit vif et prompt, si susceptible d'impressions, agité de tant et de si diverses pensées, ait payé, dans des circonstances peu importantes, son tribut à la nature humaine. Mais si cet homme supérieur n'était pas insensible aux piqûres irritantes de la vie commune, dans les grands revers il était toujours maître de lui-même, toujours calme, toujours serein, et armé de toute sa présence d'esprit; aussi ne conservai-je point de rancune de ce qui s'était passé; mais la sujétion à laquelle j'étais soumis me parut plus dure.

Le lendemain, les lettres restèrent cachetées sur le bureau de l'empereur. A son arrivée dans son cabinet, il en ouvrit une ou deux, et me passa le reste, en me disant d'un ton légèrement impatient : « Me- « neval, ouvrez donc ces paquets ! » Je ne touchai pas davantage aux lettres qui arrivèrent successivement. J'avais souvent réfléchi que ma besogne était déjà considérable, et je ne désirais pas la voir s'augmenter. Je résolus de mettre à profit la scène qui venait d'avoir lieu, pour me débarrasser d'une surveillance et d'une assiduité qui, à mesure que les affaires se multipliaient, devenaient des plus fatigantes. L'obligation d'ouvrir les dépêches de l'empereur emportait celle de les classer par ministères, et d'en indiquer le sommaire en marge. Or, le temps me manquait très-souvent pour cela. J'étais à chaque instant interrompu dans cette occupation, par la nécessité d'écrire sous la dictée de l'empereur. Je ne parle pas de la responsabilité qui aurait pesé jusqu'à un certain point sur moi, si une dépêche avait été enlevée ou détournée de sa destination, ou même s'était égarée. Déjà en 1803 et en 1804, lorsque les ministres d'Angleterre, dans les résidences les moins éloignées des frontières, se faisaient agents de troubles et de corruption, et qu'une conspiration formidable se tramait dans Paris, j'avais pressenti le premier consul sur la nécessité de pourvoir à la sûreté de ses dépêches. Il s'était contenté de me faire escorter dans ses voyages de Malmaison à Paris, qu'il

faisait toujours très-tard, par quelques hommes de sa garde ; mais cela n'était bon que pour prévenir l'enlèvement de son portefeuille. Pour ne pas ennuyer le lecteur de mes suppositions gratuites, je dirai que l'empereur s'accoutuma à ouvrir ses lettres lui-même ; je l'aidais quand je n'avais rien à faire. Sa dévorante activité, qui ne trouvait jamais assez d'aliments, et qui croissait en raison de la multiplicité des affaires, suffit à tout. A mesure qu'une lettre était ouverte, il la lisait, et souvent il y répondait sur-le-champ, mettant les autres à part pour y répondre plus tard, et en jetant à terre toutes celles qui n'exigeaient pas de réponse. Quelquefois les ministres me faisaient demander ce que l'empereur avait fait de tel ou tel de leurs rapports ; apprenant qu'il avait été rejeté sans réponse, ils savaient à quoi s'en tenir. C'est ce que l'empereur appelait faire le meilleur de sa besogne, en ne répondant pas. Lorsqu'il s'absentait, il me chargeait d'ouvrir les lettres qui viendraient pendant son absence, et si elles contenaient quelque chose de pressé, de les lui apporter partout où il se trouverait, ou de les lui présenter immédiatement après son retour, même dans son appartement. Cet usage s'établit ainsi, et fut désormais observé. Ces incidents et l'arrivée de la belle saison mirent un terme aux réunions qui avaient porté ombrage à l'empereur.

Cet épisode, que je n'ai pu rendre plus court, a interrompu mon récit ; j'y reviens. L'expédition de

Boulogne était prête, tous les bâtiments étaient en état de mettre à la voile. Des exercices répétés d'embarquement et de débarquement avaient formé les troupes à la précision et à la célérité sans confusion, nécessaires dans ce genre d'expéditions. Chaque corps d'armée, chaque régiment avait son poste assigné, et savait sur quels bâtiments il devait monter. Les instructions les plus minutieuses avaient été données, tant aux troupes de terre qu'à la marine. Les vents qui devaient bloquer les vaisseaux anglais dans leurs ports, en rendant la mer libre, étaient dans des conditions favorables. La terreur régnait dans les conseils du cabinet de Londres. L'Angleterre, tremblante dans son île, prodiguait l'or et toutes les ressources de sa diplomatie, pour détourner sur l'Autriche et sur la Russie le plus imminent des dangers qu'elle ait courus. On n'attendait plus que la présence d'une flotte combinée de soixante vaisseaux de haut bord, ralliée avec toute la sollicitude et la prévoyance qui pouvaient assurer le succès. Cette flotte devait, en bloquant le détroit de la Manche, protéger l'appareillage, le passage de la flottille, et son débarquement; mais la dispersion de cette flotte, la déclaration de guerre de l'Autriche et l'invasion de ses armées en Bavière, forcèrent l'empereur à lever le camp de Boulogne, et à marcher contre le nouvel ennemi qui s'offrait à ses coups. On a dit et répété que la réunion de la flottille à Boulogne n'avait été qu'une menace;

mais aucun projet n'a été plus sérieux et plus réel que celui d'une descente en Angleterre. La conquête de cette île était une expédition qui ne devait pas durer plus de trois mois. La première bataille gagnée eût conduit l'armée française à Londres. Des intelligences ménagées en Irlande et en Écosse, et un soulèvement général contre l'aristocratie anglaise eussent fait le reste. La malencontreuse relâche que fit l'amiral Villeneuve au Ferrol et à Cadix, au lieu de venir rallier l'escadre de Brest, et la déclaration de guerre de l'Autriche, sont les seules causes de l'ajournement et ensuite de l'abandon de cette expédition. Tous les préparatifs étaient terminés; l'empereur attendait avec une vive anxiété le signal de l'apparition de la flotte combinée, quand il apprit la ruine de ses espérances par l'inexplicable manœuvre de l'amiral Villeneuve. Sa douleur fut presque égale à celle d'Auguste redemandant à Varus ses légions.

Le couronnement de l'empereur avait eu lieu à Notre-Dame, avec une pompe et des cérémonies dont la description serait ici superflue. Je crois devoir seulement raconter à cette occasion, dans sa simple vérité, une anecdote que les biographes de l'empereur ont brodée d'une manière très-piquante. Napoléon est un sujet qui prête tant à l'imagination, qu'elle se plaît à s'y égarer. Mais en revêtant d'un coloris étranger des récits qui n'ont pas besoin d'être ornés, on tend à dépouiller ce grand homme de son

originalité, et à en faire un personnage de convention. On a ainsi ajouté à l'anecdote à laquelle je fais allusion, un dénoûment qu'on place à l'époque de son couronnement, et qui est tout d'invention. Peu de jours avant son mariage avec le général Bonaparte, madame de Beauharnais fit appeler son notaire pour l'entretenir de quelques affaires. Lorsque M. Raguideau se présenta, il fut immédiatement introduit auprès de madame de Beauharnais, qui était encore couchée. Les personnes qui se trouvaient dans sa chambre sortirent à son arrivée, excepté un jeune homme, qui n'attira pas l'attention du notaire, et qui alla se placer dans l'embrasure d'une croisée. Après avoir causé de quelques dispositions relatives à son prochain mariage, madame de Beauharnais voulut savoir ce qu'on en disait. M. Raguideau ne lui cacha pas que ses amis voyaient avec peine son union avec un militaire sans fortune, plus jeune qu'elle, qu'il lui faudrait soutenir au service, et qui pouvait être tué à l'armée, et la laisser au dépourvu avec des enfants. Madame de Beauharnais lui demanda si c'était aussi son avis. Il n'hésita pas à répondre affirmativement, ajoutant qu'avec sa fortune (elle avait 25,000 francs de rente), elle pouvait faire un mariage plus avantageux, et qu'il se croyait, en conscience, obligé de lui faire ces représentations, dictées par son devoir, comme investi de sa confiance, et par l'intérêt qu'il lui portait. Il finit par dire, entraîné par son zèle, que cet officier était,

sans nul doute, un homme très-recommandable, mais qu'enfin il n'avait que la cape et l'épée. Madame de Beauharnais le remercia de ses conseils; elle appela ensuite en riant le jeune homme qui était resté debout devant la fenêtre, jouant sur les carreaux avec ses doigts, et qui n'avait paru prêter aucune attention à l'entretien qui venait d'avoir lieu. Il n'est pas nécessaire de dire que ce jeune homme était le général Bonaparte. « Général, lui dit madame de « Beauharnais, avez-vous entendu ce que vient de « dire M. Raguideau? — Oui, répondit-il; il a parlé « comme un honnête homme, et ce qu'il vous a dit « me donne de l'estime pour lui. J'espère qu'il con- « tinuera à se charger de nos affaires, car il m'a « disposé à lui accorder ma confiance. » M. Raguideau, apprenant par ce qu'il venait d'entendre quel était ce jeune homme qu'il ne connaissait pas, fut un peu déconcerté. Il n'eut pas au reste à se repentir de sa franchise. Napoléon tint les promesses du général Bonaparte. Il le nomma notaire de la liste civile, le traita toujours avec bienveillance, et ne lui reparla jamais de la circonstance à laquelle il devait de l'avoir connu. Voilà l'historiette dans toute sa simplicité; le reste fait honneur à l'imagination de ceux qui l'ont arrangée. Ils disent que le jour de son couronnement, l'empereur, revêtu de ses ornements impériaux, et portant à son côté l'épée sur la garde de laquelle était monté le *Régent,* voulut se donner le plaisir de faire venir M. Raguideau, pour se mon-

trer à lui dans sa pompe impériale, et lui dit malignement : « Raguideau, *voici la cape, et voici « l'épée!* » Je regrette d'avoir à dire que cette petite vengeance, si spirituellement imaginée, n'est pas venue à l'esprit de l'empereur, alors occupé de pensées plus graves. Ce retour à des temps plus obscurs se décela seulement par cette apostrophe au plus cher et au plus intime de ses frères. En considérant les attributs de la puissance dont ils étaient revêtus, il lui échappa de dire, avec une expression impossible à rendre : « Joseph, si notre père nous voyait! »

L'empereur, accompagné de l'impératrice Joséphine, partit au printemps de 1805, pour aller se faire couronner roi d'Italie. Il s'arrêta pendant quelques jours à Lyon et à Turin. Arrivé à Alexandrie, il visita les immenses travaux de fortifications qu'il y faisait faire, et passa une grande revue sur le champ de bataille de Marengo. Les manœuvres, commandées par le maréchal Lannes, furent exécutées dans les mêmes plaines qui en avaient été le théâtre cinq ans auparavant. Il avait fait apporter de Paris l'habit et le chapeau qu'il portait à cette mémorable bataille. L'habit, un peu endommagé par les vers, le chapeau déformé, et d'une mode que l'époque avait oubliée, ne pouvaient être tolérés qu'à la faveur du souvenir qu'ils rappelaient.

Le couronnement du roi d'Italie se fit avec pompe à Milan. Les cérémonies furent suivies de fêtes et de

divertissements populaires, entre autres de courses qui eurent lieu dans un cirque élevé sur le modèle des constructions romaines de ce genre, mesquine réminiscence des jeux antiques. L'audience accordée au doge et aux députations du sénat et du peuple de Gênes, à l'occasion de la réunion de leur pays à l'empire, offrit un spectacle plus imposant. L'ordre de la Couronne de fer fut créé, et un statut constitutionnel portant organisation du royaume d'Italie fut présenté au corps législatif. Le prince Eugène prêta serment en qualité de vice-roi. Ce prince fut appelé à la succession du trône d'Italie, à défaut de la descendance masculine impériale. L'empereur se fit rendre compte de la signification du titre d'héritier présomptif, et voulut vérifier lui-même, dans le dictionnaire de l'Académie, la vraie acception du mot. Après avoir pourvu à l'ensemble et aux plus petits détails de l'organisation de ce nouveau royaume, il partit de Milan pour en visiter les différentes provinces. Un camp nombreux avait été rassemblé dans la plaine de Montechiaro, théâtre de la bataille de Castiglione; il vit manœuvrer les troupes, et distribua, comme à Marengo, des décorations. Il visita ensuite les places de Mantoue, de Peschiera, de Vérone et de Legnago. Ces démonstrations avaient pour objet de faire apprécier aux ennemis de la France qui agitaient l'Allemagne à cette époque nos ressources militaires, la belle tenue des troupes, leur habitude de la guerre et le bon esprit qui les animait.

Pendant que l'empereur était à Bologne, une députation de la principauté de Lucques vint lui demander de prendre ce pays sous sa protection. Il lui donna pour prince Félix Bacciocchi, son beau-frère, ou plutôt la princesse Élisa, sa sœur.

A Gênes, il reçut l'hommage des nouveaux sujets de l'empire, et donna tous ses soins à l'organisation de l'administration. L'architrésorier Lebrun s'y trouvait en qualité de gouverneur général.

L'empereur revint de Turin à Fontainebleau sans s'arrêter, et avec une prodigieuse célérité, toujours accompagné de l'impératrice Joséphine, qui supportait avec constance la fatigue et les privations inséparables de la rapidité de ces courses, que l'empereur voulait en vain lui épargner. La longueur de la route, l'absence des commodités auxquelles elle était accoutumée, n'avaient rien de pénible pour elle, pourvu qu'elle ne se séparât point de l'empereur. Dans ce voyage, des sous-officiers de grenadiers et de chasseurs de la garde avaient été organisés en pelotons d'escorte; la vitesse de la marche ne permit à aucun de suivre les voitures. L'empereur les remercia de leur zèle; et depuis, cette épreuve ne se renouvela pas.

VI

Travail de nuit de l'empereur. — État de situation des armées de terre et de mer. — Levée du camp de Boulogne. — Commencement de la campagne d'Autriche. — L'empereur Alexandre à Berlin. — Combat de Dirnstein. — Réflexions de Napoléon sur la captivité du roi Richard. — Bataille d'Austerlitz. — Situation critique de l'empereur Alexandre. — Entrevue au moulin de Saroschutz. — Le comte Haugwitz. — Expulsion des Bourbons de Naples. — Mariage du prince Eugène. — Toilette de l'empereur. — Bonaparte, lieutenant d'artillerie. — Administration de la maison impériale. — M. de Talleyrand. — Création de deux places de secrétaires du cabinet. — Une de ces places donnée au général Clarke. — L'empereur veut me marier. — Indisposition de trois jours. — Manière de travailler de l'empereur. — J'obtiens un collaborateur. — Décret portant organisation du cabinet. — Dédicace de la traduction des *Géorgiques* par Delille. — La nourrice de Napoléon.

Le sentiment de haine qui animait l'Angleterre contre la France, cette persévérance à lui susciter partout des ennemis et des embarras, cette politique qui, comme le disait le grand Frédéric, consiste à frapper à toutes les portes une bourse à la main, ne laissaient pas à l'empereur un moment de repos. Mais son activité croissait en raison des obstacles ;

quant à moi, mes forces ne répondaient pas à mon zèle. Lorsque la nécessité de terminer une affaire qu'il jugeait arrivée à sa maturité, ou de fixer ses idées sur les éléments d'un projet nouveau, ou l'expédition instantanée d'un courrier, l'obligeaient à se lever pendant la nuit, l'empereur me faisait éveiller. Je le trouvais vêtu de sa robe de chambre blanche, avec un madras sur la tête, se promenant dans son cabinet, les mains croisées derrière le dos, ou puisant dans sa tabatière, moins par goût que par préoccupation, car il ne respirait que l'odeur du tabac, et ses mouchoirs de batiste blanche n'en étaient point salis. Ses idées se développaient sous sa dictée avec une abondance et une netteté qui faisaient voir que son attention était fortement attachée à l'objet de son travail ; elles sortaient de sa tête comme Minerve sortit tout armée du cerveau de Jupiter. Lorsque le travail était terminé, et quelquefois au milieu du travail, il faisait venir des glaces ou des sorbets. Il me demandait ce que je préférais, et sa sollicitude allait jusqu'à me conseiller ce qu'il jugeait devoir être le plus favorable à ma santé. Après quoi, il allait se recoucher, ne fût-ce que pour une heure, et il reprenait son sommeil comme s'il n'eût pas été interrompu. On n'apportait pas le soir dans son appartement des *en cas* d'aliments substantiels, selon l'usage de la cour avant la révolution. L'empereur n'avait pas hérité de l'énorme appétit des princes de l'ancienne maison régnante. Mais un *officier* de la

bouche couchait près de l'office, pour servir les rafraîchissements qu'il pourrait demander, et qui étaient préparés d'avance.

Quand l'empereur se levait la nuit sans but déterminé, mais pour occuper ses heures d'insomnie, il défendait qu'on m'éveillât avant sept heures du matin. Je trouvais alors mon bureau couvert de rapports et de papiers annotés de sa main. Lorsqu'il revenait de son lever, qui avait lieu à neuf heures, il trouvait, en rentrant dans son cabinet, ses réponses et ses décisions formulées et prêtes à être expédiées.

Il y avait sur son bureau des états de situation des armées de terre et de mer, couverts en maroquin rouge, fournis par les ministres de ces départements. Ces états, dont il avait donné le plan, étaient renouvelés le premier jour de chaque mois. Ils étaient divisés en colonnes indiquant le numéro des régiments d'infanterie et de cavalerie, les noms des colonels, le nombre d'hommes composant chaque bataillon, escadron et compagnie, les départements où ils se recrutaient et les quantités d'hommes qu'ils recevaient par les conscriptions, les lieux où le régiment se trouvait réuni ou détaché, l'emplacement et la force des dépôts, l'état de leur personnel et de leur matériel. Si des régiments *de marche* étaient formés, leur composition, leur destination, les dates de leur départ et de leur arrivée étaient mentionnées dans ces états. Les régiments *de marche* étaient formés par des conscrits, qui, des dépôts, étaient

envoyés aux bataillons ou escadrons de guerre, quand ils étaient en nombre suffisant pour composer une compagnie, un bataillon ou un escadron. Arrivés à la frontière, ces différents détachements étaient réunis en brigades ou en divisions commandées par des généraux, et pourvues d'artillerie. Le commandement des détachements organisés comme s'ils devaient être permanents et envoyés à des distances souvent très-éloignées, était donné à des officiers qui allaient remplacer d'autres officiers. Arrivés à leur destination, ces corps temporaires étaient dissous. Les officiers et les hommes étaient distribués dans les régiments dont ils portaient le numéro. Les corps du génie et de l'artillerie, les batteries de canon avaient aussi leur place dans ces états de situation, qui étaient tenus avec d'autant plus de soin, que l'empereur avait de fréquentes occasions d'en vérifier l'exactitude. S'il rencontrait des hommes isolés ou en peloton, il savait, à l'inspection du numéro, sur quel point ils devaient se diriger, et les lieux où étaient leurs étapes.

Les colonnes des états de situation de la marine présentaient les noms des vaisseaux de guerre de tout rang et des officiers qui les commandaient, le nombre des bâtiments qui étaient stationnés dans chaque port ou qui se trouvaient en mer, la composition et la force des équipages, les noms des départements soumis à l'inscription maritime, l'indication des bâtiments qui étaient sur les chantiers, et à quel degré

d'avancement était parvenue leur construction, évaluée en vingt-quatrièmes.

C'était toujours avec une singulière satisfaction que l'empereur recevait ces états de situation. Il les parcourait avec délices, et disait qu'aucun ouvrage de science ou de littérature ne lui faisait autant de plaisir. Son étonnante mémoire s'emparait de tous ces détails ; ils y restaient gravés, de sorte qu'il savait aussi bien, et même mieux que les bureaux du mouvement des ministères de la guerre et de la marine, et que les états-majors eux-mêmes, quels étaient le personnel et le matériel des corps. L'orthographe et la prononciation des noms lui étaient moins familiers ; il ne les retenait jamais correctement. Mais si les noms propres lui échappaient, leur mention suffisait pour lui représenter vivement l'image de l'individu ou de la localité qui le portait. Quand il avait vu une fois un homme ou visité une localité, il n'oubliait plus ni l'un ni l'autre, et ce qui s'y rapportait ne s'effaçait plus de son esprit. Il savait par cœur l'*Aide-Mémoire* de Gassendi, et connaissait parfaitement l'usage et l'application des innombrables pièces de détail de l'arme de l'artillerie.

Deux mois après son retour d'Italie, l'orage qui s'amoncelait dans le Nord avait éclaté. L'empereur observait depuis six mois la conduite du cabinet autrichien, qui cherchait à l'abuser par des assurances feintes d'amitié, et par l'offre d'une médiation qu'il renouvela avec plus de succès à Prague, en 1813.

Les démonstrations de cette puissance servaient à masquer ses projets, et lui faisaient gagner du temps ; elle en profitait pour nouer avec la Russie et l'Angleterre des négociations secrètes. Lorsqu'elle fut en mesure, elle leva le masque ; et, croyant surprendre l'empereur au milieu des embarras de son expédition d'Angleterre, elle jeta à l'improviste ses troupes sur le territoire bavarois. Le 25 septembre 1805, *le Moniteur* annonçait que, le 21 du même mois, l'empereur d'Allemagne, sans négociations ni explications préalables, et sans déclaration de guerre, avait envahi la Bavière.

A la suite d'un voyage d'un mois que Napoléon venait de faire sur les côtes, il dut renoncer à ses projets de descente. Les fausses manœuvres des escadres destinées à la protéger, et l'imminence d'une guerre sur le continent, l'obligèrent à lever le camp de Boulogne. Il jeta un regard de regret sur la proie qui lui était arrachée, et dirigea sur le Rhin l'armée d'Angleterre. Elle franchit la distance qui la séparait de l'Allemagne, avec une célérité digne des mouvements des armées romaines. Le 24 septembre, il partit lui-même de Paris, accompagné de l'impératrice Joséphine, qu'il laissa à Strasbourg.

L'électeur de Bavière avait fui de sa capitale à l'approche des armées autrichiennes, et s'était retiré à Wurtzbourg. Après quelques hésitations, il accepta l'alliance de la France, et joignit ses troupes à

l'armée française. L'électeur de Wurtemberg, après avoir sauvé les apparences, reçut l'empereur à Stuttgard, et se lia avec lui par un traité.

Restait la Prusse, que les sentiments personnels du roi retenaient dans la neutralité. Le passage du corps de Bernadotte à travers la principauté d'Anspach fournit au parti de la guerre un prétexte pour porter ce prince à prendre une attitude menaçante. Le ministre Hardenberg reçut fort mal les explications qui furent données sur la marche du corps français. L'apparition subite de l'empereur Alexandre à Berlin triompha des irrésolutions du roi. Les deux princes signèrent à Potsdam, le 3 novembre, un traité d'alliance, qui fut scellé par un serment prêté sur le tombeau de Frédéric le Grand, scène préparée par la reine de Prusse. Le roi fit insérer dans ce traité des réserves qu'imposaient à sa circonspection les succès de l'armée française. En effet, l'armée autrichienne, enfermée dans Ulm, venait de mettre bas les armes en vertu d'une capitulation, triomphe sans exemple jusque-là dans les fastes militaires de Napoléon.

De tous les combats qui précédèrent l'entrée de l'armée française à Vienne, celui de Dirnstein fut le plus remarquable, à cause de la situation critique où s'y trouva le maréchal Mortier, et parce que ce lieu rappelait à la mémoire la détention de Richard Cœur de Lion. L'aspect de ce château inspira à Napoléon des réflexions qu'on pourrait appeler prophé-

tiques [1]. L'empereur avait arrêté sa marche à Saint-Polten, bourg situé presque vis-à-vis de Dirnstein, inquiet de la vive canonnade dont les rochers renvoyaient les échos jusqu'à lui. Le corps du maréchal Mortier, engagé dans l'étroit défilé formé en cet endroit par les montagnes et par le Danube, y était enfermé par des forces ennemies supérieures qui l'attaquaient en tête, et le séparaient de la division Dupont, qui venait après lui. Ce corps ne dut son salut qu'au sang-froid du maréchal, de ses généraux et surtout du général Dupont, et à l'intrépidité des troupes.

L'armée française entra le lendemain dans Vienne.

[1] Le général Pelet rapporte que, dans la campagne de 1809, l'empereur étant à cheval entre Berthier et Lannes, un guide lui montra, entre Mœlk et Saint-Polten, les tours du château de Dirnstein qu'on apercevait de loin ; que l'empereur s'arrêta, et considéra assez longtemps ces ruines. Continuant sa route, il disait à Berthier et à Lannes : « Celui-là aussi avait été guerroyer dans la Palestine et la Syrie ; il a été plus heureux « que nous à Saint-Jean-d'Acre, mais non plus vaillant que « toi, mon brave Lannes ! Il avait battu le grand Saladin !... « Et cependant, à peine rentré sur les rivages d'Europe, il « tomba entre les mains de gens qui certes ne le valaient pas. « Il fut vendu par un duc d'Autriche à un empereur d'Allema« gne qui l'enferma, et qui n'est connu que par ce trait de « cruauté... Le dernier de sa cour, Blondel seul, lui resta fidèle ; « mais sa nation fit beaucoup de sacrifices pour sa délivrance...» Les yeux de Napoléon semblaient ne pouvoir se détacher de ces tours. Il ajoutait encore : « Du reste, tels étaient ces temps « barbares, qu'on a la sottise de nous peindre si beaux, où le « père sacrifiait ses enfants, la femme son mari, le sujet son

L'empereur ne s'arrêta que deux jours à Schœnbrunn, et se mit à la poursuite de l'armée russe, qui, après avoir fait sa jonction avec les débris de l'armée autrichienne, se retirait en Moravie. La bataille d'Austerlitz, l'une des plus brillantes qu'ait livrées Napoléon, et dans laquelle le succès n'a pas été un moment douteux, termina cette campagne de deux mois. Le lendemain, le prince Jean Lichtenstein, commandant l'armée autrichienne, vint demander à Napoléon d'accorder à l'empereur d'Autriche une entrevue, qui eut lieu au moulin de Saroschutz, entrevue dans laquelle ce monarque promit de ne plus nous faire la guerre. Un armistice y fut

« souverain, le guerrier son général! où tout se faisait sans « honte, et même sans déguisement, pour la soif de l'or ou du « pouvoir!... Combien ces temps sont changés maintenant! « quels progrès a faits notre civilisation! Vous avez vu des em- « pereurs, des rois en ma puissance, ainsi que leurs capitales « et leurs États, je n'ai exigé d'eux ni rançon ni même aucun « sacrifice d'honneur!... Et ce successeur de Léopold et d'Henri, « que nous tenons plus qu'à moitié, il ne lui sera pas fait plus « de mal que la dernière fois, malgré son attaque un peu fé- « lonne!... » Peu à peu, s'abandonnant à de profondes réflexions, l'empereur tomba dans une triste mélancolie, à laquelle tout le monde restait étranger; car qui pouvait suivre le dominateur de l'Europe, le distributeur des couronnes, dans ses vastes pensées? Que d'objets durent s'y présenter! Seul, il connaissait l'acharnement de ses ennemis et tout ce qu'ils oseraient, si jamais ils avaient sur lui la puissance que si souvent il aurait pu exercer contre eux! Qui pouvait prévoir alors que ce nouveau Cœur de Lion aurait à envier le sort de celui du onzième siècle?

convenu entre les armées française et autrichienne. Les Russes fuyaient dans un état de déroute tel, que l'empereur Alexandre, séparé des siens, en danger de tomber dans un parti ennemi, dépêchait parlementaire sur parlementaire au maréchal Davoust, pour obtenir une suspension d'armes; mais le maréchal Davoust continuait sa marche. Alexandre eut alors recours à une ruse de guerre; il écrivit au crayon, sur un chiffon de papier, un billet dans lequel il affirmait qu'un armistice, commun à son armée, venait d'être signé. Le maréchal, confiant dans la parole de ce prince, arrêta son mouvement. L'assertion de l'empereur Alexandre n'était pas exacte, car ce ne fut que le lendemain qu'il adhéra à l'armistice. Une heure de marche de plus, et Davoust faisait le czar prisonnier. Le maréchal, pour se disculper, envoya le billet à l'empereur Napoléon, qui me chargea de le conserver dans son portefeuille comme une des pièces les plus importantes de l'histoire de cette guerre.

L'empereur, pendant son séjour à Brunn, y reçut secrètement le comte d'Haugwitz, qui se rendit à l'audience de l'empereur par un escalier dérobé. Ce ministre se garda bien de montrer le traité de Potsdam, dont il était porteur; il félicita sur sa victoire l'empereur qui lui répondit : « C'est là un compli-« ment dont la fortune a changé l'adresse. » Napoléon traita avec bienveillance le ministre, mais n'épargna pas les reproches au cabinet prussien sur la

déloyauté de sa conduite. Il dicta les conditions d'un traité par lequel il offrait à la Prusse, dans une alliance qu'il voulait rendre durable, une chance de salut dont elle ne profita pas.

Pendant que l'armée française poursuivait ses succès contre l'Autriche, la cour de Naples, frappée d'aveuglement, violait la neutralité, et ouvrait ses ports aux armées ennemies. Napoléon, apprenant après la victoire d'Austerlitz cette inconcevable défection, envoya au prince Joseph, chargé à Paris de la direction des affaires, l'ordre de se rendre à l'armée d'Italie, à la tête de laquelle était le maréchal Masséna, d'en prendre le commandement avec le grade de général de division et le titre de son lieutenant, et de marcher sur Naples, où la couronne l'attendait.

Immédiatement après la paix de Presbourg, l'empereur se rendit à Munich, où l'impératrice Joséphine l'avait précédé. Le mariage du prince Eugène avec la princesse Auguste, fille aînée du roi de Bavière, y fut célébré, et forma, comme l'a dit un des meilleurs historiens de Napoléon (le comte Thibaudeau), le premier anneau de la chaîne qui unit pour jamais la nouvelle dynastie napoléonienne aux anciennes dynasties de l'Europe.

Les résultats de ces grandes victoires furent l'érection en royaume des électorats de Bavière et de Wurtemberg, agrandis des possessions cédées par l'Autriche, la création de grands fiefs et de princi-

pautés en faveur des maréchaux Berthier et Bernadotte, de M. de Talleyrand, etc., la création du royaume de Hollande, dont le prince Louis fut déclaré roi, celle du grand-duché de Berg, qui fut donné au prince Murat. La même année vit le mariage d'une nièce de l'impératrice Joséphine, Stéphanie de Beauharnais, avec le prince héréditaire de Bade, dont l'électorat devint un grand-duché. Le prince Eugène, la reine Hortense et la princesse Stéphanie avaient été adoptés par l'empereur, et joignirent à leur nom celui de Napoléon.

Assez habituellement, je portais à l'empereur les journaux du matin ; et, pendant qu'il achevait sa toilette, je lui lisais les articles qu'il m'indiquait, ou ceux que je croyais susceptibles d'attirer son attention. Ils donnaient presque toujours lieu à quelques observations de sa part. Son premier médecin Corvisart, ou son chirurgien ordinaire Yvan, assistaient quelquefois à sa toilette. L'empereur aimait à provoquer Corvisart sur la médecine ; c'était toujours par un assaut de saillies et de propos piquants contre les médecins. Corvisart, en convenant de l'incertitude de la médecine, en défendait l'utilité avec une force de raisonnement qui arrêtait souvent le sarcasme sur les lèvres de son interlocuteur.

L'empereur condamnait le raffinement du luxe et l'inutilité des minutieux attirails de toilette ; mais il était recherché dans ses soins de propreté. Il se baignait souvent. Chaque matin, il brossait lui-même

ses bras et sa large poitrine, sur l'embonpoint de laquelle il aimait à plaisanter. Son valet de chambre achevait de lui frotter très-rudement le dos et les épaules. Il se faisait autrefois raser, mais depuis très-longtemps, vers 1803, après qu'il eut changé de valet de chambre, il se rasait lui-même, à l'aide d'un miroir qui était tenu devant lui, et en exposant alternativement au jour une joue, puis l'autre. Ensuite il se lavait à grande eau dans un bassin d'argent, qu'à voir ses dimensions, on aurait pu prendre pour une petite cuve. Une éponge imbibée d'eau de Cologne était passée dans ses cheveux ; le reste du flacon était versé sur ses épaules. Ses gilets de flanelle, ses vestes et ses culottes de casimir blanc, ses bas de soie, étaient renouvelés tous les jours. Il ne cessait de porter ses habits d'uniforme verts ou bleus, les seuls qu'il portât, que lorsqu'on l'avertissait que les traces de l'usage s'y laissaient apercevoir. Le budget de sa toilette avait d'abord été porté à soixante mille francs ; il l'avait réduit à vingt mille francs, tout compris. Il disait qu'avec un revenu de douze cents francs et un cheval, il n'aurait besoin de rien de plus. Il se reportait quelquefois au temps où il était lieutenant d'artillerie ; il aimait à parler de l'ordre qu'il mettait dans ses dépenses, et des expériences économiques qu'il tentait pour ne point faire de dettes, quand le triomphe du parti anglais en Corse le privait de toute ressource de ce côté, et qu'il avait à sa charge son frère Louis, qu'il

élevait et entretenait avec le produit de sa solde. Il se plaignait des exemples de luxe que ses aides de camp et ses principaux officiers donnaient aux officiers de grades plus modestes qu'il attachait à sa personne. Cependant, il aimait à être entouré d'éclat et d'une espèce de faste. Il disait à ceux auxquels il prodiguait l'argent : « Dans votre vie intérieure, « soyez économes et même parcimonieux ; en pu- « blic, soyez magnifiques. » Il s'appliquait à lui-même ce conseil. Personne n'était plus modeste dans son habillement, moins recherché dans ses repas et dans tout ce qui lui était personnel. Il me disait un jour que quand il était très-jeune officier, il avait été quelquefois à Versailles dans ce qu'on appelait les voitures de la cour, qui étaient des espèces de coches à bon marché, très-confortables, ajoutait-il, et dans lesquels il se trouvait en fort bonne compagnie. Seulement, ce n'était pas une manière expéditive de voyager, car ces voitures restaient cinq heures en route.

L'administration de la maison impériale était réglée avec le même ordre que celle de l'État. Elle était divisée en autant de services qu'il y avait de grands officiers civils de la couronne. Le budget des dépenses était arrêté chaque année. L'empereur présidait annuellement, et quelquefois plus souvent, le conseil de sa maison, dans lequel il passait en revue les divers articles de dépenses, et trouvait des ressources dans des recettes inaperçues ou négligées. Il accordait

des éloges aux chefs de service qui avaient économisé sur leur budget, non qu'il prêchât la parcimonie, mais il ne souffrait ni gaspillage ni laisser-aller. Il était parfaitement secondé par le général Duroc, chargé, comme grand maréchal du palais, du service le plus difficile, de celui où les dépenses étaient minutieuses, variables, et pouvaient donner lieu à plus d'abus, et par les grands officiers chargés des autres services. Ces divers services étaient administrés par de principaux employés, qui y portaient une régularité scrupuleuse.

Les revenus de la liste civile impériale, composés de vingt-cinq millions versés annuellement par le trésor public, et des produits des domaines de la couronne, montaient de trente à trente et un millions. Les dépenses les plus fortes étaient celles des bâtiments et du mobilier de la couronne, celles des budgets du grand écuyer, du grand maréchal, du grand chambellan, de la maison militaire. Les bâtiments absorbaient environ trois millions par an, et le mobilier un million huit cent mille francs. Le service du grand écuyer coûtait quatre millions, année commune, celui du grand maréchal environ trois millions, celui du grand chambellan à peu près autant. La maison militaire coûtait huit cent mille francs. Dans le budget du grand chambellan, les traitements des dames du palais, des chambellans, les dépenses des bureaux, des bibliothèques, des cartes, des huissiers, les gages, coûtaient près de

douze cent mille francs ; la musique de la chapelle, celle des appartements et les théâtres coûtaient à peu près neuf cent mille francs ; la toilette de l'empereur, vingt mille francs ; les frais de toilette et de garde-robe et la cassette de l'impératrice, sept cent vingt mille francs. Les économies annuelles qui étaient faites sur les revenus de la liste civile se montaient de treize à quatorze millions. Ainsi l'esprit d'ordre et la bonne administration qui régnaient dans les dépenses de sa maison, avaient permis à l'empereur de tenir une cour qui ne le cédait en magnificence à aucune autre, et d'amasser un trésor de plus de cent millions, dont une partie, en pièces d'or et d'argent, était enfermée sous trois clefs dans les caves des Tuileries.

L'attention sévère et minutieuse qu'il portait dans ses dépenses le faisait accuser d'avarice, du moins il feignait de le croire. Un jour que le prince de Bénévent était présent : « Talleyrand, lui dit-il, on « prétend que je suis avare. » Celui-ci lui répondit par des lieux communs, disant qu'il était le grand conservateur, etc. L'empereur, continuant, ajouta d'un ton significatif : « Vous êtes riche, Talleyrand ; « quand j'aurai besoin d'argent, c'est à vous que « j'aurai recours. Voyons, la main sur la conscience, « combien avez-vous gagné avec moi ? » Le prince de Bénévent répondit sans se déconcerter qu'il était loin d'être riche ; que ce qu'il possédait, il le devait à l'empereur ; qu'il n'avait donc rien qui ne fût à sa

disposition. Cette petite scène me parut être provoquée par un sentiment de méfiance contre M. de Talleyrand ; c'était après le retour d'Erfurt. L'ex-ministre affectait quelquefois d'être dans la gêne. Peut-être cet état de gêne n'était-il pas simulé, et était-il dû aux pertes qu'il éprouvait par suite des spéculations auxquelles il se livrait. Il faisait alors vendre sa bibliothèque, ses tableaux et d'autres objets précieux ; quand la fortune le favorisait, il les rachetait.

Je montais tous les jours à cheval pendant une heure, autant pour me distraire que pour prendre un exercice nécessaire à ma santé. J'éprouvais plus que jamais le besoin d'être aidé ; je demandai à l'empereur de m'adjoindre quelqu'un. Il eut alors l'idée de créer deux places de secrétaires du cabinet, et nomma à l'une de ces places le général Clarke, qui était sans emploi depuis que la mort du roi d'Étrurie avait mis fin à son ambassade auprès de ce prince. L'empereur paraissant le négliger, Clarke le suivit pas à pas dans un voyage qu'il fit en Alsace, se présentant sur son passage chaque fois qu'il en trouvait l'occasion, pour se rappeler à son souvenir. Au retour de ce petit voyage, l'empereur me dit que, ne voulant pas rompre l'unité de travail de son cabinet particulier, il avait l'intention de charger ce général, sous le titre de secrétaire du cabinet, place tout à fait à part, de sa correspondance avec les ministres de la guerre et de la marine, et que ce serait

une diminution notable dans mon travail journalier. Le général Clarke fut en effet installé dans un bureau particulier. Mais l'obligation de l'envoyer chercher pour écrire à ces ministres retenait souvent l'empereur. La place qu'il remplissait dégénéra en sinécure ; la deuxième place de secrétaire du cabinet resta vacante. La campagne de 1805 eut lieu. Le général Clarke, qui suivit l'empereur avec moi, fut nommé gouverneur de Vienne. Après la campagne, il fut chargé de plusieurs missions à l'extérieur, et sa place de secrétaire du cabinet resta inoccupée de même que la seconde.

Le secours qu'il avait été dans l'intention de l'empereur de me donner fut donc illusoire. Une année se passa sans qu'aucune modification fût apportée à l'ordre de travail de son cabinet. Mes instances pour être aidé redoublèrent. J'avais surtout besoin d'être déchargé du soin des papiers à classer, après qu'il y avait été répondu. La multiplicité de mes occupations m'empêchait de tenir ces papiers dans un ordre assez régulier pour qu'il fût possible de les représenter à l'instant à l'empereur, quand il avait besoin de revoir ou une dépêche qui lui avait été adressée, ou la minute d'une lettre. Il éluda encore pendant quelque temps cette demande, ou par des promesses qui n'étaient point suivies d'effet, ou sous différents prétextes. Il me pressa beaucoup de me marier, m'assurant qu'alors il organiserait son travail de manière à me donner du repos. Plusieurs partis me

furent proposés par lui ou par l'impératrice Joséphine, entre autres celui d'une de ses parentes, qu'elle m'obligea même à voir chez elle. Mais je ne me sentais pas de vocation pour le mariage. D'ailleurs, si je me décidais à me marier, j'étais résolu à choisir ma femme moi-même. Je passai effectivement plus de deux ans avant de m'engager dans des liens irrévocables, dont la solennité m'imposait. Voyant que l'empereur différait chaque jour d'accomplir sa promesse, le découragement s'empara de moi. Je tombai malade, autant d'ennui que de fatigue. Une indisposition qui dura quelques jours m'obligea à garder la chambre. L'empereur, en l'apprenant, montra de la sollicitude; il m'envoya le docteur Corvisart, et me fit dire de bonnes paroles. En attendant mon rétablissement, il fit venir le secrétaire des commandements de l'impératrice. M. Deschamps était l'un de nos plus agréables vaudevillistes; il était capable d'un travail plus sérieux, encore vif et alerte, quoiqu'un peu sur le retour. L'empereur désespéra dès le premier moment de l'habituer à sa manière de travailler, et surtout à écrire sous sa dictée. Il employa alternativement le général Duroc, l'aide de camp de service, le ministre secrétaire d'État. Pendant cette courte indisposition je fus un peu dans la situation d'un homme qui lit, vivant, son article nécrologique, qu'une plume amie s'est empressée de tracer sur le faux bruit de sa mort. J'apprenais que lorsque celui auquel l'empe-

reur dictait ne traduisait pas assez vite sa pensée, il disait : « Je ne puis répéter, vous me faites perdre « le fil de mes idées. Où est Meneval? » Il disait, en montrant l'encombrement de son bureau : « Avec « Meneval, j'aurais bientôt déblayé tout cela. » Il disait aussi qu'il ajournait tout travail un peu important jusqu'à mon rétablissement. Ce n'est pas pour me faire plus habile que je ne le suis que je rapporte ces paroles. Tout mon mérite consistait dans la connaissance que j'avais de l'enchaînement et de la conduite de ses affaires, dans la prévision que cette connaissance me donnait de leur direction et de leur issue, et dans l'habitude que j'avais acquise de la contexture de ses idées, de la précision de son style, et de l'originalité même de ses expressions. Je ne possédais pas de procédé abréviatif, comme sténographie, tachygraphie ou autre : je n'aurais donc pas pu écrire littéralement tout ce que l'empereur dictait, mais je notais les principaux points qui me servaient comme de repères, et les expressions caractéristiques. Je refaisais la lettre à peu près dans les mêmes termes; et lorsqu'il la relisait avant de la signer, ce qui n'arrivait que quand l'objet était épineux et le préoccupait, il y retrouvait sa manière, si je puis m'exprimer ainsi. Les personnes qui, avec le temps, ont acquis la connaissance des affaires qui se traitaient au cabinet impérial, et qui ont eu l'habitude de la manière de travailler de l'empereur, ont pu vérifier l'exactitude de ce que je viens de dire.

J'avoue que ma vanité était flattée des rapports qui m'étaient faits. L'idée que l'empereur attachait du prix à mon travail me rendit le courage. Je reparus le quatrième jour dans son cabinet ; il n'y aura pas de fatuité à dire que j'y fus accueilli avec plaisir. Je trouvai l'empereur plus bienveillant que jamais. Il m'autorisa à lui proposer quelqu'un comme aide, ajoutant qu'il mettait ce choix entièrement sous ma responsabilité personnelle. M. Maret, qui accompagnait l'empereur dans ses voyages en sa qualité de secrétaire d'État, se faisait suivre par un de ses chefs de bureau, avec lequel mon service me mettait en relations ; je le connaissais comme un homme exercé aux affaires, par la connaissance que sa place à la secrétairerie d'État lui donnait des divers actes de l'administration, comme très-laborieux, et d'une intégrité à toute épreuve. Avant de m'ouvrir à lui, je voulus avoir l'avis de M. Maret, qui m'encouragea fortement à persévérer dans l'idée que j'avais eue de le proposer à l'empereur, en s'offrant comme caution de M. Fain. Je priai M. Maret d'appuyer la proposition que je ferais de lui. Il fut agréé ; j'étais ravi de cet arrangement. Quant à M. Fain, je n'ai jamais vu un homme plus heureux ; il m'embrassa en pleurant de joie et de reconnaissance. L'empereur rendit, le 5 février 1806, un décret sur la nouvelle organisation de son cabinet. En voici les principales dispositions : « — Le service du cabinet est fait par un se- « crétaire du portefeuille, par un rapporteur des

« pétitions, et par un archiviste. — Le secrétaire « du portefeuille est M. Meneval. Il présente seul à « la signature de l'empereur toutes les lettres ou « notes qu'il aurait dictées. Toutes les expéditions « sont faites par lui. Il expédie tous les courriers. « — Il entre seul dans le cabinet de l'empereur. Il « a seul les clefs du bureau et des portefeuilles de « l'empereur. S'il s'absente, n'importe à quelle heure « du jour ou de la nuit que ce soit, il pourvoit à ce que « le rapporteur des pétitions ou l'archiviste restent « et soient en état de répondre à l'empereur. — Si « en l'absence du secrétaire du portefeuille, l'empe- « reur dicte quelque note ou lettre, ou fait expédier « quelque travail, la minute de ce travail, s'il a été « expédié avant son retour, et la minute et la copie, « si le travail n'a pas encore été expédié, sont re- « mises au secrétaire du portefeuille aussitôt après « son arrivée. — Le rapporteur des pétitions est « M. Deschamps, secrétaire des commandements de « l'impératrice. Il est en même temps chargé de la « mise en ordre et rédaction des matériaux relatifs « à l'histoire des campagnes de l'empereur; il écrit « aussi sous sa dictée. Il conserve le titre et les fonc- « tions qui l'attachent à l'impératrice. »

Les dispositions relatives au rapporteur des pétitions ne tardèrent pas à tomber en désuétude ; je crois même qu'elles n'ont jamais été mises à exécution. L'empereur avait voulu faire une chose agréable à l'impératrice Joséphine, en améliorant le sort de

son secrétaire des commandements. On connait la bonté du cœur de cette princesse et sa bienveillance pour les siens. L'empereur, qui l'a toujours tendrement aimée, ne lui a jamais rien refusé de ce qu'il était en son pouvoir de lui accorder.

« — L'archiviste du cabinet est M. Fain. Il reçoit « des mains du secrétaire du portefeuille toutes les « pièces du travail de l'empereur qui ont été ré- « pondues ; il les classe et les met en ordre.—Il met « au net les minutes dont il est dépositaire. — Tous « les papiers, minutes, copies, etc., etc., ne peu- « vent être remis à l'archiviste que par le secrétaire « du portefeuille.

« — A la fin de chaque année, l'archiviste fait le « relevé de ce qui peut être extrait des archives du « cabinet pour être déposé dans les archives impé- « riales de la secrétairerie d'État. Il reçoit à cet « effet les ordres de l'empereur. »

Dans les premières années, une cassette en bois d'acajou, placée dans le cabinet, recevait les papiers relatifs aux affaires dont l'empereur jugeait à propos d'ajourner l'envoi aux archives. La clef était dans les mains du secrétaire du portefeuille. Cette précaution ne fut observée que pendant les deux ou trois premières années, après lequel temps tous les papiers, hormis quelques rares exceptions, étaient immédiatement envoyés aux archives.

« —Le secrétaire du portefeuille, le rapporteur des « pétitions et l'archiviste, ont une table commune. »

Le même décret instituait deux gardes du portefeuille, qui étaient de service tous les quinze jours; ils devaient porter un uniforme et un sabre avec une bandoulière, d'un modèle particulier.

L'aide qu'il avait été dans l'intention de l'empereur de me procurer, par l'adjonction de M. Fain, devait se faire encore attendre. L'empire de l'habitude, la répugnance qu'avait Napoléon à augmenter le nombre des dépositaires de sa confiance, sa coutume de procéder par épreuve, fortifiée par une circonspection qu'accroissaient l'importance et la gravité de la lutte dans laquelle il était engagé, firent qu'il ne donna pas d'abord aux talents et au zèle de M. Fain l'emploi sur lequel nous avions compté. Ce ne fut que successivement, et lorsque le travail fut devenu immodéré, qu'il faisait appeler M. Fain dans son cabinet, pour écrire sous sa dictée; après quoi, celui-ci retournait dans son bureau des archives pour mettre son travail au net. Insensiblement l'empereur s'accoutuma à lui. Il l'occupa spécialement de dictées sur des objets d'administration, jusqu'au moment où le délabrement de ma santé lui donna un accès plus fréquent dans le cabinet, qui, après ma retraite, fut organisé sur une base plus large.

Dans les premiers mois de 1806, M. Ripault, alors bibliothécaire de l'empereur, lui présenta une demande du libraire Bleuet, qui avait pour objet d'obtenir l'impression à l'imprimerie impériale d'une

édition de luxe de la traduction des *Géorgiques* par Delille. M. Bleuet demandait en même temps la faveur de mettre en tête de cette édition un hommage en vers, sous forme de dédicace. En voici la teneur :

A SA MAJESTÉ NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS ET ROI D'ITALIE.

« Cæsar dum magnus ad altum
« Fulminat Euphratem bello, victorque volentes
« Per populos dat jura, viamque affectat Olympo. »

Lorsque César, l'amour et l'effroi de la terre,
Faisait trembler l'Euphrate au bruit de son tonnerre,
Rendait son joug aimable à l'univers dompté,
Et marchait à grands pas vers l'immortalité.
TRADUCTION DE J. DELILLE.

SIRE,

Ainsi chantait l'auteur des douces Géorgiques,
Dans le paisible sein de ses dieux domestiques;
Et de l'agriculteur dirigeant les travaux,
Préludait avec art aux exploits des héros;
S'essayait à tracer les pompeuses merveilles,
Dont le récit encor captive nos oreilles;
Et, du chantre d'Hector rival harmonieux,
Fixait à son héros un rang parmi les dieux.
Auguste d'un regard encouragea Virgile,
Lui fraya près du trône une route facile;
Et, bien sûr de l'effet de ses brillants travaux,
Confia prudemment sa gloire à ses pinceaux.
Au plaisir de louer rarement on résiste :
Virgile, de son prince adroit panégyriste,
Peignit, exagéra sous des traits si flatteurs
Son amour pour les arts, son zèle pour les mœurs,

Son courage partout suivi de la Victoire,
Que son vers prophétique, en traçant tant de gloire,
Semble avoir prévenu le terme souhaité
Où cette fiction serait la vérité.

Il était difficile de se méprendre sur l'auteur de ces vers, dont M. Bleuet n'était que l'éditeur responsable. Je n'ai cité ce fait que parce que Napoléon, qu'on a peint comme avide de louanges et si sensible à la flatterie, a été accusé d'avoir fait inutilement circonvenir l'abbé Delille pour obtenir de sa verve féconde un seul vers en son honneur. Il recherchait si peu les éloges de ce poëte, qu'il ne fit aucune réponse à M. Bleuet ; et la nouvelle édition des *Géorgiques* parut sans la dédicace en vers qui doit être restée dans quelqu'une des bibliothèques des palais impériaux. Je ne doute pas que si l'abbé Delille eût signé cette dédicace, l'empereur n'eût été flatté de cet hommage, et n'eût accordé à sa considération la faveur d'une impression impériale que sollicitait son libraire ; mais un hommage offert sous le voile d'un pseudonyme, qu'on n'osait avouer, et qui se produisait d'une manière détournée, avec l'arrière-pensée de le désavouer au besoin, ne pouvait intéresser l'empereur. M. Barbier fils, sous-bibliothécaire du roi au Louvre, héritier du mérite de son père, et qui marche sur ses traces, a publié cette pièce dans *le Spectateur militaire* du mois de février 1842.

Vers le même temps, une vieille paysanne corse

fut admise auprès de l'empereur, accompagnée d'une jeune femme qu'elle lui présenta comme sa nièce. C'était Camilla Ilari, sa nourrice, qu'il avait désiré revoir. Il la reçut à merveille, et l'embrassa. Cette pauvre femme pleurait de joie en revoyant son glorieux nourrisson. Il me chargea de pourvoir à ses besoins et à ses plaisirs. Elle passa trois mois à Paris dans un enchantement continuel. L'empereur la voyait souvent, et s'amusait de ses naïvetés. Tout en parlant de sa tendresse pour le fils de son lait, elle ne négligeait pas ses intérêts. Elle ne parut pas fâchée de retourner en Corse, pour y faire parade des cadeaux et de l'argent dont l'empereur l'avait comblée. Il lui fit une donation de la meilleure part de son héritage paternel, peu de temps après qu'elle fut arrivée à Ajaccio. Il donna au mari de sa nièce, qui se nommait Carboni, une place de percepteur des contributions à Beaucaire.

VII

Campagne de Prusse. — Bataille d'Iéna et d'Auerstadt. — Campagne de Pologne. — Séjour à Varsovie, à Osterode et à Finckenstein. — Réception des ambassadeurs de Perse et de Turquie. — Le maréchal Lefebvre duc de Dantzig. — Entrevue des deux empereurs sur le radeau du Niémen. — Séjour à Tilsitt. — La reine de Prusse. — Projet de partage de la Turquie. — Mort du prince royal de Hollande. — Déposition et mort du sultan Sélim. — Mariage du prince Jérôme. — Bombardement de Copenhague attribué à tort à la révélation au gouvernement anglais des engagements secrets de Tilsitt. — Retour de l'empereur à Paris. — Vues de l'empereur pour mon avenir. — Voyage en Italie. — Entrevue de Napoléon et de Lucien à Mantoue. — Voyage à Marrac. — Affaires d'Espagne. — Entrevue d'Erfurt. — Campagne de 1808 en Espagne. — Reproches violents faits par l'empereur à M. de Talleyrand à l'issue d'un conseil privé.

La Prusse, que la défaite de l'Autriche et de la Russie, et le mauvais succès de sa tentative en 1805 n'avaient pas éclairée, entra à son tour dans la lutte. Cette puissance, dont les irrésolutions ont fait le tourment de l'empereur Napoléon pendant cinq ans, sans système politique arrêté, tentée par l'alliance de la France, inclinant secrètement vers la

coalition, finit par s'engager avec cette dernière.

L'empereur partit de Saint-Cloud le 25 septembre, et, le 14 octobre suivant, la bataille d'Iéna était gagnée. Ce ne fut que dans la nuit qui suivit cette victoire et les jours suivants que l'on connut ses immenses résultats. Quand l'empereur revint le soir à son bivac, après avoir visité le champ de bataille avec sa sollicitude accoutumée, soin pieux dont aucune cause ne l'a jamais détourné, on ne se doutait pas de l'importance de cette grande victoire; on s'en félicitait comme d'un de ces glorieux succès auxquels on était habitué. Mais dans la nuit arriva un aide de camp du maréchal Davoust avec la nouvelle de la victoire remportée le même jour à quelques lieues de là par ce maréchal, victoire qui était le complément de celle d'Iéna, et qui valut au maréchal Davoust le titre de duc d'Auerstadt. Ces éclatants succès, obtenus avant l'arrivée des Russes, avaient amené l'entière destruction des armées prussiennes, et ouvert à l'armée française la porte de Berlin. L'empereur passa dans cette capitale presque tout le mois de novembre; il y occupa le palais du roi, ce qui parut de mauvais augure pour le sort futur de la Prusse; car ce fut la seule des capitales conquises dans laquelle l'empereur voulut résider. Son séjour à Berlin fut signalé par ses égards pour la famille du roi, par l'acte de clémence qu'il exerça envers le prince d'Hatzfeld, et par le fameux décret qui donna naissance au système continental.

Si la Prusse et ses armées se trouvaient anéanties par ces grandes victoires, les armées russes restaient entières. Quoique la saison fût avancée, l'empereur ne pouvait hésiter à marcher au-devant d'elles. Il entreprit donc une seconde campagne en Pologne, au retour de laquelle il passa tout le mois de janvier 1807 à Varsovie. Pendant que cette halte procurait du repos aux troupes, l'empereur donnait des fêtes et des concerts aux dames polonaises. Il ne fut pas insensible aux charmes de l'une d'elles, dont la tendresse et le dévouement ne se sont point démentis aux jours du malheur. Il quitta Varsovie pour livrer aux Russes la bataille d'Eylau, qui fut meurtrière et vivement disputée. Après cette bataille, l'armée reprit ses quartiers d'hiver. L'empereur séjourna pendant les mois de mars, d'avril et de mai à Osterode, puis à Finckenstein. Dans ces longs quartiers d'hiver, Napoléon prouva qu'il savait allier la patience et la temporisation avec les impétueux élans de son génie. Ces séjours ne furent perdus ni pour les opérations de la guerre ni pour les soins à donner à l'administration de l'empire. Napoléon n'était jamais plus actif que quand il paraissait se reposer. Il reçut à Fickenstein des ambassades de la Perse et de la Turquie. Mirza-Rizza, grand seigneur persan, arriva à Finckenstein à la fin d'avril, avec la mission de conclure une alliance offensive et défensive. Il fut reçu avec de grands égards, et abouché avec M. Maret, depuis duc de Bassano. La

négociation fut terminée en peu de jours ; et le 8 mai, ce traité fut signé. Le savant orientaliste Amédée Jaubert, secrétaire interprète du cabinet impérial, fut l'intermédiaire entre les deux négociateurs. L'ambassadeur persan offrit, à cette occasion, à l'empereur quelques présents de châles et de perles ; mais craignant qu'ils ne fussent trouvés au-dessous de la haute idée qu'il voulait donner de la puissance de son souverain, en bon courtisan, ou par orgueil national, il les mit sur son propre compte. Il prétexta que les présents de son maître n'étaient pas arrivés, et présenta les siens, en disant qu'il priait le lion d'agréer l'offrande de la fourmi. Il accompagna l'empereur dans une grande revue ; il descendit de cheval et voulut suivre l'empereur pas à pas dans les rangs des soldats, marchant dans les terres labourées, avec ses belles babouches et sa robe traînante. Le temps était très-chaud ; il rentra à Finckenstein accablé de fatigue, et se laissa tomber, en arrivant, sur son divan. Il s'écriait en épuisant les formules de l'admiration. « Que c'est grand ! que c'est beau ! que c'est magnifique ! » et murmurait tout bas : « Je meurs de lassitude ! »

L'empereur se promenait tous les jours avec lui dans les jardins de Finckenstein. Le pauvre ambassadeur se trouva un jour dans un grand embarras. Il manquait du *hennè*, substance de couleur rouge dont il teignait habituellement ses ongles et la paume de ses mains ; et il était aussi honteux de

paraître devant l'empereur avec les mains blanches, qu'un habitué de nos salons de Paris le serait de s'y présenter sans gants. La conversation roula un jour sur l'histoire d'Alexandre : l'ambassadeur dit que la véritable histoire de ce prince se trouvait en Perse. D'après les indications qu'il donna et les éclaircissements que fournit M. Jaubert, l'empereur dut penser qu'elle pourrait faire partie de la collection des manuscrits de la bibliothèque impériale. Il eut la curiosité de savoir ce qui en était. Un mémoire lui fut adressé en conséquence de Paris sur ce sujet. Mais ce mémoire ne contenait rien de nouveau ni d'important.

L'ambassadeur persan partit aussitôt après la signature du traité, pour retourner en Perse. Il fut suivi de près par le général Gardanne, aide de camp de l'empereur, qui fut accrédité en qualité d'ambassadeur auprès de la cour de Téhéran. D'habiles officiers français que l'empereur envoyait en Perse pour y servir d'instructeurs et d'auxiliaires, furent adjoints à la légation. Le général Gardanne alla à Téhéran avec l'espérance d'y retrouver un trésor que son grand-père y avait autrefois enfoui. Mais ses recherches furent vaines.

L'ambassadeur turc Seïb-Wahid-Emin-Effendi arriva un mois après à Finckenstein. Autant Mirza-Rizza avait d'esprit et de sagacité, autant Wahid-Effendi en avait peu ; c'était un personnage essentiellement formaliste et méticuleux. Chargé de

resserrer les liens d'amitié qui nous unissaient à la Turquie, il ne se jugea pas suffisamment autorisé pour conclure une véritable alliance. Durant une conférence qui eut lieu entre l'empereur et cet envoyé, dans le jardin du château de Finckenstein, l'empereur le pressa de conclure; et, lui faisant un signe de la main, il chercha à lui faire comprendre que les Russes lui avaient fait des propositions de paix. Enfin, pour le forcer à se décider, il lui déclara que s'il s'obstinait à ne rien finir, il arriverait inévitablement que la paix se ferait avec la Russie et sans la Porte. L'ambassadeur se borna à répondre qu'il avait besoin de nouvelles instructions; que le retour d'un courrier n'occasionnerait pas un retard de plus de quarante jours, et qu'il priait l'empereur d'attendre. Cette obstination impatienta l'empereur. En attendant, les événements marchaient; la saison de la guerre appela Napoléon à Dantzig. Il y fit venir l'ambassadeur pour continuer les négociations avec le duc de Vicence, qui ne fut pas plus heureux; toutes ces conférences n'aboutirent à rien. Les hostilités avec les Russes recommencèrent. Wahid-Effendi se rendit à Paris, où il apprit bientôt la déposition du sultan Sélim, qui mit fin à ses pouvoirs. Le traité de Tilsitt était signé; cet envoyé avait manqué l'occasion de lier étroitement la France par un traité d'alliance qui aurait été profitable aux deux États. L'inutilité des efforts de l'empereur pour y amener la Porte était de nature à le re-

froidir à l'égard de cette puissance ; cependant, malgré l'opiniâtreté causée ou par l'incapacité de l'ambassadeur, ou par l'influence que la Russie exerça sur le Divan, l'union de la Turquie et de la France ne parut recevoir aucune atteinte. Le prince de Bénévent se trouva très-offensé qu'on eût choisi d'autres personnes que lui pour traiter soit avec la Turquie, soit avec la Perse.

L'attaque des Russes contre les corps des maréchaux Ney et Bernadotte fit sortir l'empereur de Finckenstein ; sa marche jusqu'à Tilsitt fut une suite de triomphes. Quand il partit de Finckenstein, je l'accompagnai jusqu'à Dantzig, qui venait de se rendre au maréchal Lefebvre, après deux mois de siége. Il félicita ce maréchal sur sa belle conduite, et l'autorisa à accepter une somme d'argent assez considérable, dont j'ai oublié le chiffre, que les états lui avaient offert, mais que Lefebvre ne voulut recevoir qu'après le consentement de l'empereur. Il fut nommé en même temps duc de Dantzig. En sortant de chez l'empereur, le nouveau duc fit un faux pas ; il se releva en disant avec sa bonhomie spirituelle : « Pardieu, ma bonne ville de Dantzig est bien mal pavée ! »

Une indisposition me retint à Dantzig pendant une quinzaine de jours, après lesquels j'allai rejoindre l'empereur. En passant par Kœnigsberg, où le général Savary, qui fut nommé six mois après duc de Rovigo, avait été laissé en qualité de gouverneur

de la vieille Prusse, je vis le prince de Bénévent qui y attendait les ordres de l'empereur. Je le précédai de quelques jours, et je partis avec le comte de Turenne, chambellan et officier d'ordonnance, pour le quartier général. Nous traversâmes la forêt de Wehlau qu'on nous dit être remplie de paysans qui s'y étaient réfugiés, et de là faisaient des excursions sur les derrières de l'armée. Quoique nous n'eussions pas d'escorte, nous fûmes assez heureux pour ne faire aucune mauvaise rencontre.

Lorsque j'arrivai à Tilsitt, il y avait trois jours que l'empereur s'y trouvait. Presque au même moment y vint le général Duroc, qui avait été porter au quartier général de l'empereur Alexandre la ratification de l'armistice conclu entre les deux armées. J'appris que c'était le second voyage qu'il y avait fait, et qu'une entrevue était convenue entre les deux empereurs. Elle eut lieu effectivement deux jours après dans un pavillon construit sur un radeau qui fut amarré au milieu du Niémen. Napoléon, arrivé le premier, traversa le pavillon et s'avança au-devant de l'empereur Alexandre. Les deux princes s'embrassèrent par un mouvement spontané. Ce fut un beau spectacle que cette scène, à laquelle se mêlèrent les acclamations des deux armées, répandues sur les rives du fleuve. Des applaudissements partis de la rive droite furent répétés sur la rive gauche, et se confondirent en une seule acclamation. Une seconde entrevue, à laquelle

l'empereur Alexandre amena le roi de Prusse, eut lieu le lendemain sur le même radeau. Ensuite les deux souverains étrangers vinrent successivement s'établir dans le bourg de Tilsitt, qui fut neutralisé. Les deux armées gardèrent leurs positions respectives sur les deux rives du Niémen; mais un parfait accord s'établit entre elles.

Le jour où les deux empereurs rentrèrent en ville, ils dinèrent ensemble chez l'empereur Napoléon. Le lendemain et les jours suivants, ils montèrent à cheval, accompagnés du roi de Prusse. Le but de leurs promenades était de visiter les différents camps de leurs armées. Ils passaient des revues, mangeaient la soupe du soldat, et se faisaient toutes les coquetteries et compliments d'usage. L'empereur Alexandre se plaisait à montrer ses corps d'élite, les gardes russes, les cosaques réguliers, et l'empereur Napoléon les admirait; il leur donna même quelques décorations de la Légion d'honneur. Il s'établit entre les deux empereurs des habitudes de familiarité et d'intimité telles, que quand, au retour de leurs excursions, le czar venait dîner chez l'empereur Napoléon, celui-ci ne permettait pas qu'il retournât chez lui pour changer de toilette. Il envoyait chercher à la maison qu'occupait Alexandre les effets dont il avait besoin. Il lui faisait même donner par son valet de chambre, ses propres cravates, ses mouchoirs. Il mettait à sa disposition son grand nécessaire en or; et comme Alexandre en

avait loué le travail et l'arrangement des pièces, Napoléon le lui donna en présent avant qu'ils se séparassent. Quand ils rentraient avant l'heure du dîner, c'était pour causer en liberté. Ils prenaient alors congé du roi de Prusse, et passaient dans une petite galerie contiguë au cabinet de l'empereur. Quelquefois Napoléon introduisait Alexandre dans son cabinet; il demandait alors des cartes, parmi lesquelles se trouvait celle de la Turquie d'Europe. Je les ai vus penchés sur cette carte, l'observer avec attention, puis continuer à causer en marchant. Des projets de partage les occupaient; Constantinople me parut être un point sur lequel ils n'étaient pas parfaitement d'accord. Il était aisé de voir que Napoléon ne voulait pas laisser s'élever sur ces questions des débats qui auraient pu troubler l'harmonie rétablie entre eux, et qu'il s'établissait un accord tacite pour conserver provisoirement le *statu quo*, en remettant la question à une autre entrevue, dont on conviendrait plus tard. Il serait, au reste, difficile d'assigner des résultats aux entretiens dont ma présence dans le cabinet de l'empereur me rendait témoin, et qui y commençaient sans être achevés, ou s'achevaient sans y avoir été commencés. Il n'y eut rien d'écrit à ce sujet.

L'empereur Alexandre était grand, bien fait, et d'une tournure élégante; il parlait la langue française sans accent, et s'exprimait avec grâce et noblesse. Son accueil était plus familier qu'im-

posant ; ses manières étaient ouvertes, quoique son regard ne fût pas toujours franc. Il écoutait Napoléon avec un intérêt extrême, et lui témoignait une déférence filiale. Il marchait la tête légèrement penchée d'un côté, par l'habitude de s'incliner pour mieux entendre, ayant l'oreille un peu dure. Peut-être singeait-il Alexandre le Grand !

La reine de Prusse vint à Tilsitt dix ou douze jours après l'entrevue du Niémen avec la grande-maîtresse, comtesse de Voss. Cette princesse était d'une taille moyenne, imposante, et avait un profil admirable. Sa beauté avait de l'éclat, quoiqu'elle n'eût plus la fleur de la première jeunesse; elle avait alors trente-deux ans. Je la vis quand elle vint dîner chez l'empereur; elle avait compté sur les ressources de son esprit et de son amabilité pour obtenir en faveur de la Prusse de meilleures conditions. Mais quoique l'empereur affectât d'avoir pour elle des manières galantes et respectueuses, ses obsessions et ses plaintes échouèrent devant l'inflexibilité de la politique; d'ailleurs elle arrivait quand tout était arrêté. Elle ne fit que hâter la conclusion des deux traités avec la Russie et avec la Prusse.

L'alliance de Tilsitt et les triomphes des deux immortelles campagnes qui l'avaient précédée, portèrent au plus haut degré la puissance et la gloire de Napoléon. Les conséquences devaient en être immenses pour la France. Ce n'est qu'après le désastre de Moscou qu'on y a découvert des sujets de blâme.

L'adversité s'est chargée de prouver en effet que ce traité d'alliance renfermait le germe de la ruine de l'empire. Un décret rendu à Berlin, après la victoire décisive d'Iéna, mit les Iles-Britanniques en état de blocus. Ce décret, en créant le système continental, imposa la nécessité de hardis et violents moyens d'exécution, que fit avorter la Russie, à laquelle l'alliance de la France avait rendu la confiance et la force. Le traité de Tilsitt, en formant cette alliance, amena un système de concessions dont tout l'avantage demeura à la Russie. La France n'en retira que dangers et désavantages. Ses principaux résultats furent de procurer à la Russie l'acquisition immédiate et facile de la Finlande, de nous engager dans la malheureuse mais éminemment nationale expédition d'Espagne, et d'empêcher le rétablissement de la Pologne. L'alliance de la France donna une nouvelle activité à l'insatiable ambition de la Russie. En réveillant ses prétentions sur l'empire ottoman, elle l'encourageait à en demander le partage, et l'occupation de Constantinople. Le juste refus de l'empereur fit naître dans l'âme d'Alexandre un sentiment de froideur qu'il s'appliqua à voiler sous les dehors les plus séduisants de l'amitié, et qui, accru par nos embarras en Espagne, et par les suites inévitables du système continental, devint une inimitié déclarée. Il a fallu les désastres de Moscou et de Leipzig pour affaiblir l'éclat de ce beau monument de la gloire de Napoléon.

Des événements fâcheux survinrent dans le cours de cette campagne. La mort du prince royal de Hollande vint détruire des espérances et des projets qui reposaient sur la tête de cet enfant, et qui auraient peut-être préservé l'empereur d'un nouveau mariage avec une princesse étrangère. La déposition, et peu après la mort du sultan Sélim, furent un autre malheur. Si ce prince eût vécu, il n'aurait pas signé le traité de Bucharest qui, à l'époque de la guerre de 1812, nous fut si fatal.

L'empereur revint à Paris à la fin de juillet 1807. A son retour, il s'occupa d'organiser le royaume de Westphalie, créé par le traité de Tilsitt en faveur de Jérôme Bonaparte, et composé en grande partie de provinces cédées par la Prusse. Il donna à ce royaume une constitution, et y envoya des administrateurs français, qui formèrent un conseil provisoire de régence en attendant l'arrivée du roi. Le mariage du prince Jérôme avec la fille du roi de Wurtemberg fut la conséquence de cette nouvelle royauté.

Je ne puis passer sous silence un des actes les plus iniques et les plus barbares de la politique anglaise, commis peu après le traité de Tilsitt; il excita une indignation générale en Europe. Une flotte anglaise, convoyant une armée de trente-cinq mille hommes commandée par le général Catheart, parut à l'improviste devant les côtes de Danemark, sans que le gouvernement danois eût donné lieu à aucune cause d'hostilités. Le seul prétexte que le ministère anglais

osa donner de cette atroce violation du droit des gens fut que, selon toute apparence, l'intention du gouvernement danois était d'unir ses forces navales aux forces navales de la France. Le pays se reposait dans la sécurité de la paix ; aucun moyen de défense n'avait été préparé à Copenhague, ni dans l'île de Seelande, contre laquelle aucune attaque ne pouvait être prévue ; toute l'armée danoise était sur le continent. Un agent anglais se présente, et, sans entamer aucune négociation, sans prendre la peine de justifier sa mission, sans laisser aucune alternative, il signifie au gouvernement danois l'ordre de livrer la flotte à l'amiral qui commandait l'expédition anglaise, et, sur son refus, menace d'incendier la capitale. Cette injurieuse sommation ne pouvait être écoutée. Alors, le 2 septembre 1807, jour de sinistre mémoire, commença, sans autre forme, le bombardement de Copenhague, qui continua pendant trois jours avec une affreuse intensité. Une grande partie de la ville fut réduite en cendres. Le 7, le gouverneur capitula pour empêcher son entière destruction. Le prince royal, séparé de sa capitale, avait fait passer l'ordre de brûler la flotte ; cet ordre ne put parvenir. Plus de soixante bâtiments, vaisseaux, frégates, bricks et autres, toutes les munitions navales, tombèrent au pouvoir des Anglais ; tout ce qu'ils ne purent pas emporter fut détruit ou brûlé. A propos de cette catastrophe, on a dit que la révélation au gouvernement anglais d'en-

gagements secrets du traité de Tilsitt avait porté ce cabinet à l'acte de violence sauvage commis envers le Danemark. Si le rapprochement des dates paraît s'opposer à ce que cet acte puisse être la conséquence d'une semblable trahison, je dois dire que l'empereur a eu lieu de reconnaître que des abus de confiance avaient été commis antérieurement pendant le ministère de M. de Talleyrand, et que des documents importants, tirés des Relations extérieures, avaient été livrés à l'étranger. La destitution et l'exil d'un ancien chef du secrétariat, auquel l'empereur ne permit de rentrer en France que longtemps après, ont eu pour cause une infidélité de ce genre.

L'empereur tenait toujours à me marier. Il me provoquait sans cesse sur ce sujet. Son refrain habituel était : « Quand nous marions-nous? » J'avais eu le temps d'y réfléchir. Mais j'étais si jaloux de mon indépendance, que je ne voulais pas que l'empereur ni l'impératrice se mêlassent de mon mariage. Ce ne fut que plus tard que je me décidai à aborder ce grand problème; il fut résolu à mon entière satisfaction. Je pris ma femme dans une famille honorable, et je n'ai eu qu'à m'applaudir de mon choix. Elle était très-jeune alors, mais dans un bon fonds la maturité vient vite. Ses aimables qualités ont ajouté à la tendresse qu'elle m'avait inspirée. Je n'ai pas cessé de trouver en elle une amie éclairée et dévouée, une bonne épouse et une bonne mère. L'avenir qui s'ouvrait devant nous devait con-

tenter toute notre ambition. L'empereur, quand l'absence de préoccupations laissait une libre carrière à la bienveillance de ses sentiments privés, m'avait dit plusieurs fois : « Vous avez eu le bonheur « de vous élever avec moi ; je dois faire votre for- « tune. La paix viendra enfin me permettre de ré- « gler mes comptes, vous ne perdrez rien à attendre. » Je cite ses paroles, qui me sont entrées trop avant dans le cœur pour que je les oublie. Il ajournait cela, et bien d'autres choses, à cette époque si désirée. Après sa seconde abdication en 1815, il m'exprimait le regret de n'avoir pu accomplir sa promesse.

Les deux années qui suivirent la paix avec la Russie se passèrent en voyages. Ces deux années me virent à la suite de l'empereur à Milan, puis à Madrid, puis à Vienne. Les événements qui ont conduit un prince français sur le trône d'Espagne, les conférences d'Erfurt, la courte campagne de 1809 en Autriche, sont des sujets qui ne peuvent être traités avec quelque étendue dans cette courte introduction.

Le 15 novembre 1807, l'empereur partit pour faire une excursion en Italie. Après un court séjour à Milan et à Venise, où des fêtes brillantes lui furent données, il alla visiter les places de l'ancien État vénitien et celle d'Alexandrie. Une juste défiance des sentiments de l'Autriche, le désir de voir et d'attacher plus intimement à son système politique les Vénitiens et les autres peuples de l'Italie, de

conférer avec ses frères Joseph et Lucien, furent les principaux motifs de ce voyage.

Le roi de Naples Joseph vint effectivement voir l'empereur à Venise, et y passa six jours avec lui. En retournant dans ses États, il reçut un courrier de son frère Lucien, qui l'informait qu'il était à Modène. Deux jours après, l'empereur étant à Mantoue, je reçus les deux lettres suivantes :

« Monsieur Meneval,

« Par la lettre ci-jointe, j'annonce à l'empereur « l'arrivée de Lucien. Faites-moi le plaisir de remet- « tre cette lettre vous-même à l'empereur, et de le « prier de vous autoriser à prévenir Lucien du mo- « ment où il voudra le recevoir.

« Votre affectionné,

« *Signé* JOSEPH.

« Modène, le 11 décembre 1807. »

Cette lettre en contenait une autre ainsi conçue :

« Je vous prie, monsieur, de vouloir bien remet- « tre l'incluse à Sa Majesté. Je loge à la grande au- « berge sous le nom d'un secrétaire du roi de « Naples. Je prie Sa Majesté l'empereur de vous « permettre de venir me prendre. Les sentiments

« particuliers d'estime que j'ai pour vous me feront « un plaisir de ce choix.

« Votre affectionné

« *Signé* Lucien Bonaparte.

« Mantoue, 13 décembre 1807. »

Après avoir pris les ordres de l'empereur, j'allai chercher Lucien Bonaparte à l'auberge où il était descendu, vers neuf heures du soir. Je l'amenai au cabinet de l'empereur, en passant par une entrée secrète, selon le désir qu'il m'avait exprimé de n'être vu de personne. L'entrevue des deux frères se prolongea longtemps après minuit. Lucien, en quittant l'empereur, était extrêmement ému, et avait le visage baigné de larmes. Je le reconduisis jusqu'à son auberge; là j'appris que l'empereur lui avait fait les instances les plus pressantes pour le rappeler en France ou pour le placer sur un trône étranger, mais que les conditions qu'il lui imposait blessaient ses affections domestiques et son indépendance politique. Il me chargea de faire ses adieux à l'empereur, peut-être pour toujours, ajouta-t-il. L'empereur, trouvant son frère inébranlable, lui avait donné du temps pour réfléchir à ses propositions. Il chargea ses frères et les ministres Talleyrand et Fouché de renouveler ses instances auprès de lui. Ils ne purent rien obtenir. Napoléon regretta d'être privé de la coopération d'un homme dont il estimait

hautement le caractère et les rares talents ; mais il ne voulut rien relâcher de ses prétentions. L'empressement avec lequel Lucien vint se ranger auprès de son frère lorsqu'il fut malheureux, par la seule impulsion d'un dévouement fraternel, est son plus bel éloge.

De retour à Paris, le 1er janvier 1808, l'empereur en repartit presque immédiatement pour Bayonne. La proclamation du prince de la Paix, si malencontreusement datée du jour où se livrait la bataille d'Iéna, et par laquelle il appelait aux armes les Espagnols contre un ennemi qu'il ne nommait pas, mais qu'il était facile de reconnaître ; la conspiration de l'Escurial dénoncée un an après par le roi Charles IV à l'empereur, et l'accusation de haute trahison portée par ce prince contre son fils, la mésintelligence qui s'en était suivie entre le vieux roi et le prince des Asturies, avaient fait présager à l'empereur que des chances favorables aux vues qu'il avait sur l'Espagne surgiraient de ces événements. La révolution d'Aranjuez, arrivée le 19 mars 1808, l'abdication forcée de Charles IV et la proclamation de la royauté de Ferdinand VII, lui firent juger que le moment opportun était venu. Dans plusieurs conférences qu'il avait eues avec MM. de Talleyrand et Champagny, la question d'Espagne avait été minutieusement débattue. Quoique M. de Talleyrand eût résigné le portefeuille des relations extérieures dans les mains de M. de Champagny, il était encore consulté par l'empereur, parti-

culièrement sur les affaires d'Espagne auxquelles il était depuis longtemps initié. Diverses opinions avaient été émises, dans ces conférences, sur la convenance qu'il y aurait à changer la dynastie ou à la conserver, en prenant des sûretés pour l'avenir. Rien n'y fut décidé, et l'empereur partit pour Bayonne sans détermination arrêtée. Il vit à Marrac les princes espagnols. Leur aspect fit évanouir les incertitudes sur le parti qu'il devait prendre à leur égard. Le vieux roi refusa de retourner en Espagne. Les scènes scandaleuses dont l'empereur fut témoin dans l'intérieur de cette famille, des preuves acquises de la profonde duplicité de Ferdinand, lui ôtèrent toute confiance dans la stabilité d'une alliance avec ces princes. Il se confirma dans la résolution de confier les destinées d'un pays si important pour la France, aux mains d'un prince français. Le roi Joseph passa du trône de Naples au trône d'Espagne, et le grand-duc de Berg alla le remplacer à Naples. Après ces affaires terminées, l'empereur visita les villes de Pau, de Toulouse, de Bordeaux, où il reçut l'affligeante nouvelle de la capitulation de Baylen, et revint par Rochefort, Nantes et Tours à Saint-Cloud, où il arriva le 14 août. A peine prit-il le temps de s'y reposer.

Le soulèvement général de l'Espagne, qui avait suivi la capitulation de Baylen, en vertu de laquelle plus de vingt mille Français avaient mis bas les armes en rase campagne, renouvelant le déplorable

spectacle donné par l'armée autrichienne d'Ulm ; le caractère d'animosité que prenait la guerre dans ce pays, la résolution qu'avait prise l'empereur de s'y rendre en personne, lui firent sentir principalement la nécessité de s'assurer de l'assentiment de la Russie, et de conférer sur ce sujet avec l'empereur Alexandre ; il fit proposer à ce prince une entrevue. Un mois après le retour de Napoléon à Paris, les deux empereurs étaient réunis à Erfurt. Les souverains et la plupart des princes de la confédération du Rhin y vinrent. Les maisons qu'occupèrent les deux empereurs furent meublées par le garde-meuble de la couronne, et défrayées par la liste civile française. L'empereur Napoléon reçut tous les jours à dîner l'empereur Alexandre, son frère et les souverains. Les principaux acteurs du Théâtre-Français donnèrent de nombreuses représentations de nos meilleures tragédies. Ce fut pendant l'une de ces représentations qu'Alexandre, se penchant vers Napoléon, lui fit l'application de ce vers d'*OEdipe,* auquel la haute réputation de Voltaire ne pouvait donner la célébrité qu'il a acquise depuis cette scène :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

Toute la conduite de l'empereur Alexandre fut en harmonie avec le sentiment, moins vrai que simulé, qui lui avait dicté cette application. Les deux empereurs passèrent trois semaines à Erfurt dans les

termes de la plus intime familiarité. Des chasses, des banquets, des bals, des représentations dramatiques, furent données à Weymar à toute la cour d'Erfurt, par le duc de Saxe-Weymar. Le champ de bataille d'Iéna fut visité par les empereurs. De retour à Erfurt, l'empereur y donna audience au baron de Vincent, envoyé d'Autriche, dont le souverain n'inspirait pas assez de confiance à l'empereur pour qu'il dût l'inviter, lui ou son principal ministre, à la réunion d'Erfurt. M. de Vincent venait pour porter à l'empereur des protestations d'amitié, et pour observer ce qui se passait. Le même jour une convention fut signée entre les deux empereurs; elle avait pour objet de renouveler l'alliance de Tilsitt, de faire une nouvelle démarche commune auprès du cabinet de Londres, ainsi que de reconnaître les nouvelles acquisitions de la Russie, et le nouvel ordre de choses établi en Espagne. Après ces affaires réglées, les souverains se séparèrent; des présents furent échangés. L'empereur Alexandre, qui affecta de me traiter avec une grande bienveillance, voulut m'en laisser un témoignage par le don d'une boîte ornée de son chiffre en diamants, d'une valeur d'environ 10,000 francs. Ce fut l'empereur Napoléon qui m'en donna le premier avis, en m'autorisant à l'accepter. L'empereur Alexandre vint prendre congé de l'empereur, qui l'accompagna à cheval jusqu'au lieu où ses voitures l'attendaient. Pendant ce long trajet les deux souverains causèrent seuls

ensemble; l'empereur Alexandre embrassa Napoléon en le quittant avec les apparences de la plus grande cordialité. Ils ne devaient se revoir que les armes à la main!... La vivacité de ces démonstrations fut la dernière expression d'une amitié qui n'avait pour mobile que l'ambition d'Alexandre. A Tilsitt, on était convenu de se réunir plus tard pour s'entendre, comme l'espérait le czar, sur la question de la Turquie. Le refus de Napoléon de céder aux exigences de l'empereur Alexandre, et de tolérer pour le moment autre chose que l'acquisition des provinces de Valachie et de Moldavie au profit de la Russie, commença à refroidir ce prince sur une alliance qui lui parut stérile, dès qu'elle ne portait pas tous les fruits qu'il avait espéré en recueillir.

Au retour d'Erfurt, l'empereur ne passa que dix jours à Saint-Cloud; il en partit pour faire une campagne de deux mois et demi en Espagne. Des succès que la présence de Napoléon assurait partout où il paraissait, le conduisirent rapidement à Madrid. Il ne voulut point occuper le palais du roi; il alla s'établir à Chamartin, maison de campagne aux portes de Madrid, appartenant au duc de l'Infantado. Son séjour y fut marqué par un acte de sévérité et par un acte de clémence. Un ordre du jour avait prescrit l'observation de la plus stricte discipline, et provoquait contre les infracteurs toute la rigueur des lois militaires. Deux soldats de la jeune garde furent convaincus de pillage et de violences

odieuses commises envers des femmes, ils furent condamnés à mort par un conseil de guerre. Ils recoururent à l'empereur, qui refusa d'accorder leur grâce. Cette exécution fit une grande et salutaire impression dans l'armée. Le marquis de Saint-Simon, Français au service d'Espagne, qui avait prêté serment de fidélité au roi Joseph, à Bayonne, avait été pris les armes à la main, commandant un parti d'insurgés; une commission militaire le condamna. Sa fille, protégée par quelques officiers de la maison de l'empereur, fut placée sur son passage, et, se jetant à ses pieds, elle implora la grâce de son père; l'empereur ne put la refuser à ses larmes.

Il était depuis quinze jours à Chamartin, lorsqu'il apprit que l'armée anglaise avait débouché du Portugal par Salamanque, et marchait sur Valladolid; il partit pour se porter à sa rencontre. Il traversa le Guadarrama, montagne qui sépare Madrid de l'Escurial. Nous y fûmes accueillis par une tempête accompagnée de neige, qui menaça de nous engloutir, et par un froid qui fit périr des soldats. Nous fîmes dans ce passage un essai de la terrible retraite de Moscou. L'empereur fut obligé de s'arrêter au bas de la montagne pour rallier son monde. Il passa deux jours à Tordesillas, logé au couvent de Sainte-Claire, dont l'abbesse, octogénaire, se trouva être Française; l'empereur prit plaisir à causer avec elle. Pendant sa marche sur Benavente, suivant de près l'armée ennemie qu'il était sur le point d'atteindre,

il reçut un courrier porteur du portefeuille dans lequel le directeur général des postes renfermait les lettres qui lui étaient adressées. Comme j'en avais la clef, et que j'étais à une lieue en arrière, l'impatience de l'empereur ne lui permit pas de m'attendre, il creva le portefeuille, et en tira ses lettres, parmi lesquelles il s'en trouva plusieurs de M. de Champagny, ministre des relations extérieures, qui l'informait, entre autres choses, des armements de l'Autriche, de l'appel à l'insurrection qu'elle faisait aux peuples de l'Allemagne, et de l'imminence des hostilités. Il poussa jusqu'à Astorga, y passa la revue des troupes à mesure qu'elles arrivaient, et dicta des instructions au maréchal Soult pour la poursuite de l'armée anglaise. Pour lui, il revint à Benavente, d'où il partit précipitamment pour Valladolid. Il passa huit jours dans cette ville, attendant la nouvelle du retour du roi Joseph à Madrid. Pendant le séjour que nous fîmes à Valladolid, j'eus la curiosité d'aller visiter le couvent des Dominicains. Je fis, dans cet asile consacré au patron de l'inquisition, une rencontre à laquelle je ne m'attendais pas. Au nombre des portraits de saints qui couvraient les murs du cloître, je vis un tableau représentant saint Napoléon, la tête couronnée d'une auréole, et portant le costume d'un chevalier romain; dans un coin du tableau était une légende sommaire en espagnol.

L'empereur partit de Valladolid pour Burgos, et

fit ce trajet à franc étrier en quelques heures, au moyen de relais de ses chevaux, qu'il avait fait préparer d'avance. Il ne fit qu'une halte de deux heures à Burgos, et se dirigea sur Bayonne avec une si grande hâte, que sa maison ne put le suivre. Il parcourut le chemin de Bayonne à Paris avec la même célérité; le 23 janvier, il était aux Tuileries.

Peu de jours après son arrivée, un conseil privé fut convoqué. L'empereur, qui avait de justes sujets de mécontentement contre le prince de Bénévent, contint son humeur pendant la durée de ce conseil. Sa colère n'attendait qu'une occasion pour éclater. Enfin, les digues se rompirent; l'empereur, qui s'échauffait à mesure qu'il parlait, dominé par son indignation, en vint à n'être plus maître de lui; il traita le prince de Bénévent avec la plus grande sévérité. Par les divers moyens qu'il avait d'être informé, il avait appris sur le compte de M. de Talleyrand des choses qui justifiaient la scène violente dont il rendit témoins une partie des membres du conseil. Dans les entretiens que le prince de Bénévent avait eus à différentes époque avec l'empereur, relativement à ses projets sur l'Espagne, je l'avais entendu lui citer les exemples des jésuites Malagrida, Alexandre, et, insistant sur la nécessité de sa présence en Espagne, parler des précautions nécessaires à prendre pour se prémunir contre le poignard ou contre le poison de quelque moine fanatique. L'empereur était persuadé que le prince de Béné-

vent, prévoyant le cas où ces craintes se réaliseraient, et où la balle d'un guérillero pourrait atteindre le conquérant dans sa course victorieuse, avait pensé à former un conseil de gouvernement, dont l'organisation était préparée, et prête à recevoir son exécution si le cas arrivait; les membres du futur gouvernement étaient même nommés. Personne n'ignorait le rapprochement qui s'était opéré dans ce but, ou dans tout autre, entre Fouché et Talleyrand; cependant l'empereur n'en témoigna aucun ressentiment au premier. Les confidences et les propos de M. de Talleyrand sur la révolution d'Espagne, sur le procès du duc d'Enghien, sa désapprobation de ces actes, et ses dénégations de la part qu'il y avait prise, étaient connues de l'empereur. L'immobilité du patient, l'impassibilité de ses traits, avaient exalté la colère de Napoléon au point qu'oubliant la dignité impériale, il était redevenu sous-lieutenant, et avait même menacé Talleyrand du poing. « Et vous osez, lui disait-il, nier la part « que vous avez eue à la condamnation du duc d'En- « ghien ! Et vous osez dire que vous n'avez été pour « rien dans les affaires d'Espagne ! etc., etc. » Le paroxysme de ce courroux, étant arrivé à son dernier degré, tomba par son excès même, et Napoléon, las de se heurter contre un roc inébranlable, quitta la partie. Le prince connaissait bien l'empereur ; il savait qu'il était dans sa nature, que, plus il s'était laissé emporter par son ressentiment, plus il cher-

cherait à le faire oublier. Comme il n'avait pas ce qu'un vieux proverbe, formulé en deux mots énergiques, a appliqué aux anciens courtisans, il jugea qu'il devait feindre de ne pas se souvenir de cette scène. Le lendemain, qui était un dimanche, il y avait cercle à la cour. Un des ministres, le duc de Gaëte, qui avait été chargé par l'empereur d'un travail pressé, avait consacré ce dimanche à le terminer. Réfléchissant que l'empereur aimait à voir ses ministres assidus à sa cour, il jugea qu'il pouvait sacrifier une heure à l'accomplissement de ce devoir. Il se rendit de bonne heure aux Tuileries, avec l'intention de se placer auprès de la porte par laquelle l'empereur devait arriver, pour avoir la faculté de se retirer après l'avoir salué, et de retourner à son travail. Le ministre arriva aux Tuileries avant tout le monde et pendant qu'on achevait d'allumer; il voulut traverser à la hâte la salle du trône, pour aller occuper la place la plus favorable à la fugue qu'il méditait. Quel fut son étonnement d'apercevoir le prince de Bénévent seul auprès de la cheminée! Un sentiment de pudeur à l'égard d'un homme si oublieux de l'humiliation qu'il avait subie la veille, l'embarras de se trouver seul avec lui, après la scène dont il avait été témoin, fit rétrograder le ministre, qui se promena dans le salon précédent, en attendant que la salle du trône se remplît, et qu'il pût la traverser en évitant le tête-à-tête du prince de Bénévent. De la place où il s'était mis, il salua le

premier l'empereur, et fut libre de se retirer; mais la curiosité le retint. L'empereur, selon son habitude, fit le tour de la salle, ayant à sa main sa tabatière, dans laquelle il puisait largement, et parlant aux personnes qui étaient debout sur le premier plan. Arrivé au voisin de gauche du prince de Bénévent, qui était resté cloué à la place qu'il avait occupée le premier auprès de la cheminée, l'empereur échangea quelques paroles avec lui. Il tourna la tête en passant devant le prince et s'arrêta devant son voisin de droite. Le dimanche suivant, M. de Talleyrand, sans être déconcerté, se plaça encore sur le passage de l'empereur, et voyant que son voisin, qui était questionné, hésitait à répondre, il répondit pour lui et obligea l'empereur à l'écouter. La glace ainsi rompue, Talleyrand saisit toutes les occasions d'attirer l'attention de l'empereur, qui, en dépit du caractère attribué à ses compatriotes, ne savait pas conserver de rancune, parce que le sentiment de sa puissance et son âme supérieure à toutes les petites passions le rendaient indulgent. Le prince de Bénévent continua de venir aux entrées, et s'y montra aussi assidu qu'au temps de sa faveur. L'empereur qui, dans certaines occasions, était aussi sévère en public qu'il était constamment patient et indulgent dans ses relations privées, désarmé par une telle persévérance, ou ébranlé dans sa conviction par tant d'assurance, ne songea pas à interdire sa cour à un homme contre lequel il n'avait pas assez

de preuves pour le mettre en jugement, mais qui était assez coupable, selon lui, pour qu'il dût l'éloigner à jamais de la gestion des affaires.

Cette anecdote, dont j'avais appris dans le temps la première partie par des membres du conseil privé présents à la scène essuyée par le prince de Bénévent, m'a été racontée depuis avec ses détails par l'homme le plus digne de confiance qui fut jamais, M. le duc de Gaëte, ministre des finances sous l'empire. Qu'il me soit permis, puisque j'ai prononcé son nom, d'ajouter que l'empereur n'eut pas de ministre plus dévoué et plus utile; qu'aucun administrateur ne fut plus pur, plus intègre et plus ferme; qu'aucun homme privé ne réunit plus de qualités; qu'il fut bon et affectueux, modeste avec dignité, éclairé sans jactance, et conservateur fidèle des traditions d'urbanité et de politesse qui deviennent malheureusement plus rares de jour en jour.

Le prince de Bénévent perdit, à la suite de cette scène, la charge de grand chambellan, qui fut donnée à M. de Montesquiou. C'était, au reste, l'époque des intrigues de tous genres. Le faubourg Saint-Germain subit l'exil de madame de Chevreuse et de plusieurs autres personnes, que l'empereur rappela plus tard, en exceptant de cette amnistie quatre ou cinq personnages des plus influents ou des plus persévérants dans une opposition active. Ces individus avaient excité l'animadversion de l'empereur, plus par des sarcasmes et des mauvais propos que par

des actes. Peut-être aurait-il dû les mépriser ; il était assez fort pour cela. Il se vengeait plus noblement, en accordant journellement à l'ancienne noblesse des restitutions et des grâces. Quelques membres de l'ancienne famille régnante obtenaient même de lui des pensions.

Je ne parlerai pas de l'exil de madame de Staël, qui avait commencé par l'injonction de s'éloigner de quarante lieues de Paris, ni de celui de madame Récamier, qui fut d'abord une retraite volontaire en province, et qu'elle changea depuis en un voyage hors de France. Les détails dans lesquels je serais conduit à entrer sur ce qui concerne ces deux dames, dépasseraient les bornes de cette introduction.

VIII

Tableau représentant l'empereur dans son cabinet. — Nomination aux deux places de secrétaires restées vacantes. — Départ de l'empereur pour la campagne de 1809. — L'empereur blessé devant Ratisbonne. — Combat d'Ebersberg. — Bataille d'Essling. — Mort du duc de Montebello. — Soins de l'empereur pour les blessés. — Second passage du Danube. — Bataille de Wagram. — Armistice. — Paix de Vienne. — Événements importants qui se passèrent pendant la campagne. — Refus d'accorder une grâce. — Réunion des États romains à l'empire. — Enlèvement du pape. — Second mariage de l'empereur. — Guerre de 1812. — Retour de l'empereur à Paris. — Je suis nommé secrétaire des commandements de l'impératrice régente. — Mes audiences du soir. — Revers. — Voyage à Blois et ensuite à Vienne. — Mon retour à Paris à la fin des cent-jours.

Entre autres sujets de tableaux désignés pour l'exposition de cette année 1809, l'empereur voulut être représenté en pied dans son cabinet, et donna ordre que je figurasse dans ce tableau, écrivant sous sa dictée. Ce portrait fut exécuté par le peintre Garnier. Je ne me trouvai pas à Paris pendant qu'il y travaillait; j'avais accompagné l'empereur dans un de ses voyages. Isabey eut l'obligeance de suppléer à mon absence, en aidant le peintre de ses souvenirs.

A mon retour à Paris, Garnier m'engagea à poser pour qu'il pût mettre la dernière main à son tableau. Je ne sais comment il revint à l'empereur que l'exécution laissait quelque chose à désirer ; il chargea le général Duroc d'en écrire à M. Denon, directeur général des musées, qui prit la défense du peintre. Ce tableau fut accepté et placé dans une des galeries du palais des Tuileries. En 1814, il fut, ou relégué dans les combles avec ceux qui avaient pour sujet des traits de l'histoire de l'usurpateur, ou rendu à l'auteur, comme quelques-uns des tableaux du même genre, dont les peintres obtinrent la restitution. En 1839, il fut trouvé chez un marchand de tableaux par le fils d'un de mes anciens amis, le comte Lemarois, qui, par attachement pour la mémoire de l'empereur, en souvenir de l'amitié qui me liait à son père, et aussi à cause de celle qu'il veut bien me porter, en a fait l'acquisition.

Ce ne fut qu'au commencement de l'année 1809 que l'empereur se décida à nommer aux deux places de secrétaires du cabinet, créées en 1804, l'une desquelles avait été remplie par le général Clarke. L'un des nouveaux secrétaires du cabinet avait dans ses attributions la traduction des gazettes et écrits périodiques étrangers, et faisait quelquefois, mais rarement, des excursions dans le cabinet ; c'était M. le baron Mounier, auditeur au conseil d'État, qui avait été employé, lors de la guerre de 1806 et de 1807, dans l'administration des provinces de la

Silésie. M. Mounier était fils du député à l'Assemblée constituante, que l'empereur avait rappelé de l'exil, et dont il avait récompensé la capacité et le mérite en le nommant, dès son retour en France, préfet de Rennes, et en l'appelant plus tard dans son conseil d'État. L'estime que l'empereur avait pour le père rejaillit sur le fils ; c'était un jeune homme d'esprit et d'instruction, qui promettait beaucoup et qui a tenu parole. L'autre secrétaire du cabinet était chargé spécialement de ce qui avait rapport aux travaux de l'artillerie et du génie ; c'était le baron de Ponthon, alors colonel du génie, qui avait fait partie de la mémorable expédition d'Égypte, et qui jouissait d'une réputation méritée dans son arme ; il est aujourd'hui lieutenant général et membre du comité du génie.

En forçant l'empereur à revenir précipitamment d'Espagne, la coalition remplissait le but qu'elle s'était proposé, celui d'empêcher la pacification de ce pays. Après un court séjour à Paris, l'empereur dut courir au secours de son armée, compromise en Allemagne, et commencer la campagne d'Autriche.

L'empereur apprit le 12 avril, par le télégraphe, que l'archiduc Charles était entré en Bavière. Il partit dans la nuit suivante, marcha avec une célérité inouïe, et arriva le cinquième jour à son quartier général à Donawerth, après s'être arrêté à Louisbourg et à Dillingen, pour voir les rois de Wurtemberg et de Bavière. Il trouva l'armée dans une fausse

position d'où il s'occupa de la tirer. Après avoir gagné les célèbres batailles de Thann, d'Abensberg et d'Eckmuhl, dix jours après son arrivée, il se dirigea sur Vienne. J'ai souvent entendu l'empereur se plaindre de la distance à laquelle nous étions des anciens Romains. Mais, selon le dire des meilleurs écrivains militaires, il n'a rien eu à envier à aucun des héros de l'antiquité pour la rapidité des marches et la précision des manœuvres qui ont caractérisé le début de cette campagne.

Deux événements signalèrent cette marche victorieuse. Le premier faillit priver l'armée de son chef. L'empereur était assis dans un endroit d'où il pouvait apercevoir l'attaque dirigée contre la ville de Ratisbonne. Il battait la terre avec sa cravache quand une balle, qu'on supposa partie d'une carabine tyrolienne, vint l'atteindre à l'orteil. Le bruit de sa blessure se répandit rapidement de rang en rang ; il fut obligé de monter à cheval pour se montrer aux troupes. Quoique sa botte n'eût pas été entamée, la blessure était très-douloureuse ; cependant il fit bonne contenance ; mais la nature ne perdit pas ses droits. Rentré après cette courte promenade dans une petite maison qui était à quelques portées de fusil du lieu où il avait été blessé, son courage fut à bout, et il s'évanouit tout à fait. Cette blessure n'eut heureusement aucune suite fâcheuse.

Un fait d'armes d'une audace sans exemple fut l'enlèvement de la position inexpugnable d'Ebers-

berg. Un pont de bois de plus de six cents pieds de long, protégé par un château et des hauteurs inaccessibles que couronnaient des forces supérieures et cent pièces de canon, fut forcé par le général Coehorn ; les portes de la ville furent enfoncées, et l'on s'y battit avec acharnement. Le feu prit aux maisons dans lesquelles nombre de blessés et de combattants furent refoulés sans pouvoir en sortir, et brûlés jusqu'au dernier. Le spectacle qu'offrait cette malheureuse ville, dont les rues étaient jonchées de cadavres à demi consumés et répandant une odeur infecte, était un des plus horribles qu'on pût concevoir. L'empereur en fut douloureusement ému ; il ne put s'empêcher de louer le général Coehorn de sa rare intrépidité, mais il déplora amèrement un malheur que moins d'ardeur aurait pu éviter, le maréchal Masséna ayant eu l'ordre de tourner cette position.

L'empereur revit pour la seconde fois la ville de Vienne, dont le souverain lui avait juré en 1805 de ne plus lui faire la guerre ; cette fois, Vienne entreprit de se défendre. Sur le refus de l'archiduc Maximilien d'en ouvrir les portes, le bombardement commença. On a dit à tort que l'archiduchesse Marie-Louise était restée malade au palais impérial ; on a ajouté que l'empereur, l'apprenant, avait prescrit que les obus ne fussent pas dirigés de ce côté. Ainsi l'esprit humain est porté à croire que les grands hommes ont des prévisions mystérieuses de leur destinée.

La présence de l'armée autrichienne, réunie sur la rive gauche du Danube, obligea l'empereur à passer ce fleuve pour l'attaquer; mais à peine le corps du maréchal Masséna eut-il été engagé avec l'ennemi, qu'une partie des petits ponts fut rompue. Les Autrichiens, maîtres du cours supérieur du Danube, lançaient de grands bateaux chargés de pierres et de boulets qui, poussés par la rapidité du courant, faisaient des trouées dans les piles des ponts. L'inégalité des forces du quatrième corps était balancée par l'héroïque ténacité de Masséna et par l'impétueuse valeur de Lannes. Ce maréchal, séparé de son corps par la rupture des ponts, mais impatient de prendre part à l'action, marchait à la tête de la division Boudet, et combattait comme un lion. Les deux armées restèrent en présence pendant la nuit. Le lendemain, le deuxième corps, la garde et les cuirassiers purent passer sur les ponts qu'on avait rétablis. Le corps du maréchal Davoust devait suivre, ainsi que les autres corps, à mesure qu'ils arriveraient. La bataille d'Essling, suspendue la veille, recommença, et la victoire, secondant les plus vaillants efforts, allait se déclarer pour nous, quand le bruit sinistre de la rupture du grand pont se répandit. Il ne fut plus question que de se maintenir jusqu'à la fin du jour, et de rentrer à la nuit tombante dans l'île de Lobau. Cette situation critique fut aggravée par la perte la plus sensible qu'ait faite l'empereur dans la personne du maréchal Lannes. Un boulet perdu vint fracasser

les deux jambes de ce vaillant homme de guerre. Quand Napoléon aperçut le brancard qui portait le maréchal, dont le visage était couvert de la pâleur de la mort, il ordonna qu'on le retirât à l'écart, et marchant rapidement vers lui, il se précipita sur l'illustre moribond, qu'il embrassa en sanglotant. L'impression que produisit cette scène déchirante ne peut être rendue ; la douleur de l'empereur était si vive, que, deux jours après, ce souvenir lui arrachait encore des larmes, malgré ses efforts pour les dissimuler. Le maréchal fut transporté au village d'Ebersdorf ; il survécut huit jours à sa cruelle blessure.

L'empereur fit, dans la personne du maréchal Lannes, une perte dont il ne se consola point ; il ne tarissait pas sur les éloges qu'il donnait au mérite de l'un de ses plus anciens compagnons d'armes. Il s'étonnait du merveilleux accroissement que recevaient, chaque année, ses talents, sa prudence et sa science de l'art militaire. Considéré hors de sa sphère d'homme de guerre, le duc de Montebello avait une extrême originalité dans l'esprit. On ferait un recueil des mots piquants, énergiques et toujours si expressifs qui lui échappaient. C'est lui qui disait à M. de Talleyrand, après la bataille d'Austerlitz, que la victoire avait taillé les plumes de la diplomatie à coups de sabre ; il disait de l'impassibilité de ce personnage que, s'il recevait un coup de pied par derrière, son visage n'en dirait rien. Il résumait M. de Tal-

leyrand tout entier dans ce mot, qui sera peut-être trouvé un peu cynique et appartenant à un langage trop militaire, mais dont la concision et la profondeur ne peuvent être surpassées : « C'est de la m.... « dans un bas de soie. »

S'il m'était permis de parler d'un accident qui paraîtra puéril auprès du malheur qui venait de priver l'armée d'un illustre capitaine, je dirais qu'étant à pied sur la rive gauche du Danube, devant le pont qui communiquait avec l'île de Lobau, je vis arriver l'empereur, qui monta sur le toit de la maison d'un moulin pour observer ce qui se passait. Je le regardais, quand je me sentis frappé par un coup de pied de cheval qui m'étendit par terre. L'empereur, en descendant de son observatoire, me vit tomber ; il me crut dangereusement blessé, et donna sur-le-champ l'ordre de me relever et de me porter dans l'île. Je n'étais qu'étourdi du coup ; il se rassura, et me dit : « Allez-vous-en bien vite ; vous m'avez fait « une grande peur. » Je ne me suis pas ressenti de cet accident.

L'île de Lobau devint un grand camp retranché que garda le maréchal Masséna avec son corps, et l'armée rentra dans ses cantonnements. Pendant cinq semaines l'empereur s'occupa avec activité de la reconstruction des ponts, qui furent mis à l'abri des tentatives de l'ennemi. Il porta sa sollicitude sur l'état des hôpitaux, qu'il envoya visiter par ses aides de camp ; il les chargea de mettre, sur les lits des

officiers et des soldats blessés, des gratifications qui ne furent pas moindres de soixante francs pour chaque soldat, et qui s'élevèrent jusqu'à douze cents francs pour quelques officiers.

Lorsque l'armée fut reposée, l'artillerie réorganisée et des munitions de toute espèce réunies, l'empereur partit de Schœnbrunn, et porta son quartier général à Ébersdorf. Le 4 juillet, toute l'armée était réunie dans l'île de Lobau. Dans la nuit du même jour, elle déboucha sur plusieurs ponts par un orage accompagné d'un déluge de pluie. Le 6, la bataille de Wagram était gagnée. Cette victoire n'avait pas détruit l'armée autrichienne, qui, malgré les pertes énormes qu'elle avait éprouvées, se retirait en bon ordre. Ce fut le 11 seulement que le prince Jean de Lichtenstein arriva à Znaïm avec des pouvoirs pour conclure un armistice, que l'empereur François avait d'abord refusé, et même pour traiter de la paix. L'empereur avait auprès de sa personne deux aides de camp de l'empereur de Russie, qui furent blessés de n'être pas appelés à faire partie du groupe d'officiers qui le suivait pendant la bataille; M. de Czernitcheff, l'un d'eux, me dit avec quelque aigreur que c'était sans doute leur panache blanc qui les avait fait exclure.

L'empereur retourna à Schœnbrunn. Des conférences s'ouvrirent à Altembourg, entre M. de Champagny et le comte de Metternich. Les négociations traînaient en longueur; l'empereur manda M. de

Champagny à Vienne, et la paix fut signée sous ses yeux entre ce ministre et le prince Jean de Lichtenstein, qui avait remplacé M. de Metternich.

Parmi les événements importants qui se passèrent durant cette campagne, je dois citer la bataille de Raab, gagnée par le prince Eugène dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre la bataille d'Essling et la bataille de Wagram, et que l'empereur qualifia de *fille de la bataille de Marengo ;*

La tentative d'assassinat dirigée contre l'empereur par un jeune fanatique allemand, pendant une parade, à Schœnbrunn;

L'expédition avortée des Anglais contre l'île de Walcheren ;

Les opérations insignifiantes des Russes sur les frontières de Gallicie. L'empereur espérait que puisque le cabinet russe n'avait pu empêcher l'Autriche de nous faire la guerre, il nous seconderait au moins efficacement. Il comptait sur une coopération à peu près égale à la part que la Russie avait prise aux guerres de la coalition ; il fut à cet égard complétement désabusé.

Une distribution de grades et de récompenses eut lieu le jour de la fête de l'empereur, qui fut célébrée à Vienne et dans tous les corps de l'armée. Les trois principautés de Wagram, d'Essling et d'Eckmuhl furent érigées en faveur des maréchaux Berthier, Masséna et Davoust. La dignité de maréchal fut conférée aux généraux Macdonald, Oudinot et Marmont.

Les duchés de Gaëte, de Cadore, d'Otrante, de Massa, de Bassano et de Feltre furent donnés aux ministres Gaudin, Champagny, Fouché, Régnier, Maret et Clarke.

Une députation de Hongrois vint prier l'empereur de prendre la Hongrie sous sa protection, et d'appuyer les efforts qu'elle ferait pour se séparer de l'Autriche. Une pensée surgit en même temps dans l'esprit de l'empereur, celle de placer sur le trône impérial d'Autriche le grand-duc de Wurtzbourg; mais ce fut plutôt une menace qu'un projet arrêté. L'insurrection de la Hongrie et le changement de succession en Autriche étaient deux entreprises dont les chances l'auraient conduit plus loin qu'il ne voulait aller, et dans lesquelles il ne voulut pas s'engager.

Je dois aussi mentionner le refus qu'il fit d'accorder une grâce qui lui fut un jour demandée à Schœnbrunn, par une dame accompagnée de deux jeunes enfants, tous trois en grand deuil. Une dame Dambray ou Combray, de Caen, s'était associée avec des gens de bonne famille qui prétendaient continuer la Vendée en dévalisant les diligences. Elle partageait avec eux le produit de ces vols, qui étaient portés dans son château. Cette dame avait été reconnue coupable et condamnée; un sursis lui avait été accordé, parce qu'on lui suggéra l'idée de se déclarer enceinte; elle profita de ce sursis pour faire solliciter sa grâce. L'empereur dut la refuser, quelque vio-

lence qu'il se fît pour ne pas céder, car il fut au moment de l'accorder; mais il sentait la nécessité d'un exemple. Il répondit que son ministre ne l'avait point informé de cette démarche, et que le crime dont il s'agissait, dans les circonstances où il avait été commis, ne lui permettait pas d'user du droit de grâce. Je n'ai cité ce fait que parce qu'il a fourni le prétexte d'accuser l'empereur d'inhumanité; le lecteur en jugera.

Un autre événement de la plus haute importance, arrivé dans le cours de cette campagne, fut l'acquisition des États romains, qui fut suivie bientôt après de l'enlèvement du pape de Rome. L'occupation de Vienne, qui décidait du succès de la guerre, encouragea l'empereur à se débarrasser par un grand coup de ses éternels démêlés avec la cour de Rome, dont l'invincible opiniâtreté ne lui laissait pas entrevoir le terme. Il coupa le nœud gordien qu'il ne pouvait dénouer, et signa le décret de réunion des États romains à l'empire. Comme, à tort ou à raison, il est admis en politique que les intérêts personnels tiennent impérieusement la première place, il faut avouer que les projets ultérieurs de l'empereur sur l'Italie furent le principal mobile de sa détermination. Mais il faut admettre aussi que les considérations suivantes n'y furent pas étrangères. Rome était le foyer des intrigues que la coalition tramait en Italie. Le pape refusait de fermer ses ports aux Anglais, et bravait la menace de l'occupation des Mar-

ches par des troupes françaises, qui devenait nécessaire pour assurer la communication compromise entre les différents corps de l'armée d'Italie, stationnés dans le royaume de Naples et dans la Lombardie; il avait rappelé de Paris son envoyé, et déployait en même temps ses armes temporelles et spirituelles. Dans tous les temps, aujourd'hui comme dans le moyen âge, le gouvernement papal n'a pu souffrir auprès de lui une puissance prépondérante en Italie. Il a toujours été porté à favoriser, au détriment de cette puissance, celles qui lui sont ennemies, hérétiques ou autres. Une disposition constante à préserver et à accroître ses domaines temporels lui a toujours conseillé de préférer à la paix de l'Église les intérêts terrestres, quand le temporel s'est trouvé en contradiction avec le spirituel. Le désir de rendre à l'influence apostolique du souverain pontife toute sa force, et à la religion tout le respect et l'autorité qu'il était dans l'intention de l'empereur de lui assurer en Europe, lui a fait penser que le seul moyen efficace d'atteindre ce but était de faire cesser le mélange du spirituel et du temporel, si nuisible aux vrais intérêts de l'Église, en revenant sur la donation de Charlemagne, dont il se considérait comme le successeur.

Le décret qui ordonnait la réunion des États romains fut rendu la veille de la bataille d'Essling. Des rapports mensongers sur la situation critique dans laquelle les résultats de cette bataille plaçaient

l'armée française furent répandus à Rome et dans tout l'État de l'Église. A peine ces nouvelles y furent-elles parvenues, qu'une bulle d'excommunication fut lancée par le pape contre l'empereur, ses fauteurs et adhérents, pour venger la spoliation du domaine temporel de l'Église, et sans doute aussi pour accroître les embarras du chef de l'empire. Mais le temps était passé où les censures ecclésiastiques relâchaient les liens qui attachaient les peuples à leurs souverains. L'opposition ouverte des pontificaux entravait la marche de l'administration française ; les troupes papales étaient sous les armes ; une collision entre elles et les troupes françaises était à craindre. Le gouverneur général des États romains prit sur lui d'éloigner le pape de Rome. Dans la nuit du 6 au 7 juillet, le saint-père fut enlevé de son palais, et conduit en France. Cet enlèvement eut lieu pendant que l'empereur était dans les plaines de Wagram, au milieu des manœuvres qui décidèrent le gain de cette bataille. Il s'en montra contrarié, mais ne blâma point ses agents ; seulement il aurait voulu que le pape ne sortît point de l'Italie ; mais ce pontife était déjà arrivé en France lorsque ses ordres parvinrent : il fut transféré pour le moment à Savone.

Une méprise qui aurait pu avoir des conséquences plus importunes que dangereuses fut un jour commise par l'empereur ; c'était à Schœnbrunn, après la signature de la paix de 1809 avec l'Autriche.

L'empereur avait écrit en même temps à l'empereur d'Autriche et à l'empereur de Russie à l'occasion de la paix; il voulut par passe-temps mettre les lettres dans les enveloppes sur lesquelles les adresses étaient mises d'avance. Après en avoir cacheté une, il s'empressa de la remettre au général autrichien Bubna, qui attendait la lettre destinée à son souverain. Avant de laisser cacheter l'autre, je la regardai par précaution, et je m'aperçus que c'était celle qui aurait dû être mise dans l'enveloppe portant la suscription de l'empereur d'Autriche. On n'eut que le temps de courir après le général Bubna, qui emportait la lettre adressée à l'empereur de Russie. Ce quiproquo, en se renouvelant, aurait nécessairement rencontré telle circonstance où il aurait pu être dangereux. L'empereur le sentit, et devint tellement circonspect à l'avenir, que lorsque la tentation lui prenait de fermer quelques-unes des lettres sur lesquelles il avait la prétention d'appliquer de beaux cachets, il la rejetait en disant qu'il allait mettre sur mon compte quelque grave responsabilité. Au reste, sa politique était tellement à découvert, qu'il pouvait la laisser voir à ses amis comme à ses ennemis. Il était assez fort pour n'avoir pas besoin de recourir à des voies tortueuses.

Six semaines après le retour de l'empereur, le divorce fut prononcé. Une nouvelle impératrice vint apporter à la cour des distractions qui ne firent rien perdre à l'empereur de son application assidue aux

affaires du gouvernement. Les fêtes du mariage, des voyages en Normandie et dans les provinces hollandaises remplirent le reste de l'année 1810 et toute l'année 1811.

J'avais été nommé baron en 1809, et pourvu d'une dotation dans l'ancien Brabant hollandais; en 1811, je fus nommé maître des requêtes au conseil d'État, et ma dotation fut augmentée. J'avais été nommé successivement chevalier et ensuite officier de la Légion d'honneur et chevalier de la Couronne de fer, à l'époque de la création de cet ordre. Les souverains successifs de Naples eurent la bienveillante intention de me décorer de leurs ordres; quoique l'un fût frère et l'autre beau-frère de l'empereur, je refusai respectueusement, avec son autorisation, la distinction qu'ils avaient la bonté de m'accorder. Je fis violence au sentiment qui me faisait attacher un grand prix aux faveurs de ces princes, pour lesquels j'avais autant d'attachement que de respect. Mais je pensai que l'indépendance du secrétaire de l'empereur devait être mise à l'abri même du soupçon. Je ne pouvais porter que les deux ordres dont il était le chef, la décoration de la Légion d'honneur et celle de la Couronne de fer.

Les graves infractions au traité de Tilsitt commises par la Russie, les sourdes provocations de cette puissance, amenèrent le renouvellement de la guerre. L'Angleterre, réduite aux abois par l'exécution vi-

goureuse du système continental, chercha son salut dans la rupture de l'alliance que les événements avaient formée entre la France et la Russie; la guerre de 1812 eut lieu. J'y débutai par une indisposition qui me retint pendant quinze jours à Dantzig; je ne rejoignis l'empereur que la veille du passage du Niémen. Je le suivis jusqu'à Moscou, dans un état de santé qu'empirèrent la fatigue de la marche et les travaux du cabinet. Le malaise que je ressentis après notre arrivée à Moscou porta l'empereur à m'accorder un congé; mais je ne pus en profiter, parce que le retour devint impossible; je fus donc obligé de suivre l'armée dans sa retraite. J'éprouvai de nouveaux effets de la sollicitude de l'empereur; comme j'étais à peu près hors d'état de faire la route à pied, il voulut que la calèche qui me servait fût exceptée de la destruction générale des voitures et des chevaux; elle marchait dans le groupe qui l'accompagnait, et j'y recueillais tour à tour quelque malade ou éclopé. Quand l'empereur partit de Smorgoni pour la France, il me laissa libre de continuer à suivre l'armée ou de partir le lendemain. Le roi de Naples, qui a toujours eu pour moi une bienveillance que je ne puis oublier, seconda le désir que j'avais de suivre l'empereur le plus près possible. Je pus partir le lendemain d'Ochmiana, sur un traîneau, en compagnie d'un officier civil de la maison impériale, M. de Canouville. Nous gagnâmes Wilna par une horrible gelée, marchant la nuit

pour éviter la rencontre des cosaques, qui, décimés eux-mêmes par le froid, ne paraissaient que le jour sur les routes. Nous passâmes quelques heures à Wilna, et nous poursuivîmes notre pénible voyage jusqu'à Kowno, sur le Niémen, où nous fûmes à l'abri de tout danger ; de là, nous atteignîmes Kœnigsberg ; nous nous y reposâmes trois jours, ayant besoin de réparer nos forces épuisées pour être en état de continuer notre route. Je ne pus être d'un grand secours à mon compagnon de voyage, qui fut, au contraire, un guide tutélaire pour moi ; grâce à lui je pus gagner Metz, où j'arrivai dans un grand état de faiblesse. Je consultai le médecin en chef de l'hôpital militaire, qui me conseilla de profiter du peu de forces qui me restaient pour pousser jusqu'à Paris. Mon généreux compagnon de voyage me remit aux soins de ma famille dans un état complet d'épuisement. Le souvenir de ce que je dois à ses soins obligeants me sera toujours présent.

Je fus retenu au lit pendant plus de six semaines, et ma convalescence fut longue. Ce fut alors que l'empereur me nomma secrétaire des commandements de Marie-Louise, qu'il déclara peu après régente. Il me mit, comme il le disait, en convalescence auprès de cette princesse, en me faisant promettre de revenir à lui quand je serais entièrement rétabli. Pendant le temps qui s'écoula avant son départ pour l'armée, il voulut que je vinsse le

soir à son coucher ; j'y assistais assez régulièrement. Lorsqu'il était au lit, et ses valets de chambre retirés, je répondais à ses questions, et j'écoutais ce qu'il avait à me dire et les réflexions auxquelles mes réponses donnaient lieu. Quand il cessait de parler, le croyant endormi, je m'éloignais sur la pointe du pied, mais à peine avais-je touché le bouton de la porte, que sa voix me rappelait, et il me retenait encore quelquefois fort longtemps. Cela me fait ressouvenir qu'à Varsovie, en 1807, ayant un soir retenu M. Talleyrand auprès de son lit, il vint à s'endormir, et que, pour ne pas le réveiller en se retirant, M. de Talleyrand s'assit dans un fauteuil et y resta immobile jusqu'au jour.

Quand l'empereur partit pour rejoindre son armée en Allemagne, il me prescrivit de lui écrire tous les jours, ce que je n'ai pas manqué de faire sans interruption.

Je pris possession de ma place de secrétaire des commandements de l'impératrice peu de jours avant qu'elle eût été déclarée régente. J'avais eu de nombreuses occasions d'apprécier la douceur et la bonté de cette princesse ; mes nouveaux rapports avec elle m'apprirent à mieux connaître ses attachantes qualités. Mon emploi auprès d'elle était une véritable sinécure ; elle était attentive à le rendre le plus doux et le plus agréable possible. L'ordre établi par l'empereur pour l'expédition des affaires était si bien réglé, que l'intervention de la régente s'y faisait peu

sentir. Elle était en réserve pour des circonstances extraordinaires, qui heureusement ne se présentèrent pas. Mes plus grandes occupations étaient ma correspondance avec l'empereur, lorsqu'il était absent, et mon travail au conseil d'État, où j'avais été mis en service ordinaire.

Les défaites essuyées par les alliés dans la campagne de Saxe les portèrent à demander un armistice. L'empereur voulut profiter de la suspension des hostilités pour venir passer quelques jours à Mayence; il y fit venir l'impératrice et désigna les personnes qui devaient l'accompagner; je fus du voyage. L'empereur et l'impératrice passèrent six jours dans cette ville. Le 1er août, l'empereur repartit pour Dresde; le lendemain, l'impératrice quitta Mayence assez triste, et revint à Saint-Cloud par Coblentz, Cologne et Aix-la-Chapelle.

J'eus un véritable plaisir à revoir l'empereur, qui fut très-bon pour moi. Je lui servis de secrétaire jusqu'à l'arrivée de son cabinet; il me chargea de plusieurs commissions. J'aimais à me retrouver dans ce train de vie familière et confidentielle. Je le vis partir avec peine; j'avais le cœur oppressé en prenant congé de lui, tout préoccupé que j'étais de la conduite qu'allait tenir l'Autriche dans ces graves circonstances.

La fortune avait cessé de nous être favorable. La défection de l'Autriche et des princes de la confédération du Rhin, les désastres de Leipzig ramenè-

rent l'empereur à Paris. Je continuai à le voir dans la même intimité. Je le trouvai soucieux, quoiqu'il s'efforçât de vaincre ses préoccupations; mais, en public, sa contenance était calme et rassurante. Il se plaignait devant moi de la lassitude qu'il éprouvait de la guerre, et de ne pouvoir plus supporter sans fatigue l'exercice du cheval. Il me reprochait, en plaisantant, de me donner du bon temps, pendant qu'il traînait péniblement sa charrue; c'étaient ses expressions. Enfin, il sentait qu'il n'était plus heureux. Je ne pouvais m'empêcher de le considérer avec un intérêt mélancolique, et ma vénération pour lui s'en augmentait.

Il nous quitta le 25 janvier pour commencer la glorieuse et fatale campagne de France. Je suivis l'impératrice à Blois. Après l'abdication de l'empereur, et quand l'impératrice eut congédié les ministres et les personnages publics qui l'avaient suivie à son départ de Paris, je me trouvai l'intermédiaire naturel entre l'empereur et l'impératrice. L'empereur partit pour l'île d'Elbe, sans que j'aie pu prendre congé de lui autrement que par lettres; l'impératrice partit presque en même temps pour Vienne, où je la suivis. Je l'accompagnai aux eaux d'Aix, en Savoie; je l'y laissai pour venir passer six semaines à Paris. Je retournai ensuite avec elle à Vienne; j'y restai jusqu'à la fin de mai 1815, époque à laquelle je revins à Paris, où je revis l'empereur avec un bonheur difficile à exprimer.

La funeste bataille de Waterloo ayant amené la nouvelle abdication de l'empereur, je quittai ce prince à la Malmaison, après avoir pris avec lui l'engagement d'aller le rejoindre en Angleterre, où il me dit qu'il avait l'intention de se retirer. On sait quel empêchement la coalition mit à ce projet. Depuis ce temps je n'ai plus revu ce grand homme, qui, fidèle à ses souvenirs bienveillants et à ses dispositions généreuses, a daigné me laisser, dans ses derniers moments, un éclatant témoignage de sa constante affection.

NAPOLÉON

ET

MARIE-LOUISE.

I

Pensée de divorce. — Éveil donné à ce sujet par Fouché, à la fin de 1807. — Projet d'un second mariage. — Ouverture faite à l'empereur Alexandre. — Proposition de l'Autriche. — Choix de l'archiduchesse Marie-Louise. — Les quatre femmes de l'empereur François. — Éducation des princesses autrichiennes. — Marie-Louise. — Premier mouvement de l'archiduchesse à la proposition de mariage. — Sentiments hostiles de ses frères et sœurs.

Depuis 1792, l'Europe faisait à la France une guerre d'extermination, et la France ne combattait que pour sa défense. Elle était sortie victorieuse des luttes dans lesquelles elle avait été engagée. L'acharnement de ses ennemis l'avait faite grande et puissante; mais qui pouvait répondre de l'avenir? L'empereur pensa qu'une alliance avec une princesse

étrangère calmerait l'inquiétude des puissances, qui n'auraient plus à redouter la propagande révolutionnaire; qu'elle leur ferait adopter sa gloire, diminuer le danger des rétrocessions qu'il ne pourrait se dispenser de faire quand le jour de la pacification générale serait arrivé, et qu'elle serait le gage d'une paix durable. Il prévoyait aussi qu'à défaut d'héritier naturel, l'empire, après lui, serait livré à des ambitions rivales. Cependant il hésita longtemps devant la rupture d'un lien qu'une véritable affection lui rendait cher. La politique, la tranquillité à venir des peuples, commandaient impérieusement l'accomplissement de son dessein; l'âge qui s'avançait lui prescrivait de ne pas le retarder davantage. D'autres diront qu'il y fut poussé par la vanité de mêler son sang à celui des anciennes familles royales; mais qu'avait-il à leur envier en grandeur, en génie, en puissance? S'il a payé en cela son tribut à l'imperfection humaine, cette erreur est entrée pour une bien faible part dans ses résolutions. L'empressement avec lequel les maisons régnantes de l'Europe briguaient son choix, aurait pu diminuer à ses yeux le mérite de leur alliance, car les choses ardemment offertes perdent beaucoup de leur prix; mais la perspective des avantages qu'il s'en promettait lui en parut plus assurée. Quoi qu'il en soit, lorsqu'à la fin de 1809, au retour de la campagne de Wagram, il mit au jour sa résolution de chercher dans une nouvelle alliance une postérité qu'il ne

pouvait plus attendre de son union avec l'impératrice Joséphine, sa première pensée s'arrêta sur une princesse de la famille impériale de Russie. L'offre de la main de la princesse Anne lui avait été faite à Erfurt, l'année précédente, par l'empereur Alexandre. Napoléon se conduisit dans cette circonstance avec sa circonspection ordinaire. Fouché, quelque temps auparavant, s'était permis de pressentir, sans y être autorisé, l'impératrice Joséphine sur un divorce inévitable, et en avait répandu le bruit dans le public. Napoléon l'avait sévèrement réprimandé, autant parce que le moment n'était pas arrêté dans son esprit, que parce qu'il voulait épargner à cette malheureuse princesse une douleur prématurée, et ne pas la laisser sous la menace toujours présente d'une séparation, si pénible pour tous deux [1]. Il évita de prendre avec l'empereur Alexandre un engagement qui aurait donné l'éveil sur son projet; il écouta sa proposition sans y faire de réponse positive.

[1] Dès la fin de 1807, Fouché avait essayé de sonder l'opinion publique sur une éventualité de divorce, et il avait jeté en avant l'idée d'une alliance de Napoléon avec la grande-duchesse Catherine de Russie. Il savait que l'empereur avait de la répugnance à séparer son sort de celui d'une femme dévouée et aimante. Il voulut se donner le mérite de lui forcer la main; il se plaça entre les deux époux, parla à des sénateurs du divorce comme d'un projet arrêté, et se présenta à Joséphine comme un intermédiaire officieux. L'impératrice, atterrée de cette ouverture, croyant Fouché envoyé par l'empereur, répondit, avec

Quand, de retour de Fontainebleau, il fut décidé à aborder cette grande question, il laissa soupçonner à l'impératrice la séparation qu'il méditait, peu de semaines avant le temps où ce sacrifice si douloureux devait être consommé, sans s'expliquer, et plutôt par des indices qui donnaient à réfléchir à cette princesse que par des paroles explicites. Cet homme, qu'on a longtemps regardé comme impitoyable, redoutait le spectacle des larmes et de l'affliction, qui avaient sur lui un empire presque irrésistible. Je l'ai vu souvent, après quelques scènes de jalousie causées par l'affection toujours inquiète de Joséphine, être troublé au point qu'il restait des heures entières à demi couché sur la causeuse de son cabinet, livré à une émotion silencieuse, sans pouvoir se remettre au travail. Napoléon avait conservé de sa première éducation des sentiments de famille et des mœurs bourgeoises, qui s'alliaient chez lui aux plus hautes idées monarchiques.

En même temps qu'il chargeait son ministre à Pétersbourg de s'en ouvrir confidentiellement avec

une résignation douloureuse, qu'aucun sacrifice ne lui coûterait pour obéir à son époux. L'empereur, qui ignorait ces menées, trouva un jour Joséphine en pleurs, et en obtint l'aveu de la démarche que Fouché s'était permise auprès d'elle. Outré de tant d'audace, il fit venir le ministre, et le traita comme il méritait de l'être : il lui aurait même, à l'instant, ôté le portefeuille de la police, s'il eût eu en ce moment quelqu'un sous la main. Fouché fit agir Murat et les frères de l'empereur, qui calmèrent son ressentiment.

l'empereur Alexandre seul, ses regards s'étaient arrêtés sur deux autres princesses, la fille du roi de Saxe et la fille aînée de l'empereur d'Autriche. Quoique son désir fût d'avoir au plus tôt des enfants, et que, sous ce rapport, la princesse Auguste et l'archiduchesse Marie-Louise lui convinssent plus par leur âge, cependant l'accord de ses vues politiques avec son penchant pour l'empereur Alexandre, qu'il affectionnait véritablement, et le souvenir de l'offre que ce prince lui avait faite à Erfurt, l'avaient décidé à reprendre une ouverture qu'il n'avait pas d'abord encouragée. L'alliance avec la maison de Saxe, pour le chef de laquelle il professait une estime particulière, fut écartée après un mûr examen, à cause de la position dépendante de cet État, qui pouvait devenir une occasion de guerre. Restait donc le parti de l'archiduchesse d'Autriche. Celui-ci fut tenu en réserve dans la pensée secrète de Napoléon. Ce ne fut que quand les retards qu'éprouvait la négociation de Pétersbourg lui eurent donné à penser, qu'il fit sonder indirectement la légation autrichienne à Paris, sans compromettre son nom. Certain qu'il ne rencontrerait pas d'obstacle de ce côté, il attendit patiemment la réponse de l'empereur de Russie.

Dans le courant de janvier, un mot avait été jeté par M. de Metternich dans une conversation avec M. de Narbonne, qui laissa tomber cette insinuation, n'ayant aucune instruction de son gouvernement

pour y répondre. Déjà on s'était entendu avec le prince de Schwarzemberg, ambassadeur d'Autriche à Paris, par l'intermédiaire de MM. Delaborde et de Semonville et de M. de Floret, secrétaire de l'ambassade autrichienne. On commençait à soupçonner que les délais de la Russie cachaient un refus déguisé sous des motifs de religion, et sous le prétexte de prendre conseil de l'impératrice mère, et de vaincre ses hésitations. L'âge de la princesse Anne, qui n'était pas encore nubile, l'obligation, si la différence de religion était un motif vrai, d'admettre dans l'intérieur du palais des popes avec leurs intrigues, devinrent matières à réflexion. La prudence permettait-elle de renoncer aux dispositions que montrait l'Autriche pour attendre qu'il convînt à l'empereur Alexandre et à l'impératrice douairière de se décider? Cette conduite eût exposé Napoléon à la risée de l'Europe; il se décida au moment où il devait le faire, et montra, dans cette circonstance comme dans mille autres, que personne mieux que lui ne savait disposer du temps. Il ne pouvait plus se dissimuler que le duc de Vicence n'obtenait de l'empereur Alexandre que des réponses évasives; mais, pour éviter tout reproche de légèreté et d'inconséquence, et savoir en définitive à quoi s'en tenir, Napoléon écrivit directement à ce prince, lui faisant entendre qu'après des délais qui prolongeaient indéfiniment une incertitude sans motif plausible, et qu'il importait de faire cesser, il ne pouvait tarder

plus longtemps à lui demander une réponse catégorique. Cette réponse, pleine de protestations emmiellées et dans lesquelles Alexandre témoignait le désir de multiplier ses relations avec l'empereur Napoléon, laissait les choses au même point où elles étaient après la première ouverture. Napoléon, jugeant que sa dignité et celle de la nation seraient compromises par une plus longue attente, et prenant l'initiative du refus, prêta l'oreille aux propositions du prince de Schwarzemberg, qui, cherchant à aplanir toutes les difficultés, s'engageait sans que l'empereur fût engagé. Dès lors le choix de l'archiduchesse fut arrêté dans son esprit; il convoqua un conseil privé, qu'il chargea d'examiner à laquelle des trois alliances, de la Russie, de l'Autriche ou de la Saxe, la préférence était due. Ces trois questions furent librement discutées. L'empereur écouta avec une grande attention ce qui fut dit pour et contre, mais ne s'expliqua point; le conseil se sépara sans qu'il eût fait connaître son opinion. Le soir du même jour, Napoléon signifia son choix au ministre des relations extérieures, et un rendez-vous fut assigné au prince de Schwarzemberg, pour venir le lendemain faire l'offre de la main de l'archiduchesse. La première dépêche du duc de Cadore, relative à la proposition de mariage, partit de Paris le 24 septembre 1809; il est vrai que, lorsqu'elle arriva, l'empereur Alexandre était absent de Saint-Pétersbourg. Le 10 janvier 1810, le duc de Vicence

demanda une réponse positive dans l'espace de dix jours ; le 6 février, cette réponse n'était pas donnée. L'empereur Napoléon, qu'on a représenté généralement comme un homme impatient des délais, pour lequel un projet devait être aussitôt exécuté que conçu, attendait cependant, depuis deux mois et demi, la solution d'une question capitale, et qu'il lui importait au plus haut degré de voir se décider promptement.

La princesse sur laquelle l'empereur avait arrêté son choix est l'aînée des enfants de feu l'empereur François, qui, jusqu'en 1805, a été François II, empereur d'Allemagne. Lorsque la création de la confédération du Rhin changea l'organisation du corps germanique, il prit le titre de François Ier, empereur d'Autriche, qu'il a conservé ; ce prince a été marié quatre fois. Sa première femme a été une princesse de Wurtemberg, qu'il épousa à l'âge de vingt ans, avant d'être empereur, et qu'il perdit après deux ans de mariage. Il épousa en secondes noces Marie-Thérèse fille de Ferdinand IV, roi de Naples. Il vécut avec elle dans une union qu'entretint la similitude de leurs goûts. On voit dans les résidences impériales, et notamment dans le parc de Laxenbourg, entre autres fabriques, de petites fermes où les nobles époux se plaisaient à oublier leur rang pour se livrer aux occupations et à tous les détails d'une habitation champêtre. L'empereur François n'a eu d'enfants que de ce second lit ;

Marie-Louise, ancienne impératrice des Français, est l'aînée; viennent ensuite, dans l'ordre suivant : feu l'archiduchesse Léopoldine, qui a été impératrice du Brésil; l'archiduc Ferdinand, aujourd'hui empereur; l'archiduchesse Marie-Clémentine, femme du prince Léopold de Salerne; feu l'archiduchesse Caroline, qui avait épousé le prince Frédéric de Saxe; l'archiduc François-Charles, marié à une fille du feu roi Maximilien de Bavière, du second lit, et enfin l'archiduchesse Marianne, que des bizarreries de caractère tiennent éloignée de la cour, et probablement pour toujours des liens du mariage.

La troisième femme de l'empereur François a été la princesse Marie-Louise-Béatrix d'Este, sa cousine. Elle était aimable, spirituelle et aimait la littérature. Son écrivain favori était Auguste la Fontaine, romancier allemand d'origine française, qui est regardé en Allemagne comme fondateur d'école. La nouvelle impératrice prit sur son époux, au commencement de son mariage, un grand ascendant, qui tourna un peu au détriment des frères de l'empereur. Elle portait aux Français une haine héréditaire. Sa mauvaise santé abrégea sa vie; le palais impérial retentissait fréquemment des cris que lui arrachaient de violents accès de névrose. Elle mourut à peine âgée de vingt-six ans, laissant l'empereur François veuf pour la troisième fois. On apprit avec étonnement son quatrième mariage, qui eut lieu la même année, avec la seconde fille du roi Maximilien de Bavière,

du premier lit. Cette princesse avait été mariée en premières noces avec le roi actuel de Wurtemberg. Après son divorce, elle s'était retirée auprès de sa sœur aînée, femme du prince Eugène, ancien vice-roi d'Italie. Elle vivait dans une grande retraite, paraissant oubliée, sans prévoir que sa destinée lui ménageait une couronne impériale pour la dédommager de celle qu'elle avait perdue.

L'histoire des premières années de Marie-Louise est celle de toutes les archiduchesses autrichiennes, dont l'éducation est soumise à des règles presque invariables. Élevées sous les yeux de leurs parents jusqu'au moment de leur mariage, ces princesses vivent dans une retraite absolue, loin de la cour, avec leurs femmes et leurs domestiques, qu'elles traitent avec une bienveillante familiarité, et qu'elles admettent même à leurs jeux. Des gouvernantes dirigent leur éducation et président aux leçons données par les maîtres. L'archiduchesse Marie-Louise a eu pour grande maîtresse la comtesse Colloredo, et pour gouvernante la comtesse Lazanski, femme de mérite, fort attachée à son élève qui, de son côté, l'affectionnait beaucoup. L'éducation de Marie-Louise a été très-soignée. Elle sait plusieurs langues; elle a même appris le latin, langue familière aux Hongrois; elle avait fait, étant encore très-jeune, des progrès dans les arts de la musique et du dessin; elle est bonne musicienne et dessine avec goût; elle peignait même à l'huile, et, à son arrivée en

France, elle reçut des leçons de Prudhon, l'un de nos meilleurs peintres. Elle a été obligée de renoncer à la peinture parce que l'odeur de l'huile et des couleurs l'incommodait.

Les précautions les plus minutieuses étaient prises pour préserver les jeunes archiduchesses des impressions qui auraient pu effleurer leur innocence. Cette intention était louable sans doute; mais les moyens employés pour atteindre ce but n'étaient pas tous sagement conçus. Au lieu d'éloigner de ces princesses les livres contenant des passages qui pouvaient égarer ou fausser leurs idées, on avait imaginé de couper avec des ciseaux, non-seulement des pages de ces livres, mais des lignes et même des mots, dont le sens était jugé équivoque ou suspect. Il devait résulter d'une censure aussi maladroitement exercée un effet contraire à celui qu'on voulait produire; ces passages, qui fussent restés inaperçus si on les eût laissés subsister, étaient interprétés de mille manières par de jeunes esprits, d'autant plus fertiles en suppositions, qu'ils étaient excités par la recherche de l'inconnu. Le dommage qu'on voulait prévenir se trouvait ainsi augmenté. D'un autre côté, il arrivait que les royales élèves n'avaient plus pour leurs livres que de l'indifférence; ces livres devenaient pour elles des corps sans âme, dépouillés qu'ils étaient, à leurs yeux, de tout intérêt, après les mutilations qu'ils avaient subies. L'archiduchesse Marie-Louise, devenue impératrice,

avouait que l'absence de ces passages avait excité toute sa curiosité. Sa première pensée, lorsqu'elle était devenue maîtresse de ses lectures, avait été de rechercher, dans des exemplaires complets des livres qui avaient servi à ses études, les endroits retranchés, pour connaître ce qu'on avait voulu lui cacher. Dois-je ajouter que, dans le même esprit de bigoterie et de scrupule mal entendu, les animaux domestiques du genre mâle, dont on redoutait apparemment les instincts immodestes, étaient écartés de l'intérieur des appartements des princesses, et que les seules espèces femelles y étaient tolérées, comme présentant des idées plus pudiques? Ce système d'éducation, qui était encore pratiqué durant l'enfance de Marie-Louise, a sans doute fait place à des idées moins étroites. On a dû reconnaître qu'il ne pouvait qu'affaiblir les intelligences ou faire dans des têtes inexpérimentées, plus ou moins ardentes, autant de ravages que des principes corrupteurs. Ces observations ne peuvent s'appliquer qu'à l'enfance des archiduchesses; elles ont reçu, dans leur jeunesse, une éducation distinguée, et ont eu pour maîtres des professeurs choisis parmi les littérateurs et les savants les plus éclairés.

L'archiduchesse Marie-Louise, aux premières paroles qui lui furent portées de son union projetée avec Napoléon, se regarda presque comme une victime dévouée au Minotaure. Cette princesse m'a fait l'honneur de me raconter qu'elle avait grandi, sinon

dans la haine, au moins dans des sentiments peu favorables à l'homme qui avait mis plusieurs fois la maison de Hapsbourg à deux doigts de sa perte, qui avait obligé sa famille à fuir de sa capitale et à errer de ville en ville au milieu de la confusion et de la consternation inséparables d'une retraite précipitée. Les jeux habituels de son frère et de ses sœurs consistaient à ranger en ligne une troupe de petites statuettes en bois ou en cire qui représentaient l'armée française, à la tête de laquelle ils avaient soin de mettre la figure la plus noire et la plus rébarbative. Ils la lardaient à coups d'épingles, et l'accablaient d'outrages, se vengeant ainsi sur ce chef inoffensif des tourments que faisait éprouver à leur famille le chef redouté contre lequel les efforts des armées autrichiennes et les foudres du cabinet de Vienne étaient impuissants. Élevée dans les habitudes d'une obéissance passive, elle dut se résigner. Instruite à regarder les princesses autrichiennes comme des instruments de la grandeur de leur maison, et comme destinées à conjurer les orages qui la menacent, la considération du rôle qu'elle était appelée à jouer, changea le cours de ses pensées. Toute idée de sacrifice disparut. Elle chercha à connaître l'homme auquel elle avait évité même de penser, parce qu'il n'éveillait en elle que des idées importunes. Ce qu'elle apprit de ses qualités privées, du bonheur dont il avait entouré Joséphine, de l'amour que lui portaient les Français, dissipa ses

préventions. Elle partit de Vienne avec le désir de plaire à l'empereur. La connaissance personnelle qu'elle prit de son caractère acheva de la subjuguer. Au moment où elle me parlait, en 1813, elle éprouvait pour l'empereur une véritable affection, et s'attachait sincèrement à son sort. Son rêve était de pouvoir aller un jour avec lui visiter sa famille et revoir les délicieux environs de Vienne, où les souvenirs de son enfance la reportaient souvent.

II

Anxiété de l'impératrice Joséphine. — La glace est rompue. — Sentiments généreux de Napoléon pour Joséphine. — Portrait de cette princesse. — Scènes d'adieux. — L'empereur à Trianon. — Son retour à Paris. — Signature de l'acte des fiançailles avec l'archiduchesse Marie-Louise. — Aménités des journaux anglais. — Réflexions. — Lettre autographe de Napoléon à l'empereur d'Autriche. — Visite du roi et de la reine de Bavière. — Envoi du prince de Wagram, comme ambassadeur extraordinaire. — Dispositions prescrites par Napoléon. — Réception de l'ambassadeur à Vienne. — Mariage civil et religieux à Vienne. — Distinction inusitée avec laquelle l'ambassadeur est traité. — Départ de la nouvelle impératrice pour la France. — Regrets des Viennois. — Voyage de l'impératrice à travers l'Allemagne. — Cette union ne rétablit pas la bonne intelligence entre les deux États.

Il y avait environ huit jours que le ministre des relations extérieures avait écrit confidentiellement au duc de Vicence, notre ambassadeur à Pétersbourg, pour le charger de faire à l'empereur Alexandre la première ouverture relative au mariage, lorsque Napoléon se décida à rompre le silence envers l'impératrice Joséphine. Depuis l'insinuation que Fouché avait faite à cette princesse environ deux

ans auparavant, quoique cet audacieux brouillon eût été publiquement désavoué, l'impératrice ne pouvait se dissimuler que tôt ou tard elle payerait par la perte de son rang le malheur de n'avoir pas donné d'enfants à Napoléon. C'était le texte habituel de ses entretiens, soit avec moi, de qui elle espérait tirer quelque lumière, soit avec les personnes auxquelles elle pouvait parler avec confiance. Mais après l'arrivée de l'empereur à Fontainebleau, où il était descendu à son retour de la campagne de Wagram, de nouveaux indices avaient changé ses soupçons en certitude, et lui faisaient présager une explosion prochaine. Une froideur inaccoutumée, l'interruption des communications qui jusque-là étaient restées ouvertes entre leurs appartements; la rareté et la brièveté des moments que lui accordait l'empereur; quelques orages passagers, suscités par les plus légers prétextes, qui troublaient ce ménage ordinairement si paisible; l'arrivée successive des souverains alliés, dont elle cherchait à interpréter la présence : tout cela lui causait les plus vives alarmes. L'excès de sa préoccupation la ramenait sans cesse à moi. Je n'avais que des réponses évasives à lui donner. Mon rôle devenait embarrassant; et pour échapper à ses questions, j'étais obligé de l'éviter. Mais cette persévérance à me soustraire à ce que j'ose appeler ses obsessions, lui paraissait plus significative que des paroles. Son anxiété était portée au comble. Elle n'osait aborder ce sujet brûlant

quand elle pouvait retenir un moment l'empereur, de peur qu'un fatal arrêt ne vînt à tomber de sa bouche. Cet état était trop violent pour durer longtemps : il avait jeté dans leurs rapports journaliers une contrainte qui était pour tous deux un supplice intolérable. Enfin, l'empereur n'y put plus tenir; et un soir, après un repas des plus tristes et des plus silencieux, il rompit la glace. On peut se figurer la douleur et le désespoir que fit éclater l'impératrice Joséphine quand toute espérance lui fut enlevée. Napoléon, déchargé d'un poids insupportable, fut profondément ému d'un chagrin qu'il causait; et, depuis ce moment, il ne cessa de l'entourer des soins les plus tendres, et de lui prodiguer des consolations que Joséphine, dans son accablement, écouta avec indifférence, mais dont elle finit par être touchée. Napoléon fit appeler ses enfants, Hortense et Eugène, leur recommanda leur mère, et les assura de la continuation de son affection paternelle et de sa protection. Quand les premiers transports de sa douleur furent calmés, Joséphine envisagea son sacrifice avec une force de caractère qu'on n'aurait pas soupçonnée en elle; elle se résigna à un malheur sans remède. Dès ce moment, elle ne parut plus à la cour; elle fut cependant obligée de quitter la retraite qu'elle s'était imposée pour assister, dans une tribune, au *Te Deum* qui fut chanté à Notre-Dame pour la paix de Vienne, et d'accompagner l'empereur à l'hôtel de ville, à la fête que la ville

de Paris donna à cette occasion ; mais, à l'exception de ces deux circonstances, elle passa, retirée dans son appartement, les quinze jours qui s'écoulèrent entre le moment où la cruelle révélation lui avait été faite et le jour où le divorce fut prononcé. Quelque pénibles que ces quinze jours dussent être pour tous deux, ils parurent néanmoins courts à Joséphine, qui ne pouvait s'accoutumer à l'idée de perdre son rang d'impératrice régnante, et surtout de se séparer de l'empereur, qu'elle aimait véritablement. L'empereur adoucit les derniers moments de leur union par les égards et les prévenances les plus affectueuses. Il s'occupa de son avenir, lui donna des conseils, et alla au-devant de tous ses désirs. Joséphine avait en elle un attrait irrésistible ; elle n'était pas régulièrement belle, mais elle avait *la grâce, plus belle encore que la beauté*, selon notre bon la Fontaine. Elle avait le mot abandon, les mouvements souples et élégants et la gracieuse négligence des créoles. Son humeur était toujours égale ; elle était douce et bonne, affable et indulgente avec tout le monde sans acception de personnes. Elle n'avait ni un esprit supérieur ni beaucoup d'instruction, mais son exquise politesse, son grand usage du monde et de la cour et de leurs innocents artifices, lui faisaient toujours trouver à commandement ce qu'il y avait de mieux à faire ou à dire.

L'empereur l'avait beaucoup aimée, et conservait pour elle un sentiment d'affection qu'avaient fortifié

l'habitude et ses attachantes qualités ; on eût dit qu'elle était née pour le rôle que lui avait imposé l'élévation du rang où elle était montée avec lui. Associée à sa fortune, elle l'avait secondé par l'ascendant de sa douceur et de sa bonté ; elle avait épousé sa gloire autant que sa personne. Quoique entièrement étrangère à la politique et aux affaires du gouvernement, elle avait concilié à Napoléon, autant qu'il était en son pouvoir, la faveur des partis. Elle aimait le luxe et la dépense, plus peut-être que n'aurait dû le permettre son humeur bienfaisante ; car elle était souvent, à cause de cela, dans l'impuissance de la satisfaire, quoique, dans plusieurs circonstances, Napoléon eût généreusement réparé les suites de sa trop grande facilité. Elle mettait dans sa manière d'obliger ou de reconnaître un service, un charme et une délicatesse qui lui gagnaient les cœurs. Elle montra dans son malheur une résignation qui ne se démentit pas ; ce qui aggravait le poids de sa peine, c'était l'inflexible nécessité de se séparer de l'empereur, mais elle ne fut jamais négligée par lui. Le prince Eugène et la reine Hortense firent preuve en cette occasion d'une noblesse de sentiments et d'une dignité qui les honorent ; ils furent parfaits de dévouement ; ils soutinrent le courage de leur mère, et surent allier avec la tendresse qu'ils lui portaient ce qu'ils devaient à leur père adoptif. La reine Hortense avait été mandée aux Tuileries ; elle y arriva au moment où l'em-

pereur venait de reconduire, ou plutôt d'aider à transporter Joséphine chez elle. En l'accompagnant jusqu'à la porte de l'appartement de sa mère, l'empereur lui disait : « Allons, ma fille, du courage! — Oh! sire, j'en ai, » répétait-elle ; et ces mots avaient peine à se faire passage à travers ses pleurs et ses sanglots.

Un sénatus-consulte avait déclaré dissous le mariage de Napoléon avec l'impératrice Joséphine. Après quelques explications, l'officialité de Paris annula le lien religieux. L'acte civil de ce premier mariage contenait des causes de nullité qui auraient suffi pour autoriser sa rupture ; mais l'idée de faire usage de ces moyens, qui auraient blessé la dignité de l'empereur, ne se présenta pas même à son esprit. Les deux témoins avaient été M. Calmelet, ami de la famille Beauharnais, et le capitaine Lemarois, aide de camp du général Bonaparte. Ce dernier n'était pas majeur ; né en 1776, il comptait à peine vingt ans en 1796, époque du mariage. L'âge des deux époux n'avait pas été exactement énoncé ; il avait été procédé à l'acte civil avec une irrégularité qu'excusait le laisser aller de l'époque ; la production des actes de naissance ne fut pas exigée, ou bien ces actes furent examinés très-superficiellement ; le général Bonaparte y figurait comme étant né le 5 février 1768, quoiqu'il fût réellement venu au monde le 15 août 1769. C'est sans doute ce qui a fait supposer à quelques biographes que Napoléon était né

avant la réunion de la Corse à la France. L'énonciation de cette date était-elle l'effet d'un oubli ou de l'ineurie de l'homme d'affaires du général Bonaparte, ou le général avait-il le désir, en se vieillissant de dix-huit mois, de se rapprocher de l'âge de madame de Beauharnais, qui, de son côté, faisait un pas vers le sien? La date du 5 février n'est celle de la naissance d'aucun de ses frères.

A l'issue de la triste cérémonie qui délia des nœuds que la fécondité de Joséphine aurait rendus aussi durables que leur vie, l'ex-impératrice descendit dans son appartement, et l'empereur rentra dans son cabinet, triste et silencieux; il se laissa tomber sur la causeuse où il s'asseyait habituellement, dans un état d'abattement complet. Il y resta quelques moments, la tête appuyée sur sa main, et quand il se leva, sa figure était bouleversée. Les ordres de départ pour Trianon avaient été donnés d'avance. Quand on vint l'avertir que ses voitures étaient prêtes, il prit son chapeau, et me dit : « Meneval, venez avec moi. » Je le suivis par le petit escalier tournant qui, de son cabinet, communiquait avec l'appartement de l'impératrice. Cette princesse était seule et paraissait livrée aux plus douloureuses réflexions. Au bruit que nous fîmes en entrant, elle se leva vivement et se jeta en sanglotant au cou de l'empereur, qui la serra contre sa poitrine en l'embrassant à plusieurs reprises; mais, dans l'excès de son émotion, elle s'était évanouie. Je m'empressai de sonner pour

appeler du secours. L'empereur, voulant éviter le renouvellement du spectacle d'une douleur qu'il n'était pas en son pouvoir de calmer, déposa l'impératrice dans mes bras dès qu'il vit qu'elle commençait à reprendre ses esprits, me recommanda de ne pas la quitter, et se retira rapidement par les salons du rez-de-chaussée, à la porte desquels sa voiture l'attendait. Joséphine s'aperçut aussitôt de la disparition de l'empereur ; ses plaintes et ses sanglots redoublèrent. Ses femmes, qui étaient entrées, la déposèrent sur un canapé, où elles lui donnèrent les premiers soins. Dans son trouble, elle m'avait pris les mains en me recommandant vivement de dire à l'empereur de ne pas l'oublier, et de l'assurer d'un attachement qui survivrait à tout événement. Elle me fit promettre de lui donner de ses nouvelles à mon arrivée à Trianon, et de veiller à ce qu'il lui écrivît. Elle avait de la peine à me laisser partir, comme si mon éloignement allait rompre le dernier lien par lequel elle tenait encore à l'empereur. Je la quittai, ému d'une douleur si vraie et d'un attachement si sincère ; j'en fus profondément attristé pendant toute ma route, et je ne pouvais m'empêcher de déplorer les rigoureuses exigences de la politique, qui brisaient violemment les liens d'une affection éprouvée pour imposer une autre union n'offrant que des chances incertaines.

Arrivé à Trianon, je rendis compte à l'empereur de ce qui s'était passé après son départ, et je m'ac-

quittai des commissions dont j'étais chargé ; il était encore sous l'impression des scènes de la journée. Il s'étendit sur les qualités de Joséphine et sur la sincérité des sentiments qu'elle lui portait ; il la regardait comme une amie dévouée ; il a toujours en effet conservé d'elle un souvenir affectueux ; une lettre alla dès le soir même consoler sa solitude. Apprenant par ceux qui allaient la voir à la Malmaison, qu'elle était triste et qu'elle pleurait souvent, il lui écrivit de nouveau pour se plaindre tendrement de son manque de courage, et lui dire toute la peine qu'il en ressentait.

L'empereur passa huit jours à Trianon dans un désœuvrement inaccoutumé, cherchant des distractions dans l'exercice de la chasse à courre et à tir. Il alla voir à la Malmaison celle qui, peu de jours auparavant, était encore sa compagne ; et la veille de son départ pour Paris, il voulut la recevoir à dîner à Trianon avec sa fille, la reine Hortense. S'étant aperçu à la Malmaison que cette habitation n'était pas suffisamment garantie contre la rigueur de l'hiver, il lui permit de venir attendre à l'Élysée, à Paris, que les arrangements nécessaires fussent terminés. L'arrivée imminente de la nouvelle impératrice l'obligea à partir peu de temps après pour Navarre.

Les affaires ramenèrent l'empereur à Paris ; il s'étonna de la solitude du palais que n'animait plus la présence de Joséphine ; il y fit un séjour de trois

mois environ, attendant l'issue des négociations entamées à Pétersbourg, faisant signer l'acte de ses fiançailles avec l'archiduchesse Marie-Louise par le duc de Cadore et par le prince de Schwarzemberg, expédiant à Vienne comme ambassadeur extraordinaire le prince de Neufchâtel, pour épouser en son nom l'archiduchesse, faisant des courses à la Malmaison, allant passer deux jours à Grignon chez le maréchal Bessières, deux jours à Rambouillet, et faisant partir à son retour la reine Caroline, sa sœur, avec un service d'honneur, pour aller recevoir l'auguste fiancée à la frontière autrichienne. Après avoir pourvu à tout, et prescrit toutes les dispositions nécessaires, il partit lui-même pour Compiègne, où il attendit l'arrivée de sa nouvelle compagne.

Pendant qu'il était occupé de ces soins, il reçut un jour, par des smoglers, un paquet de journaux anglais que lui adressait le ministre de la police. Avant de les envoyer au bureau de traduction, il me chargea de les parcourir, en me désignant l'article Paris. Quels furent son étonnement et le mien d'y lire que Bonaparte, étant assis un soir dans son cabinet, avait appelé un jeune secrétaire nommé Meneval, dans lequel il avait, ajoutait-on, toute confiance, pour qu'il l'éclairât pendant qu'il lisait une dépêche; que celui-ci avait approché la lumière qu'il tenait à la main si près de la tête de Bonaparte, que le feu avait pris à ses cheveux; que Bonaparte, voyant dans cette action un attentat contre sa vie, avait

saisi un pistolet qui ne le quittait pas, et l'avait déchargé à bout portant sur le secrétaire, qu'il avait étendu roide mort.

On disait plus loin, entre autres gentillesses de ce genre, que s'étant emporté sur un léger prétexte contre M. Maret, secrétaire d'État, il s'était rué sur lui, l'avait renversé, et, le saisissant par les cheveux, l'avait traîné sur le parquet; que bientôt, honteux de son emportement, il lui avait ordonné de se rasseoir, et lui avait dicté un décret qui lui accordait une dotation d'une partie considérable de bois. A l'époque du projet de descente en Angleterre, on avait répandu sur tous les points de la côte un signalement de Bonaparte, hideux et ridicule au physique comme au moral, que les journaux anglais avaient imprimé en gros caractères. Tels étaient les honteux moyens par lesquels on abusait les cockneys de l'Angleterre.

Les échos de la presse anglaise et les salons du faubourg Saint-Germain répétaient ces contes absurdes sur les manières brutales qu'ils attribuaient à Napoléon, non-seulement envers les personnes qui l'approchaient, mais envers d'honorables étrangers, et jusques envers la personne sacrée du souverain pontife. Le temps, qui fait justice des erreurs et de la mauvaise foi, a réduit à leur juste valeur ces méprisables inventions, indignes d'ennemis loyaux. Dans ses moments de plus grand mécontentement, Napoléon n'est jamais sorti des bornes de la décence;

autant il montrait de dignité, autant il se faisait respecter dans ses audiences publiques et dans les circonstances solennelles, autant il était doux, familier, et même d'une vivacité franche et gaie dans l'intimité. Une bienveillance active, qui partait toujours du cœur, quelque modification qu'elle reçût dans son exercice, se répandait sur les siens, sur ses ministres, sur ses officiers et sur les gens de sa domesticité. Combien de fois ses dons et ses grâces ont-ils été chercher les uns et les autres au moment où ils s'y attendaient le moins!

Quoique les lettres échangées entre souverains dussent être autographes, la difficulté qu'éprouvait l'empereur d'écrire lisiblement avait fait admettre tacitement que les lettres de la correspondance avec eux seraient écrites de la main d'un secrétaire; mais à cause de la circonstance extraordinaire de son mariage, il voulut écrire de sa main à son futur beau-père; ce fut une grande affaire pour lui. Enfin, après s'être beaucoup appliqué, il parvint à écrire une lettre à peu près lisible; seulement il me prescrivit de rectifier, sans que mes corrections fussent trop visibles, les caractères défectueux, comme de fermer les *e*, et de mettre les points sur les *i*. Je remplis de mon mieux mon rôle de répétiteur, et je fis partir, à l'adresse de *Sa Majesté monsieur mon frère*, l'empereur d'Autriche, une missive qu'il aura pu lire couramment, et qui lui aura peut-être fait penser que son gendre n'écrivait pas trop mal quand il

le voulait, mais il aura ignoré la peine que cela lui avait coûté.

Je me souviens que le roi et la reine de Bavière étant venus dans la journée chez l'empereur, désirèrent voir l'appartement destiné à la nouvelle impératrice. Napoléon, les traitant avec une familiarité qui convenait tout à fait au roi, voulut leur épargner la peine de sortir du salon où il les avait reçus, pour gagner, par le grand escalier, le rez-de-chaussée, où se trouvait l'appartement de l'impératrice. Il fit traverser son cabinet aux souverains bavarois, et les engagea dans le petit escalier tournant qui communiquait avec cet appartement. On avait cessé d'entretenir de la lumière dans cet escalier, parce que l'appartement n'était pas habité. Il était en même temps si étroit, que la corpulence du roi de Bavière y était mal à l'aise et l'obligeait à se tourner de côté. L'obscurité qui y régnait excita quelque surprise ; mais lorsqu'on parvint au bas de l'escalier, il se trouva, pour comble de malheur, que la porte était fermée. L'embarras fut grand. Je précédais Leurs Majestés, l'empereur me suivait, ensuite la reine, et enfin le roi. L'empereur avait l'air de les avoir attirés dans un guet-apens, et si nous avions été dans le moyen âge, les idées les plus sinistres seraient venues au roi et à la reine. Le roi de Bavière s'écria que si l'on savait dans quelle situation l'empereur Napoléon se trouvait avec ses hôtes, on serait bien étonné. Enfin, nous en fumes quittes pour remonter dans un ordre

inverse; et la visite de l'appartement de l'impératrice fut remise à un autre jour. Ce petit événement avait laissé des traces dans l'esprit du roi, car il me fit l'honneur de m'en parler assez longtemps après, disant qu'il avait envie de rire toutes les fois qu'il y pensait.

Le projet de contrat avait été envoyé à l'ambassadeur de France à Vienne accompagné de pleins pouvoirs pour signer la convention diplomatique. L'ambassadeur était le comte Otto, négociateur des préliminaires de la paix d'Amiens et ministre de France à Munich pendant la guerre de 1805; dans l'accomplissement de ces missions, son zèle avait été récompensé par des éloges, dont Napoléon n'était pas prodigue. Quelques difficultés suscitées par les scrupules de l'empereur d'Autriche et de l'archevêque de Vienne sur la validité du divorce de Napoléon furent facilement levées par ses soins. L'empereur d'Autriche signa, le 16 février, le contrat de mariage, et le 27, M. Otto en échangea les ratifications avec M. de Metternich.

L'empereur avait prescrit lui-même les dispositions relatives à son mariage. Il envoya à M. Otto l'état des présents à faire au moment de la remise de l'archiduchesse à Braunau. Ils étaient pareils à ceux qu'avait faits Louis XV, lors de la remise de la dauphine à Strasbourg. Il voulut que tout se fît avec magnificence. Il exprima le désir que si c'était un frère de l'archiduchesse qui dût épouser cette prin-

cesse en son nom, ce fût le prince impérial; que si la minorité du fils de l'empereur était un obstacle, ce fût le prince Charles; du reste, il ajouta qu'il s'en rapportait au choix que ferait l'empereur d'Autriche. Il envoyait en même temps la composition de la maison de la nouvelle impératrice, et l'itinéraire qui devait être suivi. Il expédiait aussi le comte Anatole de Montesquiou, l'un de ses officiers d'ordonnance, chargé de porter son portrait à l'archiduchesse, d'assister au mariage, et de lui rapporter la première nouvelle de sa conclusion.

Le prince de Neufchâtel et de Wagram, envoyé à Vienne avec le caractère d'ambassadeur extraordinaire, trouva à l'extrême frontière le prince Paul Esterhazy, qui avait été chargé d'aller le recevoir et de le conduire au palais impérial dans l'une des ailes duquel il fut logé. Il fit son entrée à Vienne en traversant un pont jeté sur les ruines des remparts que l'armée française avait fait sauter dans la dernière guerre en se retirant. De tels adieux avaient démontré le peu de confiance qu'avait Napoléon dans les sentiments de l'Autriche, et la triste prévoyance d'une nouvelle guerre, qui pourrait le ramener une troisième fois à Vienne. L'ambassadeur fut conduit, le jour de son entrée, à l'audience de l'empereur, pour faire la demande solennelle de la main de l'archiduchesse; il fut traité avec une distinction inaccoutumée. La journée du lendemain fut occupée par la remise au prince Charles des pouvoirs de l'empe-

reur Napoléon pour épouser en son nom l'archiduchesse. Le surlendemain, 9 mars, l'archiduchesse renonça solennellement, selon l'usage, à la succession impériale, et prêta serment. Le soir du même jour, la signature de l'acte civil du mariage eut lieu avec solennité dans les grands appartements du palais, et la remise des cinq cent mille francs, montant de la dot, fut faite à l'ambassadeur en rouleaux de ducats d'or renfermés dans une cassette.

Le 11 mars, fut célébrée la cérémonie religieuse du mariage, dans l'église des Augustins. Cette cérémonie fut suivie d'un banquet impérial; l'ambassadeur y prit place. Il fut dérogé, en cette circonstance, au cérémonial de la cour de Vienne, qui n'admet les ambassadeurs à la table de l'empereur que dans de très-rares occasions, comme au mariage d'une archiduchesse; mais alors ils quittent la table au dessert, et se confondent dans la foule des seigneurs qui sont admis dans la salle du banquet. On ne manqua pas de rappeler à cette occasion qu'au mariage du dauphin de France avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, le marquis de Durfort, ambassadeur de France, ne fut pas invité au banquet, pour qu'il ne s'élevât pas de contestation avec le duc Albert de Saxe-Teschen, qui y assistait. Le même duc Albert de Saxe s'abstint, ainsi que les frères de la jeune impératrice, de se présenter au banquet qui fut donné pour le mariage de Napoléon avec Marie-Louise. On en donna pour raison le désir d'accorder une dis-

tinction particulière à l'ambassadeur de l'empereur des Français.

Le lendemain, le prince de Wagram reçut l'archiduc palatin et l'archiduc Antoine, frères de l'empereur, qui vinrent prendre congé de l'ambassadeur, et lui porter les derniers adieux de la famille impériale. Autre dérogation à l'étiquette. Ces concessions, dont j'aurais pu multiplier les exemples, faites par une cour scrupuleusement attachée aux formes, montrent combien on tenait, à Vienne, à être agréable à l'empereur Napoléon ; elles peuvent servir aussi à faire connaître le soin qu'avait ce dernier de ne pas laisser déchoir, en sa personne, la dignité de la nation qu'il représentait. Pour s'assurer qu'on avait accordé à son ambassadeur tout ce qu'il avait droit d'exiger, il chargea une commission de maîtres de cérémonies de lui faire un rapport d'après lequel il pût juger si aucun tort n'avait été fait au caractère déployé à Vienne par le prince de Neufchâtel. Il eut lieu d'être satisfait du compte qui lui fut rendu. Effectivement, jamais envoyé extraordinaire n'avait été traité avec autant d'égards, n'avait eu un cortége aussi brillant, et n'avait reçu, ainsi que sa suite, de présents plus honorables. Le jour de la signature du contrat de mariage, il avait reçu le portrait de l'empereur d'Autriche, entouré de diamants, suspendu au collier de l'ordre de la Toison d'or. Ainsi les signes extérieurs d'adhésion ne manquèrent pas de la part de la cour de Vienne ; on sut

cacher sous des dehors trompeurs le mécontentement secret qu'on éprouvait. Si quelqu'un fut de bonne foi, ce fut peut-être le seul empereur François.

Le 14, la nouvelle impératrice, après avoir reçu les adieux de sa famille, fut conduite à sa voiture par l'archiduc Charles; elle prit congé du peuple de Vienne, dont les bénédictions se mêlaient au bruit des cloches et du canon. Pour la première fois, des drapeaux tricolores étaient arborés aux fenêtres, et la garde impériale autrichienne jouait des airs militaires français, sans doute pour attirer la pensée de l'impératrice vers sa nouvelle patrie, et la distraire du regret de celle qu'elle quittait. Quand elle eut franchi la porte du Burg, une décharge d'artillerie des remparts l'annonça à la ville de Vienne. L'empereur son père l'avait devancée à Saint-Polten, où elle coucha, pour voir encore une fois sa fille chérie. Je passe les détails de sa réception à Braunau et de ses séjours à Munich, à Stuttgard, à Carlsruhe, où elle fut accueillie avec les plus grands honneurs par les souverains des pays qu'elle traversa.

Malgré les témoignages de déférence et les apparences de cordialité de la cour de Vienne, malgré les fréquents rapports qui s'établirent entre les deux familles après l'arrivée de l'impératrice en France, la réconciliation ne fut pas sincère de la part de l'aristocratie et de la nation autrichienne; les regrets ne tardèrent pas à suivre le départ de Marie-Louise. Le

peuple de Vienne, à l'instigation des agents russes et anglais, s'attroupa sur les places publiques et dans les rues, et fit entendre des plaintes sur le sacrifice qu'on avait, disait-il, exigé de son empereur; on déplorait le sort de sa fille, livrée à un homme qui l'accablerait de mauvais traitements, et on se plaignait de l'humiliation qui en rejaillirait sur l'empire d'Autriche. L'autorité fut obligée de sévir contre ces rassemblements. M. de Metternich prit occasion de ces manifestations pour faire sentir qu'elles devaient être un avertissement de ne pas pousser trop loin les exigences; il faisait allusion à quelques conditions du dernier traité qui n'étaient point encore exécutées, ajoutant que l'empereur préférait renoncer au bienfait de la paix que de s'exposer à perdre une popularité qui avait soutenu son courage dans l'adversité. Cette espèce de menace ne pouvait qu'indisposer un vainqueur à la modération duquel l'empereur François avait dû la conservation de sa couronne; elle ne devait pas au moins le porter à resserrer les liens d'une amitié qui débutait si mal. Napoléon se plaignit de la confiance accordée à des conseillers qui faisaient profession d'être ses ennemis, et demanda leur éloignement. Les uns, au contraire, furent maintenus; d'autres furent rétablis dans des emplois dont ils avaient été dépossédés au moment du mariage, pour plaire à la France. Napoléon usa de représailles en maintenant un décret rendu à l'ouverture de la campagne, qui prescrivait

des mesures rigoureuses contre les individus nés dans les anciennes ou dans les nouvelles provinces de France, employés au service d'Autriche, et qui ne rentreraient pas dans un délai fixé. L'irritation qui résulta de ces mesures réciproques, et que l'empereur ne voulut pas pousser plus loin pour le moment, l'engagea à accorder une amnistie, à la condition que ces individus rentreraient avant le 1er juillet 1811. Une convention même leva le séquestre apposé sur les biens de ceux qui étaient nés dans les provinces de la confédération du Rhin, nommément sur les propriétés du prince de Schwarzemberg et du comte de Metternich. Plus tard, il accorda des autorisations individuelles de servir en Autriche; mais les décrets ne furent pas révoqués, ils restèrent en réserve, destinés à recevoir leur application, si des manifestations hostiles forçaient l'empereur à les faire revivre.

III

Coup d'œil rétrospectif sur la guerre qui a précédé l'alliance avec l'Autriche. — Réflexions à ce sujet. — Projets de la coalition. — Le comte Pozzo di Borgo.

La paix de Vienne et même le mariage étaient donc loin d'avoir rétabli la bonne intelligence entre les deux cabinets. L'Autriche était humiliée, mais non abattue ; elle courbait la tête, mais attendait, avec les mêmes sentiments de haine, l'occasion de prendre sa revanche. En signant la paix, en s'unissant par une alliance, les deux partis se tenaient en mesure de continuer la guerre. L'empereur était parti de Vienne deux jours après la signature du traité, avec quelque doute sur sa ratification ; il était allé l'attendre d'abord à Passau, et ensuite à Munich, décidé à ne pas s'éloigner davantage avant d'avoir appris que cet échange était consommé. Il avait prescrit qu'on se servît de pavillons pour l'en informer. Si les ratifications étaient échangées, on devait arborer un pavillon blanc ; en cas de discussion, ce serait un pavillon rouge, qui resterait constamment arboré. Le comte Stadion, l'un des chefs les plus

passionnés du parti de la guerre, avait été remplacé par le comte de Metternich. La retraite de ce ministre paraissait être un sacrifice fait au désir de la paix; mais si le ministre était changé, le système politique ne l'était pas. Une oligarchie toute-puissante gouverne le cabinet de Vienne. Cette oligarchie tient dans ses mains toutes les branches de l'administration; elle est la conservatrice des traditions politiques de cette cour, qui survivent à tous les événements; elle a plus ou moins d'influence, selon le caractère du souverain. La maison d'Autriche, fondée par un simple gentilhomme, qui ne s'est élevée que par des alliances et avec le concours de la noblesse, propriétaire des deux tiers du territoire, a toujours été tenue en tutelle par cette oligarchie. Des trois cents familles qui la composaient, la très-grande majorité a recherché les faveurs de la cour et sert le pouvoir du premier ministre. Au premier rang sont les Lichtenstein, les Stadion, les Schwarzemberg, les Esterhazy, les Lobkowitz, etc. L'impulsion des esprits vers l'émancipation affaiblit peu à peu l'influence de cette oligarchie; un prince fort la détruirait tout à fait. L'union matrimoniale, qui aurait dû être un gage de réconciliation, était un de ces moyens familiers de la politique autrichienne pour conjurer l'orage, couvrir ses desseins et endormir ses ennemis, comme elle l'avait fait avant la guerre de 1809, protestant de ses intentions pacifiques, niant ses

armements, mais guettant une occasion favorable. L'un des chefs de l'oligarchie, le prince de Schwarzemberg, a formulé cette pensée en disant, en 1813 : « La politique a fait le mariage ; la politique peut « le défaire. »

Aujourd'hui que la ruine de l'empire, but constant des efforts de la coalition, est consommée, que les aveux des cabinets, les récits des écrivains et le temps ont levé tous les voiles, on peut juger de la part patente et de la part cachée que chaque puissance a prise à cette œuvre; on peut, avec connaissance de cause, jeter un regard rétrospectif sur les circonstances qui ont présidé à la levée de boucliers de l'Autriche en 1809. Dans cette guerre, la coalition avait agrandi ses combinaisons ; loin de se décourager, elle avait profité de ses fautes et de la longanimité du vainqueur. Depuis 1792, elle se présentait dans chaque lutte contre la France séparément; les défaites de l'Autriche en 1800, de l'Autriche et de la Russie en 1805, celles qu'essuyèrent la Prusse et la Russie en 1806 et 1807, l'ont portée à embrasser un plan plus vaste. Dès 1808, l'Autriche, laissée puissante encore, avait réparé ses pertes ; elle organisa sourdement ses levées en masse ; des intelligences secrètes rapprochèrent les cours de Berlin et de Pétersbourg. La Prusse était bien abaissée, mais son système militaire lui permettait de tripler rapidement son armée. Une visite du roi et de la reine de Prusse à l'empereur Alexandre,

après son retour d'Erfurt, eut pour but secret de s'entendre sur les moyens présents et futurs de nuire à *l'ennemi commun*. Ce fut le renouvellement du serment prêté en 1805 sur le tombeau du grand Frédéric. La conduite de la Russie dans la guerre de 1809 et les motifs de son inaction sont aujourd'hui connus par les aveux du colonel Boutourlin (pages 35, 36 et 37 de l'*Histoire militaire de la campagne de Russie, en* 1812). Les bandes du duc de Brunswick-Oels, de Schill, de Katt, de Dornberg et autres furent organisées ; les sociétés secrètes furent formées ou reçurent une nouvelle extension ; la proclamation de la guerre dirigée contre *un seul homme* fut renouvelée ; des écrits mensongers provoquèrent de nouveau les peuples au soulèvement et à la révolte. Des agents chargés de susciter des ennemis à la France, et de pervertir l'opinion, parcoururent l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal et l'Italie, dont ils flattaient le rêve d'une patrie italienne indépendante de l'étranger. Ils s'adressaient en France aux hommes de tous les partis, aux royalistes comme aux républicains ; ils exploitaient l'esprit remuant d'un personnage tristement fameux, tandis qu'un autre personnage participait sourdement à ces manœuvres, et travaillait, dans un but non moins hostile, à gagner la confiance de l'étranger. Ils pénétraient dans les grands corps de l'État ; ils s'insinuaient même dans les armées, où ils semaient le découragement et la lassitude de la guerre. Des dé-

pôts d'armes et de munitions étaient rassemblés dans les possessions anglaises ou dans les îles et sur les points soumis à l'influence britannique, dans le voisinage du continent. Une grande expédition portant une armée de quarante mille hommes était préparée dans les ports d'Angleterre; sa destination était tenue secrète. De ces combinaisons devait sortir une guerre générale dont l'Autriche donnerait le signal; c'eût été le prélude de la huitième coalition, dans laquelle les ennemis cachés auraient pu enfin se montrer à découvert. En effet, en 1809, si les ennemis actifs étaient les Anglais, les Autrichiens, les Espagnols et les Portugais, les ennemis passifs, mais secrètement préparés à profiter des événements, étaient les Prussiens et les Russes. On peut y joindre les princes de la confédération du Rhin, qui auraient été entraînés si l'armée autrichienne avait pu faire une pointe dans leurs États.

Ce tableau rapide du plan secret de la coalition est plutôt incomplet qu'exagéré. L'esprit observateur du général Pelet en a rassemblé les traits avec d'amples développements et des preuves dans son excellente histoire de la guerre de 1809. Une partie de ces desseins n'échappait pas à la sagacité de l'empereur. Le mauvais vouloir était connu; mais le plus grand mystère et de faux semblants couvraient les plans arrêtés et les moyens d'exécution. Le comte Pozzo di Borgo me disait en 1815, avec sa rodomontade italienne : « Il a manqué à Napoléon un

« homme pour être le maître du monde ; cet « homme, c'est moi. J'aurais pu lui dévoiler les « secrets des cabinets, et l'instruire de ce qui se « tramait contre lui ; mais il n'y avait pas de rap- « prochement possible entre nous. S'il m'avait at- « teint, il m'aurait fait pendre, après avoir fait « constater mon identité. » Il y avait du vrai dans ce que disait Pozzo. En effet, la défection de l'Autriche, qui éclata en 1813, était arrêtée *in petto* le jour de la signature de la paix de Vienne, qui n'était qu'une trêve, comme tous les traités signés par la coalition. La circonstance du mariage suspendit ces dispositions hostiles. La maison d'Autriche, qui doit son agrandissement aux alliances, espéra rentrer par cette voie, qui lui est familière, dans la possession des provinces qu'elle avait perdues. Le sacrifice d'une de ses archiduchesses n'ayant pas réalisé ses espérances, Napoléon ne pouvait plus compter sur elle ; Marie-Louise n'était plus que le gage menteur d'une alliance précaire qui ne répondait pas aux vues de l'oligarchie autrichienne. La victoire avait consacré l'adoption de son époux dans le collége des rois, mais les rois avaient protesté contre son admission dans les familles royales. Ils espéraient l'en rejeter tôt ou tard ; ce n'était pour eux qu'une affaire de temps. C'est là qu'était le danger de Napoléon. Il s'est cru assez fort pour le braver ; c'était se condamner aux prodiges. Il n'a jamais pu croire que les princes le renverseraient ; sa ruine était contraire à

leur intérêt bien entendu. S'il avait accepté les bienfaits de la révolution de 1789, il en avait répudié les excès. Le déchaînement des passions populaires n'était plus à craindre avec lui. Il avait reconstitué la royauté en Europe, mais la haine, l'or et les conseils de l'Angleterre, l'orgueil des dynasties, excité par leurs ministres et par l'aristocratie, ont égaré les souverains étrangers. Ils ont regretté l'empereur après sa chute, seulement quelques-uns disent qu'ils ont voulu la prévenir. On peut juger aujourd'hui plus que jamais de la sincérité de cette assertion. Leurs organes ont fait connaître ce qu'ils ont fait dans ce but prétendu. Ainsi donc la ligue était générale; elle aurait éclaté en 1809, si l'Autriche avait pu nous surprendre. L'empereur, en frappant ces coups rapides et décisifs qui ont déconcerté les plans de la coalition, n'a fait que retarder de quatre ans ce qu'elle a accompli en 1814.

Je viens de parler de Pozzo di Borgo; je profiterai de cette occasion pour donner quelques détails sur ce personnage, qui a été un des ennemis les plus actifs de Napoléon. Je les tiens en partie du comte Pozzo di Borgo lui-même.

Lié par l'amitié autant que par la conformité d'opinions avec Joseph et Napoléon Bonaparte, Pozzo était, en 1790, membre du directoire du département de la Corse avec Joseph. L'abandon du parti français par Pozzo les sépara. Lorsque les Anglais occupèrent l'île, où lord Elliot commandait

comme vice-roi, Pozzo accepta d'eux des emplois et leur rendit des services. Les Corses ayant secoué le joug britannique, Pozzo, qui s'était attiré l'animadversion de ses compatriotes en servant leurs ennemis, ne trouvant pas de sûreté à rester dans l'île après le départ de ses protecteurs, suivit ces derniers dans leur retraite. Il alla chercher un refuge en Angleterre. Lord Elliot fut peu de temps après envoyé à Pétersbourg ; Pozzo l'y accompagna. Il fut chargé par le ministre anglais de plusieurs commissions auprès de l'empereur de Russie, qui goûta son esprit d'intrigue et ses talents. Les Anglais n'aiment point les étrangers ; les Russes, au contraire, emploient tous ceux qui se donnent à eux. Lord Elliot trouvant dans la bienveillance de l'empereur Alexandre pour Pozzo un moyen de récompenser les services rendus par celui-ci à l'Angleterre et de se débarrasser honorablement d'un étranger, l'offrit au czar, qui l'admit plus tard dans son cabinet et lui donna le grade de général-major. Transfuge, protégé par les Anglais, et s'étant fermé, par ses antécédents, tout retour dans sa patrie, que de raisons pour persévérer dans la voie où il était entré ! Il devint l'un des plus actifs adversaires des gouvernements consulaire et impérial. Il fut envoyé auprès des divers cabinets de l'Europe pour susciter des ennemis à la France, et nouer avec eux des traités dans ce but. Il se trouvait en 1809 en Autriche, chargé d'une mission secrète. Lors de l'oc-

cupation de Vienne par les Français, il suivit la cour à Bude. Le ministère, craignant que sa présence ne nuisît à ses négociations avec Napoléon, et ayant appris que les Russes, loin de le réclamer, le désavouaient, lui déclara qu'il ne pouvait plus le protéger. Pozzo, craignant de tomber dans les mains des Français, s'enfuit à Constantinople, où il arriva après mille dangers, en traversant la Hongrie et les monts Krapacks, exténué de fatigue et dans le plus grand dénûment. Il se réclama de l'ambassadeur anglais, qui était, je crois, le même lord Elliot auquel il s'était voué en Corse; cependant je ne l'affirmerai point. Il se réconcilia par son entremise avec l'empereur Alexandre. Il oublia toute rancune, et servit de nouveau ce prince avec le plus grand zèle. Il recommença avec un redoublement d'activité ses missions diplomatiques, et fut surtout employé dans la dernière campagne. Ce fut lui qui contribua à pousser les Russes sur Paris, en 1814. Il s'était fait fort de leur en faire ouvrir les portes. Les intelligences sur lesquelles il avait compté lui ayant manqué, sa perplexité fut extrême. Il passa devant Paris la nuit la plus critique de sa vie. Sa tête était compromise si ses promesses n'étaient point remplies. Le lendemain, il fut plus heureux : mêlé au cortége des souverains à leur entrée par la barrière de Pantin, il fut abordé par le grand-duc Constantin, qui lui dit : « Pozzo, voilà un beau jour pour toi; si « nous n'étions pas ici, tu serais pendu. »

IV

Arrivée de l'impératrice à Strasbourg. — Correspondance des deux époux. — L'habit de fantaisie. — L'impératrice arrive à Soissons. — Sa rencontre avec l'empereur. — Le cérémonial arrêté n'est pas observé. — Arrivée à Compiègne. — Portrait de Marie-Louise. — Présentations. — Décision de l'empereur concernant la couronne que l'impératrice doit porter. — Mariage civil. — Entrée solennelle à Paris. — Mariage religieux. — Fêtes données à cette occasion. — Présents de la ville de Paris. — Retour à Compiègne. — Composition de la maison de l'impératrice. — Sa cassette. — Fête donnée à Valençay par les princes espagnols.

L'impératrice était arrivée en France ; son voyage de Strasbourg à Compiègne fut une ovation non interrompue. Presque partout où elle s'arrêta, elle trouva un officier ou un page de la maison impériale porteur de lettres de l'empereur. A Strasbourg, elle vit le comte de Metternich, qui se rendait à Paris ; et à Vitry, elle reçut le prince de Schwarzemberg et la comtesse de Metternich, qui repartirent pour Paris, d'où ils venaient, immédiatement après lui avoir été présentés. L'empereur Napoléon avait recommandé que pendant toute la route on donnât cha-

que jour des nouvelles de la princesse à son père.

L'empereur resta seul à Compiègne pendant huit jours. Il visita l'appartement destiné à la future impératrice, et présida aux arrangements qu'il jugea devoir lui être le plus agréables. Il approuvait ou changeait les dispositions qui avaient été faites, et pressait les préparatifs de sa réception. Il lui écrivait tous les jours de sa main. Quand elle eut mis le pied sur le territoire français, il accompagna ses lettres de bouquets des plus belles fleurs, et quelquefois des produits de sa chasse. Il était dans l'enchantement des réponses, quelquefois assez longues, qu'il recevait à ses lettres. Ces réponses étaient en bon français, et les sentiments qui y étaient exprimés l'étaient avec délicatesse et mesure ; peut-être la reine de Naples y mettait-elle la main. Cette princesse adressait aussi à l'empereur des lettres remplies de détails qui l'intéressaient vivement.

L'empereur, à la sollicitation de la princesse Pauline, sa sœur, dont l'opinion, en fait de goût et d'élégance, était d'un grand poids, avait consenti à se faire faire par Léger, tailleur alors à la mode, un habit de fantaisie orné d'une broderie ; il l'essaya, mais il s'y trouva gêné. Cette coupe d'habit et une cravate blanche lui ôtaient en effet sa distinction et son aisance ordinaires ; l'uniforme qu'il portait habituellement et la cravate noire seuls lui allaient bien ; peut-être l'habitude de ne le voir que sous ce costume militaire produisait-elle cet effet. Quoi qu'il

en fût, l'empereur ne porta qu'une fois l'habit de la princesse Pauline ; il reprit son habit bleu à revers blancs qu'il portait le dimanche et dans les jours de réception, réservant son habit vert de chasseurs à cheval de sa garde pour les jours ordinaires.

A deux lieues de Soissons, des tentes avaient été dressées ; on y arrivait par deux rampes du côté de Soissons et du côté de Compiègne. L'empereur, selon le cérémonial qui avait été réglé, devait partir de cette dernière ville avec les princes et princesses de sa famille, les grands officiers et officiers de sa maison, précédé et suivi par des détachements de sa garde. Il devait traverser la première tente du côté de Compiègne ; l'impératrice devait passer par la tente dressée du côté de Soissons. Les deux époux devaient s'arrêter dans la tente du milieu, devant un carreau sur lequel l'impératrice s'inclinerait, et serait relevée aussitôt par l'empereur, qui l'embrasserait ; après quoi, tous deux monteraient dans une voiture à six places avec les princesses ; les deux cortéges devaient se réunir pour n'en faire qu'un. Ce cérémonial ne fut pas suivi. L'empereur, ayant reçu de l'impératrice une lettre qui lui annonçait son départ de Soissons, se décida à se rendre sur-le-champ au-devant d'elle. Il fit préparer une calèche sans armoiries, y monta avec le roi de Naples, et, précédé d'un seul piqueur, il partit incognito de Compiègne. Il m'envoya chercher ; quand j'arrivai, je le trouvai déjà en calèche, ayant le roi de Naples

à côté de lui. Il m'enjoignit d'ouvrir les dépêches qui lui arriveraient, et de les garder, me dit qu'il allait au-devant de l'impératrice; qu'il serait de retour le soir, et me recommanda en même temps le secret sur le motif de son voyage. Il revint effectivement à Compiègne à dix heures du soir, par un temps affreux. Il avait rencontré à quelques lieues au delà de Soissons le cortége de l'impératrice; il s'était approché de la voiture sans être reconnu, quand l'écuyer, en le nommant, mit fin à son incognito. Il monta alors dans la voiture de l'impératrice, où se trouvait la reine de Naples, ordonnant qu'au lieu de s'arrêter à Soissons, les voitures continuassent jusqu'à Compiègne. Le bruit s'y était répandu que l'impératrice pourrait bien y arriver le soir même. On disposa à la hâte des illuminations; on orna les arcs de triomphe, et tous les citoyens se portèrent en foule, malgré le mauvais temps, au-devant de Leurs Majestés. Les cours et les galeries du château, dont on permit l'accès, étaient remplies de curieux. A dix heures, le canon annonça l'arrivée du cortége, qui traversa rapidement l'avenue à la lueur des flambeaux. Les princes et princesses, qui attendaient à la descente des voitures, furent présentés à l'impératrice par l'empereur; les autorités de la ville étaient réunies dans la galerie; un groupe de jeunes filles lui présenta un compliment et des fleurs. Le prince de Schwarzemberg, ambassadeur d'Autriche, était présent. Après ce court céré-

monial, l'impératrice se retira immédiatement dans son appartement, où l'empereur la conduisit ; il soupa avec elle et avec la reine de Naples. Marie-Louise était dans tout l'éclat de la jeunesse ; sa taille était d'une régularité parfaite ; le corsage de sa robe était plus long qu'on ne le portait alors, ce qui ajoutait à sa dignité naturelle, et contrastait avec le disgracieux raccourci de la taille de nos dames ; son teint était animé par le mouvement du voyage et par la timidité ; des cheveux châtain clair, fins et abondants, encadraient un visage frais et plein, sur lequel des yeux remplis de douceur répandaient une expression charmante ; ses lèvres, un peu grosses, rappelaient le type de la famille régnante d'Autriche, comme la légère convexité du nez distingue les princes de la maison de Bourbon ; toute sa personne respirait la candeur et l'innocence, et un embonpoint qu'elle ne conserva pas après ses couches, annonçait sa bonne santé.

L'empereur imita la conduite que tint Henri IV envers Marie de Médicis dans une pareille circonstance. Un appartement avait été préparé pour l'empereur à l'hôtel de la Chancellerie ; mais son impatience ne lui permit pas de se soumettre à cette partie du cérémonial ; il ne quitta point le palais, laissant le champ libre aux conjectures. La première introduction de la nouvelle impératrice dans l'intérieur du palais se fit le lendemain dans le cabinet de l'empereur. L'avertissait-il par là qu'il l'initiait dans toute

sa confiance, ou jugeait-il que son cabinet était la pièce capitale de sa maison? Je fus ainsi un des premiers admis à l'honneur de présenter mon hommage à l'impératrice. A une heure eut lieu la présentation des dames et des officiers de sa maison qui n'étaient pas du voyage de Braunau; ils prêtèrent serment entre ses mains; ensuite les colonels généraux de la garde, les ministres qui se trouvaient à Compiègne, les grands officiers, les officiers et les dames nommées pour être du voyage de Compiègne, furent présentés à l'impératrice.

Le surlendemain, la cour partit pour Saint-Cloud, où elle passa deux jours. Le mariage civil y fut célébré le 1er avril; le mariage religieux eut lieu le lendemain à Paris, dans la grande galerie du musée du Louvre. Les cardinaux qui avaient assisté au mariage civil, excepté deux, se dispensèrent d'assister au mariage religieux; ils alléguèrent pour leur justification, que leur absence de la cérémonie de l'église n'avait eu d'autre motif que la non-intervention du pape dans la dissolution du premier mariage. L'empereur n'admit point cette excuse, et refusa d'agréer leurs protestations d'obéissance et de soumission; ils furent exilés dans différents départements, avec défense de porter pendant un mois la couleur rouge, marque extérieure de leur dignité; ce qui les fit appeler cardinaux noirs.

Le matin du jour où le mariage religieux fut célébré à Paris, l'empereur assista à la toilette de l'im-

pératrice ; les deux dames d'honneur française et italienne, et la dame d'atours posèrent en sa présence la couronne sur la tête de l'impératrice. Cette couronne avait donné lieu à une décision de l'empereur ainsi conçue : « Le jour du mariage, l'impéra-« trice portera la couronne du sacre, qui n'est pas « belle, mais qui a un caractère particulier, et que « je veux attacher à ma dynastie ; elle ne doit être « portée que dans les plus grandes cérémonies. Dans « les cérémonies ordinaires, l'impératrice portera « la couronne de diamants fermée, qui n'a aucun « caractère, et que je lui fais faire avec les diamants « de la couronne. Le lendemain du mariage, elle « portera la couronne de diamants fermée, pour re-« cevoir. Compiègne, le 25 mars 1810. *Signé* NA-« POLÉON. »

Il y eut dans le parc de Saint-Cloud, après la cérémonie du mariage civil, des réjouissances, telles qu'illumination générale, jeu des eaux des cascades à la lumière, et des salves d'artillerie, répétées aux Invalides à Paris. Une population immense y prit part malgré la pluie.

L'entrée solennelle que l'empereur et l'impératrice firent le 2 à Paris fut magnifique. L'arc de triomphe de la barrière de l'Étoile, sous lequel ils passèrent, avait été figuré par une décoration qui le représentait tel qu'il devait être après son achèvement. Le temps, qui avait été pluvieux la veille, était éclairé par un soleil radieux. Le coup d'œil du

cortége, des troupes, des spectateurs, qui se composaient de presque toute la population de Paris, était magique. Leurs Majestés furent reçues à la barrière de l'Étoile par le préfet de la Seine et par le corps municipal. Le cortége arriva au château des Tuileries en traversant les Champs-Élysées et le jardin, à l'entrée duquel on avait élevé un arc de triomphe. Après s'être reposé dans les salons du palais et dans la galerie de Diane, il s'achemina par l'intérieur vers le grand salon d'Apollon du musée, où une chapelle avait été disposée. Les reines d'Espagne, de Hollande et de Westphalie, les princesses Élisa et Pauline, portaient la queue du manteau de l'impératrice. Le cardinal Fesch, grand aumônier, donna aux époux la bénédiction nuptiale. Après la cérémonie, les dames qui avaient posé la couronne sur la tête de l'impératrice lui ôtèrent cette couronne et le manteau impérial, qui furent reportés à Notre-Dame par le premier chambellan, maître de la garde-robe. Cet officier avait été les y chercher le matin avec un cérémonial qui fut observé pour le retour de ces insignes au trésor de la basilique, où ils restaient déposés. L'empereur, donnant la main à l'impératrice, se plaça avec elle sur le balcon du pavillon du milieu. De là ils virent défiler les corps de la garde impériale. Il y eut un banquet dans la salle de spectacle. Leurs Majestés entendirent un concert qui fut exécuté sous les fenêtres du palais, et suivi d'un feu d'artifice, dont le développement occupait

toute la longueur de la grande avenue des Champs Élysées.

Les fêtes qui eurent lieu à cette occasion, et dont la description ne donnerait qu'une faible idée, furent ce qu'on peut imaginer de plus somptueux ; le souvenir s'en conservera longtemps. Paris présentait, le soir, un spectacle qui tenait de la féerie ; jamais illuminations ne furent aussi nombreuses ni aussi brillantes. Les monuments publics, les églises, les tours, les dômes, les palais, les hôtels et les maisons particulières resplendissaient de feux ; le pauvre comme le riche avait voulu fournir son tribut à ces décorations fugitives, dont l'éclat aurait fait pâlir le soleil. Je ne parle pas de l'affluence immense du peuple, de l'admiration et de l'enthousiasme qu'il fit éclater, et qui ne fut pas le moindre ornement de ces fêtes admirables.

La ville de Paris voulut répondre par la magnificence de ses présents à la grandeur de ce splendide hyménée ; elle offrit à l'impératrice une toilette complète en vermeil, avec le fauteuil et la psyché, également en vermeil. Les meilleurs artistes, qui en avaient fourni les dessins, en dirigèrent l'exécution. Elle était en effet si parfaite, que quand elle fut réclamée en 1814, au nom de l'impératrice, par M. Ballouhey, secrétaire de ses dépenses, avec le berceau du roi de Rome, le comte Beugnot, qui était alors commissaire au département de l'intérieur, ne voulait pas s'en dessaisir ; il alléguait, pour

en refuser la remise, que le concours des circonstances qui avaient donné naissance à ces chefs-d'œuvre ne pouvant plus se représenter, le talent des mêmes artistes qui les avaient exécutés serait désormais insuffisant pour les reproduire, si on voulait les remplacer. Il est vrai de dire que l'enthousiasme qu'excitaient les grandes actions de l'empereur, et les encouragements qu'il accordait aux arts, avaient excité parmi les artistes une émulation capable d'enfanter des merveilles. Il m'en coûte d'ajouter que ce brillant produit des arts français a été sacrifié à une œuvre louable sans doute, mais qui aurait pu être accomplie par d'autres ressources. Cette toilette et ses accessoires ont été fondus pour le produit en être appliqué aux victimes du choléra en 1832 ; le berceau a été épargné : Marie-Louise l'envoya à son fils, qui le fit déposer au trésor impérial de Vienne, où il se trouve en ce moment. Le présent offert à l'empereur fut un magnifique service de table en vermeil. Les deux cent mille florins payés par l'Autriche pour la dot de Marie-Louise furent versés en belle monnaie d'or au trésor public par les ordres de l'empereur.

Lorsque les cérémonies et les fêtes furent terminées, la cour retourna au château de Compiègne, qui avait été décoré et meublé avec une élégance et un goût dignes de sa destination. Marie-Louise avait, entre autres pièces de son appartement, un boudoir drapé avec une profusion de cachemires

d'un prix inestimable, qu'elle fit détendre plus tard. Ces riches draperies n'avaient été placées là que pour lui être offertes et servir ensuite à son usage.

L'impératrice Joséphine avait joui dans son intérieur d'une grande liberté; elle avait connu beaucoup le monde; son goût pour la société, dont elle faisait le charme, le désir de servir l'empereur et d'accroître sa popularité, la portaient à cultiver les relations qu'elle y avait conservées, et à en étendre le cercle. L'union de l'empereur avec une princesse étrangère, dans l'âge de l'inexpérience, inconnue à la société parisienne, devait changer ces habitudes. La maison de la nouvelle impératrice fut organisée avec des formes plus dépendantes. Les précautions dont elle fut entourée avaient pour but d'éloigner d'elle toute tentative d'intrigues ou de coterie; mais l'isolement que ces précautions produisirent autour d'elle eut, plus tard, de graves inconvénients. Sa dame d'honneur fut la duchesse de Montebello, veuve du maréchal Lannes, mort dans la dernière campagne des suites de blessures reçues à la bataille d'Essling. L'empereur hésita entre cette dame et la princesse de Beauvau. La crainte d'introduire à sa cour des influences opposées aux idées nationales, qu'aurait pu favoriser une princesse allemande, à laquelle il devait supposer des préjugés de caste et de naissance, lui fit abandonner cette idée. Il se décida pour la duchesse; il crut devoir cette distinction à la mémoire d'un de ses plus an-

ciens et de ses plus braves compagnons d'armes. Ce choix fut trouvé heureux. Madame de Montebello était plus âgée de dix ans que l'impératrice ; c'était une très-belle personne, froide, calme, d'une conduite irréprochable, dont l'empereur avait dit en la nommant : « Je donne à l'impératrice une véritable dame d'honneur. » Madame la comtesse de Luçay, douce, inoffensive, d'une grande honnêteté de mœurs et de manières, fut nommée dame d'atours. Le service intérieur, composé, au temps de l'impératrice Joséphine, de quatre dames d'annonce, fut augmenté de deux nouvelles dames, dont les attributions eurent un caractère plus austère ; elles furent choisies dans la maison impériale d'Écouen ; la préférence fut donnée aux filles ou veuves d'officiers ; l'une d'elles, madame Durand, était veuve d'un général. Elles faisaient auprès de l'impératrice le service que les aides de camp faisaient auprès de l'empereur, si ce n'est qu'elles ne l'accompagnaient pas au dehors, mais elles se tenaient constamment auprès d'elle pendant le jour ; et, pendant la nuit, l'une d'elles couchait dans une chambre attenant à sa chambre à coucher ; elles ne laissaient pénétrer aucun homme dans son appartement privé, c'était leur consigne ; elles assistaient à ses leçons de dessin et de musique, écrivaient des billets sous sa dictée ou par son ordre, et présidaient à l'ensemble du service intérieur.

La cassette de l'impératrice était de cinquante

mille francs par mois; dix mille francs étaient distribués chaque mois aux pauvres avec discernement et après des informations prises soigneusement, le reste était employé aux dépenses de sa toilette. Elle était économe et veillait à ce que son budget ne fût point dépassé; elle donnait beaucoup en présents; elle avait toujours en réserve dans son secrétaire une bourse de vingt-cinq mille francs, à laquelle elle ne touchait pas.

Tous les poëtes s'évertuèrent à chanter le grand événement du mariage; Fouché leur avait intimé des recommandations à cet effet. L'empereur le blâma, parce qu'il avait l'air d'avoir commandé son propre éloge; il voulait qu'on laissât les auteurs à leurs inspirations, qui n'avaient pas, au reste, besoin d'être provoquées. Il disposa plus tard d'une somme de cent mille francs, prise sur sa cassette, pour leur être distribuée en témoignage de sa satisfaction.

Pendant que les muses françaises, interprètes des sentiments publics, payaient aux augustes époux un tribut d'hommages et d'affection, des démonstrations moins sincères éclataient au château de Valençay; il s'y établit entre les princes espagnols une rivalité d'adulations. Un *Te Deum* fut chanté dans leur chapelle. Ils présidèrent à un banquet qu'ils donnèrent en l'honneur de l'empereur et de l'impératrice, dans lequel les toasts les plus louangeurs, accompagnés des compliments les plus obséquieux,

furent portés à la prospérité des époux, aux acclamations et aux vivat souvent répétés du prince Ferdinand. Le *Moniteur*, qui rendit compte de cette fête, dit que le prince porta en ces termes la santé de Leurs Majestés : « A la santé de nos augustes « souverains, le grand Napoléon, et Marie-Louise, « son auguste épouse. » Un feu d'artifice termina cette fête, dont l'exagération des signes extérieurs ne pouvait tromper personne. L'absence de toute dignité excitait en même temps un sentiment pénible. Pour la couronner dignement, le prince Ferdinand pria l'empereur de l'adopter pour fils, et de lui accorder l'honneur de venir figurer à sa cour.

Il y eut à Compiègne de grandes audiences diplomatiques, des présentations d'étrangers de marque, et réception de nombreuses lettres de félicitation des cours étrangères.

V

Motifs du voyage en Belgique et dans le Brabant hollandais. — Négociation infructueuse entamée par le roi Louis à Londres. — Discussions entre l'empereur et le roi Louis. — Cession de la frontière de Hollande. — Anecdote. — Voyage de Leurs Majestés. — Abdication et fuite du roi Louis. — Retour à Saint-Cloud. — Fêtes données à Paris. — Fête donnée par le prince de Schwarzemberg. — L'impératrice Joséphine à la Malmaison et à Navarre. — Lucien se dispose à passer aux États-Unis. — Principaux événements de l'année 1810. — Vues des Suédois sur Bernadotte. — Deuxième retraite de Fouché. — Réflexions à ce sujet. — Le fou de Charenton.

Des fêtes et des réjouissances publiques se préparaient à Paris pour célébrer le mariage. L'empereur voulut profiter du temps nécessaire à l'achèvement de leurs préparatifs pour faire un voyage en Belgique et dans la partie de la Hollande qui venait d'être cédée à la France. Le désir de procurer à l'impératrice une distraction et de la montrer aux peuples de la Belgique et de ses nouvelles provinces n'était pas le seul motif de ce voyage ; son principal but était de voir par ses yeux ce qui s'y passait, de juger des conséquences qu'avait eues pour ce pays l'expé-

dition anglaise, d'apprécier l'étendue des infractions qu'y subissait le système continental, de reconnaître ce qu'il pourrait faire pour atténuer le dommage que l'interruption des communications avec l'Angleterre causait au commerce hollandais, et d'arriver à concilier, autant qu'il le pourrait, leur intérêt présent avec la rigueur des mesures prohibitives.

Il est peut-être nécessaire, pour l'intelligence des raisons qui portaient l'empereur à faire ce voyage, que je parle des causes qui amenèrent la réunion à l'empire des pays situés sur la rive droite de l'Escaut, et, par suite, de la Hollande. L'empereur avait eu à se plaindre de la mollesse avec laquelle les Hollandais avaient défendu l'île de Walcheren contre l'invasion des Anglais commandés par lord Chatham; il voyait que les autorités du pays ne s'opposaient pas à la circulation des marchandises anglaises dont l'occupation de l'île de Walcheren avait inondé le pays, et même la capitale et la cour du roi.

Quand l'empereur fut forcé par les arrêts du conseil britannique de recourir au système continental, il était évident que la Hollande ne pouvait conserver son indépendance que par l'exécution fidèle de ce système ou par la paix maritime. La réponse du roi aux instances de l'empereur, qui le pressait de fermer ses ports au commerce anglais, était que le système continental était la mort de la Hollande, et que mieux vaudrait pour elle se réunir à la France, qui lui donnerait des relations libres avec quarante

millions d'hommes. Le roi fut engagé à présenter lui-même cette question à l'Angleterre et à la solliciter de faire la paix pour conserver les avantages qu'elle tirait de l'indépendance de cet État. Les conditions de la France furent communiquées au cabinet anglais ; elles étaient modérées. De l'aveu de l'empereur, M. Labouchère fut envoyé à Londres, en avril 1810, par le roi de Hollande. Fouché, qui ne rêvait qu'aux moyens de se rendre nécessaire, apprenant les démarches tentées auprès du cabinet de Londres, entama lui-même, et de son autorité privée, à l'insu du roi Louis et de l'empereur, une double négociation auprès du marquis de Wellesley ; ce fut M. Ouvrard qu'il chargea de cette mission. Il ne se contenta pas de cet intermédiaire, un autre agent qu'il avait à Londres fut également chargé d'entrer en communication avec le ministre anglais ; ce ministre, peu disposé à la paix, fit une réponse négative à M. Labouchère. Ces diverses ouvertures lui paraissant d'ailleurs suspectes, il se hâta d'y mettre fin.

L'empereur fut obligé de reconnaître que la sécurité de nos frontières et la stricte exécution du système continental ne lui permettaient pas de différer l'occupation militaire de la frontière de Hollande : des négociations furent ouvertes à cet effet ; le roi Louis se trouvait alors à Paris. Ce prince, l'un des plus honnêtes hommes de son royaume, placé entre ce qu'il devait à son frère et la rigidité de ses prin-

cipes, ne put se résoudre à les faire fléchir dans cette importante circonstance; il montra la plus forte opposition aux désirs de l'empereur; des explications très-vives eurent lieu entre les deux frères. La menace d'une occupation de vive force fut articulée. Le roi écrivit en Hollande pour ordonner qu'on résistât aux troupes françaises par tous les moyens, même par l'inondation; il défendit qu'on obéît à ses ordres, s'il en donnait de contraires à son injonction, et prescrivit qu'on tînt bon jusqu'à son retour. Ces ordres furent bientôt connus. Le roi Louis, mis en demeure, et que la réflexion avait éclairé sur la responsabilité que ferait peser sur lui la ruine de son pays, finit par céder. Le 16 mars fut signé un traité stipulant la cession à l'empire des provinces hollandaises situées à la droite de l'Escaut et sur la rive gauche du Wahal, et l'interdiction de tout commerce avec l'Angleterre, jusqu'à ce que le cabinet anglais eût révoqué ses arrêts du conseil. Pendant ces débats, dont la violence faisait redouter l'issue, le maréchal Oudinot avait reçu l'ordre d'occuper les forteresses de Berg-op-Zoom et de Breda.

La bonne intelligence parut rétablie entre les deux souverains [1]. Lorsque après avoir assisté à toutes

[1] Je me souviens que l'empereur tenait un jour dans sa main un couteau d'un travail précieux, représentant sa statuette, avec une combinaison de lames et de pièces accessoires qui en faisaient un chef-d'œuvre d'industrie. Ce couteau lui avait été

les fêtes, le roi retourna en Hollande avec la reine, de nouvelles difficultés surgirent. Des tracasseries de toute espèce, des exigences toujours croissantes de part et d'autre, et une insulte essuyée par la livrée de l'ambassadeur de France à la porte du palais, amenèrent une rupture. Ni prières, ni conseils, ni remontrances, ni promesses d'indemniser à la paix les Hollandais des sacrifices exigés d'eux, ne purent vaincre les scrupules du roi. Ce prince jugea son devoir, son honneur, sa religion même intéressés à compatir aux maux présents de la Hollande, à n'admettre aucune composition, et à ne tenir aucun compte des avantages futurs que sa coopération devait lui procurer. Un matin, l'empereur reçut à Rambouillet la nouvelle de l'abdication et de la fuite de son frère, sans qu'aucun avertissement, aucun concert préalable entre eux fussent venus couvrir ou diminuer le mauvais effet que devait produire en Europe un pareil éclat. Après la lecture de ces dépêches, qui fut interrompue par des exclamations de surprise et d'indignation, l'empereur se leva, et, jetant les dépêches sur mon bureau, il déplora dans les termes les plus forts ce qu'il appelait l'ingratitude de son frère; la douleur et le dépit lui arrachaient des larmes. « Devais-je m'attendre, « s'écriait-il, à un tel outrage de la part d'un homme

offert par le coutelier qui l'avait fabriqué. L'empereur le donna au roi Louis qui hésitait à le prendre, en disant que cela coupait l'amitié. « Bah ! lui dit l'empereur, cela ne coupe que le pain. »

« à qui j'ai servi de père? Je l'ai élevé avec les fai-
« bles ressources de ma solde de lieutenant d'artil-
« lerie ; j'ai partagé avec lui mon pain et les matelas
« de mon lit. Où va-t-il? Chez les étrangers, pour
« faire croire qu'il n'est pas en sûreté en France ou
« dans les États soumis à mon influence. » Il lui envoya M. Decazes, conseiller à la cour impériale et secrétaire des commandements de sa mère, pour le décider à quitter les États autrichiens et à venir habiter du moins un pays gouverné par un membre de sa famille. Il écrivit à M. Otto, son ambassadeur à Vienne, qui lui dépêcha, de son côté, un secrétaire pour l'engager à se rendre au désir de l'empereur. Les instances ni les conseils ne purent vaincre la volonté du roi ni le faire renoncer à sa résolution de se vouer désormais à la vie privée. L'empereur, prenant en considération une vocation si décidée, et touché de l'état de santé du roi Louis, n'insista pas davantage, et finit par céder à ses scrupules, respectables sans doute, puisqu'ils partaient d'une âme honnête et sincère, mais infiniment regrettables à cause de leurs conséquences. Il le laissa maître de choisir le lieu de sa retraite. Le roi Louis alla s'établir à Gratz, en Styrie, où les événements de 1814 le trouvèrent encore.

La situation de la Hollande était telle alors, que son plus sûr moyen de salut était sa réunion à l'empire. Dans la nouvelle composition de l'Europe, elle ne pouvait être laissée à elle-même. Réunie à la

France, son incorporation dans un grand et puissant empire la ferait participer au moins aux avantages d'une protection plus immédiate, à la faveur de laquelle sa prospérité commerciale pourrait renaître un jour ; aussi les gens sensés, et ils sont peut-être plus nombreux en Hollande qu'ailleurs, désiraient sa réunion à l'empire ; elle fut prononcée. L'empereur appela en France le prince royal, que le roi avait laissé à Harlem aux soins de madame de Boulers, sa gouvernante, et sous la garde du général Bruno, grand écuyer. Il envoya l'architrésorier Lebrun à Amsterdam en qualité de gouverneur général.

Leurs Majestés partirent de Compiègne à la fin d'août ; elles s'arrêtèrent à Saint-Quentin, où l'empereur s'occupa avec son activité ordinaire de détails administratifs, des besoins et des ressources de l'industrie, montrant sa sollicitude par des questions aussi remarquables par leur précision et leur justesse que par leur importance. Il visita avec l'impératrice le canal, dont ils traversèrent en voiture la première partie, qui n'était pas entièrement terminée. Ils parcoururent en gondole, dans un trajet d'environ une lieue et demie, la partie où l'eau était déjà introduite.

Le séjour à Anvers fut de cinq jours, que l'empereur, à cheval dès le lever du soleil, employa à visiter les travaux du port, l'arsenal dans ses détails, et les fortifications, à passer des revues, et à inspecter la flotte. On lança un vaisseau de haut bord, le plus

grand qui ait été construit sur les cales de ce port. Les autorités furent présentées à l'empereur et à l'impératrice ; l'empereur causa longuement avec chacune d'elles, entrant dans l'examen de toutes les parties de l'administration, s'enquérant des améliorations possibles ; l'impératrice fut affable, simple et sans faste. Le souvenir des grâces et de l'ardent désir de plaire que déployait Joséphine, nuisait peut-être à Marie-Louise. On aurait pu attribuer sa réserve à l'orgueil dynastique allemand, il n'en était rien ; personne n'avait plus de simplicité et moins de hauteur. Sa timidité naturelle et la nouveauté du rôle qu'elle était appelée à jouer lui donnaient seules l'apparence de la roideur. Elle s'était tellement identifiée avec sa nouvelle position, et était si touchée des égards et de l'affection que lui témoignait l'empereur, que quand il lui proposa de l'attendre à Anvers pendant la tournée qu'il allait faire dans les îles de la Zélande, elle le conjura de l'emmener, sans qu'il eût à craindre pour elle la fatigue du voyage. L'empereur partit donc avec elle pour aller visiter Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom, Breda, Middelbourg, Flessingue et l'île de Walcheren, que les Anglais avaient évacuée quatre mois auparavant, après une expédition en apparence préparée pour opérer une diversion favorable à l'Autriche, mais entreprise en réalité pour détruire les beaux établissements maritimes et militaires d'Anvers, qui leur portaient tant d'ombrage. Il revint dans cette ville par le Nord et

le Sud-Beveland, en remontant l'Escaut; il inspecta en détail les fortifications des différentes places. La rapidité et la sûreté de son coup d'œil étaient telles, qu'en faisant le tour de l'enceinte d'une place souvent au galop, il en saisissait les parties faibles, et, à son retour, il dictait des notes qui prouvaient qu'il n'en avait pas négligé le plus petit détail.

Après ce voyage, il alla passer trois jours au château de Lacken; il en partit le 17 mai, parcourut rapidement les villes de Gand, de Bruges, d'Ostende, de Dunkerque, de Lille, de Calais, de Boulogne, de Dieppe, du Havre, et termina sa course par la ville de Rouen, où il passa deux jours. Il n'est pas besoin d'ajouter que sa présence dans ces villes ne fut pas sans fruit, et qu'il y laissa des traces bienfaisantes de son passage. L'impératrice était dans l'enchantement de l'accueil vraiment triomphal qui lui avait été fait dans ce voyage. Partout elle fut reçue sous des arcs de triomphe; elle jouit de tout ce qui pouvait la flatter; l'enthousiasme et l'enivrement populaires, les illuminations, les bals, les fêtes lui furent prodigués. Elle avait pu apprécier le caractère français, et juger qu'elle s'accoutumerait facilement à un pays où l'attachement qu'on portait au souverain, la prodigieuse influence qu'il y exerçait, l'affection qu'il avait pour elle, celle que les populations paraissaient lui porter à cause de l'empereur, lui faisaient espérer d'heureux jours. L'empereur se félicitait, de son côté, d'avoir une compagne à laquelle toute idée

d'intrigue répugnait, discrète, et qui ne pensait qu'à lui plaire. Le grand-duc de Wurtzbourg, frère de l'empereur d'Autriche, la reine de Naples, le roi et la reine de Westphalie, le prince Eugène, les deux ministres autrichiens, MM. de Metternich et de Schwarzemberg, étaient du voyage.

Le 1er juin vit Leurs Majestés de retour à Saint-Cloud. Ce mois fut consacré aux fêtes splendides que donnèrent la ville de Paris, la garde impériale, etc. Des réjouissances publiques y firent participer le peuple. Dans les intervalles de ces fêtes, l'empereur alla visiter avec l'impératrice plusieurs établissements publics, la Bibliothèque Nationale, le Jardin des Plantes, etc., et se montra avec elle aux principaux théâtres. Une fête fut offerte à Leurs Majestés par le prince de Schwarzemberg, le 1er juillet; elle est devenue tristement célèbre par la catastrophe qui la termina. Je n'entrerai pas dans le détail des malheurs occasionnés par l'incendie qui éclata dans la principale salle du bal. La famille impériale, qui fut l'objet de la première sollicitude du prince de Schwarzemberg, fut bientôt mise en sûreté. Alors l'empereur fit monter l'impératrice en voiture, et s'y plaça à côté d'elle pour la rassurer; mais, arrivé aux Champs-Élysées, il la laissa continuer sa route sur Saint-Cloud, et revint à l'hôtel de l'ambassade pour contribuer par sa présence à arracher quelques victimes à l'incendie. Ce malheur fit une triste diversion aux réjouissances qu'aucun accident n'avait

troublées jusque-là. Le souvenir de la calamité qui affligea les fêtes du mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette se présenta à tous les esprits ; de fâcheux pressentiments réveillèrent des inquiétudes dont l'impression passagère se perdit bientôt dans l'éclat de cette union et dans le prestige de la fortune de Napoléon. Le lendemain, le premier soin de l'empereur fut d'envoyer demander des nouvelles des personnes qui avaient souffert de cet affreux accident.

Pendant ce temps, l'impératrice Joséphine, après avoir passé le mois d'avril à Navarre, était revenue à la Malmaison. Livrée à une profonde mélancolie, elle avait peine à s'accoutumer à son nouvel état. Elle conservait après son divorce le titre et le rang d'impératrice-reine, avec la jouissance d'un revenu de trois millions. Elle tenait, à la Malmaison, une cour où l'étiquette était observée comme aux Tuileries. L'empereur avait voulu qu'elle continuât à recevoir les personnes de la cour, les grands dignitaires, les ministres et les principales autorités ; c'était même lui plaire que de fréquenter la Malmaison.

Pour la distraire de cette mélancolie, il l'engagea à aller aux eaux ; elle partit à la fin de juillet pour Aix en Savoie. Après la saison des eaux, elle désira visiter la Suisse, qu'elle ne connaissait pas ; mais, arrivée à Genève, des avis officieux, venus de Paris, lui firent craindre que l'empereur ne voulût l'éloigner de la France ; elle chargea sa fille, la reine Hortense, de s'en expliquer confidentiellement avec

lui. L'empereur, qui n'avait point du tout cette pensée, et qui ne voulait que lui procurer des distractions, s'empressa de lui écrire pour la rassurer. Il l'encouragea à aller voir le vice-roi à Milan; mais il lui laissa le choix de ce voyage ou de son retour à Navarre, voulant qu'elle restât maîtresse de faire ce qui lui conviendrait le mieux. Joséphine, sous l'impression de la crainte qui lui avait été inspirée, renonça à son voyage de Suisse, et se hâta de revenir à Navarre, où elle passa le reste de l'année 1810 et la plus grande partie de l'année 1811. Ce ne fut qu'en 1812 qu'elle alla à Milan pour assister aux couches de sa belle-fille.

Dans le courant du mois de juillet de la même année 1810, Lucien écrivit à l'empereur pour lui exprimer le désir de se retirer en Amérique. Depuis l'entrevue de Mantoue, toute tentative pour opérer une réconciliation entre les deux frères avait échoué. Un projet vague d'alliance avec le prince des Asturies avait porté l'empereur à faire venir à Paris, avec l'assentiment de son père, une des filles que Lucien avait eues de son premier mariage. Cette idée n'ayant pas eu de suite, autant parce que les événements survenus en Espagne avaient fait renoncer à cette combinaison que parce que cette union répugnait à la jeune fille, celle-ci, qui était venue demeurer chez Madame-mère, fut renvoyée à son père. L'empereur, après avoir tenté un dernier et inutile effort, consentit à l'expatriation de son frère, qui ne

put gagner les États-Unis; car il fut arrêté dans les eaux de Cagliari par une frégate anglaise, et conduit prisonnier en Angleterre, où il resta jusqu'en 1814, charmant sa captivité par la culture des lettres, et mettant la dernière main à ses poëmes de *Charlemagne* et de *la Cirnéide*.

Canova, qui était venu à Paris au mois de novembre 1802, pour faire le buste du premier consul, fit un second voyage en octobre 1810, appelé par l'empereur, qui voulut confier à son ciseau la statue de l'impératrice Marie-Louise. Canova représenta cette princesse sous les traits de la Concorde; cette statue se trouve aujourd'hui à Parme. Dans le cours des séances que l'impératrice accorda au célèbre sculpteur, celui-ci entretint l'empereur, qui assistait à ces séances, de l'état de détresse de l'académie de Saint-Luc de Rome, qui n'avait ni revenus ni écoles, de la nécessité de disposer de quelques fonds pour des réparations indispensables à faire à la basilique de Florence, et pour la conservation et l'entretien des nombreux monuments et objets d'art dont cette ville et ses églises sont remplies. Canova, que j'avais connu lors de son premier voyage en 1802, m'écrivit dans les premiers jours de novembre pour me prier de rappeler au souvenir de l'empereur les intentions bienfaisantes dans lesquelles il l'avait laissé et les promesses qu'il en avait reçues. Étant sur le point de retourner en Italie, il désirait vivement y porter l'annonce de l'accomplissement de ces promesses.

Le 7 novembre, j'étais en mesure de lui répondre que l'empereur avait ordonné : 1° qu'une partie du collége allemand, appelé *la Fabbrica vecchia,* fût accordée à l'académie de Saint-Luc pour y transporter le lieu de ses séances et ses écoles ; 2° qu'une rente de cent mille francs fût assignée en toute propriété à cette académie, dont vingt-cinq mille francs appliqués à l'académie et soixante et quinze mille francs à l'entretien des monuments antiques ; 3° qu'une somme de trois cent mille francs fût mise à la disposition du président de l'académie de Florence, savoir : deux cent mille francs pour des fouilles d'objets d'antiquité, et cent mille francs pour encouragements accordés aux artistes ; 4° que des fonds fussent également alloués pour les réparations nécessaires. Canova me remercia avec effusion des bonnes nouvelles que je lui transmettais, et partit de Paris, fort joyeux d'en être le messager.

Vers la fin de cette même année, un jour que l'empereur chassait dans les environs de Grosbois, un homme vint se jeter à ses pieds et lui demander justice. Cet homme se disait dépouillé par la violence de l'héritage de ses pères, et renfermé à Charenton par l'avidité d'une tante qui le faisait passer pour fou, afin de s'emparer de son bien. Il avait trompé la surveillance de ses gardiens et était parvenu à s'échapper, ayant appris que l'empereur chassait dans les environs. Napoléon, frappé de l'accent désespéré de ce malheureux et de son air égaré,

ordonna au général Duroc de se rendre à Charenton et de prendre des informations à son égard. Le résultat de cette enquête fut que le pauvre plaignant se nommait Bligny ; qu'il était neveu d'une dame de Saint-Sauveur qui l'avait retiré chez elle à la mort de ses parents ; que cette dame, profitant de la faiblesse d'esprit du pauvre orphelin, avait voulu le contraindre à lui abandonner son héritage, qui consistait dans la belle terre de la Grange-du-Milieu, près d'Hyères ; qu'elle avait longtemps et inutilement renouvelé ses obsessions auprès de son neveu ; qu'alors elle l'avait fait pratiquer par son avocat, M. de Sèze, qui fut sans doute trompé ; que les raisonnements et les manœuvres qui furent employés auprès de Bligny eurent plus de succès, et qu'enfin il fut amené à signer la cession de son patrimoine, moyennant une pension de douze cents francs ; que sa tête s'était égarée ; qu'il avait été placé à Charenton, où sa pension de douze cents francs cessa de lui être payée à la mort de sa tante, et que depuis il aurait été réduit à la plus grande misère sans les soins compatissants du respectable abbé Coulmier, directeur de l'hospice de Charenton, qui pourvoyait à ses besoins de sa propre bourse. Le malheureux Bligny était dans un état d'aliénation mentale qu'avait empiré le sentiment de l'injustice dont il était victime, et qui ne laissait aucun espoir de guérison. L'empereur fit examiner cette affaire ; mais il ne retira de cet examen que la conviction de l'impuissance où il était

de réparer le tort fait au pauvre aliéné, et de punir l'attentat commis à son égard.

L'année 1810 fut plus féconde en événements importants qu'aucune des autres années de l'empire; elle vit la cession du Hanovre au roi de Westphalie, la création du grand-duché de Francfort en faveur du prince Eugène, l'abdication et la fuite du roi Louis, la réunion de la Hollande à l'empire, l'élection de Bernadotte, due à la condescendance de l'empereur, et qui eut des suites si fatales [1], la réunion à l'empire du Valais, de l'Oldenbourg, des villes hanséatiques, et des États Romains. Je n'entrerai pas dans le détail de ces événements, dont le

[1] « En 1807, lors de l'évacuation de la Poméranie par les Suédois, deux frères Moërner, officiers dans le régiment qui portait leur nom, faits prisonniers, furent présentés au maréchal Bernadotte, qui leur donna sa maison pour prison, et, environ un mois après, les renvoya en Suède. En juin 1810, l'un de ces officiers, devenu colonel, se fait annoncer chez Bernadotte, à Paris, rue d'Anjou, demande à lui parler en particulier, et lui fait part des vues que quelques Suédois ont sur lui pour remplacer le prince royal, qui venait de mourir frappé d'apoplexie. Bernadotte reçoit cette ouverture en riant, et sans y attacher d'abord de l'importance, résolu de ne point faire de démarches auprès du gouvernement français, jusqu'à ce qu'il lui en ait parlé plus particulièrement. Quelques jours après, l'envoyé extraordinaire de Suède, le baron de Wrede, vient le voir, lui confirme ce qu'avait dit le colonel Moerner, et lui demande une réponse. C'était un samedi. Le lendemain, Bernadotte se rend à Saint-Cloud avant la messe, et rend compte de ce qui se passe à l'empereur, qui lui dit : « Je sais tout; je vous laisse le maître d'accepter ou de refuser; je

récit n'est pas de mon sujet, et qui d'ailleurs se trouve partout. Je parlerai seulement de la disgrâce de Fouché, importante par sa cause, qui fut la double négociation si connue, qu'il entama à Londres, à l'insu de l'empereur, concurremment avec les ouvertures de paix que le roi de Hollande y faisait faire par l'intermédiaire de M. Labouchère ; il ne sera point inutile non plus de faire connaître les regrets que la retraite de ce ministre fit éprouver au faubourg Saint-Germain. Il avait su persuader à ce dernier asile de l'opposition qu'il était son protecteur auprès de l'empereur ; que, si quelque disgrâce venait à atteindre l'un des membres de cette opposition, c'est

« ferai à cet égard ce que vous voudrez ; j'avais cependant « d'autres vues. J'avais chargé Alquier de proposer une ré- « gence et d'attendre les événements ; le fils du dernier roi « aurait pu être rappelé plus tard ; mais on ne veut plus, en « Suède, de cette famille. J'aime mieux vous voir là que tout « autre. Je vous appuierai de mon consentement ; faites vos « démarches. » Bernadotte envoie à Stockholm un jeune homme, « parent de Signeul, consul de Suède à Paris, pour s'entendre « avec ses partisans, et l'autorise à promettre tout l'argent né- « cessaire. »

(*Examen critique de l'ouvrage du comte Ph. de Ségur*, par le général Gourgaud.)

Les agents de Bernadotte manœuvrèrent habilement, et entraînèrent les irrésolus avec le nom de l'empereur. Deux millions environ, avancés par l'empereur ou prêtés par le général, aujourd'hui maréchal Gérard, furent les seuls fonds que le futur roi de Suède versa à la banque. Ce récit est exact ; ces particularités se sont passées sous mes yeux.

qu'il n'avait pu l'empêcher, mais qu'on devait s'en reposer sur lui pour en détruire ou en atténuer l'effet. On eût dit que Fouché tenait Napoléon sous l'empire d'un charme. Avec les plus justes motifs de l'éloigner, l'empereur hésitait encore. Un jour, à Saint-Cloud, il vint s'asseoir, selon son habitude assez fréquente, sur un coin de mon bureau ; il était un peu soucieux. Après quelques paroles insignifiantes, il me dit, par une brusque transition : « Meneval, j'ai envie de renvoyer Fouché. » Cette interpellation paraissait être l'expression d'une pensée indécise sur laquelle il cherchait à fixer son irrésolution. Je ne pus m'empêcher de m'écrier : « Sire, je m'y attendais ; je ne suis étonné que d'une « chose, c'est que vous ne l'ayez pas encore ren- « voyé. » Il se leva lentement sans me répondre, fit quelques tours dans son cabinet, les mains croisées derrière le dos, puis il s'occupa d'autre chose. Cette hésitation de la part de l'empereur prouve combien Fouché avait eu l'art de se rendre nécessaire, ou plutôt combien Napoléon avait de peine à se détacher des personnes qui avaient eu part à sa confiance, même quand elle était le plus ébranlée. Cette bienveillance, cette mémoire des services rendus dans une sphère élevée, s'étendaient aux plus modestes emplois de sa maison. On ne renvoyait pas un ancien domestique sans que l'empereur eût approuvé le rapport qui lui était fait à son sujet ; ce n'était qu'à la seconde, et souvent à la troisième ré-

cidive, qu'il consentait à son expulsion. Un pauvre diable de cocher subalterne, qu'un état d'ivresse continuel rendait incapable de faire son service, a longtemps esquivé son congé, parce qu'il avait conduit un fourgon à la bataille de Marengo.

FIN DU TOME PREMIER.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DC
216
.2
M45
1843
t.1

Méneval, Claude François
Napoléon et Marie-Louise